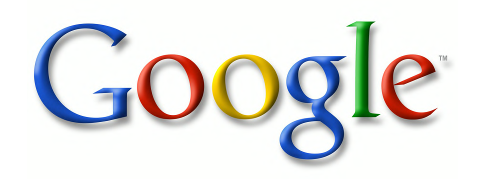



BUHR A
a39015 01808582 2b



RÉVÉLATIONS

D'UNE

FEMME DE QUALITÉ

SUR

LES ANNÉES 1830 ET 1831.

RÉVÉLATIONS

D'UNE

FEMME DE QUALITÉ

SUR

LES ANNÉES 1830 ET 1831.

RÉVÉLATIONS

D'UNE

FEMME DE QUALITÉ

SUR

LES ANNÉES 1830 ET 1831.

CHAPITRE PREMIER.

J'arrive à Saint-Germain le 30 juillet. — Madame de M... me fait des questions pénibles. — Conduite des royalistes pendant les trois jours. — Je rentre à Paris le 31. — Je rencontre les députés se rendant au Palais-Royal. — M. de L... vient me voir. — Querelle en débatant. — Conduite de l'armée depuis quarante ans. — Malices de M. de L... — Qui prendra-t-on pour roi? — Intrigues libérales. — M. Dupin soumis aux ordonnances. — Détails piquans sur la protestation des députés. — M. Guizot rédacteur. — Des jacobins et des républicains. Le comte Sébastiani. — *Aucun n'a paru non plus de ce côté.* — Le général Dubourg. — Ce qu'il dit au duc d'Orléans. — Réponse de Son Altesse Royale.

Il était tard lorsque je partis de Saint-Cloud le 30 au soir. Je me rendis à Saint-Germain, chez une amie que je trouvai dans les larmes et la terreur, car elle était une des fidèles de la bonne cause. Nous mêlâmes nos douleurs, nos regrets

et nos espérances ; car on ne pouvait encore supposer ce jour-là que la chute des Bourbons fût complète. La révolte ne s'étendrait peut-être pas jusqu'aux provinces; celles-ci pouvaient se soulever même en faveur de la famille royale; mais, hélas! d'un autre côté, la guerre civile... Quelle horrible perspective pour qui aime sa patrie!

Madame de M..., stupéfaite des évènemens qui venaient de se passer, se demandait encore par momens si ce n'était pas un rêve. Toutes ses questions renouvelèrent mes peines les plus cuisantes; elle s'informa principalement de la conduite que le roi et son fils avaient tenue dans cette circonstance; jusqu'où leur héroïsme s'était porté. Je baissai les yeux, n'osant répondre.

« Mais le roi est monté à cheval? me dit-elle.

» — Hélas! non.

» — Mais le Dauphin?

» — Pas davantage.

» — Mais le duc un tel? mais le marquis? mais le comte? mais le baron? mais le chevalier?

» — Pas davantage, vous dis-je. Hélas! nous avons failli perdre dans la révolution jusqu'à nos armes littéraires, et même le *fusil* de M. Genoude; la Gazette de France était sur le point de ne plus paraître, ainsi qu'a fait l'Universel. »

Madame de M..., versant des larmes d'un amer dépit, me fit alors cette question, dont on s'est emparé depuis dans une caricature fort spirituelle : « Mais où étaient donc les royalistes pendant tous ces combats ?

» — Dans la cave ou au grenier; car je ne crois pas qu'un seul se soit montré dans les rues, voulant se réserver intacts sans doute pour une meilleure occasion d'exercer leur courage.

» — La honte en retombe sur nous! Bientôt nous n'oserons plus avouer un seul de nos chevaliers.

» — Je le crains comme vous. Le feu roi me disait un jour: Ne comptons jamais sur les royalistes en bataille rangée; ils ne savent que battre en retraite; mais, en revanche, personne mieux qu'eux ne s'entend à *conspirailler*. »

Madame de M... voyant que j'avais besoin de repos, me quitta en maudissant la lâcheté des uns et le courage des autres. Je me couchai; mais les idées qui se pressaient en foule dans mon esprit m'empêchèrent de dormir. Je passai la nuit entière à rassembler dans ma mémoire tous les évènemens de cette affreuse catastrophe. Je suivais pas à pas dans son voyage ce roi infortuné, dont la tête blanchie par les années allait chercher son dernier repos sur

un sol étranger. Je le voyais, entouré de sa famille désolée, s'exilant pour la troisième fois, hélas! pour la dernière! Ces idées me déchiraient le cœur; cherchant à y échapper, je me levai de bonne heure, et me décidai, dans mon impatience, à voir les choses par moi-même, à partir le jour même pour Paris. Madame de M... voulait m'en dissuader.

«Mais, mon amie! restez, me dit-elle; qu'allez-vous faire au milieu d'une populace furieuse, qui va manger du noble et du royaliste comme les sauvages mangeaient du jésuite du temps des missions étrangères!»

Je résistai aux instances de madame de M., et le 31 juillet, vers deux heures de l'après-midi, je traversais le pont de Neuilly, pour rentrer dans la ville insurgée. En traversant les Champs-Elysées et la place Louis XVI, j'aperçus peu de barricades de ce côté; on en élevait cependant quelques unes çà et là, dans la crainte d'une nouvelle attaque. Tous ceux que je voyais, en habit, en blouse, ou en chemise, montraient une égale activité, une union et une joie tempérée, dans quelques uns, par la perte d'un ami ou d'un parent. Je remarquais en eux, à la fois tant de simplicité et d'orgueil, de force et de modération, que je ne pus m'empêcher d'en

éprouver du dépit en pensant à la conduite si différente des nôtres. Mille bras aidèrent, à l'envi, ma voiture à franchir les diverses barricades qui se trouvèrent sur mon passage; et plusieurs personnes de mon quartier m'ayant reconnue, me saluèrent du titre de *madame la comtesse*, sans ironie, sans outrage, et comme s'il ne se fût rien passé d'extraordinaire.

Je ne pouvais revenir de mon étonnement: nous ne concevions pas la révolution sans Jacobins, le drapeau tricolore sans bonnets rouges. Et cependant mes yeux ne m'avaient pas trompée; c'était bien l'étendard aux trois couleurs que j'avais vu flotter sur les Tuileries à la place de ce drapeau blanc redevenu à son tour séditieux et proscrit.

Au moment où je traversais le pont Louis XVI, je vis venir à moi une foule nombreuse, frappant l'air de bruyantes acclamations, agitant des mouchoirs, de petits drapeaux tricolores, et manifestant une joie franche et sans réserve, qui me rassura sur ses intentions. Cependant éprouvant malgré moi une certaine inquiétude, je demandai de quoi il s'agissait.

« Madame, me répondit un jeune homme au visage doux, à la contenance martiale, dont la main gauche était enveloppée d'un mouchoir

ensanglanté, ce sont nos députés, qui vont rendre visite au duc d'Orléans, arrivé d'hier soir. »

Ce fut ainsi que j'appris où était le prince. Divers bruits contradictoires nous avaient induits en erreur à son égard. Des gens bien informés, je crois, m'ont affirmé qu'ayant à craindre, dans le premier moment, la sévérité prudente des ministres de Charles X, il avait pensé à chercher un asile obscur. Je fus charmée de le savoir dans Paris. Sa présence devait rallier les honnêtes gens et offrir moins de chances au triomphe de l'anarchie. J'appris ensuite qu'après avoir reçu les députés, S. A. R. s'en était fait accompagner pour aller rendre visite à la révolution dans la personne des membres du gouvernement provisoire, installé à l'hôtel-de-ville, dès le matin du 29.

Aussitôt que j'eus pris du repos, ou du moins dès que l'agitation de la route se fut un peu calmée, je me hâtai d'envoyer chez M. de L..., un de mes voisins, en qui j'avais confiance, pour le prévenir de mon arrivée, et le supplier d'accourir en toute hâte me donner des nouvelles, que je brûlais d'apprendre, et m'apporter des consolations dont j'avais grand besoin.

M. de L... arriva environ vingt minutes après,

le teint hâlé, les cheveux en désordre, les mains noircies de poudre, et enfin avec une négligence de costume qui ne lui était pas ordinaire. Nous nous embrassâmes d'abord en silence, notre émotion nous empêchant de parler. Mais, le premier moment passé, M. de L... me témoigna sa surprise de me voir à Paris.

« Eh quoi, madame, me dit-il, vous n'avez donc pas peur d'être dévorée vivante par les cannibales de la révolution ?

» — Il s'agit bien de cela ! lui répondis-je d'un ton de reproche ; je dois plutôt vous demander comment vous avez pu faire cause commune avec eux.

» — J'ai pris les armes contre M. de Polignac, je regrette sincèrement que Charles X en ait reçu le contre-coup. Mais il n'était point question ici d'un jeu d'enfant, il s'agissait de combattre le despotisme, l'ancien régime où l'on voulait nous ramener ; j'appartiens au nouveau par mon âge, et je devais le défendre. Ceux qui ont fait les sottises doivent en subir les conséquences, ils ne méritent même pas qu'on les plaigne.

» — Mais, monsieur, répondis-je avec quelque aigreur, il me semble que vous vous pressez bien de chanter victoire. Le roi a encore pour lui les provinces, les places fortes, les

troupes, l'armée d'Alger, et il sera certainement soutenu par tous les souverains de l'Europe. »

M. de L... se prit à rire.

« Vit-on jamais, madame, me répondit-il, des soldats combattre pour des chefs qui reculent ou n'osent se mettre à leur tête? D'ailleurs les nôtres ont pris l'habitude, depuis quarante ans, d'abandonner le maître qui ne paye plus, pour servir celui qui paye. Il faut vivre avant tout. Ouvrez l'histoire, vous verrez l'armée passer de Louis XVI à l'assemblée constituante, du pouvoir légal à la convention usurpatrice, du comité de salut public, investi de l'autorité, à la réaction de thermidor. Au 18 fructidor elle abandonna le conseil en faveur du directoire, qui certes n'était pas dans son droit; et plus tard, quand il s'y trouva au 18 brumaire, elle répondit à l'appel d'un héros sans mission légitime. A-t-elle soutenu ce nouveau maître en 1814? Défendit-elle le roi aux cent jours? Non; mais on la vit se réunir sous ses drapeaux lorsque la fortune à Waterloo se déclara contraire à Bonaparte. Et, dans les derniers jours, vous savez quelle a été la conduite de la ligne pendant le combat. L'armée n'est fidèle qu'en bataille rangée et lorsqu'on la conduit sur un ennemi

étranger; mais malheur au chef qui comptera sur elle pour opprimer la nation, elle lui échappera toujours. »

Je ne sus que répondre à ce tableau chronologique où toutes nos phases militaires étaient peintes avec une grande exactitude. Je me rejetai sur la fidélité des provinces, mais là encore vinrent échouer mes argumens; M. de L... a un rare talent dans la conversation pour mettre toujours le bon droit de son côté, du moins en apparence, et malgré ma vanité de femme je suis forcée d'en convenir.

« Ainsi vous croyez donc la révolution consommée?

» — Oui, madame.

» — Et qui en profitera?

» — Oh! ne craignez rien, il se trouvera assez de gens qui s'empresseront de venir prendre part au gâteau; l'appétit ne manque pas dans le siècle où nous sommes. Nous aurons la contre-partie des courtisans de la restauration, la roue n'aura tourné que pour présenter la même face. Cette révolution est venue dix ans trop tard ou dix ans trop tôt.

» — Si la chose n'était pas si sérieuse, je vous accuserais de vouloir plaisanter. On nous peint les libéraux doués d'une probité et d'un désinté-

ressement sans égal. Et depuis quinze ans qu'on nous jette leur vertu à la tête, il est impossible qu'ils viennent en un instant détruire une réputation établie depuis tant d'années.

» — Pour être *libéral*, on n'en est pas moins homme,

répondit M. de L... en faisant une variante obligée à ce vers de Tartufe.

» — De grâce, alors débrouillez-moi ce chaos où je me perds! où cheminons-nous donc? est-ce vers l'empire, la royauté ou la république? au nom du ciel! expliquez-vous clairement.

» — Calmez-vous, madame, je vais vous répondre de mon mieux. D'abord, quant à la république, je crois qu'il n'y faut pas songer. Il n'y en a que deux possibles, celle qui est fondée sur des lois sages, et l'autre qui n'est que l'anarchie déguisée. Celle-ci conviendrait aux ambitieux, mais la France ne la supporterait pas pendant vingt-quatre heures. La première, je crois, n'arrangerait personne; elle ne peut convenir qu'à un peuple neuf qui conserve encore sa virginité politique.

» — Alors sera-ce le duc de Reischtadt qui sera élevé sur le pavois?

» — Non, il est trop loin de nous, les Français sont toujours pressés de jouir; d'ailleurs il fau-

drait faire avec lui des conditions, et les nôtres sont déjà toutes faites. Nous nous rangerons dans le parti de la royauté constitutionnelle jusqu'à ce que nous nous soyons donné un roi, ce qui ne peut tarder.

» — Et ce roi sera Henri V? demandai-je avec plus d'empressement que de confiance.

» — Henri V! miséricorde! c'est-à-dire MM. de Latil, Tharin, de Polignac, etc, etc., la cour des Tuileries enfin, une femme à la tête des affaires, des intrigues de boudoir, d'antichambre! Non de par Dieu! madame, point de Henri V. C'est un prince sage qu'il nous faut, un prince prudent, économe, qui ne mangera pas le salaire de ses sujets en vaine splendeur, qui gouvernera la France en bon père de famille; en un mot, c'est le duc d'Orléans.

» — Mais croyez-vous qu'il ne reculera pas devant une usurpation?

» — Il n'y a pas d'usurpation quand un roi tient ses droits du peuple. Nous ne croyons plus à la royauté par la grâce de Dieu, et quand nous aurons un monarque selon notre cœur, il sera toujours temps de rétablir pour ses descendans les droits de la légitimité.

» — Ce sera donc là le dénouement de ce drame terrible?

» — C'est-à-dire, madame, que la toile est à peu près baissée; car depuis avant-hier la chose est décidée. Mais si vous désirez savoir sur les derniers évènemens une foule de particularités secrètes que les journaux les plus francs n'ont point encore mises au jour, je me fais fort de vous satisfaire.

» — C'est le meilleur moyen de faire votre paix avec moi, car vous savez que j'ai une grande prédilection pour le mystérieux.

» — Dans ce cas, madame, vous pouvez prêter l'oreille à mes révélations. D'abord vous saurez que les ordonnances, en désarmant et dépouillant les journalistes d'une façon brutale, leur firent déployer un patriotisme admirable, et que, dès le 26, ils se préparèrent à les combattre de tous leurs moyens. On cite un ou deux journaux au plus qui consentirent à passer sous les fourches caudines de la censure, et demandèrent l'autorisation de continuer à paraître; plus tard ils ont eu honte de cette démarche, ou du moins plusieurs des rédacteurs entrèrent honorablement dans la cause de la liberté.

» On chercha ensuite un moyen légal de défense; on le demanda à M. Dupin aîné, qui déclara que, dans son cabinet, il serait seulement jurisconsulte, attendu qu'il ne se regardait pas

comme député. Ces paroles qu'il croira sans doute devoir nier, n'ont eu que trop d'auditeurs. C'est dommage : M. Dupin a perdu là toute l'autorité de son nom et de son talent; il deviendra difficile de lui confier des fonctions ostensibles.

» Les députés présens à Paris se réunirent, le 26, pour décider de rédiger une protestation en leur nom; M. Guizot en fut chargé. Il le fit d'abord en termes discrets, mais à mesure que la royauté de Charles X déclinait, le rhétoricien devenait plus hardi, effaçait une expression respectueuse pour la remplacer par une autre plus énergique. L'original de cette pièce curieuse a été conservé dans les archives du journal le Temps, où il est soigneusement gardé.

» — C'était du moins de sa part une action courageuse; car écrire et signer une telle pièce...

» — L'écrire, soit; mais quant à la signer, ni lui ni ses collègues n'y ont apposé leur seing.

» — Quoi, ces héros politiques auraient joué ce tour de passe-passe?

» — C'est celui de leur début; il promet pour la suite; aussi je n'ai pu m'empêcher de rire en lisant ce matin, dans le Constitutionnel, que M. Dupin aîné a été omis par erreur dans la liste imprimée des *protestans*, et que son nom

se trouve à côté de celui de ses collègues dans l'original. »

Quoique peu disposée à la gaîté, je fus amusée malgré moi du courage prétendu de ces hommes qui se glorifiaient aujourd'hui qu'ils n'avaient plus rien à craindre d'un fait qu'ils avaient pris soin de pouvoir nier en cas de danger.

« Allons, m'écriai-je, je vois que nous autres courtisans de profession n'apprendrons rien à ces Fabricius du libéralisme, et je ne puis que dire avec l'Intimé :

...... Petit-Jean, c'est fort bien débuté !

» — Nous terminerons encore mieux, répondit M. de L... avec sa gravité imperturbable ; car nous mettrons, comme on le dit vulgairement, du foin dans nos bottes.

» — Ah ! de la calomnie, docteur Basile.

» — Non sur ma foi, madame ; c'est de la belle et bonne médisance. Je ne finirais pas si je vous faisais l'énumération d'une foule de services et de dévouemens qui se font payer à l'avance, pour en obtenir plus sûrement la récompense. Vous ne sauriez croire quels progrès la civilisation a faits parmi nous depuis le départ des Bourbons.

» — Mais, mon ami, les libéraux étaient dignes de l'affection de M. de Villèle. »

Je connaissais la causticité de M. de L..., néanmoins il était lui-même libéral, et je ne pouvais croire qu'il dénigrât son parti pour le seul plaisir de persifler. Si M. de Courchant m'eût parlé à sa place, j'avoue que j'aurais été moins crédule.

« Mais, lui dis-je, il existe cependant au milieu de tout cela des républicains ?

» — Il s'en trouve clair-semés dans la masse, et de deux sortes : la première est un reste des hommes de 93, dont Bonaparte et la restauration n'ont pas voulu ; c'est le type du sans-culotisme, des pontifes de Marat, mais sans force, sans énergie ; l'autre est composée de jeunes gens ardens, impétueux, livrés à toutes les brillantes illusions de leur âge, qui rêvent la vertu, la gloire, l'égalité, en usant de tous les plaisirs défendus, et en faisant du despotisme avec leurs maîtresses. »

J'écoutais avec plaisir M. de L..., car il abondait dans mon sens. Puis il changea de sujet.

« Savez-vous, me dit-il, que le comte Sébastiani a passé les trois journées à se promener dans son jardin en belle robe de chambre de satin blanc ? On dit aussi qu'il répondit d'un ton sec à ceux qui vinrent lui proposer, le 28, de se mettre à la tête du mouvement, qu'il

était tout dévoué à Charles X et à son auguste famille.

» — Y compris sans doute la branche cadette?

» — C'était probablement sous-entendu ; mais enfin il refusa de se montrer.

» — Qui s'est mis à sa place?

» — Un général improvisé, un nommé Dubourg. Connaissez-vous ça?

» — Mais je croyais cependant que le général Gérard...

» — Il a donné son nom, de même que M. de Choiseul l'a laissé prendre. Nous n'avons vu là, ni le général Excelmans, ni M. Gourgaud, ni tant d'autres; mais en revanche, l'hôtel-de-ville, dont je sors, est plein maintenant de ces messieurs.

» — Ainsi donc les chefs de l'insurrection étaient imaginaires?

» — Oui, à l'exception du général Dubourg qui s'est jeté dans la mêlée, et qui guidait à la victoire les bandes de héros parisiens; mais si je ne me trompe, son courage intrépide n'obtiendra qu'à demi le tribut d'éloges qui lui est dû!

» — Des vaincus! je le crois.

» — Non! madame, mais de ceux qui arrivent à la suite des vainqueurs, et qui, n'ayant rien fait, voient de mauvais œil les lauriers des

autres. On donnera ce qu'on appelle *le croc en jambe* à M. Dubourg. D'ailleurs je vous dirai à l'oreille que tout à l'heure il vient de commettre un crime à l'hôtel-de-ville.

» — Ah, grand Dieu! qui a-t-il égorgé?

» — Il a fait pire, madame; il a dit la vérité!

» — Le cas est grave sans doute, racontez-moi donc cela.

» — Le duc d'Orléans est arrivé à l'hôtel-de-ville accompagné des députés; il venait rendre visite au gouvernement provisoire. Grands complimens, force congratulations: on commençait déjà à ressusciter les harangues laudatives de l'empire et de la royauté, lorsque le général Dubourg, avec la rudesse d'un soldat, dit brusquement au duc d'Orléans:

» Vous avez vu, prince, comme on tombe
» lorsqu'on ne tient pas ses promesses; c'est une
» leçon dont on doit profiter. »

» M. le duc d'Orléans, qui en effet ne méritait pas une telle apostrophe, répliqua « que n'ayant » jamais faussé ses engagemens, la leçon pour » lui était inutile. » Cet échange de paroles rapides occasiona dans l'assemblée une sorte de mécontentement et de trouble, qui rejaillira sur le général Dubourg.

» — Qu'a-t-on à lui reprocher?

» — Que sais-je, madame! peut-être d'avoir pris le commandement avec un habit de lieutenant-général, sans en avoir le grade. Car nous qui n'étions pas au feu, nous sommes à cheval sur l'étiquette; puis de s'être battu pour jouer pièce à ceux qui assistaient au combat du haut de leur belvédère. L'esprit humain a tant de ressorts secrets, pour attirer le blâme sur les actions les plus louables! Soyez certaine, madame, que les récompenses ne seront pas pour M. Dubourg et ceux qui se sont montrés, mais bien pour les gens qui sont accourus partager les palmes de la victoire après le danger.

CHAPITRE II.

De l'émigration. — Le programme de l'Hôtel-de-Ville. — Révélations curieuses à ce sujet. — Comment on propose le duc d'Orléans pour roi. — On demande des garanties. — Elles sont jurées par les amis de Son Altesse Royale. — La Société *Aide-toi, le ciel t'aidera.* — Éloquence de M. de Béranger. — La Société accorde un programme en exigeant de nouvelles promesses. — Les cris de *Vive le duc d'Orléans* prévalent. — Excursion sur la pairie. — Les pilotes libéraux. — Je reçois la visite de M. de Chateaubriand. — Ce qu'il dit des trois jours. — Sa profonde douleur. — Son opinion sur l'avenir. — Son doute. — Il désespère des royalistes. — Ce qu'il fera. — Un sacrifice magnanime.

Voyant que je multipliais mes questions sur les évènemens présens, et même sur ceux qui les suivraient, M. de L... se plaça dans un bon fauteuil, et se mettant vis-à-vis de moi, il me dit :

« Figurez-vous, madame, que nous avons vécu trois années depuis lundi dernier, et que Saint-Cloud était aussi éloigné de Paris qu'il l'est de la Chine ; il est nécessaire que votre imagination se prête à cette fiction, pour que vous puissiez comprendre le changement qu'ont amené trois

journées. Je présume que votre intention n'est pas d'émigrer?

» — Émigrer! que Dieu m'en préserve; cette folie est passée de mode; il est bien plus agréable, lorsqu'on veut pousser les choses à l'excès, de faire de la fidélité dans son hôtel, ou d'aller bouder dans ses terres, que de courir les quatre coins de l'Europe en furibonds ou en mendians.

» — C'est parler en royaliste de la civilisation. Ceux de 89 tenaient encore de la barbarie. Mais puisqu'il vous convient de jouir des avantages du gouvernement représentatif, tout en travaillant à le renverser, comme vous et les vôtres ne manquerez pas de faire, de peur d'en perdre l'habitude, il est nécessaire que je vous fasse connaître certains faits capitaux : ce que déjà on appelle le *Programme de l'Hôtel-de-Ville*, qui n'a rien de commun avec celui d'un concert, car ceux qui l'ont fait n'étaient pas d'accord. »

Après ce prélude obligé, M. de L... se recueillit un moment, puis il reprit du ton d'une demoiselle de compagnie qui fait la lecture à la dame du château :

« On parle de ce programme, et tout me prouve qu'on en parlera long-temps encore; les uns prétendent qu'il n'existe pas, d'autres en font grand bruit; mais je vais vous le caractériser de

manière à ce que vous ne puissiez pas le confondre avec ce qu'on va faire incessamment pour le dénaturer.

» Le 28 juillet, MM. Laffitte, Mauguin, Lobau, Gérard et Casimir Périer se crurent autorisés, au nom de la nation, de traiter avec Charles X: c'était prendre une immense responsabilité, et se donner intempestivement une mission dont le peuple ne les avait pas chargés, et dont même il ne se souciait point. Ils allèrent aux Tuileries; bien reçus du duc de Raguse, ils furent repoussés par le pauvre Jules, qui refusa de les recevoir; et cette ancre de salut, présentée par un groupe sans mandat de la nation, au profit de la maison régnante, fut brisée sans retour.

» Les royalistes, se croyaient certains de la victoire, ils dressaient déjà des tables de proscription, que MM. Billot et de Foucault se disposaient à mettre à exécution; les mouvemens de la soirée tourneraient, à les entendre, de manière à forcer la populace à se rendre, et on se livrait en espérance à toutes les vengeances d'une sanglante réaction. La chose ne se passa pas ainsi; le soir, la garde royale, vaincue sur tous les points, battit en retraite; elle n'occupa plus que la dixième partie de Paris, que le lendemain elle abandonna successivement, pour

reculer jusqu'à Saint-Cloud, où elle arriva en désordre et accablée de fatigue.

» Le lendemain donc, les *constitutionnels* pénétrèrent à l'Hôtel-de-Ville, et tandis que la partie militante des patriotes continuait l'attaque du Louvre, des Tuileries et de la rue Saint-Honoré, la partie administrative se rendit dans la salle du trône. Des députés s'y rassemblèrent, M. de Lafayette y parut avec les autres membres du gouvernement provisoire, et ceux qui s'étaient créés en municipalité de la commune de Paris. On comptait dans ce nombre MM. Audry de Puyraveau, Odilon-Barrot, Mauguin, Eusèbe Salverte, Gérard, Vassal, de Bérenger, et tous les jeunes gens animés d'un pur patriotisme, et qui s'occupaient à consolider le triomphe de la cause publique sans chercher à en profiter pour eux-mêmes.

» Là on se demanda quelle forme on donnerait au gouvernement à créer, car on convint qu'on ne traiterait à aucune condition avec la monarchie légitime. La plupart des conseillers penchaient vers une république tempérée. Il m'a été dit que le général Gérard représenta les inconvéniens qui découleraient de ce passage subit d'une liberté constitutionnelle royaliste à une démagogie dont la révolution de 89 avait laissé

d'odieux souvenirs; que les puissances étrangères, effrayées d'un gouvernement qu'ils confondraient avec l'anarchie, se hâteraient de nous déclarer la guerre, guerre que notre présente situation nous rendrait incapables de soutenir; qu'il était bien préférable de fondre toutes les opinions en une seule, en se réunissant autour d'un trône légal; que les principes libéraux du duc d'Orléans étaient connus, que ce prince réunissait toutes les qualités qui font un bon roi, et qui plaisent à une nation; que les Français par conséquent le recevraient avec empressement, et que le plus sage donc était de lui mettre la couronne sur la tête.

» On ajoute que MM. Dupin et Guizot parlèrent dans le même sens; le premier répondit de l'acceptation du prince. M. de Lafayette lui-même, par une abnégation sublime de ses propres intérêts, car il n'ignorait pas le grand rôle qu'on lui destinait dans la fondation d'une république, M. de Lafayette eut la générosité de renoncer à sa pensée chérie, et de se rallier à la proposition du général Gérard; il déclara que s'il fallait un roi de France, le duc d'Orléans lui paraissait digne de ce titre, préférablement à tout autre, et qu'il attendait de lui le bonheur commun.

» Mais on ne consentit à conserver la royauté

qu'en y mettant pour condition qu'elle serait fondée sur des lois sages et qui limiteraient son pouvoir. MM. Odilon-Barrot, Dupont de l'Eure, Mauguin, affirme-t-on, et plusieurs autres moins connus, mais non moins patriotes, insistèrent pour qu'on fît, séance tenante, un programme des conditions que l'on imposerait au duc d'Orléans. On décida que le nouveau pacte social renfermerait la reconnaissance formelle du principe de la souveraineté du peuple, et des institutions républicaines, c'est-à-dire de toutes celles qui assurent la liberté et le bonheur d'une nation.

» Les amis et les partisans du prince firent en son nom les promesses qu'on exigeait de lui, et se rendirent garans de sa bonne volonté ; on dut les croire sur parole, et tout fut conclu.

» Cependant, au milieu de cet accord, quelques personnes, moins empressées d'opiner pour toute la France, firent observer à l'assemblée qu'elle ne pouvait à elle seule consommer ce grand acte de constitution nationale, qu'une autre réunion non moins patriotique avait concouru de tous ses moyens aux nouveaux résultats de tant d'efforts généreux, qu'enfin la société *aide-toi, le ciel t'aide* ... emblée dans ce moment chez Lointier, ... ıelieu, pourrait se formaliser d'une ré... ise sans son aveu, sans sa participa-

tion, et par suite s'opposer à son exécution ; qu'il serait donc convènable de s'entendre avec elle, afin d'obtenir son consentement.

» On reconnut la sagesse de cette observation M. Bérenger accepta la mission d'aller chez Lointier faire part à la société en question de ce qu'on venait d'arrêter à l'Hôtel-de-Ville. Il fut d'abord accueilli avec méfiance, mais il fit usage d'argumens si persuasifs qu'il parvint à entraîner tous les suffrages. Mais dans cette séance aussi on renouvela les conditions de l'Hôtel-de-Ville, et de nouveaux engagemens furent pris, au nom du duc d'Orléans, par ceux qui vinrent l'y représente

» Cette résolution arrêtée, on agit en conséquence. Il y eut de la bonne foi de la part des républicains; les hommes monarchiques doivent suivre leur exemple sous peine de voir remettre tout en question. Voilà, madame, ce que depuis hier matin on appelle le *programme de l'Hôtel-de-Ville;* c'est en vertu de ce pacte que dans la journée d'hier et dans celle d'aujourd'hui on a dirigé l'esprit public de manière à faire prévaloir les cris qui appelaient Son Altesse Royale au trône, sur ceux de A bas Charles X, Vive la liberté, qui naguère encore se mêlaient uniquement à celui de Vive la charte. Je puis affirmer que depuis le 26

au soir jusqu'à ce jour, où j'ai vécu pour ainsi dire dans les rues, je n'ai entendu que ces trois acclamations; le duc d'Orléans était certainement dans beaucoup de cœurs, mais son nom ne sortait encore d'aucune bouche. Cependant dès que la nouvelle impulsion a été donnée, le peuple qui aime dans ce prince les vertus qui le distinguent, s'est attaché sur-le-champ à lui avec enthousiasme et dans l'espoir qu'il lui devrait un avenir plus heureux.»

J'avouai à M. de L... que nous n'avions eu à Saint-Cloud aucune notion de ces diverses intrigues, et je lui demandai ensuite des détails sur l'arrivée de Son Altesse Royale à Paris. Je sus que le second fils de M. Méchin avait porté le premier la nouvelle au prince, du mouvement opéré en sa faveur; qu'ensuite, M. Dupin était allé de son propre chef, en manière de coureur politique, offrir des avis au duc d'Orléans dont il n'avait assurément nul besoin, et qu'il avait été suivi peu après d'une foule d'amis non moins empressés de porter leur tribut d'encens aux pieds du nouveau pouvoir. Le prince était arrivé sans escorte, sous la sauvegarde de la cocarde nationale, se confiant à la loyauté du peuple; celui-ci, au plus fort de la *mêlée*, avait préservé le Palais-Royal du pillage, et pris sous sa protection spéciale la demeure de

celui qui allait devenir son souverain par un choix libre, spontané et général.

« Mais, dis-je, il n'est pas encore roi ?

» — Il est lieutenant-général du royaume en vertu d'un décret du gouvernement provisoire; les chambres lui donneront plus tard ce titre, qui sera un échelon pour arriver jusqu'au trône.

» — La chambre des pairs ne consentira pas à la déchéance de la famille royale.

» — Bah ! répliqua M. de L... en riant, on ne lui en demandera pas plus la permission que celle de la briser elle-même.

» — Qu'entendez-vous par là ?

» — Oh ! presque rien, sinon que tous les pairs créés par Charles X seront éliminés de la chambre.

» — Cela ne se peut, et la charte ?

» — La charte ! ne l'a-t-on pas violée, n'a-t-elle pas été faussée par M. de Polignac ? pourquoi ne profiterions-nous pas de cet exemple pour la réviser ? l'occasion est belle.

» — Ainsi MM. de Villèle, de Peyronnet et de Corbière ne seront plus pairs ?

» — Pas plus que MM. de Bonald, Olivier, La Panouse et tous ces Laubardemonts de la presse qu'on imposa au premier corps de l'état sans qu'il lui en revînt aucune illustration. Sachez bien,

madame, que la pairie s'est suicidée par sa lâcheté depuis seize ans et surtout par sa désertion à la cause nationale pendant ces dernières journées. Elle s'est couverte d'un tel mépris, qu'on décidera d'elle, devant elle, chez elle, et sans elle, et qu'on lui donnera son arrêt à signer pour unique intervention dans cette affaire. Depuis dimanche dernier ses membres n'ont voulu ni se réunir pour protester contre les ordonnances, ni pour soutenir la royauté. »

Je vis à l'aigreur de ce discours que mon interlocuteur était encore échauffé par les scènes du moment. Je l'écoutais sans l'approuver, mais avec intérêt; il m'apprenait des choses si bizarres qu'effectivement j'aurais pu croire avoir fait en vingt-quatre heures le tour du globe.

« Mais maintenant, lui dis-je, qui va conduire la barque au milieu de la tourmente?

» — Les pilotes ne manqueront pas, madame, pourvu que l'habileté ne leur fasse pas faute. Nous aurons principalement pour chefs régulateurs, des avocats, des professeurs, des doctrinaires; car la révolution commencée par le courage dans les rues, s'achèvera par l'intrigue des salons subalternes. Nous verrons surgir les frères Dupin, MM. Guizot, de Broglie, Laffitte, Ca-

simir Périer, Gérard, de Rumigny et tant d'autres. Des enfans, on en fera des hommes; les orateurs prêcheront la concorde en mettant le feu partout; enfin, madame, il se passera des choses étranges et faites pour amuser un spectateur indifférent.

» — Mais il y a, dit-on, de grands talens parmi les libéraux.

» — Il s'agit bien de talens, de vertus! les esprits supérieurs effraient les esprits médiocres, et comme la majorité l'emporte toujours dans la balance, il est à craindre que la victoire reste aux derniers. »

M. de L... me dit encore une foule de choses que j'ai oubliées, puis il me quitta, car il était très impatient de connaître le résultat d'un conseil secret tenu par certains personnages, fort jaloux de jouer un rôle, mais ne se décidant cependant qu'en tremblant à monter sur le nouveau théâtre.

Quant à moi, vivement agitée, je pris un bain, et à neuf heures du soir j'étais couchée. Dirai-je que j'eus un sommeil tellement léthargique qu'à mon réveil je crus un moment avoir dormi un quart de siècle au moins, comme Epéménide; cependant, cherchant à rassembler mes idées, je m'efforçai de m'accoutumer à ma nou-

velle situation, n'ayant rien de mieux à faire. J'étais donc ensevelie dans ces profondes réflexions, lorsqu'on m'annonça M. de Chateaubriand. Ce nom électrique me fit tressaillir. Je me levai avec vivacité, et, les yeux baignés de larmes, je courus vers cet illustre ami.

Une tristesse morne était répandue sur ses traits, qui exprimaient le deuil de son cœur. Nous fûmes quelque temps sans parler, tant notre émotion était vive.

« Par quelle fatalité, s'écria enfin M. de Chateaubriand, ne me suis-je trouvé ni à la cour ni parmi le peuple, pendant les trois jours! J'arrive de Dieppe, où j'étais allé rejoindre madame Récamier le 26 au matin, et où j'ai appris les ordonnances le 27.

» — Ah! mon ami, quel changement depuis que nous nous sommes vus!

» — Quelle chute! madame, quel mélange de bien et de mal, de vertus et de fautes! Voilà donc la race de nos rois battue une troisième fois par la tempête, et jetée sur une plage étrangère, et nous forcés d'assister à cette catastrophe, à laquelle nous ne pouvons opposer que des larmes et des regrets! »

Je ne rends sans doute que bien faiblement les expressions de M. de Chateaubriand, dont

l'éloquence ne peut trouver en moi qu'un indigne interprète.

« Savez-vous ce qui m'a brisé le cœur? me dit-il. En arrivant, dès que les portes de Paris m'ont été ouvertes, j'ai couru au Journal des Débats, où je suis resté quelques momens à me faire tout raconter; en sortant de la rue des Prêtres, j'ai été reconnu par quelques jeunes gens, qui m'ont pris sous le bras et m'ont accompagné jusqu'à la Chambre des Pairs, en forçant tous ceux qui passaient, de lever leur chapeau à mon nom, et de crier : Vive M. de Chateaubriand!

» — Et cela vous afflige?

» — Vive M. de Chateaubriand, sur le tombeau de la monarchie!

» — Mais près de ce tombeau est un enfant, au profit de qui peut encore s'ouvrir l'antique héritage de Henri IV.

» — Ma voix se fera entendre pour lui. »

Avec quelle énergie touchante il m'exprima alors ses sentimens de royaliste et de citoyen! Il me parla aussi des différens partis qui étaient en présence; et, avec son regard d'aigle, il sonda le profondeurs de l'avenir.

« Le duc de Reischtadt, me dit-il, n'a aucune chance positive en sa faveur; il n'a pour lui que

des intrigans de police ou de garnison. Les anciens bonapartistes ne l'aideront en rien; car leur attachement au fils de celui qui les a comblés de bienfaits est subordonné à leur intérêt, et cet intérêt les conduira, comme tant d'autres, au Palais-Royal. Quant aux républicains, il n'y a plus de chances pour eux; le duc d'Orléans l'emportera; la raison, la prudence, font un devoir à une grande partie de la nation de se réunir à lui. Il aura la bourgeoisie, les meneurs, l'armée même, qui n'a pas oublié qu'il a combattu dans ses rangs, et tous les hommes de la révolution, de l'empire et de la restauration, qui veulent avant tout le repos et la liberté.

» — Et sans doute aussi la gloire?

» — C'est ce que nous verrons, répondit M. de Chateaubriand sans s'expliquer davantage.

» —Et croyez-vous au soulèvement de certaines provinces en faveur de la royauté?

» — Non, madame; car aucune ne se soucie de prendre les armes pour l'intérêt personnel de MM. de Latil, Tharin, Polignac, Blacas et consorts. On ne voit plus le monarque, on voit les conseillers et les intrigues qui faisaient tout mouvoir autour de lui. Les illusions sont dissipées; il ne reste dans tous les cœurs fidèles qu'une tristesse sans espérance, qu'un regret

sans énergie. Non, il faudrait que la royauté fît elle-même un appel à ces provinces qui combattirent jadis avec tant d'intrépidité pour sa cause; il faudrait qu'elle vînt en personne relever ces courages abattus.

» — Vous me navrez l'âme, et cependant je suis forcée de reconnaître la justesse de votre raisonnement. Mais quel rôle comptez-vous jouer dans tout ceci?

» — Si l'on n'exige pas de moi, madame, des services incompatibles avec mes opinions et mes principes, je ne quitterai pas la chambre des pairs; mais, dans le cas contraire, j'abandonnerai la France sans retour.

» — Non, mon noble ami, vous ne la quitterez pas, on vous retiendra; vous manqueriez trop à sa gloire!

» — Je ne puis, madame, séparer ma cause de celle de la famille royale; et puisqu'elle a douté de mon dévouement, c'est dans le malheur que je dois lui en donner de nouvelles preuves. »

Je ne pus lui répondre que par mes larmes. Nous passâmes ensuite en revue la plupart de nos connaissances, et nous reconnûmes qu'une grande partie était déjà toute disposée à s'arranger du nouvel état de choses.

« Je crains, poursuivit M. de Chateaubriand,

que la marche de l'administration ne soit chancelante et timide, et cela ne peut guère être autrement; elle aura peur de tout le monde et ne voudra déplaire à personne; elle ne tardera pas non plus à renier son origine, comme une servante enrichie, qui, au lieu de tirer vanité de son aptitude à faire fortune, cherche à être confondue avec la famille de ses anciens maîtres, et qui pour cela en adopte les formes et les coutumes; mais personne ne s'y trompe qu'elle-même, et cela lui suffit. Il en sera ainsi des hommes qui vont gouverner, à moins que des esprits supérieurs.., Mais où les trouver?

» — J'en cherchais comme vous, » lui dis-je.

CHAPITRE III.

Aspect de Paris.—Fausse nouvelle donnée par madame de Mont...—La ville prête à marcher sur Rambouillet.— M. Madrolles en garde national. — Son héroïsme. — Deux braves de juillet. — Séance d'ouverture des chambres, le 3 août. — Un homme d'esprit décrit d'une manière pittoresque cette cérémonie.—Lanterne magique des députés et des pairs. — La famille d'Orléans. — Détails. — Discours du lieutenant-général de la couronne. — Acte d'abdication. — Les évènemens décrits en courant. — Ce que devient la vieille cour. — Les émeutes égoïstes.

Je passai les deux jours suivans à parcourir tout Paris; au milieu des barricades qui existaient encore, à visiter tous les endroits où le sang avait coulé pour une cause si déplorable. Je vis avec une émotion douloureuse la trace des balles et des boulets sur la demeure des rois de France, et celle du combat du 10 août 1792 était à peine disparue! Hélas! il fallait m'acclimater à cette atmosphère toute nouvelle pour moi; il fallait reconnaître la puissance de ce peuple souverain, et, ce qui était pire encore,

que la marche de l'administration ne soit chancelante et timide, et cela ne peut guère être autrement; elle aura peur de tout le monde et ne voudra déplaire à personne; elle ne tardera pas non plus à renier son origine, comme une servante enrichie, qui, au lieu de tirer vanité de son aptitude à faire fortune, cherche à être confondue avec la famille de ses anciens maîtres, et qui pour cela en adopte les formes et les coutumes; mais personne ne s'y trompe qu'elle-même, et cela lui suffit. Il en sera ainsi des hommes qui vont gouverner, à moins que des esprits supérieurs... Mais où les trouver?

» — J'en cherchais comme vous, » lui dis-je.

---

ils viennent ; nous sommes sauvés, et cette canaille odieuse va rentrer dans ses greniers.

» — Qu'y a-t-il ? lui demandai-je déjà toute troublée.

» — Vive le roi ! mon amie, car le roi nous sauve enfin, il marche sur Paris avec le duc d'Angoulême, la garde royale, trente mille hommes du camp de St.-Omer et cent mille royalistes ; le reste du royaume vient à leur suite. Entendez-vous ? on bat déjà la générale, les héros des trois journées ont peur. A notre tour enfin !

» — Calmez-vous, ma chère amie ; vous savez ce qu'il nous en a déjà coûté pour nous être livrés tant de fois à de fausses espérances.

» — Ah ! pour celle-ci, je vous la garantis. Venez avec moi dans les rues, et vous verrez la consternation qui y règne, si je m'abuse. »

Comme en général j'aime assez à juger les choses par moi-même, je suivis madame de Mont... en lui faisant promettre de se taire, ce qui fut d'autant plus facile à obtenir que son courage est médiocre. Nous nous dirigeâmes par les quais vers le quartier des halles, espérant y trouver plutôt qu'ailleurs des preuves d'une frayeur que nous cherchions en vain. Car au lieu de s'armer pour s'opposer à des colonnes formidables, le

peuple se disposait à aller en masse à Rambouillet, où le roi était encore, pour compléter sa victoire en s'en emparant.

On voyait les jeunes gens, les adolescens, les vieillards mêmes, se précipiter, armés ou sans armes, du côté des Champs-Elysées, où était le rendez-vous général, et manifestant plus que jamais, par leur contenance, la volonté ferme de ne rien perdre de ce qu'ils avaient conquis si vaillamment.

Cette pauvre madame de Mont..., confuse, désappointée, me faisait peine. Au lieu des trente mille hommes de la garde royale, et des cent mille autres qui les suivaient, c'était donc une armée révolutionnaire spontanément improvisée! Nous n'entendions retentir à nos oreilles que d'horribles cris, les cris de vive la Charte! à bas les Bourbons! Mon amie tressaillait, pâlissait et s'attachait à mon bras avec force. J'essayai de la consoler, de la rassurer, et pour y parvenir, je l'emmenai dans les rues solitaires du Marais, où je croyais du moins échapper à la foule. Mais vain espoir; nous y trouvâmes les mêmes gens, les mêmes acclamations, le même enthousiasme, qui semblait nous poursuivre partout.

Je sais bien, me dit madame de Mont... avec

abattement, que tout est perdu. Comment espérer vaincre des hommes intrépides, dont l'activité ne se ralentit pas un instant, tandis que nous n'avons à leur opposer que des gens qui consultent la prudence à chaque pas? »

Je vis passer en ce moment un homme dont le bizarre accoutrement m'empêcha d'abord de reconnaître en lui un garde national; il portait un bonnet à poil qui lui cachait la moitié du visage, le reste était pour ainsi dire enseveli sous une forêt d'épais favoris et d'énormes moustaches; des conserves vertes achevaient de le rendre méconnaissable; que l'on joigne à cela une cocarde de dimension colossale au bonnet, un immense ruban tricolore à la boutonnière, un petit fusil et un grand sabre, et l'on aura le complément de l'extérieur le plus grotesque qui puisse se concevoir.

Cet être étrange étant à deux pas de moi, je lui demandai notre chemin, car nous étions égarées; mais pour toute réponse il cria à mon oreille : *vive la Charte!* d'une voix creuse et tremblante. Je jetai un cri à mon tour, ne sachant si j'avais affaire à un vivant ou à un homme de l'autre monde; alors mon individu m'examinant de plus près, se pencha vers moi en me disant :

« Ah! madame la comtesse, nous sommes tous perdus, et moi le premier; j'erre à l'aventure; je crains à chaque instant d'être déchiré, haché par morceaux, car ils ne me feront aucun quartier. Il est cependant bien pénible de mourir lorsqu'on a si bonne envie de vivre dans l'intérêt du trône et de l'autel! »

Je reconnus alors le personnage.

« Est-ce donc vous, belliqueux Madrolles? vous prêt à partir pour Rambouillet, dans la charitable intention d'en chasser le roi? »

« — Dieu m'en préserve, madame! je suis dans la rue pour prendre le frais, et peut-être pour y être arrêté; car la révolution sait combien je lui suis redoutable, comment pourrai-je lui échapper?

» — En vous tenant tranquille, car il me paraît peu probable que la révolution songe à vous dans ce moment. »

» — Cependant, madame, elle sait ce que j'ai fait, ce que je puis faire encore. »

Il allait continuer lorsque nous vîmes venir de notre côté un groupe de soldats citoyens qui chantaient en chœur : *Veillons au salut de l'empire*. M. Madrolles ne les attendit pas, il prit sa course, et je crois qu'il court encore, car je ne l'ai pas revu.

Nous tâchâmes, madame de Mont... et moi, de retrouver notre route, et nous y parvînmes à l'aide de deux jeunes vainqueurs en veste; ils nous prouvèrent combien les lumières, en se propageant parmi le peuple, l'ont civilisé. Ce n'étaient que de simples ouvriers, et cependant ma compagne, qui les abhorrait en masse, fut forcée de convenir que ceux-ci étaient fort intéressans; il m'est même revenu depuis qu'elle promit à celui qui la reconduisit chez elle, de lui procurer de l'ouvrage, et qu'elle n'y manqua pas.

Je me contentai de remercier le mien, et il me quitta à la porte de mon hôtel pour aller aux Champs-Élysées. J'étais dans une inquiétude mortelle sur le compte de la famille royale, et craignant qu'elle fût instruite trop tard de ce nouveau mouvement parisien, je lui expédiai en courrier mon valet de chambre dont les sentimens étaient à l'unisson des miens. Je n'osai lui donner de lettres pour personne, mais je lui recommandai de voir la duchesse de Berry de ma part. Il se mit en route à six heures du soir, et arriva à Rambouillet un peu avant qu'on y prît l'alarme. Je reçus, par lui, des marques de gratitude de Madame; mais j'avais fait mon devoir, et cela me suffisait.

La séance d'ouverture des Chambres eut lieu le 3 août; j'avais envoyé demander à cet aimable et bon Anatole de Montesquiou, poète spirituel, et sincèrement attaché à ses amis, un billet, qu'il se fit un plaisir de me procurer. Je n'avais pas voulu m'adresser, et pour cause, à M. Sébastiani, dont cependant la galanterie est telle, qu'il n'y aurait, si on l'écoutait, que des dames dans tous les spectacles publics où figure sa Grandeur de pacha libéral.

Munie de mon laissez-passer, je me rendis de bonne heure au palais du Corps-Législatif, car je tenais à être bien placée. J'étais dans une tribune réservée, et j'avais en outre pour *cavaliere servante* M. de L..., que j'avais préféré à tout autre, parce que je savais qu'il m'amuserait.

« Remarquez-vous, madame, dit-il, le changement de décoration? les fleurs de lis ont disparu, la France n'a plus d'écusson, jusqu'à ce qu'il plaise au peuple souverain de lui en donner un nouveau. On parle du coq, de l'aigle, du lion, et de je ne sais quoi encore, question grave, importante, qu'on ne résoudra que lorsque les minimes seront épuisées, lorsque la charte aura été révisée, le sceptre donné; en attendant, voici un trône magnifique, tendu en velours violet, fourni par les tapissiers du Palais-

Royal; voici des draperies et des drapeaux aux trois couleurs; tout cela est éclatant de richesse et de nouveauté, car je crois, Dieu me pardonne, que tout ici a été mis à neuf. Vous voyez aussi le dais surmonté d'une couronne vacante, et qui ne peut rester long-temps suspendue dans le vide en manière d'épée de Damoclès. Au reste, quoique moins menaçante, elle a bien aussi son mauvais côté, et celui qui en ornera son front doit s'attendre aux soucis et aux chagrins qui en sont inséparables. Passons maintenant au corps diplomatique. Le voilà tout entier représenté dans la personne du ministre des Etats-Unis; ainsi c'est une république qui vient assister au début d'une anarchie légale, car maintenant nous ne sommes que cela.

» — L'absence des ambassadeurs me prouve que les puissances nous déclareront la guerre.

» — Ceci ne prouve qu'une chose, madame; c'est qu'on n'avait pas prévu, dans le protocole des cabinets étrangers, le cas d'une famille régnante renvoyée du jour au lendemain, de sorte que la diplomatie se trouve en défaut, et qu'elle reste neutre, en attendant qu'elle sache pour qui se déclarer. »

Cependant on arrivait de toutes parts: on avait réservé des tribunes pour les blessés de

juillet, et les élèves des écoles polytechniques, de médecine et de droit. C'étaient les grands du jour. Nous ne connaissions aucun de ces messieurs; du peuple, des écoliers, des enfans, n'avaient jamais été rangés au nombre de nos connaissances.

« Voici venir, me dit mon compagnon, le centre droit. En tête est M. de Martignac, qui a fait la sottise de se laisser prendre pour dupe par un homme qui a moins d'esprit que lui; ce qui est très mortifiant pour un homme qui en a beaucoup, sans parler de ses vaudevilles. Viennent ensuite M. Hyde de Neuville, vieille fidélité, ébranlée jusqu'ici, et qui se raffermira dans la tempête; MM. de Vatimesnil, de Saint-Cricq, Gautier, Delalot, tous gens qui, s'ils avaient à recommencer... Quels visages tristes et blêmes! la défection ne porte ni bonheur, ni profit, ni fraîcheur.

» Mais en voici d'autres! en avant marchez, messieurs de l'extrême droite, vous qui n'avez pas compris votre siècle; marchez, colonnes ambulantes de la légitimité! Voyez-vous, madame, M. Félix de Conny, l'orateur bien-aimé de la *Quotidienne;* et M. Mestadier, tout surpris de ne plus être quelque chose; et M. de Bois-Bertrand, qui a déjà un pied hors du ministère de l'inté-

rieur; et M. Berryer, qui comptait revêtir la simarre de garde des sceaux; et M. Roger, fonctionnaire écloppé de l'académie et des postes; et MM. de Lardemelle, Agier, Arthur de La Bourdonnaye, qui, appelés pour soutenir le trône, l'ont bravement laissé tomber. Il manque ici les retardataires et les consciencieux, qui auraient mieux fait de venir prendre séance avec les autres; les masses produisent toujours un bon effet. Et remarquez, madame, que nul n'est venu en costume de député; ce sera une cérémonie en déshabillé, toute populaire enfin. Les pairs, non plus, n'ont pas revêtu leur habit féodal; pas de manteau, pas d'hermine, pas même de frac modeste au collet brodé. Oh! messieurs les pairs, je présume que vous êtes ici pour jouir de votre reste, du moins si j'en dois croire mes amis. »

M. de Chateaubriand entra des premiers; m'ayant aperçue, il me salua d'un air gracieux.

« Je pense, dit M. de L..., qu'on lui réserve de faire l'oraison funèbre de la monarchie, et je crains qu'il ne soit forcé d'y joind[illegible]ne; il est dans une position trop fausse pou[illegible]oir en sortir avec avantage.

» — On se tire toujours des cas les plus épi-

neux, répliquai-je, avec de la loyauté et du génie! »

Dans ce moment, de bruyantes acclamations se firent entendre ; elles annonçaient l'arrivée de la duchesse d'Orléans et de sa charmante famille. De nombreux applaudissemens les accueillirent à leur entrée, cela avait déjà quelque chose de royal ; les princesses paraissaient émues et fatiguées, il était facile de s'en expliquer le motif.

Bientôt, le tumulte et la joie redoublèrent ; la grande députation se mit en marche, pairs et députés pêle-mêle, sans distinction de rangs; puis la voix forte d'un huissier fit retentir ces mots dans la salle : « *Monseigneur le lieutenant-général du royaume.* » Un profond silence régna alors dans l'assemblée, et Son Altessse Royale parut.

Elle portait un costume militaire, avec le grand cordon de la légion d'honneur, mais s'était dispensée de se parer des ordres du Saint-Esprit et de Saint-Louis. Le prince tenait son chapeau à la main, saluait avec affabilité, se montrait empressé, caressant même ; cependant à l'approche du trône on crut le voir pâlir, ce ne fut peut-être qu'un accident d'ombre ou de lumière. Il y monta d'un pas ferme : au lieu de

s'y asseoir, il se contenta d'un pliant posé aux pieds. Le duc de Nemours, qui l'accompagnait, en occupa un autre moins orné, et placé de l'autre côté du siége royal.

Je dois convenir que l'assemblée, dans son immense majorité, manifesta un véritable enthousiasme à la vue du prince ; mais je me rappelai en même temps que Charles X, quelques mois auparavant, avait été accueilli de même. Il est certain que, dans ces sortes de circonstances, le chiffre le plus fort est celui des amis et des partisans de l'opinion dominante.

J'étais avide d'entendre le discours d'ouverture; je désirais y trouver la reconnaissance formelle des droits de monseigneur le duc de Bordeaux, mais mon espoir fut déçu, le prince parla de toute autre chose, blâma ce qui avait été fait sous le règne précédent, exprima son dévouement à la France, et son ferme désir de contribuer désormais à son bonheur au moyen de lois sages et libérales.

Il y eut dans toutes ses phrases une convenance, une mesure parfaite, mais on reconnut en même temps qu'elles étaient prononcées par un homme qui ne prétendait pas faire les affaires d'un autre, mais les siennes. La prise de possession était manifeste, la royauté future suintait

de toutes parts; elle se manifesta mieux encore lorsqu'en terminant le prince donna connaissance de l'acte d'abdication, qu'on a pu voir dans tous les journaux du temps.

C'était certes bien le moment de faire cette proclamation ordònnée par l'abdication, et qui en devenait la condition expresse. Le duc d'Orléans ne s'en occupa pas, il se contenta de commander l'insertion de cette pièce dans les archives des chambres, et dans le Moniteur et le bulletin du soir. Ce n'était, il est vrai, rien décider, la question restait intacte, il appartenait aux pairs et aux députés de la résoudre ; hélas! dès ce moment elle était perdue pour le royal enfant !

De nouvelles acclamations, de nouveaux vivats s'élevèrent lorsque le prince eut cessé de parler. Il déclara la session législative ouverte, puis se retira accompagné de son cortége et d'une population immense, qui se pressait sur ses pas. La chambre des députés, si je me le rappelle bien, se constitua à l'instant même ; celle des pairs, composée de cinquante membres environ, en fit autant le lendemain.

Je le répète, je ne m'attache pas à rapporter les évènemens politiques de la révolution dans toute leur étendue; j'en détache les faits et les

anecdotes que je crois devoir plus particulièrement intéresser le lecteur. Ainsi donc je dirai seulement ici que l'on conçut la charte en courant, qu'au bout de quelques heures on la renversa complètement pour la reconstruire de nouveau, sans y apporter toute la délibération qu'exigeait un acte de cette importance; que l'on chassa tous les pairs de Charles X, et qu'on y consigna un article qui menaçait la pairie pour l'avenir; que cette nouvelle charte fut portée au duc d'Orléans, avec invitation de l'accepter à titre de roi des Français; qu'il demanda le loisir de méditer sa réponse, et que le 9 août sans plus attendre il la porta lui-même aux chambres, et, en la jurant, devint roi, de régent qu'il était suivant les uns, et de lieutenant-général selon les autres.

Cet acte qui nous semblait coupable transporta de joie la masse de la nation, heureuse d'avoir un roi citoyen sans trop savoir ce que cela voulait dire; mais les républicains s'en indignèrent, les bonapartistes en versèrent des larmes de regret. L'esprit français se montra tout entier dans les caricatures qui parurent alors, dans les bons mots, dans les épigrammes; et le Parisien prouva de nouveau que quelle que soit la gravité

des circonstances, il trouve toujours moyen d'en découvrir le côté plaisant.

Quant à nous, gens de la vieille cour, nous adoptâmes diverses opinions, et nous nous conduisîmes en conséquence. Le duc de Maillé alla bravement proposer ses services au Palais-Royal; d'autres, si je dois en croire les on-dit, restèrent en arrière, attendant de l'avenir ce qu'ils devaient faire, car ils étaient de ceux qui ne renonçaient pas à l'espoir de voir rentrer la famille royale.

Mais ce furent les militaires de haut grade qui se dévouèrent franchement au nouvel ordre de choses; on les vit accourir à pas de charge à la curée, se disputer les morceaux, et même lutter contre les avocats, ce qui était avoir à faire à forte partie.

Ce ne fut guère que vers la fin d'août que les choses reprirent leur cours ordinaire. Le voyage du roi tourmentait les hommes du mouvement, et ils respirèrent plus librement lorsqu'ils le surent hors de France. Avant ce moment, aucune ville ne se déclara en sa faveur, les émeutes parisiennes avaient un tout autre mobile; chacun y travaillait pour son propre compte, et même dans celles du mois d'octobre c'étaient des ouvriers manquant de pain,

qui croyaient devoir exiger le salaire du coup de main qu'ils avaient donné à la révolution: mais aucun d'eux ne songeait à renverser le trône, et ils auraient au contraire versé de nouveau leur sang pour le consolider.

CHAPITRE IV.

Ma solitude. — Sorte de vengeance des nôtres. — Ma pension sur la liste civile. — Moyens respectables d'en réduire le nombre. — De la nouvelle cour. — Un jeune prince. — M. de Lormian. — Ce qu'on lui reproche. — Comment il se justifie. — M. de Jouy pendant les trois journées. — M. de Perceval. — Anecdote jésuitique. — Benjamin Constant. — Longue conversation avec lui. — Les petits hommes ont peur des grands. — Médisances. — Le duc de Broglie. — M. Guizot. — Le revers de la médaille. — Trois cent vingt mille francs. — Propos du maréchal Maison à Maintenon. — Arrestation de quatre ex-ministres.

Je fus quelque temps avant de m'accoutumer à ma nouvelle situation, une femme renonce difficilement aux hommages dont elle est l'objet. Je jouais un rôle dans l'ancienne cour, j'y étais une petite puissance; j'avais mes partisans, mes flatteurs; et aujourd'hui je restais seule dans mon salon pendant des heures entières, qui me semblaient des siècles. Les protégés avaient abandonné la protectrice qui avait perdu son crédit; et ma société ordinaire, les courtisans étaient allés se cacher comme des ours au fond de leurs ter-

res en attendant l'occasion favorable de reparaître au jour.

« Oui, me dit madame de Mont... la veille de son départ, nous les mâterons tous ces boutiquiers insolens, en leur retirant notre argent; ils apprendront ce qu'il en coûte pour se révolter contre ses maîtres légitimes.

» — Mais cette vengeance tourne contre nos habitudes, contre nos plaisirs.

» — Qu'importe? c'est le moment de montrer du caractère, et j'en montrerai, car je suis décidée à ne pas payer un sou de mes dettes. Que mes créanciers me fassent toucher mes pensions, alors on verra. »

Et moi qui touchais aussi, avant la suppression de la liste civile, quatre mille francs tous les mois, dont j'avais bon besoin pour mille frivolités indispensables. Je me trouvais dans la catégorie de ces misérables veuves d'anciens défenseurs de l'état auxquelles on avait enlevé quatre ou cinq cents livres par an qu'on leur donnait pour les faire vivre; et cependant l'amitié dont m'avait honorée le feu roi et mes services près de sa personne rendaient mes droits incontestables.

Je me suis laissé dire comme à M. Crédule que, sous le nouveau règne, un auguste personnage voulant diminuer les charges de l'ancienne

liste civile, avait imaginé de soumettre les pensionnaires à des formalités humiliantes, afin de les contraindre à renoncer volontairement à faire valoir leurs droits.

» — Êtes-vous allée à la cour? me demanda madame de Mont... à son retour.

» — Non, pas encore.

» — Cependant, ma chère amie, c'est une chose à voir; il faut s'y montrer; non pas le dimanche, car on ne nous reçoit pas, mais à quelque réunion *de famille*, par exemple quand la garde nationale y foisonne, maris, femmes, enfans.

» — Je me mis à rire.

» — Je ne plaisante pas, madame; les saluts, les coups de chapeaux, les poignées de mains, pleuvent de tous côtés; c'est délicieux! mais il me semble que le prince royal, malgré son éducation toute libérale, a de la peine à se faire à sa nouvelle société; et entre nous, je vous dirai que je le crois un peu des nôtres; j'espère qu'il nous reviendra, il est si beau garçon! j'en raffolle.

» — Et Henri V?

» — C'est encore un enfant, au lieu que son cousin est un homme; l'un est l'espérance, l'autre la réalité, et je suis pour le positif.

» — Vous n'êtes donc plus royaliste?

» — Ah! mon amie, quelle question osez-vous

me faire? Mais après tout, je ne vois pas qu'il y ait de mal, en attendant que le petit roi grandisse, de papillonner autour de celui qui est tout venu. »

Ceci fut dit avec un naturel, une franchise qui me firent rougir pour mon sexe; le duc d'Orléans était beau comme un ange, donc il était presque légitime.

Nous ne pouvions mieux tomber, ajouta madame de Mont..., et si nous avons perdu beaucoup, nous n'avons pas moins retrouvé.

» — Même pour la prodigalité?

» — Oh! ceci est un défaut, et il ne peut se rencontrer là où il n'y a que des vertus.»

M. de Lormian entra dans ce moment chez moi; je m'attendais à le trouver rayonnant de joie, et je fus toute surprise de le voir pâle, maigre, et plus inquiet que jamais.

« Eh bien! lui dis-je, vos terreurs financières doivent être dissipées; les jésuites ne ferment plus à leur gré les cordons de la bourse royale.

» — J'ai grand'peur, madame, me répondit-il, d'être encore plus maltraité par le pouvoir actuel que par le précédent; ne me reproche-t-on pas déjà mon chant du sacre!

» — Comme on vous reprochait naguère votre dithyrambe impérial: mais que vous importe?

vos vers seront toujours goûtés, et vos sujets ne manqueront jamais du mérite del'à-propos.

» — On veut que nous autres poëtes, ne chantions que sur un ton; alors il faut qu'on s'arrange à ne pas changer si souvent de dynastie, car nous ne pouvons rester constamment la bouche close; une diète trop sévère est toujours nuisible en bonne santé.

» — C'est parler fort juste, et d'ailleurs le public perdrait trop à ne plus entendre le barde harmonieux d'Ossian, pour consentir à lui voir garder le silence. »

Je demandai à M. de Lormian ce qu'il était devenu pendant lès trois journées, et j'appris que, tout porté pour le mouvement, il l'avait servi de ses vœux et de son exemple; il me conta aussi que M. de Jouy, véritable enthousiaste de la gloire et de la grandeur de la France, avait pris part à la querelle, et que souvent même, pour exhorter la jeunesse, il était monté sur une borne, appelant à son aide toute son éloquence patriotique.

« On l'en récompensera sans doute ? dis-je.

» — Cela devrait être; mais jusqu'à ce moment on n'y a pas encore songé. Il est vrai que ce n'est qu'en demandant qu'on obtient quelque chose.

» — Et M. de Perceval Grandmaison ?

» — Oh ! celui-là ne brûle que du feu sacré. Croiriez-vous, madame, que, tandis que la mitraille sifflait près de sa demeure, il composait tranquillement un chant classique pour ajouter à son beau poème de Bonaparte en Egypte. C'est incontestablement le second poète de l'époque.

» — Et le premier, monsieur ?

» — Le premier, madame, répliqua M. Lormian avec une modestie que je crus sincère, c'est à la France qu'il appartient de le présenter à la postérité. »

Ceci me rappela une historiette peu connue et que mes lecteurs ne seront peut-être pas fâchés de savoir.

Les jésuites d'autrefois, gens fins et rusés, comme ils se sont toujours montrés, avaient à bâtir une église ; ils en mettent le plan au concours. On leur envoie plusieurs esquisses ; toutes sont exposées ; puis ces bons pères, prenant chaque architecte à part, lui disent : « Votre ouvrage est incontestablement le meilleur, aussi sommes-nous décidés à l'exécuter ; mais nous désirerions offrir une récompense à celui qui, en second, a le mieux approché de ce chef-d'œuvre. Que vous semble du travail de vos concurrens ? » L'artiste, satisfait dans son amour-propre, désignait

l'ouvrage de celui de ses rivaux qu'il était le plus fier d'avoir surpassé; et lorsque d'habiles suffrages furent réunis en majorité sur le même, ce fut celui qu'on choisit.

Je n'avais pas encore pu rencontrer Benjamin Constant, qui était venu me voir deux fois sans me trouver. Je crus devoir lui rendre ses visites; d'ailleurs j'en devais une ou deux à sa femme, et l'on ne compte pas avec ses amis. Je fus donc chez lui; il y était retenu par les dernières atteintes de la fatale maladie qui devait l'enlever à la France, au moment où ses talens lui étaient encore si nécessaires. Son visage rayonna en me voyant, et, prenant ma main, il la baisa avec une expression touchante d'attachement et de respect.

« Vous voilà donc enfin, madame! je craignais que vous m'eussiez abandonné, que la bouderie politique vous eût éloignée de vos vieilles connaissances; car il y a long-temps que nous nous sommes vus pour la première fois.

» — Il me semble que c'est hier. Votre talent a encore toute la verve, toute la fraîcheur de la jeunesse, et il possédait déjà toute la profondeur de l'âge mûr; mais tâchons d'oublier le passé, c'est ce que nous avons de mieux à faire.

» — Ah! si le temps nous oubliait, nous y

aurions encore plus d'avantages; quant à vous, madame, je crois qu'il vous fait cette injure; car vous êtes plus belle et plus fraîche que jamais.

» — C'est fort galant, sans doute; mais parlons d'objets plus sérieux. Il s'est opéré de grands changemens depuis notre dernière entrevue!

» — Oui; mais je crains que ceux qui en recueillent le fruit ne sachent pas en profiter. Déjà on cherche à les envelopper dans la même robe-de-chambre, à les faire coucher dans le même lit que leurs prédécesseurs, afin sans doute qu'on ne s'aperçoive d'aucun changement.

» — Quoi! pas même dans la dynastie et dans la charte?

» — La dynastie n'a fait que changer de chef. A entendre certaines gens, la révolution est une chimère, et le pouvoir tient son droit de la *quasi-légitimité*.

» — J'avoue que ce mot pour moi est inintelligible. Voudriez-vous me l'expliquer?

» — Vous feriez mieux, madame, de vous adresser à MM. Guizot, Dupin et consorts; je ne voudrais pas leur disputer le brevet d'invention.

» — Mais enfin, sans chercher à deviner des énigmes, il me semble qu'il est une chose fort claire, c'est que le peuple a renversé le trône;

et qu'il en a élevé un nouveau sur les débris de l'ancien.

» — C'est raisonner, madame, en politique de profession. Que tout le monde n'a-t-il vos lumières !

» — Que ne prêtez-vous les vôtres à ceux qui en manquent! les choses iraient probablement mieux.

» — Mais, madame, il faudrait pouvoir se faire écouter; quand j'ai voulu parler, on m'a éloigné; déjà on me craint, et la peur touche de bien près à la haine.

» — C'est donc là cet ouvrage tant vanté !

» — Que sais-je, madame! la fatalité s'est attachée à une grande œuvre, elle a été commencée par des géans, puis des pygmées s'en sont emparés, et ils cherchent maintenant à l'abaisser, afin de la mettre au niveau de leur taille; on finira par l'engloutir dans un océan de mots, mais point d'équivoque, les paroles nous tueront.

» — Ah! beau parleur, il vous sied bien de déprécier l'éloquence!

» — L'éloquence, madame, ne consiste pas dans des sophismes, dans des mensonges colorés avec art; et on n'entend plus que cela à la tribune. On trompe la nation, on trompe le roi,

on trompe tout le monde, et tout cela au profit des puissances étrangères. On nous nourrit d'illusions. Nous sommes encore au 29 juillet, lorsque la France aurait déjà dû pousser ce cri formidable, cet appel aux armes et à la liberté, qui aurait rencontré tant d'échos au-dedans et au-dehors. On travaille au contraire à rassurer les principes ennemis, à inspirer de la soumission aux autres peuples. Eh quoi! nous sommeillons au bord de l'abîme, et la fortune nous appelle en vain sous cette égide immortelle, sous ce drapeau tricolore qui ne flotte sur les Tuileries que comme un vain souvenir des merveilles de la république et de l'empire! Il valait mieux alors, si l'on voulait étouffer toute idée de gloire, conserver l'étendard sans tache. »

Le malin patriote sourit en disant cela; je me fâchai, je pris la défense de notre antique bannière, je fis l'énumération de tous les exploits qu'elle avait guidés, et terminai par notre victoire d'Alger.

Benjamin Constant convint, avec dépit, que c'était le plus beau fleuron de la restauration.

« Je vous croyais, lui dis-je, enchanté du nouvel ordre de choses; n'avez-vous pas un ministère selon votre cœur?

» — Non certes, madame! si j'eusse été libre

de le choisir, il aurait été tout autrement composé.

» — Cependant, vous avez M. le duc de Broglie, dont vos gazettes et brochures ne cessent de faire l'éloge depuis quatorze ans.»

Benjamin Constant fit une sorte de grimace, arrachée peut-être par une douleur physique.

« N'avez-vous pas encore M. Guizot, profond professeur de politique métaphysique, qui rappelle les beaux jours d'Athènes et de Rome; le général Gérard, homme de guerre habile, qui a retrempé l'armée de manière à ne plus rien laisser à faire à son successeur; le baron Louis, *l'omnibus* financier de tous les gouvernemens? Le maréchal Jourdan ne convient-il pas à merveille aux affaires étrangères? et la France n'admire-t-elle pas l'excellence des choix faits par M. Dupont de l'Eure?

» —Fort bien, madame! vous avez raison de nous battre avec nos propres armes, nous sommes punis par où nous avons péché. Mais qui pouvait deviner ce qui se passe aujourd'hui? Aurais-je cru, par exemple, que M. Guizot ne parviendrait au pouvoir que pour livrer l'administration aux intrigues d'hommes sans talens et d'enfans sans expérience? que deux ou trois femmes de bonne ou mauvaise compagnie choi-

siraient les représentans de la révolution; que la camaraderie passerait de la littérature dans la politique; que tout ce qui ne serait pas vendu, serait donné au hasard? Non, madame, non, ce n'est point ce que nous devions attendre après tant de belles phrases de vertu et de désintéressement. La chose existe, elle me tuera!

» — Dieu nous préserve d'un tel malheur!

» — Oui, madame, elle me tuera, car j'ai à me reprocher d'avoir contribué à élever ces réputations usurpées; au lieu de juger leurs bonnes intentions, nous aurions dû examiner leurs œuvres; par exemple, que devions-nous attendre d'un voyageur sentimental à Gand?

» — Vous êtes aujourd'hui sévère jusqu'à l'intolérance, mon ami, vous si bon, si bienveillant!

» — Je suis juste, madame, je suis citoyen avant tout. Quant à notre duc de Broglie, logicien de salon, philosophe grand seigneur, que nous avons élevé à la brochette pour en faire quelque chose, je ne sais pas trop ce que nous en avons fait; c'est un honnête homme, il y a de l'étoffe chez lui, mais l'ampleur y manque, et on n'y pourra tailler rien de grand. Il a bonne envie de bien faire, mais malheureusement ce n'est pas ici comme du péché, l'intention ne suffit pas. Il est, madame, plus facile de se

donner pour habile que de bien remplir le poste qu'on occupe.

» — Vous êtes un réprouvé, dis-je en riant, j'allais presque dire un carliste.

» — Vous pouvez, madame, m'appliquer ce titre sans craindre de me nuire; mais si vous m'appeliez jacobin, la chose deviendrait plus sérieuse.

» — Cependant ce serait vous rapprocher davantage de la meilleure des républiques.

» — Et me mettre trop loin de la plus mauvaise des monarchies.

» — Eh bien!

» — Eh bien, à bon entendeur salut. »

On doit voir, d'après cette conversation, que je rends imparfaitement, que Benjamin Constant n'était point satisfait; pouvait-il l'être, on croyait l'avoir payé avec de l'argent, avec cent mille misérables écus, qui n'avaient payé que ses dettes, et puis on cherchait à s'en défaire, parce qu'on le trouvait embarrassant?

Après avoir épuisé ce sujet de conversation, nous passâmes à un autre bien plus pénible pour moi : quatre des ex-ministres vénaient d'être arrêtés, MM. de Peyronnet, de Guernon, de Chantelauze et de Polignac. Je tremblais pour leur vie, surtout d'après ce quo venait de m'ap-

prendre un officier aux gardes tout récemment arrivé de Cherbourg.

On était à Maintenon : le roi, entouré de ses troupes fidèles, voulait marcher au milieu d'elles jusqu'au lieu de son embarquement; mais les commissaires déclarèrent qu'ils avaient ordre d'isoler la famille royale de ses défenseurs, et de la faire voyager en poste sous leur escorte. Une discussion animée s'éleva entre les personnes de la suite du roi, parmi lesquelles se trouvait le duc de Polignac, et les commissaires.

Le maréchal Maison, prenant la parole, dit que le roi et sa famille ne courraient aucun danger, quoique sans une suite nombreuse, et qu'il répondait de leur sûreté sur son existence.

« Mais quant à de perfides conseillers, ajouta-t-il, qui ont mis la France sur le bord de sa ruine, ceux-là ne doivent espérer ni secours ni protection; ils seront partout poursuivis par la vindicte publique, qui demande leur tête.

» — Leur tête ! s'écria le duc de Polignac avec autant de surprise que d'émotion.

» — Oui, monsieur, répliqua le maréchal d'un ton sévère; il faut que justice soit faite aux nations comme aux souverains. »

Cette menace, exprimée par la bouche d'un personnage de cette importance, porta l'effroi

chez ceux qui en étaient l'objet, ou qu'elle concernait indirectement. On négocia ; il fut convenu que la garde royale serait licenciée, et que le roi ne conserverait, jusqu'à Cherbourg, que sa maison militaire. On se conforma à cette décision, mais une terreur légitime s'empara des amis des ministres ; on craignit pour eux un châtiment rigoureux s'ils tombaient entre les mains de leurs ennemis, et on avisa aux moyens de les y soustraire, mais ces moyens furent infructueux, ainsi que l'avenir ne l'a que trop prouvé.

CHAPITRE V.

Ce que Benjamin Constant me dit de la pairie. — Je vais à la comédie bourgeoise dans le faubourg Saint-Germain. — J'entre dans un ministère. — Parure de l'épouse d'une excellence. — Un ministre élégant. — Jean-Jacques, qui n'est pas Rousseau. — Assemblée de famille. — Colloque plaisant sur un préfet imberbe. — Crime du protégé d'un pair. — Les sauveurs. — MM. D.... frères. — Le grand monde d'aujourd'hui. — Les hommes forts de l'époque. — Le comte Gérard. — Énigme à deviner. — Le baron Bignon. — Le comte Réal. — Le marquis de Chauvelin. — Anecdote sans motif.

La nouvelle de l'arrestation des ministres me fut donnée par les gazettes. Je suis femme, devais-je manquer aux devoirs de la compassion envers le malheur ?

Ce fut encore Benjamin Constant que je voulus sonder, pour savoir si on ne pourrait pas sauver ces victimes du dévouement royaliste.

« Avez-vous de l'amitié pour moi, madame ? me dit-il.

» — Beaucoup, et vous ne l'ignorez pas.

» — Souhaitez alors que je ne tombe jamais entre les mains des pairs.

» — Et pourquoi ?

» — Parce qu'ils m'enverraient pendre gaillardement, tandis qu'ils feront tous leurs efforts pour adoucir le sort de ces messieurs, qui cependant ont armé le roi contre le peuple, exposé la fortune de la France et fait verser notre sang sans pitié... Mais ces vétilles sont indignes de la mort. Une bonne prison correctionnelle, à la bonne heure; et cela encore avec des soins, des attentions, voire même des égards. Ce sera sans doute la représaille de la manière dont a été traité le maréchal Ney.

» — Cela doit au contraire donner la crainte d'une rigueur égale.

» — Ou plutôt vous assurer, madame, qu'il y aura deux poids dans la balance, l'un pour la sévérité envers les patriotes et l'autre pour l'indulgence envers nos ennemis; on ne peut douter de quel côté elle penchera, car on favorise toujours ceux qu'on craint. Je suis persuadé que déjà bien des gens se mettent l'esprit à la torture pour découvrir les moyens de tordre le cou à la loi, afin de ne point y trouver de châtiment pour le crime de haute trahison. »

Ces paroles me rassurèrent beaucoup. Je quittai Benjamin Constant presque joyeuse; j'avais de l'espoir, et c'est un si grand bien !

Sur ces entrefaites M. de L... vint me voir. « Que deviendrez-vous tantôt, madame? me dit-il.

» — Je ne sais, j'aurais envie d'aller au Gymnase.

» — Venez plutôt avec moi au spectacle de la rue de Grenelle, au n° 141; on y joue la comédie à merveille, je suis sûr que cela vous amusera.

» — C'est un théâtre de société?

» — Oui madame, quoique la plupart des acteurs soient largement salariés.

» — Et que donne-t-on ce soir?

» — Une pièce nouvelle, *le nouveau régime;* cela sera divertissant.

» — Ah! encore des éloges de votre exécrable révolution, du pathos libéral, des hurlemens constitutionnels et de la bourgeoisie dans les loges.

» — Il y aura du mélange, j'en conviens, mais cependant nous y trouverons quelques personnes de connaissance, et surtout moins de patriotes que vous ne le supposez. D'ailleurs préférez-vous bâiller toute seule dans une loge, en face d'acteurs et de pièces que vous connaissez par cœur?

» — Mais il faut faire toilette pour aller à une comédie bourgeoise?

sonnage à un monsieur qui semblait le connaître.

« C'est Jean-Jacques, me répondit-il.

» — Jean-Jacques ! ce ne peut être qu'un descendant de celui qui est mort en 1778, car, si je ne me trompe, on a retrouvé ses cendres au Panthéon dernièrement, quoiqu'elles eussent été jetées à la voirie quelques années auparavant.

» — Madame, à ce qu'il me paraît, est étrangère au ministère ?

» — Moins qu'au ministre, monsieur.

» — Car elle saurait que nous désignons, sous ce double prénom, le frère aîné de Son Excellence...

» — Comment? monsieur.

» — De monseigneur!...

» — Ne suis-je donc point ici, dans un des hôtels de l'égalité ?

» — Pardon, madame, je voulais dire de monsieur Guizot ; mais aussi il est désagréable qu'un ministre ne puisse plus être qualifié que par son nom.

» — C'est un des avantages du nouveau gouvernement. »

Ce monsieur me quitta, très persuadé, je crois, de mon jacobinisme, et moi je restai fort satisfaite de connaître Jean-Jacques Guizot, à qui

le roi vient d'accorder la croix de la Légion-d'Honneur, ce qui est une grande preuve que, sous son règne, le mérite caché ne sera pas moins récompensé que celui qui se montre au grand jour.

Sur ces entrefaites arrive un député qui s'empare du ministre, malgré lui, et l'emmène dans une embrasure de fenêtre, voisine de mon fauteuil.

« Avez-vous songé à mon arrondissement ? lui dit-il.

» — Je songe à tout, monsieur, et le sous-préfet est nommé.

» — Je cours lui en faire mes complimens.

» — C'est inutile, monsieur, car ce n'est point de votre protégé qu'il s'agit, il était trop vieux.

» — Il n'a que quarante ans.

» — Pas de fortune.

» — Vingt bonnes mille livres de rente.

» — Peu instruit.

» — Il a remporté des prix à diverses académies.

» — Point homme du mouvement.

» — On l'exila en 1816, et il s'est battu en 1830; tout près de votre demeure, monsieur,

» — Une demi-parure suffira. On va bien au Palais-Royal en chenille et presque en casaquin.

» — Oui, le costume du peuple. En ce cas, puisque vous me promettez tant de plaisir, je suis à vous dans la minute. »

M. de L... passa dans le salon, et je le rejoignis au bout d'une heure, avec cette toilette qui tenait du juste milieu, et qui commençait à être à la mode. Nous partîmes. M. de L... riait sous cape, mais je ne m'en étonnai point, c'est son habitude. Nous arrivons, je descends, M. de L... me donne la main, nous traversons plusieurs salles; je crois les reconnaître, j'interroge mes souvenirs; enfin je... j'étais dans le ministère de l'intérieur, et je me trouvai successivement face à face avec le ministre, M. Guizot, très haute et très puissante dame son épouse, et une foule de gens du nouveau régime dont je ne m'attendais guère à grossir le nombre.

Je devins furieuse contre l'impertinent mystificateur, qui me jetait à l'improviste au milieu de cette cohue libérale. Je lui aurais dit de bon cœur des vérités dures, si le malin personnage ne se fût esquivé derrière M. Raoul-Rochette, l'Apollon de nos archéologues, et l'Universel M. de Saint-Martin, que je ne croyais pas non plus rencontrer là. La dame du lieu se leva

presque pour me recevoir. Ses attraits ressortaient à ravir sous une robe d'indienne garnie de blonde, destinée sans doute à allier la simplicité à la richesse; le contraste était curieux. Elle était parée comme une chapelle, bijoux, fleurs, plumes, rubans, rien n'y manquait; j'en fus éblouie.

M. Guizot se faisait remarquer par un bel habit noir, un gilet blanc, un pantalon de bazin et un demi-jabot. Qu'on y joigne des souliers cirés à la glace, à semelles d'un demi-pouce de haut; un chapeau rond, orné d'une énorme cocarde tricolore, des gants presque neufs; c'était la parure achevée d'un petit maître; seulement il eût été difficile de décider à quel siècle et à quel pays il appartenait.

Je fus conduite en cérémonie dans un fauteuil, près de la femme du ministre; on me fit des complimens, avec cet air protecteur qui sied si bien au pouvoir, et j'y répondis avec toute l'humilité de mon humble situation. Je cherchais des yeux l'indigne chevalier qui m'avait joué ce mauvais tour, et mes regards tombèrent sur un gros petit homme à face rubiconde et aux petits yeux, qui riait, causait, marchait, gesticulait avec toute l'aisance d'un homme qui se sent sur son terrain; je m'enquêtai du per-

Arriva un troisième sauveur, qui se chargea aussi de son propre panégyrique; puis une foule de jeunes élégans à la fine moustache, aux manières empesées, qui se rangèrent en bataillon carré autour des dames dont les maris avaient du crédit dans le nouveau gouvernement, comme pour en défendre toute approche aux solliciteurs.

Tout en écoutant, je m'amusais des manières sans façon de ce beau monde, de cette politesse de collége, de ces gens à la mine bourgeoise qui voulaient se donner des airs de cour : on parlait tout haut, on gesticulait à l'avenant, les dames se tutoyaient avec une naïveté charmante; il y avait dans cette réunion un vernis de famille, un abandon, un laisser-aller, qui me mettaient dans une gêne inconcevable; j'aurais voulu me comparer à une jeune villageoise tout-à-coup transportée de son hameau au milieu d'un cercle nombreux où tout ce qu'elle voit, tout ce qu'elle entend lui semble étranger, mais, pour moi, c'était plutôt tomber du palais dans la chaumière. Jamais je ne m'étais trouvée à pareille fête; et j'avoue qu'au bout d'une heure je commençai à en avoir assez.

« Est-ce que la toile ne va pas bientôt tomber? demandai-je à mon introducteur, qui avait enfin osé se rapprocher de moi.

» — Non, madame, car l'époux vient d'ordonner qu'on apportât des rafraîchissemens.

» — Miséricorde! sauvons-nous, m'écriai-je; il me semble déjà sentir l'odeur du cidre, de la bière et des échaudés! »

« Ah! malheureux, où m'avez-vous conduite? dis-je à M. de L... dès que nous fûmes sortis.

» — Comme je vous l'avais promis, madame, à une représentation de comédie bourgeoise; seulement, j'avais omis de vous prévenir que la scène se passait au ministère de l'intérieur.

» — J'espère qu'ils ne ressemblent pas tous à celui-ci.

» — A peu de chose près, madame; on y voit partout des ambitions sous toutes les formes, des intrigues de coulisses, des tours de passe-passe politiques. Aujourd'hui ce sont les journalistes et les avocats qui ont le dessus, mais comme ces messieurs sont tous pour les progrès de la civilisation, ils ne dédaignent pas de partager le crédit avec les dames.

» — Mais il se montre sans doute dans ce dédale, des hommes à caractère?

» — Ah! madame, ceux-là sont les plus faibles, du moins ceux qui passent pour en avoir. Leur vie se compose de petites haines, d'amitiés rétrécies, de sottes vengeances. La frayeur du

comte de Villèle s'est emparée d'eux ; ils n'abhorrent pas moins que lui les capacités supérieures qui ne sont pas de leur cotterie. Ce sont des particuliers à la tête des affaires de l'état ; quant aux talens diplomatiques, point n'en possèdent ces bonnes gens!

» — Je pense du moins que vous ne rangerez pas le comte Gérard dans cette catégorie; c'est un homme habile, à qui vous ne pouvez surtout refuser l'esprit d'à-propos ; il l'a prouvé en se donnant d'abord le bâton de maréchal, comme première prise de possession.

» —Le maréchal Gérard, en vieux capitaine, prend volontiers le ministère de la guerre pour un lit de camp, bien certain d'ailleurs de se réveiller si les ennemis de l'état venaient le menacer ; il administre peu ; ayant la confiance de tous, il a de nombreuses audiences à donner. D'ailleurs vous saurez, madame, que le commérage est une petite distraction dont on ne se fait pas faute, sous notre règne ; c'est un flux de paroles à noyer tout un royaume, à plus forte raison un ministre qui ne sait pas nager. Et puis, s'il faut vous le dire, on a bien de petites considérations à ménager dans une administration : celui-ci a de belles propriétés, un fonds de terre ; celui-là possède des mines

voisines de la Belgique, ce troisième n'a pas liquidé à propos sa maison de commerce; enfin souvent la grandeur ou la petitesse d'un gouvernement dépend d'un contrat, de quelques sacs de charbon, et d'un livre de raison de commerce.

» — Ce fut pour moi une énigme, dont M. de L... refusa de me donner le mot dans le moment.

» — J'allai le lendemain chez la comtesse de P... et j'y trouvai le baron Bignon accompagné de son fameux secret qui nous intrigua tant pendant le règne de Louis XVIII. Il venait tout nouvellement de passer aux affaires étrangères, mais il s'était montré trop bon diplomate et peut-être trop bon Français pour qu'on l'y laissât long-temps; il me parut avoir de l'humeur d'un congé aussi brusque. « Contenterez-vous enfin ma curiosité, homme mystérieux? lui dis-je. que saviez-vous donc de si terrible contre le ministère ou contre la monarchie des Bourbons?

» — Je ne puis le dire encore.

» — Qui peut vous retenir?

» — Un grand motif, madame.

» — Je le devine monsieur; c'est l'impossibilité de dire une chose que vous n'avez jamais sue, sans quoi vous auriez parlé depuis long-temps.

Je crois que M. Bignon eut un instant la bonhomie d'en convenir, mais il se renferma bientôt dans toute sa réserve diplomatiqne. Dans ce moment on annonça le comte Réal; je ne l'avais pas vu depuis le règne de Bonaparte, je le trouvai peu vieilli, et toujours rempli de vivacité et d'énergie. Il était aussi tout surpris de la marche des affaires, parce qu'elles n'allaient pas à son gré, et selon les idées de son temps; à l'en croire, il aurait déjà fallu sonner le boute-selle, planter le drapeau aux trois couleurs sur le sommet des pyrénées, des Alpes, sur les bords du Rhin et de l'Escaut. Il croyait tout possible aux Français. Le comte Sébastiani, qui reposait sur un divan en face de nous, en fut effrayé.

M. le comte fit semblant de ne pas me reconnaître, et je n'en fus point surprise; j'avais perdu mon ministère, et aujourd'hui qu'il avait gagné le sien, *don Boufidor*, ainsi que le qualifiait le feu roi, aurait cru déroger à sa dignité castillane, en me rendant le premier des hommages qu'il me prodiguait jadis. Il attendait sans doute que je le prévinsse, mais moi aussi je savais ce qui m'était dû, et je lui tins une égale rigueur. J'avais dit, lorsqu'on m'annonça qu'on avait donné à M. Sébastiani le portefeuille de la marine : Que va-t-il faire dans cette galère? Ce

galant m'était connu. Louis XVIII me disait un jour en parlant de lui :

« Si j'en voulais à M. Sébastiani, je pourrais me venger par un bien mauvais tour.

» — Lequel, Sire ?

» — Je le mettrais en évidence. »

Le marquis de Chauvelin vint augmenter le cercle. Il avait aussi son sujet de mécontentement. Il était surpris de ne rien être dans l'état, fâché d'avoir quitté la chambre, et désirant y rentrer. Par instans il faisait de la bonhomie ; mais si, par hasard, quelqu'un de peu important l'approchait de trop près, on voyait le bonhomme disparaître pour ne plus laisser apercevoir que le grand seigneur.

Ceci me rappelle que, dans une réunion, trois ou quatre individus causaient en un coin. Un fauteuil vide restait près d'eux ; un gentilhomme libéral s'en empare, s'y étale, s'y retourne de cent façons, le pousse sur le groupe voisin, et l'incommode sans avoir l'air d'y faire attention. Un de ceux qui le composaient dit tout-à-coup à haute voix, en s'adressant à ses interlocuteurs :

« Il est malheureux que certaines gens, qui font profession comme nous de libéralisme, croient avoir le droit d'être aussi impertinens

que s'ils étaient encore marquis de l'ancien régime. »

L'homme aux libertés fut déconcerté, et il le méritait bien.

J'avoue que j'ai peine aussi à m'accoutumer à l'enflure libérale; il me semble qu'elle sied mal aux partisans de l'égalité. On les siffle déjà jusque chez les directeurs de théâtres; tout le monde s'en mêle.

CHAPITRE VI.

Je suis admise auprès de M. de Montbel. — Son projet héroïque. — Goûts privés de cet ex-ministre. — Apparition du prince de Talleyrand. — Nous causons ensemble. — Ses sophismes. — Citation impertinente. — Suite curieuse du colloque. — Je défends notre ambassadeur. — Ce qu'il pensait de la guerre.

Je l'ai déjà répété nombre de fois à mes lecteurs, je ne cherche point à suivre l'ordre chronologique ; j'écris les faits qui se présentent sous ma plume, je suis le caprice de mon imagination, et c'est probablement un de ces caprices de femme auteur qui me ramène dans ce moment à Paris, après les trois journées de la grande catastrophe.

Mon premier soin dans ce moment fut de tâcher de me rendre utile aux hommes de mon parti accablés par l'infortune. J'oubliai leurs sottises pour ne plus voir que leur fatale disgrâce. Je me rapprochai de leur famille ; mesdames d'Aspe et de Montbel furent les premières que j'allai voir. Je les trouvai profondément af-

fligées, mais non abattues; elles supportaient leurs maux avec force et résignation, sans que leur zèle pour la cause à laquelle elles les devaient en fût diminué.

Je m'informai de M. de Montbel, et on me répondit qu'il n'avait rien à craindre. Je ne poussai pas plus loin mes questions; je respectai un secret qu'on paraissait vouloir garder. Je revins ainsi deux ou trois fois; la confiance s'établit insensiblement; enfin j'obtins l'adresse de M. de Montbel, à ma grande joie, car je désirais beaucoup le voir.

Le lendemain soir, sans plus attendre, je me rendis à la maison indiquée; car l'interruption de l'espionnage fut, dans le premier moment, un des bienfaits de la révolution. Après avoir donné le mot d'ordre, on me laissa entrer, et je ne tardai pas à me trouver en présence de M. de Montbel.

Une expression mélancolique était répandue sur ses traits; cependant son front était calme. Je n'eus pas besoin de lui expliquer ce qui m'amenait, ma physionomie le disait assez.

« Je vous dois de la reconnaissance, madame, de tout l'intérêt que vous voulez bien me porter.

» — Ah! monsieur, il est tout naturel. N'avons-nous pas combattu pour la même cause? Nous

avions le même but, quoique ne nous accordant pas sur les moyens d'y arriver. Plût à Dieu qu'il eût été possible de l'atteindre sans recourir aux mesures violentes qui nous ont perdus!

» — On ne pouvait faire autrement, madame; la révolution était flagrante, elle surgissait de toutes parts; il fallait ou la vaincre ou périr avec elle. Nous avons choisi le premier moyen; il a manqué. Dieu n'a pas voulu que la bonne cause triomphât. C'est une nouvelle épreuve; il faut s'y soumettre.

» — Mais je redoute pour vous et vos collègues la colère du peuple. Pourquoi n'êtes-vous point parti avec Sa Majesté?

» — La chose était impossible, madame, nous aurions compromis le roi. On aurait exigé qu'il nous livrât à nos ennemis, et un refus aurait pu entraîner pour lui de funestes conséquences. Nous nous sommes donc séparés, chacun pour prendre le parti qu'il jugeait le plus sûr; et un de mes amis m'ayant conseillé de venir à Paris, j'y suis rentré sans trop de danger, car je suis peu connu et j'attends une occasion favorable pour sortir du royaume.

» — Puisse Dieu vous protéger dans ce périlleux voyage! Car votre arrestation serait funeste.

» — Elle serait du moins utile à la cause du roi.

» — Comment cela?

» — Si on nous jugeait, nous rendrions hommage à la vérité.

» — Que diriez-vous?

» — Que Charles X n'a pas forcé nos opinions; que nous avons signé les ordonnances de notre plein gré et parce que nous les croyions utiles au bien de l'état.

» — Cet héroïsme de votre part est admirable, mais en vous nuisant, il perdrait également vos collègues.

» — Aussi éviterai-je de me laisser prendre, car je ne pourrais manquer à la vérité. »

Je connaissais la sincérité de M. de Montbel, mais je vis néanmoins que son respect pour le roi le forçait à se taire sur la participation que Charles X avait prise aux ordonnances, qu'il croyait également pouvoir seules raffermir la monarchie contre ceux qui la menaçaient; et d'ailleurs ce ministre était encore trop nouveau à la cour pour qu'on lui eût révélé, dans tous ses détails, le plan de ces fatales mesures. Je ne cherchai donc point à le contredire. Il fut très réservé à l'égard de ses collègues et vanta leurs bonnes intentions, ainsi que celles du duc de

Raguse, et rejeta le non-succès du combat sur le nombre des opposans. Mais il ne put cacher sa surprise relativement à la conduite que les royalistes avaient tenue dans ce moment décisif.

« Je ne devais pas m'y attendre, ajouta-t-il, d'après les belles promesses que nous avaient faites ceux qui nous poussaient si ardemment à la guerre depuis un an.

» — Ah! monsieur, nous ne pouvons nous empêcher de convenir entre nous que la jactance de nos amis surpasse leur courage, et qu'à part la Vendée, la cause royale n'a jamais été soutenue que dans les salons. »

M. de Montbel me parut conserver encore des espérances que je ne partageais point, et il me dit qu'en attendant des évènemens plus heureux, son intention était d'aller se réfugier en Autriche.

« Le roi, poursuivit-il, n'a plus besoin de mes services; il faut donc que j'aille chercher sur une terre hospitalière le repos que ma patrie me refuse, jusqu'à ce que ses portes me soient ouvertes de nouveau. »

Je le quittai, et je revins le voir encore. Je n'ai eu de tranquillité que lorsque je l'ai su hors des frontières de France. J'ajouterai qu'il fut accueilli à Vienne avec un véritable intérêt.

Il vit dans cette ville entièrement à l'écart, ne se mêle d'aucune affaire politique, et ne cherche nullement à se mettre en évidence. La culture des arts et des sciences, qui de tout temps fut son délassement favori, est devenue sa principale consolation dans son infortune. Car cet obscurantin, à qui on a reproché son ignorance, est un des hommes les plus instruits de la nouvelle France, à laquelle il appartient par son âge.

Je n'ai peint qu'en passant, dans un chapitre précédent, l'émotion pénible que me fit éprouver l'arrestation des quatre collègues de M. de Montbel; on doit croire que je ne demeurai pas tranquille, dès que je les sus sous les verroux, et même avant qu'on les amenât à Vincennes; et si je ne pus les voir encore, je travaillai du moins à améliorer leur sort. Plus tard, je fus admise près d'eux. Je rapporterai, quand il en sera temps, les détails de ma première visite à ces illustres prisonniers.

Tant d'affaires m'avaient occupée, tant d'inquiétudes, de courses, de causeries, s'étaient partagé mes instans, qu'il m'avait bien été permis d'oublier dans ce chaos une foule de personnes et de choses dont certes je me serais rappelée avec plaisir dans toute autre cir-

constance. Par exemple, croira-t-on que je ne songeai pas une seule fois au prince de Talleyrand? je le savais languissant, du moins avant les évènemens de juillet, et n'en ayant point entendu parler depuis, je le crus dans l'autre monde. Un jour donc que je pensais à lui et que je me disposais à aller dire un *de profundis* pour le repos de son âme, je le vis arriver clopin-clopant. A cette apparition inattendue, je poussai un cri, et j'allais faire le signe de la croix; mais je m'arrêtai, de peur de blesser par une personnalité *le Diable boiteux* de la diplomatie. Je le trouvai plus frais, plus sémillant que jamais.

« Eh! prince, d'où sortez-vous? lui dis-je. Quoi! vous n'êtes pas en fuite? la révolution ne vous a pas dévoré?

» — Elle est encore bien jeune, madame, pour un aliment d'aussi dure digestion; d'ailleurs, pourquoi lui servirais-je de pâture, n'aura-t-elle pas plus d'avantage à m'employer?

» — Vous croyez plaisanter, et cependant cela me semblerait tout naturel; elle a déjà fait tant de bévues, qu'une de plus...

» — Bien obligé, madame; néanmoins je crois qu'elle pourrait faire de plus grandes gaucheries que celle d'utiliser ma faible expérience.

» — De la modestie, prince! cela convient peu à votre rare mérite, que je sais apprécier aussi bien que personne; mais il me semble seulement qu'il est parfois dangereux de s'en servir.

» — Cependant, madame, j'ai toujours conduit assez bien les affaires dont je me suis chargé.

» — Vous êtes sans contredit le premier homme du monde pour détruire les édifices les mieux affermis; la vieille monarchie, la république, l'empire, en ont su quelque chose; auriez-vous maintenant la fantaisie d'essayer vos forces sur la révolution?

» — Je hais l'inaction.

» — En ce cas, prenez la poste, allez de cour en cour; et si vous aimez tant à vous occuper, travaillez à rendre la couronne à la famille royale pour la troisième fois.

» — Cette tâche, madame, est au-dessus de mes forces; je me fais vieux, et comme j'aurais toute la besogne à moi seul, il est inutile que je me donne tant de peine pour reconquérir une couronne qu'on ne ferait rien pour conserver.

» — Mais songez donc que vos anciens maîtres sont perdus si vous les abandonnez!

» — J'en ai le cœur navré, madame, mais je ne vois pas en quoi je puis leur être utile. Avez-vous des commissions pour Douvres?

» — Pour Douvres! Vous allez donc en Angleterre?

» — Oui, madame, avec votre permission.

» — Ah! dissimulé, et vous osez me dire que vous abandonnez la cause des Bourbons! Au résultat, je vous félicite de cette résolution généreuse, elle vous fera honneur dans la postérité, et l'auguste famille saura reconnaître un tel excès de zèle. »

A mesure que je parlais, les traits impassibles du prince offraient une légère contraction, qu'il cachait avec peine sous un sourire forcé, puis il me dit d'un ton mielleux :

« Vos complimens me touchent, madame, mais je ne les mérite pas; un soin plus important encore m'appelle à Londres, celui d'assurer la tranquillité de l'Europe, et d'y faire reconnaître le roi des Français...

» — Le jeune Henri V, m'écriai-je sans le laisser achever; vous méritez que je vous embrasse.

» — Non, madame, ce n'est point Henri V, mais l'homme qui convient seul à la circonstance : S. M. Louis-Philippe Ier.

» — Allons, prince, ne vous jouez pas ainsi de ma crédulité; je puis bien croire aux plus grandes extravagances de votre part, mais celle-ci passerait toutes les bornes.

» — Je vous dis cependant l'exacte vérité.

» — Personne, je le sais, ne peut lutter de ruses avec vous; je doute néanmoins que Louis-Philippe ose vous confier ses intérêts, d'après ce que vous avez déjà fait pour sa famille.

» — Raison de plus, madame. Il sait que la fidélité passée est un sûr garant de la fidélité à venir; j'ai servi loyalement tout le monde, et j'agirai de même envers lui. Vous voyez devant vous celui qui, depuis ce matin, est son ambassadeur extraordinaire auprès du roi de la Grande-Bretagne. »

M. de Talleyrand aurait pu parler long-temps, sans que j'eusse envie de l'interrompre, tant j'étais stupéfaite de ce qu'il me disait. Cependant je ne pus m'empêcher de trouver un côté plaisant à ce que j'apprenais de cette bouche diplomatique, et je finis par éclater de rire, à cette nouvelle équipée du ministère.

» — Riez, madame, riez tout à votre aise. En effet, n'est-il pas bien plaisant qu'on m'appelle au secours de la France! Mon cœur a toujours battu pour elle; je l'ai toujours servie...

» — Oui! comme la messe.

» — Madame aime à rire aujourd'hui; mais je sais que toute votre malice cache un excellent cœur, comme disait S. M. Louis XVIII, qui vous

connaissait à fond. Je répéterai donc, sans crainte d'être démenti sérieusement, que j'ai toujours aimé et servi la France, quel qu'ait été son gouvernement, quelle qu'ait été la couleur de son drapeau.

» — Oui, prince, vous êtes comme le chat, fidèle à la maison et point au maître. Ainsi donc, une nouvelle auréole va encore briller sur votre front!... Vous êtes vraiment habile à vous produire, et vous pourriez dire avec Molière:

. . . . . . Je veux que l'on s'apprête
A me peindre en héros, un laurier sur ma tête.
Et qu'au bas du portrait on grave en lettres d'or
Vivat..... »

Le prince me répondit encore avec un calme, un flegme, une conviction imperturbables. « Il n'y a, ajouta-t-il, que les insensés, ou gens à courte vue, qui soient assez gauches pour ne s'attacher qu'à l'homme dans ses œuvres, et point aux évènemens, qui, dans leur variété, amènent des positions toutes nouvelles, et par conséquent d'autres combinaisons. Telle opinion se renforce, ou se modifie; telle chose convient aujourd'hui, qui ne conviendra plus demain; on doit s'accommoder aux circonstances, non par légèreté ou perfidie, mais par raison, par

prudence, et surtout dans l'intérêt commun. On a donc tort de dire, Cet homme a trahi tel jour; il serait plus juste de dire qu'entraîné par la force des choses, il a vu qu'il n'y pouvait rien, et qu'il a cru devoir changer de marche, pour en prendre une plus convenable à son propre avantage, et à celui des autres. »

J'admirai avec quel art ce logicien de premier ordre me débitait de tels sophismes, et avec quel art surtout il savait leur donner un certain vernis de vérité.

« Enfin, dis-je, puisque vous allez en Angleterre, ne soyez complètement pour personne, tenez-vous dans un juste milieu.

» — Ah, madame, vous avez donc la pensée du gouvernement?

» — Pourquoi, s'il vous plaît?

» — C'est qu'en parlant de juste milieu...

» — Ce mot a-t-il donc une nouvelle acception? qu'en prétend-on faire?

» — Ce qu'on en prétend faire, madame? un pont d'or. On se flatte de rallier, sous la même bannière les jacobins, les ultra, les royalistes, les libéraux. Le juste milieu est une œuvre mystérieuse, un être occulte, dont on veut faire quelque chose de positif; c'est une utopie comme une autre; mais je conviens qu'elle usera vite

ceux qui mettront la main à son édification, et qu'elle nous mènera loin. »

J'étais habituée aux sentences et aux oracles de M. de Talleyrand, et je ne fus point surprise de ce que son discours avait pour moi d'inexplicable; mais je crus démêler cependant que l'administration désirait plaire à tout le monde, ce qui était le moyen de ne satisfaire personne. Ne voulant pas pousser la conversation sur ce point, je dis au prince que les libéraux allaient être bien étonnés de sa réapparition.

« Oh, les libéraux! qu'ils prennent garde de perdre leur crédit; je ne leur en donne pas pour deux mois, à le conserver dans l'opinion publique.

» — Pensez-vous y être beaucoup mieux, vous-même?

» — Ce n'est pas là la question; il me suffit de la faire servir à mes fins, et puis il se fera tant de sottises, qu'on ne songera pas à moi. Ne fait-on pas, d'ailleurs, tous les jours des voyages pour changer d'air, pour se distraire?

» — Vous feriez mieux d'entrer au ministère, vous le guideriez au moins.

» — Il ne faudrait pas pour cela avoir à lutter contre les arrière-cabinets, qui dirigent tout.

» — C'est un héritage de Charles X.

» — Dites plutôt, madame, que c'est un vieux levain, qui date de Louis XV. »

M. de Talleyrand m'expliqua ensuite la manière dont il s'était chargé d'une ambassade pour l'Angleterre; il me dit qu'ayant d'abord refusé des propositions qui lui avaient été faites, il avait accepté cette mission afin de se retirer honorablement de la mêlée; ce furent ses propres expressions. J'ajouterai que, dans tous ses discours, je ne vis qu'un sincère attachement à la France, et le vif désir de consolider la nouvelle forme de gouvernement, rien enfin qui pût justifier la méfiance dont il est l'objet. Nous causâmes ensuite du passé, que M. de Talleyrand déplora avec moi.

« J'espère, lui dis-je, que maintenant vous allez travailler à la paix?

» — Je ne sais, madame, mais je crois que la guerre conviendrait peu à la France dans ce moment où elle n'est appuyée sur aucune force effective. Je doute d'ailleurs que la vue du drapeau tricolore fût fort agréable aux puissances étrangères, en leur rappelant la victoire d'un peuple contre son roi. Ce qui m'inquiète aussi, c'est de voir nos vieillards singer les jeunes gens, et nos jeunes gens se donner l'apparence de la décrépitude. On emploie ces der-

niers aujourd'hui, demain peut-être on les renverra dans leurs écoles.

» — Y pensez-vous? ce sont nos régulateurs.

» — Vous savez, madame, qu'on se prête quelquefois aux caprices des enfans pour laisser passer leur fougue : vous l'avouerai-je, cependant? tout ce qui se passe en France me fait penser quelquefois que, vieux et jeunes, nous ne savons pas profiter des leçons du passé. Cette unanimité dont la révolution se vantait si haut, ne saurait durer : de toutes parts s'élèvera bientôt la voix de ceux qui dissimulent encore leurs regrets et leurs espérances. La plainte est plus persévérante que la joie. Après une révolution, la première loi devrait être une loi d'ostracisme.

» — Vous voyez que vous n'avez pas même d'émigration cette fois-ci.

» — Tant pis ; en 1830 comme à l'époque du consulat, je voudrais que le gouvernement pût donner issue à toutes les mauvaises humeurs du corps social, en encourageant, par exemple, la colonisation d'Alger. Combien de Français devraient embrasser avec joie l'idée d'aller porter leurs désappointemens sur la terre étrangère! Combien en est-il, chez qui, ne fût-ce que pour un instant, un ciel nouveau est devenu un

besoin ! et ceux qui, restés seuls, ont perdu dans le combat tout ce qui embellissait pour eux la terre natale, et ceux pour qui elle est devenue inféconde ; et ceux qui n'y trouveront que des regrets, et ceux encore qui n'y trouveront que des remords, et les hommes qui ne peuvent se résoudre à placer l'espérance là où ils éprouvèrent le malheur ; et cette multitude de malades politiques, ces caractères inflexibles qu'aucun revers ne peut plier, ces imaginations ardentes qu'aucun raisonnement ne ramène, ces esprits fascinés qu'aucun évènement ne désenchante, et ceux qui se trouvent toujours trop resserrés dans leur propre pays, et les spéculateurs avides, et les spéculateurs aventureux ; et les hommes qui brûlent d'attacher leur nom à des découvertes, à des fondations de villes, à des civilisations ; tel pour qui la France constituée est encore trop agitée, tel pour qui elle est trop calme ; ceux enfin qui ne peuvent se faire à des égaux, et ceux aussi qui ne peuvent se faire à aucune dépendance.

» — Y pensez-vous, de vouloir réunir sous la tente coloniale tant d'élémens divers et opposés?

» — C'est plus facile que vous ne croyez, continua le vieux diplomate, qui retrouvait la verve avec les idées de la jeunesse : n'avons-nous

pas vu, depuis qu'il y a des opinions politiques en France, des hommes de tous les partis s'embarquer ensemble, pour courir les mêmes hasards sur les bords inhabités du Siotto? Ignore-t-on l'empire qu'exercent sur les âmes les plus irritables, le temps, l'espace, une terre nouvelle, des habitudes à commencer, des obstacles communs à vaincre, la nécessité de s'entr'aider remplaçant le désir de se nuire, le travail qui adoucit l'âme, et l'espérance qui la console, la douceur de s'entretenir du pays qu'on a quitté, celle même de s'en plaindre?

» — En vérité, lui dis-je, ravie par sa faconde, vous êtes un vrai fascinateur. Je voudrais que tout cela fût écrit.

» — Ça l'est, madame, dans mes mémoires. »

Et nous nous quittâmes assez bons amis.

CHAPITRE VII.

Mécontentement d'un libéral. — Comment il médit de la révolution. — Il signale des paiemens faits. — Une dame libérale ; un jeune boucher; une sous-préfecture. — Le Suisse et la femme d'un garde national. — Frayeur du prince de Brunswick. — Le général aux deux cours des... — Lettre d'un solliciteur inamovible. — Les royalistes girouettes. — On revient toujours à la cour. — Beau mot de Louis-Philippe. — Benjamin Constant un peu fâché. — Il tire sur le ministère. — M. Dupont de l'Eure. — M. Dupin aîné. — M. Jacques Laffitte. —M. Casimir Périer. — M. de Montalivet. —Projets futurs.

A mon retour à Paris, j'avais retrouvé M. B... dont le courroux contre l'ancien régime s'était encore augmenté par tout ce que faisait le nouveau.

« Eh bien, madame, me dit-il un jour, où nous mènent ces maudites ordonnances?

» — A la liberté, répliquai-je, à rendre la Charte une vérité.

» — Ah, de grâce! pas de plaisanteries; nous sommes perdus, ruinés.

» — Quoi! on nous régénère et vous n'êtes pas

content. Nous commençons une ère de grandeur et de gloire.

» — J'ai grand'peur qu'elle ne se termine à son aurore.

» — Il est donc bien difficile de vous satisfaire. Vous clabaudiez contre le dernier règne, et voilà déjà que vous montrez de la défiance contre celui-ci.

» — A qui la faute, madame, sinon aux hommes que nous avions crus forts, et qui ne montrent qu'hésitation et faiblesse? La division est déjà dans le conseil.

» — Est-il possible?

» — Cela est trop vrai. MM. Guizot, de Broglie, Sébastiani, Gérard, Louis, font déjà un demi-tour à droite. M. Dupont de l'Eure, appuyé du général Lafayette et de Benjamin Constant, veulent aller toujours en avant. MM. Dupin aîné, Laffitte et Casimir Périer se mettent de la partie; puis chaque jour le fantôme de la peur grandit au milieu du camp.

» — La peur, au sein de la victoire! et la peur de qui, et de quoi?

» — Du dehors, du dedans, de tous les partis, de tout le monde enfin. Il y a des jeunes gens à l'imagination exaltée, qui ont la bonhomie de croire aux promesses, d'exiger celles qu'on

leur a faites, de vouloir, en un mot, des institutions républicaines, une constitution large : n'est-ce donc pas un juste motif d'épouvante?

» — Vous me surprenez; la révolution devait amener une réunion si touchante! Est-ce que des amis deviendraient des ennemis?

» — Eh! madame, comment espérer de l'accord, là où l'intérêt parle plus haut que tout le reste? M. ***, par exemple, demande, dit-on, quatre cent mille francs qu'on lui a promis, M. *****, prétend en avoir cinq cent mille. Des préfectures, des directions, de hautes fonctions sont des gâteaux trop appétissans pour que chacun ne s'en montre pas avide. La discorde est dans le camp à côté de la peur, elle brouille tout, de manière à ce qu'on ne puisse plus s'y reconnaître. M. Constant avait la certitude d'un ministère, on ne le lui donne pas. M. Méchin attend la nomination de la direction générale des eaux et forêts, et on négocie avec lui pour qu'il s'en désiste; il y a encore les commissions départementales qui sont exigeantes; les sauveurs de la patrie qui veulent le comptant de leurs services. Comment voulez-vous, madame, qu'on marche droit au milieu de tous ces embarras?

» — Mais la chose publique?

» — C'est en France ce dont on parle le plus, et ce qui occupe le moins. »

M. B... me raconta ensuite le fait suivant:

Une dame de moyenne condition, mais très connue, jeune encore, et presque jolie, poussée par la curiosité, était descendue dans la rue le mercredi 28 juillet. La foule était nombreuse; le costume au goût du jour se composait d'un pantalon, d'un gilet, d'une casquette, lorsqu'on n'y ajoutait pas la blouse; par conséquent tous les rangs étaient confondus. La dame suivait le torrent de la foule, lorsque tout-à-coup cette masse se précipite, se disperse. On a crié: Voici la troupe! et chacun cherche son salut dans la fuite. Dans le tumulte général, madame... perd la tête, ne sait que devenir; un bras lui est offert, elle l'accepte, on marche à pas précipités, on tourne une rue, puis deux, puis trois; où n'irait-on pas quand la peur vous presse? bref, on se trouve dans le Marais quand on commence à se demander avec qui l'on est.

On s'examine; le sauveur est un grand garçon bien botté, aux joues fraîches et vermeilles, aux favoris noirs, aux yeux pétillans de vivacité; il est peut-être un peu sans façon, mais c'est le bon ton parmi les avocats; et s'il ne possède pas la fine fleur de la galanterie, on ne peut s'en étonner, puis-

que tous nos gens la dédaignent; il parle un peu haut, l'usage est de crier dans certains salons; il se sert d'expressions particulières, madame... n'est pas très forte sur les règles de la grammaire; mais, à part ces légères imperfections, il est beau, gai, sensible; son langage est plein de feu. Il propose d'entrer dans un restaurant que je n'ose qualifier de guinguette, mais on n'y regardait pas de si près dans les trois journées; bref, on se sépare, parce que tout doit finir; on promet de se revoir après la victoire, madame... donne son adresse, et en effet le vendredi suivant on s'est revu...

Tout marchait vite à cette époque, l'amour ne pouvait rester en arrière. Les amis de madame... sont tout-puissans, elle croit ne pouvoir mieux employer leur influence qu'en faveur du galant qui l'a tirée d'embarras. On savait déjà son nom, on demande son adresse. Il avait sauvé la chaste moitié d'un grand homme du jour : quel titre pour tout obtenir! Tant il y a, que, le 6 ou 7 août, un homme se présente, de la part du gouvernement, rue..., au n°..., et demande M...—Entrez à la boutique. Il entre, et renouvelle sa question : un garçon boucher sort du comptoir et se présente. — Vous désirez me parler, monsieur? — Seriez-vous

M. ...? — Lui-même. Alors l'envoyé du gouvernement remet dans les mains du protégé de madame..., du vainqueur de juillet, sa nomination à la sous-préfecture de...

« L'accepta-t-il? demandai-je à M. B...

» — Non, madame, il eut le bon esprit de se rendre plus de justice. On étouffa cette ridicule affaire. Je pourrais vous en raconter une foule de ce genre. »

Je me promis bien de tirer parti de l'anecdote au premier bal masqué où je rencontrerais l'héroïne.

M. B... m'apprit ensuite qu'une bourgeoise, jolie comme un ange, et tendre à l'avenant, femme d'un laid libéral, avait donné asile dans sa chambre à un Suisse taillé en Apollon montagnard, espérant le dérober, mieux là qu'ailleurs, à la fureur de ses ennemis, et qu'enfermée sous les verroux avec l'enfant de l'Helvétie, elle lui prodiguait les consolations qu'on doit au malheur, tandis que son vénérable époux se battait pour emporter d'assaut la caserne de Babylone.

Je sus aussi la frayeur qui s'était emparée du prince de Brunswick à la vue de l'insurrection parisienne, comment il se croyait atteint à chaque coup de fusil ou de canon qu'il entendait;

» Vous n'avez peut-être pas oublié que plu-
» sieurs fois j'ai dénoncé au ministère notre re-
» ceveur général, comme bonapartiste. La chose
» était vraie alors; mais depuis le misérable s'est
» avisé de se ranger parmi les congréganistes; c'est
» un carliste dans l'âme, et je dois, dans l'inté-
» ret de l'état, vous engager à le chasser. Je crois
» également pouvoir me proposer à sa place;
» car personne n'est capable de remplir ses fonc-
» tions avec plus de zèle et d'aptitude que moi.
» Notre procureur général, qui, l'année passée,
» faisait l'esprit fort, m'a la mine d'aller bientôt
» à la messe. Ce serait servir la bonne cause que
» de mettre à la tête du parquet un bon patriote,
» et, sous ce rapport, je me flatte d'avoir fait
» mes preuves.
» On refusa de m'accorder la croix d'honneur
» en 1814, quoique j'eusse tenu table ouverte,
» lors des élections qui furent faites dans le
» sens du ministère, afin de mieux dissimuler
» mes véritables opinions. On doit me dédom-
» mager de ce sacrifice, d'autant mieux que j'ai
» indiqué, après les journées de juillet, en quel
» endroit avait été enterré le beau buste de Bo-
» naparte, que notre préfet acheta si cher, et à
» bon marché selon lui, pour le compte du
» département. J'ai fourni aussi un bâton de bois

»doré, et deux aunes de drap rouge, qui ont »aidé à faire deux immenses drapeaux tricolo»res, qu'on a vus flotter sur nos murs.

»Je n'ai pas besoin, cher citoyen, de vous re»commander de faire valoir mon civisme. Ré»pondez également de mon fils, qui est au sé»minaire; il y a en lui de l'étoffe pour faire »un évêque au premier jour. Quant à son »aîné, je me contenterais pour lui du grade de »lieutenant-colonel; il s'ennuie à ne rien faire; »c'est un adroit tireur; pendant les trois jour»nées, il s'est montré sur la grande place de »notre ville un fusil à la main, ce qui a produit »un bon effet.

»Voilà, mon cher ami, ce que je vous de»mande pour le moment; plus tard j'examine»rai s'il ne me faut pas autre chose. Si vous le »jugez convenable, ma femme ira elle-même »solliciter; elle connaît beaucoup madame Laf»fitte, qui lui a rendu visite aux eaux de..., »où elles se sont trouvées ensemble il y a quel»ques années.

»Veuillez, etc., etc.»

Cette lettre m'amusa beaucoup.

«Je ne vois plus, me dit M. de L..., que de ces hommes aussi ardens naguère à vanter leur

royalisme, qu'empressés aujourd'hui à se déclarer pour le nouveau gouvernement. Les femmes s'en mêlent aussi. Je viens de rencontrer aux Tuileries la vicomtesse de N..., dont vous connaissez les opinions exaltées; eh bien, elle a poursuivi, pendant une heure, de ses reproches, la famille malheureuse aux pieds de laquelle elle rampait encore dimanche 25 juillet.

» — Je sais, répondis-je, qu'on trouve parmi les nôtres, des renégats comme dans tous les partis; mais ce n'est pas le plus grand nombre, et l'on ne nous verra point porter notre encens sur les marches du nouveau trône.

» — Oh que si! vous y viendrez. La cour est votre élément, et vous ne pourrez vous en tenir toujours éloignés. On boude toujours les arrivans, c'est une tactique d'usage pour se faire valoir; mais on sait à quoi s'en tenir. Rappelez-vous le temps de Bonaparte. »

Mon dépit m'empêcha de répondre. Nous passâmes ensuite à ce qui occupait tout Paris, à la proposition d'abolir la peine de mort pour tout délit politique. Le roi, en apprenant l'arrestation des ex-ministres, s'était écrié:

« Je suis bien malheureux! faudra-t-il que mon avènement au trône soit souillé par le sang! »

Ces belles paroles eurent des échos parmi les nouveaux courtisans. On mit sur-le-champ les chambres en jeu. Les hommes d'état, ou soi-disant tels, de la révolution, se flattaient de tout calmer avec de belles paroles. Quelques métaphysiciens, tels que M. de Tracy ; quelques logiciens, tels que M. Lafayette, s'y laissèrent prendre ; mais le peuple veut des choses et non des mots ; aussi dès qu'il apprit qu'on allait discuter la nouvelle loi, il murmura, s'ameuta dans les rues, et prétendit se faire justice lui-même. C'en fut assez ; la peur ici joua son rôle, le Moniteur le sien ; on démentit ce qu'on avait avancé, et il fut décidé que le glaive de la loi resterait suspendu sur la tête de ceux qu'il menaçait.

On eût dit que le pauvre prince de Polignac cherchait à s'abaisser davantage encore dans l'opinion publique. Il écrivit une lettre au président de la chambre, dont le style fit mal à tous ceux qui s'intéressaient à lui ; ce fut à tel point qu'on crut d'abord qu'elle était controuvée.

Je vis Benjamin Constant ; il était de mauvaise humeur, et cette disposition commençait à devenir chez lui une habitude. On ne lui donnait rien de ce qu'on lui avait promis ; il connaissait ses talens, et il lui était pénible de ne pouvoir les utiliser.

« Qu'avez-vous, mon ami? lui dis-je; vous avez l'air bien sombre.

» — J'ai lieu de l'être, madame; j'avais cru que nous suivrions une grande route, et l'on nous mène par un chemin de traverse, dans des ornières, dans des fossés. Mais qu'on prenne garde qu'au bout ne se trouve ce que dit le proverbe.

» — Où tomberions-nous?

» — Dans la république, et peut-être ne nous en trouverions-nous pas si mal.

» — Eh de grâce, essayez-en! J'aime le changement, et d'ailleurs ce serait un moyen de revenir sur l'eau.

» — Cela dépend comment vous l'entendez, madame.

» — Ah! malin politique, ne devinez-vous pas ce que je souhaite si ardemment?

» — Peut-être, madame; mais je vous aime trop pour vous tromper. Je me plains, parce que je vois qu'on cherche à gâter ce qui a été si bien commencé; néanmoins tous mes vœux sont pour le nouvel ordre de choses, tout mon chagrin est de ne pouvoir imprimer un mouvement plus sûr à la machine, que des mains inhabiles dirigent tout de travers.

» — Il me semble cependant qu'on vous a

nommé président de la commission chargée au conseil d'état de rédiger les projets de loi?

» — C'est un os à ronger. On se méfie de moi; on m'accueille, à la vérité, au Palais-Royal avec de belles paroles, mais rien de plus.

» — Oh! les belles paroles; cela coûte si peu! Il paraît, d'ailleurs, qu'on ne les ménage pas dans la nouvelle demeure de nos rois.

» — C'est qu'on sait que c'est un appât auquel tout le monde se laisse prendre; aussi les habitués y abondent.

» — On aime toujours à approcher du soleil.

» — Les satellites de celui-ci sont de deux classes, les invisibles et ceux qui se montrent.

» — Ah! vraiment, faites-les-moi connaître, car vous savez que j'aime à m'instruire.

» — Volontiers, madame. La première classe se compose des ministres en pied: M. Guizot, qui fait d'autant plus d'efforts pour se maintenir, qu'il sent qu'il n'est pas à sa place; le duc de Broglie, héros de la médiocrité; et Sébastiani, qui répond toujours *me voilà*, chaque fois qu'on prononce les mots grand homme. Les autres prétendent que je parlerais trop, et que je ne leur laisserais pas le temps de placer un mot.

» — C'est qu'ils songent plus à causer qu'à

agir. Mais quoi, Dupont de l'Eure, cet excellent citoyen, ne serait pas pour vous?

» — Il se persuade n'avoir point changé; du reste, je n'en apprécie pas moins son mérite, ses vertus, tout en regrettant qu'il ne serve en rien notre cause, si même il ne lui est pas funeste.

» — On le dit ennemi du faste.

» — Personne n'est plus simple dans ses habitudes; il dîne à quarante sous par tête, au désespoir de ses collègues, qui croient ne pouvoir moins faire que d'entretenir une table de soixante couverts; il a un patriotisme à l'épreuve, mais il donne sa confiance trop facilement.

» — Mais s'il ne la donne qu'aux libéraux?

» — Justement: chacun de ces messieurs crie bien haut qu'il faut séparer l'ivraie du bon grain, mais se réservant une petite exception en faveur d'un ami qui lui rendit le même service jadis.

» — J'entends; mon ami Dupont est aujourd'hui mon ami le ministre.

» — Son portefeuille est un de ceux dont l'intrigue s'est emparée le plus vite; il s'en aperçoit, il en souffre, et n'a pas le courage de réparer le mal. Au résultat, son ministère touche à sa fin, et dès qu'on n'aura plus besoin de lui, on le congédiera.

» — Et les invisibles ?

» — Oh ! ceux-là ne sont pas les moins puissans ; s'ils ne se montrent pas, ils se remuent de cent façons, et se donnent une peine infinie pour persuader qu'ils sont nécessaires. Vient ensuite M. Dupin aîné, faiseur habile, mais trop disposé à tout entreprendre ; il a déplu tout-à-coup aux vainqueurs de juillet, parce qu'on a prétendu qu'il s'était arrangé de manière à profiter de la victoire, de quelque côté qu'elle tournât. On prétend encore qu'il a toujours un sourire pour tout le monde, et que son système est de ne se brouiller avec personne ; il est d'ailleurs spirituel, bon avocat, presque excellent diplomate, mais il voudrait sortir à tout prix de sa position équivoque ; c'est un ver rongeur qui le mine.

» — Vos portraits sont d'une parfaite ressemblance, vous maniez le pinceau avec toute l'habileté du peintre le plus exercé : continuez, je vous prie.

» — Vous parlerai-je, madame, de Jacques Laffitte ? c'est mon ami, je ne puis en dire de mal ; et d'ailleurs, quoiqu'en veine de fronder, je suis forcé de rendre justice à son patriotisme, à ses bonnes intentions ; malheureusement il n'y joint pas cette vigueur, cette volonté ferme,

qui surmontent tous les obstacles, ou du moins ne se laissent point effrayer par eux. Quoi qu'il en soit, il parviendra, il est nécessaire; mais gare l'instant où l'habit étant usé, on le met à la réforme. Puis Casimir Périer, un Artaban libéral, qui tranche, qui rogne, qui fait grand bruit, plus de besogne qu'on ne lui en demande, et qui, malgré les travers de son esprit, a des talens remarquables, une opiniâtreté que rien n'abat, et une fixité dans les idées qui ne lui permet jamais de dévier d'une ligne d'un plan adopté. Le comte de Montalivet est encore une des grandeurs qui s'élèvent sur l'horizon; c'est un bon et gros garçon, bien libéral pour un aristocrate, mais bien aristocrate pour un libéral, le Pitt futur de la jeune France, qui ne pourrait remettre ses intérêts en de plus molles mains. Il est encore soutenu par le nom de son père, mais dès que, dépouillé de cette égide, il paraîtra au grand jour, alors, semblable au météore fugitif, il aura brillé un instant pour rentrer à jamais dans l'ombre. Néanmoins, il a dans ce moment la haute main sur la surintendance de la maison royale; il tourmente des gens qui, pour parvenir au faîte de l'échelle, n'ont plus que quelques échelons à franchir, et qui, pour s'en débarrasser, le donneront à la

nation ; ce ne sera pas le cas de dire que les petits présens entretiennent l'amitié. Voilà, madame, le dernier portrait de cette galerie vivante, qui ne daigne pas m'admettre parmi elle.

» — Mais vous oubliez dans le nombre le comte Molé, M. d'Argout, et je ne sais qui encore.

» — Il est vrai que ceux-là ont beau se mettre en évidence, on n'y songe pas davantage. Mais quoi qu'on fasse, je ne me lasserai jamais de servir mon pays; on me forcera seulement à changer de bannière.

» — C'est-à-dire que vous passerez dans les rangs de l'opposition.

» — Il le faudra bien ; l'inaction me tue, et je me sens mourir.

» — Quoi! toujours de sinistres idées, lorsque vous ne fûtes jamais plus nécessaire à votre patrie! Elle vous réclame comme un de ses plus chers enfans, et le temps n'est peut-être pas éloigné où vos talens, mis de nouveau en réquisition, brilleront de tout leur éclat.

» — Ah! madame, puissent-ils emprunter tout leur lustre, de la grandeur, de la gloire de la France! Quelle belle carrière lui ouvraient les trois journées! quel avenir lui prépare la révo-

lution de Belgique! J'espère du moins qu'on saura profiter de celle-ci.

» — A vous aussi, la manie des conquêtes?

» — Ici, madame, ce ne serait que reprendre ce qui nous appartient de droit. Toutes les puissances de l'Europe ont su tirer leur épingle du jeu; il ne sera pas dit que nous seuls restions les mains vides. C'est un compte que notre révolution règlera avec les monarques.»

CHAPITRE VIII.

Le duc de Bourbon. — Sa vie privée. — Sa conduite en juillet 1830. — Son testament. — Visite que lui fait la reine. — Sa mort tragique. — Ce qu'on en pense. — Du comte de Kergorlay. — Société des *Amis de la presse*. — Féodalité de comptoir. — La garde nationale prend l'initiative. — Je fais une promenade nocturne dans le Palais-Royal. — Détails sur ce lieu. — Les Bourbons n'ont jamais aimé les rassemblemens du peuple. — Mot du comte d'Artois à ce sujet. — Le mouvement et la résistance en lutte ouverte.

Benjamin Constant n'était pas au terme de ses tribulations, on lui en réservait encore de plus d'une espèce; il était destiné, comme un nouveau Tantale, à voir toute sa vie la porte du conseil s'entr'ouvrir pour lui, sans jamais y entrer. L'Académie française, en le repoussant de son sein, devait refuser d'acquitter à son égard la dette de la France littéraire. MM. les quarante s'avisèrent de trouver que M. Constant parlait assez bien français pour un Suisse, mais que son style avait des tournures trop genevoises. Comme le poëte de Ferrare, Benjamin Constant

ne devait triompher que dans son cercueil. Combien y a-t-il d'académiciens qui prendront place auprès de lui au Panthéon ?

Mais, comme politique, Benjamin Constant s'abusait sur le soulèvement de la Belgique, en croyant que nous en ferions notre profit. Il oubliait que notre position topographique rendait impossible la réunion de cette belle province à la France : n'avions-nous pas les mines de charbon d'Anzin d'un côté de la frontière, et de l'autre celles de Mons? il ne songeait pas que nous faisons toujours passer les intérêts de deux ou trois, avant ceux de tous.

Tandis que les évènemens extérieurs compliquaient ceux du dedans, la mort funeste du duc de Bourbon, du dernier héritier de cette maison de Condé, si glorieuse par ses exploits militaires, et qui s'était fait jadis redouter du trône lui-même, occupait péniblement tous les esprits.

Le duc de Bourbon ne s'était jamais fait distinguer qu'à un degré inférieur, par les brillantes qualités des héros de sa race; il manquait de caractère ; il se maintint dans une situation honorable, mais mixte. Pendant son exil il montra de la bravoure, c'était dans son sang; mais dès qu'il fut rentré, il se fit pour ainsi dire oublier dans son palais à Paris, ou dans son

château à Chantilly. Sa mort tragique vint rappeler en quelque sorte à la nation qu'il avait vécu.

Plus amateur de la chasse que Charles X lui-même, il passait six jours de la semaine à cet exercice et se reposait à peine le septième. C'était pitié de voir ce grand nom s'éteindre dans une existence indigne de lui ; de ne l'entendre prononcer que par des piqueurs, ou des propriétaires ayant à réclamer contre des délits champêtres.

Cependant, avec cette passion, le prince en nourrissait une autre non moins vive, que les glaces de l'âge n'avaient pu affaiblir ; c'était son amour pour les dames. Il avait choisi pour faire les honneurs de Chantilly la baronne de Feuchère, belle Anglaise dont il s'était fait accompagner en France, et qui, dit-on, avait peu d'entraînement pour la société des personnes de notre sexe. Celles qui composaient sa suite se distinguaient par un costume uniforme ordonné par le prince ; il consistait en robes et chapeaux chamois et pourpre, livrée de la maison de Condé.

Cette petite cour vivait à Chantilly, ignorée de tout ce qui ne tenait pas d'une manière directe ou indirecte à ses plaisirs, lorsqu'advint la révo-

lution. Le duc de Bourbon, qui ne pouvait la voir sans effroi, se hâta de la flatter par un don patriotique de dix mille francs, fit illuminer son château sur toutes les faces, espérant, par ces démonstrations, désarmer ses ennemis, et se ménager une retraite facile en cas de besoin.

Il avait déjà fait son testament en faveur du duc d'Aumale, qu'il instituait son unique héritier, à l'exception de huit à neuf cent mille francs de revenu qu'il laissait à la baronne de Feuchère. Mais les évènemens de juillet changèrent complètement ses intentions. Il paraît prouvé que ce prince forma le projet d'abandonner la France, de refaire ses dernières dispositions, et de transporter la totalité de son immense fortune au duc de Bordeaux, dont il déplorait les malheurs. Le bruit de cette double résolution se répandit parmi ceux qui l'entouraient. Il est incontestable que son départ était arrêté pour le lendemain du jour où il cessa de vivre; déjà un de ses officiers, qui possédait sa confiance, avait reçu l'ordre de tout disposer, et venait à cet effet de se procurer deux ou trois mille louis en or.

Les émeutes du mois d'août tourmentèrent davantage le prince; il s'en inquiéta à tel point, qu'il se renferma dans son château, et n'en sortit même pas pour venir reconnaître la nou-

velle royauté. Sa Majesté la reine, remplie de bonté, voulut aller elle-même le consoler et le rassurer; et, mettant de côté les convenances de l'étiquette, elle se transporta à Chantilly.

« Ah, madame! s'écria le prince en la voyant, comment avez-vous pu franchir, sans être assassinée, la foule furieuse du peuple qui nous environne?

» La reine lui répliqua que le peuple, loin d'être altéré de sang, avait arrêté sa vengeance légitime aussitôt après le combat; que la tranquillité la plus parfaite régnait partout, et que la famille royale restée en France était plus que jamais l'objet du respect et de l'amour de la nation. »

Malheureusement Sa Majesté ne put raffermir une imagination ébranlée par la frayeur; le prince, après son départ, continua ses préparatifs d'émigration. On dit que la nuit suivante, ne dormant pas, il s'était rendu dans la chambre d'une dame très avant dans ses bonnes grâces, et qui, effrayée sans doute ainsi que lui, s'était fait garder par un jeune et beau valet de chambre; la dame fut forcée d'expliquer à Son Altesse Royale la cause de la présence d'un individu aussi suspect dans son appartement à cette heure indue. Il paraît que le prince, peu

satisfait de l'explication, retourna chez lui, et cédant à un dépit qui acheva d'exalter ses idées, il perdit totalement la raison, et mit fin lui-même à son existence.

En effet, on le trouva le lendemain pendu à une fenêtre de sa chambre, mais de manière que ses jambes posaient sur le plancher, et que son corps était ployé en deux; des stygmates étranges parurent à son cou, on trouva dans son lit le bandage qu'il portait habituellement; enfin, la strangulation était positive, et ne parut pas naturelle. J'en demande pardon au docteur Marc, dont la relation ne m'a point parfaitement convaincue.

Cette mort affreuse fut commentée de mille façons, on ne savait à quoi l'attribuer; l'idée qu'elle était le fruit d'un crime prévalut généralement. Qui l'avait commis? fut la question; la voix publique signala les coupables, la justice les laissa en repos; les preuves manquaient sans doute, peut-être soupçonna-t-on des personnes innocentes. Je ne me permettrai pas de donner mon opinion sur ce fait mystérieux, qui reviendra devant les tribunaux, si les parens maternels attaquent, comme on l'annonce, la validité du testament.

Cet évènement porta la consternation dans le

faubourg Saint-Germain; on ne pouvait songer sans frémir, que le dernier membre d'une famille illustre, le père de l'infortuné duc d'Enghien, eût péri comme lui, victime d'un assassinat, ou du moins d'un suicide. Un cri d'indignation s'éleva parmi nous, il rencontra moins d'échos ailleurs; on s'occupa peu de la fin malheureuse d'un prince dont l'existence était à peine soupçonnée, tandis que l'on donnait toute son attention aux grands intérêts du moment.

Paris n'était point tranquille, une agitation extrême, une inquiétude vague troublaient tous les esprits. On voyait chaque jour s'écrouler les maisons de commerce les plus solides, les fonds publics baissaient avec une effrayante rapidité. On souffrait du présent, on redoutait l'avenir. Les luttes à la tribune étaient loin de rassurer; on sondait la profondeur du mal, et on n'y voyait nul remède. La marche faible et indécise du gouvernement n'était pas ce qui convenait dans cette conjoncture difficile.

L'homme qui l'attaqua d'abord avec le plus de rudesse, fut un des nôtres, le comte Florian de Kergorlay, pair conservé, mais qui ne prêtait pas son serment. Il s'en expliqua même dans une lettre tellement hostile, insérée dans la Quotidienne, que le ministère public se vit dans

la nécessité de le faire citer devant la Chambre des pairs.

M. de Kergorlay joint à tout le feu de la jeunesse la fidélité du vieillard. Bon royaliste, il est un de ceux qui abhorrent la révolution, qui croient à la sainteté d'un serment et qui s'en montrent avares. Ferme, franc jusqu'à la rudesse, inébranlable dans sa loyauté, incapable de s'accommoder aux circonstances, il fit le désespoir de ses collègues, forcés de le juger. Il se mit mal avec la nouvelle cour, et plut aux hommes du mouvement qui préfèrent des ennemis avoués à des traîtres cachés sous le masque du libéralisme.

La défense du comte de Kergorlay fut vigoureuse; il trancha dans le vif, il alla trop loin, et nuisit à notre cause, au lieu de la servir. C'était ôter toute espérance de nous voir jamais changer. La réponse du procureur-général fut à la hauteur de toutes celles qu'il a faites jusqu'ici. Jamais on ne vit homme plus malencontreux que cet excellent M. Persil. Il s'était acquis une sorte de réputation fort lucrative, les cliens abondaient chez lui; puis, on le met à la tête du parquet de la Cour royale. Il s'est acquitté si bien de ses fonctions, qu'on ne parle plus que de son humeur âpre. On s'en afflige

d'autant plus qu'on ne peut s'empêcher de rendre justice à ses bonnes qualités, auxquelles il doit du moins l'extrême désir de bien faire. Mais du reste, de quoi ne dédommage pas l'hermine d'une toge!

Le comte Kergorlay outragea dans sa défense ce qu'il aurait dû respecter; ses juges furent forcés de le trouver coupable, quoique ayant bonne envie de l'absoudre. Mais ils mirent une délicatesse de formes envers le malin accusé, qui semblait lui demander grâce de l'avoir condamné. La pairie se conduisit, dans cette circonstance, de manière à faire excuser en partie la participation qu'elle avait prise aux derniers évènemens. Elle infligea au coupable une prison correctionnelle de six mois peut-être, et cela avec tant de soupirs, tant de marques de tristesse, que mieux eût valu l'acquitter entièrement.

Mais tandis qu'on faisait du carlisme sentimental sur ce point, on proclamait presque à haute voix la république dans les rues, au grand déplaisir du Palais-Royal, qui ne s'arrangeait pas de cet amusement. Une société, dite *des Amis du Peuple*, se réunissait rue Montmartre, au manége Pellier. Là, se discutaient les intérêts généraux, sous les mêmes formes qu'aux

clubs de 93. M. de L..., qui connaissait tout, me dit à ce sujet :

« Si l'on souffre long-temps les causeries de ces messieurs, la monarchie constitutionnelle pourrait ne pas s'en trouver très bien. Mais elle n'ose lutter trop ouvertement avec des gens qui, sans y songer, l'ont si bien servie en juillet dernier.

» — Comment doit-elle donc s'y prendre?

» — Avec adresse, madame. N'avons-nous pas pour nous la féodalité des comptoirs, les boutiquiers qui tranchent du grand seigneur, et qui tiennent autant à conserver la suprématie de leur rang sur ceux qui se trouvent placés plus bas, que le noble le plus entiché de ses titres? Si on leur crie seulement à l'oreille que la république est prête à sortir toute formée du manège Pellier, ils sont gens à courir l'étouffer à sa naissance. »

M. de L... ne se trompait pas. Les gardes nationaux de la troisième légion, inquiets des rassemblemens nombreux qui avaient lieu dans la rue Montmartre, prirent les armes spontanément, et s'interposèrent entre le ministère et les Amis du peuple, sans que le pouvoir parût s'en mêler. Ils chassèrent ceux-ci d'une manière peut-être peu constitutionnelle, et leur refusèrent jusqu'au droit de se réunir dans leurs propres mai-

sons. Ce fut la première fois que l'esprit public se montra contraire aux rêveries républicaines.

Les sociétaires, chassés par la force civique, furent ensuite poursuivis légalement par les soins de M. Persil; cette circonstance donna lieu à un fait fort étrange, que je rapporterais si les journaux ne l'avaient fait connaître dans tous ses détails. On vit pendant le procès ce qui ne s'était probablement jamais vu; les accusés remplir les fonctions de juges, et les juges paraître en accusés. Je ne puis cependant passer sous silence le nom de M. Hubert, dont les paroles foudroyantes tonnèrent avec tant d'éclat, et portèrent l'effroi dans le sein même de la justice.

Il me prit fantaisie à cette époque d'aller me promener un soir dans le jardin du Palais-Royal, que je n'avais pas revu depuis la révolution. M. de Mont... était chez moi, il me donna le bras, et nous partîmes. Toutes les issues de ce lieu étaient encombrées par une foule de crieurs publics, qui vendaient à haute voix des infamies imprimées et gravées, sur la noble famille déchue, dont je ne souillerai pas ma plume en les faisant connaître.

La grande cour était remplie d'une multitude de personnes de tout âge et de tout rang, qui, la

tête en l'air et les yeux fixés sur le grand appartement du Palais, cherchaient à apercevoir le nouveau roi, que de nombreuses acclamations de joie appelaient à se montrer. On dansait près des fenêtres au son de la musique de la garde nationale; on chantait en chœur la *Marseillaise* et la *Parisienne;* les drapeaux tricolores des marchands de gâteaux et de limonade à la glace, circulaient dans les rangs pressés des acteurs de cette scène populaire. De temps en temps, Louis-Philippe et sa famille se montraient au balcon, dans la compagnie de M. de Lafayette. Les applaudissemens, les vivats recommençaient à leur aspect avec une force redoublée, et manifestaient l'amour de cette multitude pour le nouveau monarque. Il n'y manquait que les nôtres pour que la France entière y fût représentée.

La grande galerie offrait dans toute sa magnificence un autre point de vue, c'était le rendez-vous de tous les solliciteurs de province; bonnes gens qui se croyaient chez le roi, en se promenant sous les berceaux lumineux qui éblouissaient leurs yeux. On voyait chaque physionomie exprimer l'espérance, la joie, l'inquiétude ou le mécontentement. On entendait bourdonner à ses oreilles les dialectes bas-bre-

tons, le Béarnais, le provençal et l'accent traînard de la Picardie; l'Alsacien y coudoyait le libéral Bordelais, le sous-lieutenant en retraite de 96 y discutait ses droits avec le juge de paix du Bourg destitué en 1804. Chacun avait l'air affairé ou curieux; des filous, des misérables à faire horreur se faufilaient dans la foule, et escamotaient çà et là des mouchoirs, des bourses ou des montres, tandis que des hurlemens sourds annonçaient les gazettes du soir et les brochures du matin.

Je ne pus rester plus de cinq ou six minutes au milieu de cette foule et dans cette atmosphère infecte. Je me réfugiai dans le jardin, qui avait revu déjà ses anciennes habituées, non pas dans toute la magnificence de leur costume d'autrefois, mais sous les modestes vêtemens d'une citoyenne. On aurait pu s'y tromper si leurs gestes, si leurs sourires, si leurs regards ne les eussent trahies.

Les tables en plein air du café de la Rotonde étaient vides, soit que les consommateurs se portassent de préférence du côté du Palais, soit qu'on craignît de nouvelles émeutes : ce qui arrivait parfois, car il suffisait pour exciter une alarme universelle, d'un cri poussé mal à propos, d'une dispute entre deux hommes, ou d'un chien appelé

avec impatience par son maitre. La curiosité et l'émotion étaient alors en permanence; une paille en croix les faisait naître. Au moindre mouvement qu'on remarquait dans la foule, chacun se précipitait, prenait la fuite. On fermait les grilles, on battait le rappel, la garde nationale se formait en patrouille, la ligne se rangeait en ordre de bataille, les commissaires de police se montraient partout. Ce fut un incident de ce genre qui me fit partir du Palais-Royal; car je suis comme Charles X, le peuple me fait peur, même dans sa gaieté.

Ceci me rappelle une anecdote dont j'ai été témoin, et que M. Decaze ne peut avoir oubliée, quoique ceux qui l'entourent l'accusent de manquer de mémoire.

«Lorsqu'on transporta la statue de Henri IV, de l'atelier de fonderie située aux Champs-Elysées, jusque sur la plate-forme du Pont-Neuf, le peuple, par un mouvement d'enthousiasme pour ce grand roi, voulut aider à porter cette masse énorme au lieu de sa destination. Le cortége, en arrivant sous le pavillon de Flore, fit retentir les airs de cris bruyans qui allèrent troubler la famille royale, et même l'effrayer. Aussitôt on donne ordre de fermer les grilles du jardin, et de faire avancer dans les cours les

troupes de service; le roi, les princes et les princesses se renfermèrent dans leurs appartemens, au lieu de se montrer à la foule pour la remercier ou l'encourager. M. Decaze, qui s'était présenté tout radieux à Sa Majesté pour annoncer ce qui se passait, fut vertement réprimandé par le comte d'Artois, qui lui reprocha d'avoir provoqué un mouvement toujours dangereux, dit le prince, quel qu'en soit le but. « On ne gagne rien, monsieur, ajouta-t-il, à rassembler la populace sur un point quelconque, si ce n'est à lui faire connaître ses forces, et à la porter plus tard à s'en servir au détriment de la royauté. »

On promena dans les rues, peu de temps après la révolution de juillet, le buste des quatre jeunes sous-officiers de La Rochelle exécutés pour délits politiques, sur la place de Grève, en 1822. Cette cérémonie expiatoire n'eut pas tout le succès qu'on en attendait; elle amena la désunion entre la garde nationale et la jeunesse révolutionnaire: la première refusa de prendre part à la fête funèbre par respect pour l'autorité, les meneurs s'en irritèrent et la discorde en profita.

La division s'était non seulement établie parmi les citoyens, mais encore à la tribune,

et jusque dans la salle du conseil; deux partis y étaient aux prises, celui du mouvement et celui de la résistance. Le premier se composait dans ses chefs, de MM. Odilon-Barrot, Lafayette, Dupont de l'Eure, Benjamin Constant, Mauguin, Eusèbe Salverte. Le second comptait parmi les siens, les doctrinaires, les ambitieux du centre, et par conséquent la majorité de la chambre élective. Le parti du mouvement n'était soutenu au ministère que par M. Dupont de l'Eure, mais le désavantage était balancé par la fermeté de ses chefs. M. Odilon-Barrot, par exemple, luttait victorieusement contre l'orgueil superbe de M. Guizot, qui, habitué à promener sur ses élèves sa férule professorale, s'indignait qu'un de ses subordonnés osât lui résister en face; c'était l'objet continuel de ses doléances. Accablé sous le poids de sa propre faiblesse, il voyait d'un œil jaloux la supériorité du jeune préfet de la Seine; et il aurait voulu s'approprier le tribut de louanges que son adversaire recevait de la nation, et dont on se montrait si avare dans les chambres envers le ministre de l'intérieur.

La famille de ce dernier en prit l'alarme, Jean-Jacques s'en ébahit avec un comique étonnement. Madame Guizot, membre influent du

ministère, accusa M. Barrot de manquer de galanterie envers le beau sexe, en oubliant ce qu'il lui devait à elle-même dans la personne de M. Guizot.

Cette lutte du talent contre la médiocrité en était venue à tel point qu'elle amena nécessairement une nouvelle recomposition ministérielle.

CHAPITRE IX.

M. de L... m'annonce une crise prochaine. — Émeute du 18 octobre. — Je parcours les rues. — Révolte à Vincennes. — Comment le baron Dauménil la reçoit. — Proclamation de M. Odilon-Barrot. — Courroux de M. Guizot. — Il lutte de concert avec le duc de Broglie. — Le maréchal Gérard est dégoûté du ministère. — Le maréchal Soult. — Abnégation de deux financiers. — Ils se donnent réciproquement le croc-en-jambe. — Détails et révélations à ce sujet. — Qui on porte aux divers ministères. — Choix définitif. — M. Mérilhou. — Le maréchal Maison. — Dépit d'un des membres du conseil.

« Nous sommes à la veille d'une crise, me dit M. de L... un jour du mois d'octobre 1830. Le ministère est fort embarrassé dans sa marche ; il manque d'homogénéité, de force, d'adresse, ou pour mieux dire, il n'y a pas de ministère ; les nullités qui le composent et qui ont surpassé leurs devanciers, tomberont incessamment : Dieu veuille que ce soit sans fracas.

» — Quel bruit voulez-vous que fasse la chute de MM. Guizot, de Broglie et Sébastiani ?

» — S'ils s'en allaient seuls, on ne s'en aper-

cevrait pas; mais on a vu souvent de moindres causes entraîner après elles des monarchies. Voyez ce qui est advenu à leurs prédécesseurs.

» — Vous ne craignez rien de semblable aujourd'hui.

» — J'espère, madame, que nous n'en sommes pas encore là, quoique la fermentation qui existe parmi le peuple me cause quelque inquiétude. Les républicains sont encore plus rusés que les jésuites; ils obligeront le ministère à se montrer, et, pour lui, cet acte équivaut à une retraite, car la fermeté lui est antipathique.

» — Quoi! avec deux généraux à sa tête?

» — Il en aurait trente qu'il ne serait pas plus fort. Ce n'est pas la monnaie d'un homme d'état qu'il nous faut, mais l'homme d'état lui-même. »

Les prédictions de M. de L... se réalisèrent; l'agitation augmenta dans les divers quartiers, les flots du peuple inondèrent les rues, se grossirent de plus en plus, et présentèrent un aspect menaçant dans la journée du 18 octobre. On prétend que les ministres, ne sachant où donner de la tête, appelaient ciel et enfer à leur secours, et jusqu'à l'extrême gauche, qui fit la sourde oreille.

Le mouvement se propageait dans les classes inférieures. Plusieurs militaires à demi-solde, royalistes dévoués, croyant la circonstance favorable, se mêlèrent parmi le peuple et voulurent le diriger vers le Palais-Royal. Néanmoins, cette masse tumultueuse, mue par un instinct plus sûr, préféra prendre la route de Vincennes, pour se faire justice aux dépens des malheureux prisonniers, qu'elle craignait qu'on arrachât à sa vengeance. Mais le général Dauménil était là.

J'ai déjà parlé de lui dans mes mémoires, et je me bornerai à dire ici que, loin de céder aux factieux, il leur opposa une fermeté qui les contraignit à reprendre la route de Paris, où ils arrivèrent à deux heures du matin. Mais, cette fois-ci, ils se rendirent au Palais-Royal, et portèrent le trouble et la confusion parmi ses habitans. La reine veillait auprès d'un de ses enfans malade. Le bruit, les clameurs du dehors, la clarté lugubre des torches, qui parvint jusqu'à elle, portèrent l'effroi dans son âme. Le roi donna dans cette circonstance une nouvelle preuve du courage et du sang-froid qui ne l'abandonnaient jamais; dès que le jour commença à poindre, il descendit et se montra aux yeux de la troupe mutinée, la harangua avec fermeté, remercia les gardes nationales ainsi que la li-

gne, et, il faut bien en convenir, parut enfin digne du trône en osant affronter en face la sédition.

Ma terreur fut au comble lorsque j'appris que le peuple se portait à Vincennes. Je voyais déjà les têtes sanglantes des malheureux prisonniers rapportées en triomphe sur les piques de ces furieux. Ne pouvant résister à mon inquiétude, et oubliant l'intérêt de ma propre sûreté, je me fis accompagner au faubourg Saint-Antoine par deux militaires, qui s'intéressaient également au sort des détenus.

Nous vîmes passer les assaillans au nombre de deux ou trois mille; un homme à cheval les dirigeait. Ils désarmèrent en passant, nous dit-on, le poste de la place de la Bastille, et poursuivirent leur chemin. Nous fûmes témoins du désarmement du corps-de-garde de la barrière du Trône. Le chef de bataillon D... nous quitta pour suivre la foule à Vincennes, puis il nous rejoignit plus tard à la Place-Royale chez madame D..., où j'avais été me reposer; et ce fut par lui que nous apprîmes la réponse héroïque que le général Dauménil fit à la multitude qui voulait qu'on lui livrât les ex-ministres.

« Enfans, dit-il, je suis une vieille moustache » qui n'a pas fait son service à l'ombre des états-

» majors; cette jambe de bois en est la preuve.
» Ne croyez donc pas m'intimider par un peu de
» bruit. Les hommes dont vous me parlez sont
» sous ma surveillance et ma responsabilité.
» Qu'on m'apporte un ordre des autorités, et je
» m'y soumettrai; sans cela on n'obtiendra rien.
» Les ennemis de la France savent comment je
» sais me défendre, et vous l'apprendrez égale-
» ment. Je leur ai résisté deux fois dans cette for-
» teresse; ce n'est pas pour me rendre à la troi-
» sième. Si l'on emploie contre moi la force, et
» que la mienne soit insuffisante pour en triom-
» pher, je ferai sauter le donjon; et tout Vincen-
» nes et le faubourg Saint-Antoine périront de
» cette explosion; ainsi ne m'obligez pas à en
» venir à cette extrémité. »

Il n'en fallut pas davantage pour arrêter l'élan de cette foule désordonnée. La parole d'un militaire d'une si haute réputation ne pouvait être révoquée en doute, et, ainsi que je l'ai déjà dit, la sédition fit volte-face sans en demander davantage.

Le lendemain il y eut assaut de proclamations. Le roi lui-même crut devoir faire la sienne; M. Odilon-Barrot, n'allant point par quatre chemins, blâma hautement la conduite du ministère, en qualifiant, dans sa lettre à ses con-

citoyens, de *démarche inopportune* la proposition tendant à abolir la peine de mort pour délit politique. C'était compromettre l'honneur de la philosophie, et la philosophie était alors au ministère. M. Guizot jeta les hauts-cris ; il accourut haletant au palais pour demander vengeance et exiger la destitution du préfet audacieux qui osait donner tort à son chef.

Le moment était mal choisi. M. Odilon-Barrot, encore nécessaire, ne pouvait être renvoyé sans péril. On éluda ; M. Guizot bouda, revint chez lui, et déclara que, puisqu'on hésitait à lui sacrifier celui qui l'avait outragé publiquement, il allait se retirer lui-même.

Ceci parut non moins grave à des gens qui s'effraient des plus petites choses. L'on ne vit rien de mieux que de dépêcher sur-le champ au ministre irrité, M. D...; mais l'Excellence blessée au vif ne voulut pas entendre raison sur l'honneur de la doctrine. On lui objecta que le concours de M. Barrot était encore nécessaire; que plus tard on accéderait à ses désirs. M. Guizot voulait une réparation éclatante, et la destitution du préfet de la Seine pouvait seule calmer son courroux.

Le négociateur fut forcé de rapporter fidèlement l'ultimatum impérieux du ministre. On en

parla au conseil, et l'on vit le duc de Broglie, imitant un si bel exemple, prendre feu à son tour. Il est vrai qu'il était poussé par l'instigation de sa charmante moitié, qui tenait le sceptre à l'instruction publique comme madame Guizot à l'intérieur. Il menaça de donner sa démission si on ne congédiait pas M. Barrot; mais MM. Dupont de l'Eure, Laffitte et Lafayette prirent chaudement la défense de ce dernier, et le conseil se trouva complètement divisé d'opinion.

Le maréchal Gérard adopta la querelle de ses collègues irrités, moins par vengeance que pour saisir cette occasion de sortir du ministère. Sa conscience lui reprochait de ne point avoir administré avec la vigueur et l'activité qu'exigeaient les circonstances. Il possédait en outre toute la confiance du roi; autant valait en jouir à l'ombre qu'au grand jour; on aime mieux être favori que ministre; on a bien plus de crédit et moins de responsabilité.

Le comte Gérard annonça donc qu'il voulait abandonner son portefeuille. Cette décision augmenta les embarras. Trois concurrens principaux étaient sur les rangs, MM. Clausel, Lamarque et Soult. Le premier était à Alger, le second était connu par l'énergie de son caractère et la de ses opinions. On savait que, dédai-

gnant la paix, il saisirait le plus léger prétexte pour faire la guerre. Venait ensuite le maréchal Soult, duc de Dalmatie.

Celui-ci réunissait toutes les qualités qui font un grand capitaine et un bon administrateur; le courage joint à la prudence, une conception rapide et profonde, de la finesse et une réputation établie. Ce fut au maréchal Soult que la France dut, en 1814, sa dernière auréole de gloire, par sa campagne du Midi et par sa conduite devant Toulouse, où il sut donner à une défense héroïque tout le prestige d'une victoire.

Ces considérations auraient dû faire pencher le choix royal en faveur du duc de Dalmatie. On savait qu'un tel chef devait nécessairement plaire au soldat; on ne pouvait craindre de défaite, en cas de guerre, avec celui qui avait vaincu tant de fois! Néanmoins on hésitait encore; quelques capacités médiocres, que tant de renommée offusquait, intriguaient pour l'empêcher d'entrer au ministère. Cependant personne n'osait s'offrir à sa place, et cette indécision obligea le maréchal Gérard à ne pas donner sa démission aussi vite qu'il le souhaitait.

Mais toute la difficulté ne reposait pas sur le

choix ; le roi, à ce qu'il parait, désirait employer deux hommes investis de sa confiance. Voici ce que me dit à ce sujet M. de C..., qui est très avant dans les bonnes grâces du Palais-Royal :

« Nous aurions déjà un nouveau ministère, si MM. Laffitte et Périer consentaient à s'asseoir dans deux fauteuils égaux, mais ni l'un ni l'autre n'acceptent le partage.

» — Quoi, le patriotisme de ces messieurs tient donc à un siége plus ou moins élevé ?

» — C'est que, comme César, ils préfèrent être le premier dans un village que le second dans Rome.

» — Mais les intérêts de la France, monsieur ?

» – Mais la vanité, madame, mais le besoin de primer, comptez-vous cela pour rien ? L'aristocratie est venue siéger au milieu de l'égalité ; l'en faire déloger n'est pas chose facile, elle a pris racine jusque chez les banquiers et les avocats. Maintenant les supplications, les prières vont de M. Périer à M. Laffitte ; mais on est inébranlable, on veut tout ou rien. D'un autre côté, M. Laffitte craint qu'en entrant seul au ministère, la présidence de la chambre élective ne [illegible]née à M. Périer ; celui-ci, qui croit déjà

la tenir si le premier la quitte, voudrait l'en voir dehors. On parle de donner à celui-ci pour concurrens MM. Dupin aîné, Guizot et Girod de l'Ain; ce sont des intrigues fort plaisantes.

» — Mais enfin, qui l'emportera dans la présidence du conseil?

» — C'est une question difficile à résoudre. M. Laffitte a plus de popularité que son rival, et en revanche celui-ci est mieux en cour.

» — Je croyais que M. Laffitte y était fort bien aussi.

» — Oui, auprès de Louis-Philippe; mais ceux à qui rien n'échappe croient s'apercevoir que la reine regarde d'un œil plus favorable M. Périer.

» — Et M. Guizot, croyez-vous donc qu'il abandonne la partie?

» — Il le faudra bien, il est trop faible pour la soutenir avec avantage: du reste, il pourra se dédommager en faisant chaque jour son apologie à la tribune de la chambre, et tout me dit qu'il n'y manquera pas. Malheureusement, si on est d'accord sur les retraites, on est bien loin de s'entendre encore sur les nominations, peut-être même à cause du grand nombre des candidats. On désigne parmi les plus en évi-

dence aux affaires étrangères, les comtes de Pontécoulant, Sébastiani, le baron Bignon, toujours en expectative ; voire même le comte Molé, aux formes empesées, mais dont les talens sont de nature à se produire à la cour, parce qu'ils ne portent ombrage à personne. On balance, pour l'intérieur, entre MM. d'Argout, Pontécoulant, de Montalivet ou Périer ; à l'instruction publique, entre MM. Benjamin Constant, Mérilhou et Bignon ; on destine les finances soit à M. Laffitte, soit à M. Périer, ou même au comte d'Argout. On voudrait à la marine l'amiral Duperré ou MM. Truguet et de Rigny ; d'autres désireraient mettre le comte Maison aux affaires étrangères, M. Barthe à l'instruction publique, M. Laffitte à l'intérieur, M. d'Argout à la marine, et laisser le comte Gérard à la guerre. Ainsi, vous voyez, madame, que les avis sont assez partagés.

— Tellement, que ma tête se perd dans ce dédale; car il faudrait être bien fin pour en trouver l'issue.

— Ne voyez-vous pas, madame, que ceci n'est autre chose qu'une ruse des doctrinaires? ils espèrent embrouiller les choses à tel point, que de guerre lasse on reviendra à eux, mais ils se trompent. Dès que les ex-ministres seront

jugés, le mouvement aura son congé, parce qu'alors on ne le craindra plus.

» — Je priai M. de C... de me tenir au courant de tout ce qui se passerait; il me le promit, et en effet il revint me voir le 3 novembre.

» — Notre ministère est définitivement choisi, me dit-il. Les doctrinaires s'en vont, leur influence s'éteint, mais elle conservera toujours une étincelle prête à se ranimer à l'occasion; du reste plusieurs de ceux qui les remplacent ne peuvent espérer une plus longue vie. En attendant voici la nouvelle liste du conseil, elle est d'hier.»

En parlant ainsi, M. de C... déroula la liste des élus, qui se composait de M. Laffitte, *ministre des finances, président du conseil*; M. Dupont de l'Eure, *garde des sceaux, ministre de la justice*; le maréchal Gerard, *ministre de la guerre*, comme par le passé, jusqu'à nouvel ordre; le comte Sébastiani, *ministre de la marine et des colonies*; le maréchal Maison, pair de France, *ministre des affaires étrangères*; le comte de Montalivet, pair de France, *ministre de l'intérieur*; M. Mérilhou, *ministre de l'instruction publique, et président du conseil d'état.*

« M. Mérilhou ! il me semble qu'on n'en parlait pas de mon temps; ce doit être un person-

nage de mérite supérieur, pour remplir des fonctions de cette importance.

» — C'est l'ami, le séide de M. Dupont de l'Eure; formé à son école, il ne jure que par lui. Il sort du secrétariat général de la justice, où il était à peu près enseveli, pour venir s'enterrer à l'instruction publique. Jamais ministre avec d'excellentes intentions, des qualités réelles, ne fut taillé mieux que lui pour mécontenter tous ceux à qui il aura affaire. Les occupations de sa vie privée absorbent à tel point tous ses instans, qu'il lui en restera à peine à donner à celles de son ministère; aussi je doute qu'on lui en laisse long-temps le fardeau.

» — Et que pensez-vous des autres?

» — Le maréchal Maison aux affaires étrangères me semble une excellente plaisanterie; et pour parcourir loyalement l'échelle descendante, on ira de lui au comte Sébastiani. Mais il se consolera de sa disgrâce, avec ce qui charmait les soirées du médecin malgré lui. Cependant je n'en fais point un comte de Tuffière, il est plein de loyauté, de modestie, de probité et de dévouement à la France.

» — M. de C... m'amusa beaucoup par ce qu'il me dit du dépit des membres du conseil précédent et des trois ministres sans portefeuilles,

qui n'ayant pu en obtenir, avaient donné leur démission afin d'aller bouder tout à leur aise. C'étaient MM. Casimir Périer, Bignon et Dupin aîné; le premier obtint pour consolation la présidence de la chambre élective.

CHAPITRE X.

Benjamin Constant me raconte les particularités de l'intrigue mise en jeu pour le détourner d'accepter la présidence du conseil d'état.—Sa juste colère. — Son désespoir motivé. — Lettre venue d'Angleterre. — Division dans la famille royale. — Ce que veut Charles X. — Ce que prétend la duchesse de Berry. — Plan de contre-révolution. — Ce qu'on fait dire à la princesse. — Nouveau bouleversement ministériel. — Qui refuse. — Qui accepte. — Révélations diplomatiques. — Contentement naïf de M. Sébastiani. — Les glaces de son cabinet. — M. Mérilhou et son chasseur. — Les œufs de l'École de droit.

Le ministère était nommé, et peu d'exigences satisfaites. Celles de Benjamin Constant étaient plus légitimes qu'aucune autre; on lui promettait, depuis le début de la révolution, l'entrée au conseil, au moyen d'un ministère qu'on créerait à sa convenance. Celui de l'instruction publique lui allait à merveille, mais il ne fut jamais question sérieusement de le lui donner, peut-être parce qu'il avait trop fait l'éloge des jeunes gens sous la restauration. Cependant on lui assura cette fois la présidence du conseil d'état, à laquelle

on joignit les attributions les plus étendues, ce qui le rendait indépendant de tel ou tel chef.

Ceci était arrêté, du moins en apparence, au moment de la refonte du conseil; mais il existait un dessous de cartes que je vais faire connaître dans tous ses détails. Benjamin Constant, qui avait de si nombreux partisans parmi les hommes de la révolution, ne plaisait à aucun de ceux qui en étaient devenus les premiers dignitaires; on le louait en face, mais on cherchait à lui nuire en arrière; on ne l'aimait aussi que médiocrement au Palais-Royal; bref, on forma le projet de l'écarter le plus poliment possible. Voici ce qui eut lieu :

Le 2 novembre, on apporta à signer au roi les nominations des divers ministres, y compris Benjamin Constant, président du conseil d'état; mais les premières amenèrent de si nombreuses discussions, que la séance fut levée avant que Sa Majesté eût apposé son seing à la dernière. Cet oubli ne fut pas le seul péché d'omission de la journée. On avait donné à rédiger l'ordonnance concernant M. Mérilhou au conseil de la chancellerie, qui avait déjà été chargé de porter le duc de Broglie aux mêmes fonctions; le commis à qui était confié ce travail s'avisa, par suite d'habitude, de copier l'ordonnance pré-

sente sur l'ancienne et avec une telle exactitude, qu'il investit, de sa propre autorité, le nouveau ministre de la présidence du conseil d'état, ainsi que son prédécesseur l'avait été. Personne, chez le roi, ne s'aperçut de cette distraction ; de telle sorte que le nom de Sa Majesté inséré au bas de la pièce enleva à Benjamin Constant ce qui lui était réservé, pour le donner à M. Mérilhou qui n'y songeait pas.

Cet acte, envoyé au *Moniteur*, et imprimé textuellement, paraît le lendemain. Grande surprise ; on reconnaît l'erreur, on la déplore, on en jette le blâme sur un subalterne, on affirme qu'elle sera réparée à la prochaine réunion du conseil. Mais il paraît qu'on jouait de malheur; cette fois, nouvel oubli, et les choses restèrent dans le même ordre. Benjamin Constant se fâche, on va chez lui, on le supplie d'attendre patiemment, par égard pour M. Mérilhou, que l'occasion se trouve de le décharger du conseil d'état pour en investir celui qui en est digne à si juste titre.

Sur ces entrefaites, Benjamin Constant vint me voir; j'étais assez bien instruite pour m'attendre à sa mauvaise humeur.

« Vous voyez, madame, me dit-il, un homme dans une position fort singulière; je reçois de

tous côtés des baisers de Judas, et je ne sais plus à qui me fier.

» — Quoi donc, on vous trahit!

» — C'est tout simplement une rouerie de sentimentalisme libéral. Notre révolution a déjà ses petits Machiavels; mais je saurai me venger à la tribune, je me défendrai en face contre ceux qui m'attaquent sourdement. »

Il me raconta alors avec plus de détail ce que je n'ignorais pas, et me dit qu'il était résolu à s'en expliquer sans détour dans une lettre qu'il écrirait au roi. En effet, les jours, les semaines s'écoulant sans qu'il vît se réaliser la promesse qu'on lui avait faite de remplacer M. Mérilhou à la présidence du conseil d'état, il s'adressa à Sa Majesté. Cette démarche franche et hardie met tout le ministère en émoi, on s'écrie de toutes parts qu'on ne peut manquer de parole à un si utile patriote. M. Dupont de l'Eure, qui, j'aime à le croire, était sincère envers Benjamin Constant, aborde, à la chambre des députés, l'orateur courroucé, et lui dit, en le prenant à part:

« Tout est arrangé; votre affaire est dans le portefeuille de M. Mérilhou, et en sortant d'ici il la portera chez le roi. » En parlant ainsi, il fait signe à son collègue, qui s'approche de Benjamin Constant, et lui confirme le fait.

« Oui, mon cher monsieur, lui dit-il ; il ne man que plus à l'ordonnance que la signature. Peut-être la rédaction n'en est-elle pas entièrement conforme à la première, mais j'espère cependant qu'elle est de nature à satisfaire un homme aussi distingué que vous l'êtes par ses talens et son civisme. »

On se prend la main, on se sépare ; la séance est ouverte. Benjamin Constant réfléchit à l'écart aux dernières paroles de M. Mérilhou ; il les trouve ambiguës ; il craint quelque surprise, et, pour plus de sûreté, il écrit un billet à ce ministre, dans lequel il le prie de lui faire passer l'ordonnance en question. On la lui remet ; il la lit, la commente, la trouve obscure sous certain point ; il va s'en éclaircir dans la bibliothèque de la chambre, et grâce à l'obligeance infatigable de M. de Caux, sous-bibliothécaire, il découvre que l'ordonnance, tout en lui conservant la présidence du conseil d'état, lui en enlève les meilleures attributions, et entre autres celle de présenter seul la nomination des membres à la signature royale. . . . .

Un homme supérieur a toujours le sentiment de sa force. Benjamin Constant s'irrite de cette duplicité enveloppée de tant de formes amicales, ne hésiter il écrit de la bibliothèque une lettre

à M. Mérilhou, dans laquelle il le remercie, ainsi que ses amis, des soins qu'ils ont pris de diminuer les charges de sa présidence. « Mais, je pense, ajoute-t-il, qu'ainsi réduite, elle peut être aussi facilement remplie par le moindre chef de bureau que par moi. Je déclare en conséquence y renoncer dès aujourd'hui, ainsi qu'à être joué davantage par ceux qui ont abusé de ma bonne foi. »

Nouvel émoi, nouvelle agitation dans le ministère. On reprend la question; on emploie de nouveaux subterfuges. Benjamin Constant n'en est pas dupe, et l'intrigue durait encore lorsque la mort vint y mettre un terme.

Benjamin Constant vint me voir quelque temps avant cette fin si déplorable. Il avait le cœur profondément ulcéré.

« Pourriez-vous, madame, me dit-il, m'expliquer la cause de cette répulsion à laquelle je suis en butte? On ne m'appelle dans le conseil de la couronne que pour m'expulser des délibérations secrètes. Le ministère manque de franchise avec moi; la majorité de la chambre ne m'écoute qu'avec défaveur; l'académie française me repousse; enfin, on ne me tient aucun compte de ce que j'ai fait depuis quinze ans pour la chose publique.

« — Vous savez, mon ami, que le mérite d'un homme est souvent son plus grand ennemi. On

se venge derrière la toile des succès que vous obtenez à la tribune : voilà en deux mots l'explication de la conduite qu'on tient envers vous.

» — C'est une triste consolation pour moi, madame; je ne puis me faire à tant d'ingratitude. Je me sens bientôt plus malade au moral qu'au physique. Ce dernier coup me tuera. »

Ces mots me firent frémir. Je voyais en effet que Benjamin Constant touchait au terme de sa carrière, et sa mort me semblait une perte irréparable pour sa patrie.

« Mes ennemis, continua Benjamin Constant, doivent rendre grâces à la Providence de l'affaiblissement où je suis; car, si je ne sentais s'en aller mes forces, je les traduirais au tribunal de la France; je les forcerais à venir au pied de notre tribune écouter ma profession de foi; puis ils expliqueraient à leur tour leurs griefs, et nous verrions de quel côté serait la justice. »

Les évènemens poursuivirent leur marche accoutumée. Les chambres, prorogées antérieurement par un accord tacite, rentrèrent en exercice le 3 novembre. Le roi de Naples mourut sur ces entrefaites; sa mort n'amena aucun changement dans la balance politique de l'Europe. La France retrouvera dans le nouveau gouvernement napolitain ce qu'elle avait dans

l'ancien, un ennemi sous les dehors d'un ami.

Je reçus environ à cette époque la lettre suivante :

« MA CHÈRE COMTESSE,

» Nos affaires sont en bon chemin, nous recevons de toutes parts l'assurance que les cabinets de l'Europe n'abandonneront jamais sincèrement la cause sacrée de la légitimité. L'affaire de la Belgique, les agitations du nord de l'Allemagne, compliquent la question, mais elle ne tardera pas à se résoudre. Il existe sur ce point un accord parfait. Plût à Dieu que nous fussions ici également unis d'opinion ! malheureusement il n'en est rien.

» La famille royale est divisée en deux partis bien distincts, l'un se compose de Charles X et du Dauphin, et l'autre de madame la duchesse de Berry ; madame la Dauphine est neutre, si toutefois elle ne penche pas pour sa belle-sœur. Les princes prétendent que leur abdication se trouve annulée par ce qui se passe en France, qu'ils sont réintégrés dans tous leurs droits. On ne doit rien accorder, disent-ils, aux exigences ; à la rentrée, tout droit être remis sur l'ancien pied. Les choses reprendront la même face qu'avant les ordonnances, à l'exception d'une

» loi pour limiter la liberté de la presse. Henri V, » qui n'est plus pour eux que le duc de Bor» deaux, aura pour gouverneur le baron de Da» mas; le conseil secret sera rétabli comme par » le passé. Voilà où nous en sommes de ce côté, » maintenant passons à l'autre.

» Madame, qui envisage les circonstances d'une » manière toute contraire, soutient la validité de » la royauté de [illegible] fils; elle accepterait pour lui » la Charte telle qu'elle existe aujourd'hui, toutes » les exigences nationales, un conseil de ré» gence libéral, et MM. de Chateaubriand et » Royer-Collard pour l'éducation de Henri V. » Cette princesse tient à voir régner son fils, et » fort peu à maintenir des prétentions qui lui » ôteraient tout accès au trône.

» Vous pensez, chère comtesse, que cette di» vision doit troubler la paix intérieure de l'au» guste famille: chacun soutient sa cause avec » opiniâtreté, l'aigreur s'en mêle. On a prétendu » que Madame cherchait à s'emparer de son fils; » aussi ne le laisse-t-on plus sortir d'Holyrood » que bien accompagné. Cette défiance irrite » Madame; on lui prête des propos qu'elle n'a pas » tenus; on prétend qu'elle a dit que Charles X » saura mieux garder son petit-fils que sa cou» ronne, et que Henri V n'apprendra jamais

» comment on gagne un trône avec celui qui a » perdu le sien si gauchement. Vous voyez que le » commérage se glisse partout.

» Il y a des gens qui interposent leur médiation » entre la royale famille. Nous avons reçu de » France un plan qui s'exécutera peut-être, car il » a ici force partisans : on voudrait que Charles X » et le Dauphin convoquassent à Édimbourg, par » lettres closes, tous les membres de la chambre » des pairs de France et de la chambre des dé» putés, et qu'en présence de ceux qui se ren» draient à cet appel, et des envoyés des puis» sances étrangères et du peuple écossais, les » deux princes renouvelassent solennellement » leur abdication ; que Henri V fût de nouveau » proclamé, et la régence déférée à sa mère : » celle-ci nommerait aussi sur-le-champ un con» seil pour l'assister.

» L'acte serait notifié aux divers cabinets de » l'Europe ; puis le jeune roi et sa mère partiraient » pour l'Espagne, qui consent à leur prêter as» sistance. Ils s'établiraient provisoirement à Bar» celonne ou à Pampelune, et lorsqu'ils seraient » rendus au lieu de leur destination, une ordon» nance royale convoquerait à Toulouse les trois » états du royaume, ce qui deviendrait le signal » d'un soulèvement dans les provinces du midi,

»de l'ouest, et dans une portion de celles du »centre et du nord. On compterait sur la déclaration de guerre simultanée du Piémont, de la »Prusse et de l'Allemagne; le jeune roi et la »régente franchiraient en même temps les frontières avec environ cent mille Espagnols, auxquels se réuniraient les royalistes fidèles, et »marcheraient sur Toulouse qui possède un parc »d'artillerie très bien approvisionné. On se flatte »que ces mesures exécutées avec activité seraient »couronnées de succès.

»J'ignore encore si elles seront adoptées; on »s'en occupe, on les discute à Édimbourg. Elles »ne plaisent que médiocrement à Madame, qui »craint de s'appuyer sur l'intervention des puissances étrangères, et qui préférerait rentrer »par l'appel volontaire du peuple français.

»Nous sommes persuadés que la révolution ne »durera pas, que le roi Louis-Philippe, puisqu'il »faut lui donner ce titre, disparaîtra bientôt; »que la république, toujours altérée de crimes »et de sang, surgira encore une fois, et que la »nation, n'aspirant plus qu'au repos et à la paix, »demandera à grands cris à se réfugier sous l'étendard de la légitimité.

»J'ai vu le prince de Talleyrand; il nous flatte »d'un prochain accommodement, mais com-

» ment croire à quelque chose d'un homme qui » est de tous les partis? A propos d'habile diplo» mate, on nous mande que vous êtes menacés » d'avoir, aux affaires étrangères, l'Excellence » Sébastiani. Ici nous nous en réjouissons, car » nous sommes à la piste de toutes les sottises » qui se font, pour en tirer notre profit.

» Adieu. Voici ce qu'on me charge de vous » dire... »

Je supprime le reste.

Il y avait à peine quelques jours que j'avais reçu cette lettre, lorsque M. de C... revint chez moi.

« Nous avons encore ce soir, me dit-il, un nouveau revirement dans le ministère. Le comte Gérard ne veut plus conserver le sien. Le roi, qui voit toujours bien quand il voit par lui-même, nomme à ce poste le maréchal Soult, au grand désespoir du général Lamarque. Sa Majesté a aussi offert un ministère à notre ami le comte de Pontécoulant, qui l'a refusé par des motifs dignes de lui : il croit ne pouvoir entrer dans un conseil dont il ne connaît pas parfaitement la marche. Le roi, qui est plein de confiance dans ses lumières, a été vivement affecté de son refus. On s'est tourné alors vers la jeune France, qui nous a prêté à l'essai une de ses capacités, le

comte de Montalivet ; il sera, jusqu'à nouvel ordre, notre ministre de l'intérieur. Le comte d'Argout, dont on ne peut se passer, attendu que Charles X le distingua toujours, devient ministre de la marine, et le comte Sébastiani passe aux affaires étrangères.

» — Et le maréchal Maison ?

» — Il a offert naïvement sa démission dans une effusion de cœur. On l'a pris sur parole, et on l'envoie en ambassade à Vienne.

» — Je suis charmée de la bonne fortune de M. d'Argout ; c'est un excellent royaliste. Je me rappellerai toujours, avec attendrissement, la sainte indignation qui le transportait, en 1815, lorsqu'il fit brûler sous ses yeux le drapeau tricolore par les mains du bourreau. C'est une excellente garantie pour l'avenir. Mais son entrée au ministère ne serait-elle pas le précurseur...

» — Que voulez-vous dire, madame ?

» — N'annoncerait-elle pas la rentrée de M. Decazes ? Je sais qu'il rôde autour du Palais-Royal ; que depuis sa chute il a fait un pacte avec la doctrine, qui va partout exaltant son libéralisme et sa capacité.

» — Ah ! vous lui conservez de la rancune.

» — Peut-être, je l'avoue, mais ne suis pas autorisée à croire qu'un homme qui a été suc-

cessivement attaché à l'empire, à la royauté constitutionnelle et au comte d'Artois, pourrait aujourd'hui... Tenez, mon cher monsieur, je n'aime point les têtes qui tournent à tout vent.

» — Permis à vous, madame; mais où en trouver d'autres?

» — Oh! il en existe encore; M. de Lafayette, par exemple, dont l'opinion *rectiligne* n'a jamais dévié; et ceux qui ne partagent pas cette opinion ne peuvent du moins lui refuser leur estime. Ainsi donc le ministère est définitivement composé. Il n'a plus maintenant qu'à marcher.

» — Quoi! madame, il est encore à la mamelle, et vous voulez déjà qu'il se serve de ses jambes? Les choses ne vont pas si vite en administration. Je crains d'ailleurs que MM. de Montalivet, d'Argout, Mérilhou, Sébastiani, voire même le président du conseil, n'aient peine à se débarrasser de leurs lisières.

» — Pourquoi alors les a-t-on pris?

» — Que voulez-vous, madame! quand les hommes habiles se refusent, il faut bien accepter les hommes de bonne volonté. »

Je sus que l'on prenait toutes les mesures nécessaires pour assurer la paix avec les puissances de l'Europe. Le nouveau ministre des affaires

étrangères, qui ne voyait de longévité à son importance que dans l'absence de toute hostilité, se serait bien gardé de se montrer contraire à ce système pacifique. Il semblait se complaire dans la magnificence qui l'entourait; on dit même que, pour mieux jouir de la vue des broderies de son riche costume, il avait fait poser artistement quatre glaces dans son cabinet, qui le réflétaient sur toutes les faces.

M. Mérilhou, d'abord si simple, se laissa corrompre par l'exemple; il se rajusta de son mieux, et se surpassa surtout dans la somptuosité de sa livrée, de telle sorte que plus d'une fois son chasseur fut pris pour le ministre, et reçut les honneurs qu'on destinait à celui-ci. Cependant, à l'Ecole de droit, les étudians mutins parurent ne faire nulle distinction entre le maître et le valet qui étaient venus pour apaiser une sédition; car ils s'en revinrent l'un et l'autre indignement barbouillés d'œufs frais et de pommes cuites, que les élèves avaient fait pleuvoir sur eux sans ménagement.

Voulant répondre à la lettre que je venais de recevoir d'une vieille fidélité royaliste, ainsi que le lecteur a pu en juger, je me procurai de côté et d'autre les détails qu'on me demandait, sur le peuple, l'armée et la cour. Je rassemblai

plusieurs notes, et j'y joignis l'original d'une lettre adressée par un provincial à un autre, qui donnait la description d'une soirée au Palais-Royal, et dont je ne veux pas priver mes lecteurs.

CHAPITRE XI.

Une soirée au Palais-Royal. — Les dames qui veulent aller à la cour. — Leur programme à ce sujet. — Dialogue entre la femme d'un banquier, son amie, un capitaine de la garde nationale et un avocat. — Comment, dans certaines classes, on entend l'égalité. — Le feu roi ne voulait pas à la cour les femmes de banquiers. — Bonaparte les avait admises à la sienne.

«Eh bien, allons chez le roi citoyen, me dit un ami qui, lassé de n'être qu'un homme d'honneur, voulait y ajouter encore quelque chose. Nous avons vu ensemble les Tuileries, nous y avons admiré les splendeurs de l'empire; nous y revînmes une fois en 1814, rire aux dépens des puérilités de la restauration; et aujourd'hui nous rencontrerons, au Palais-Royal, la meilleure des républiques sur le trône; dès lors plus de flatteurs, plus de courtisans.

»Mon ami, à quarante-quatre ans, conserve encore toutes les illusions de l'adolescence; il croit aux propos d'une coquette comme à ceux d'un prélat romain ou d'un vieux diplomate.

Je suis moins facile à tromper, aussi est-il plus heureux que moi.

« Eh bien, soit, répliquai-je, allons au Palais-Royal, il vaut la peine d'être vu. »

» Nous revêtîmes le frac bourgeois, le pantalon collant, les bas de soie, les souliers sans boucles; et, coiffés d'un feutre rond, nous nous figurâmes être équipés conformément au programme de l'Hôtel-de-Ville.

« Mais, dis-je à mon ami, n'y a-t-il pas un peu trop de sans-façon dans ce costume pour se présenter chez un roi?

» — C'est au contraire le seul qui convienne aujourd'hui. Si nous nous avisions d'aller avec le riche habit d'autrefois, l'épée, les manchettes, le chapeau à plumes, etc., on nous prendrait pour deux antiquités; d'ailleurs on va chez un roi citoyen comme chez un bon père de famille, et il serait ridicule d'y montrer l'habit de courtisan. »

» Ainsi donc, à huit heures du soir, nous étions à la porte du Palais.

« On ne passe pas! nous crie la sentinelle.

» — Mais ces voitures?

» — Elles vont chez le roi.

» — Nous y allons aussi. »

» Deux ou trois gardes nationaux s'approchè-

rent, ainsi qu'un officier de police ; on paraissait hésiter à nous laisser entrer ; nous étions à pied, et c'est en tout temps une pauvre recommandation auprès des subalternes. Cependant nous arrivâmes jusqu'au grand escalier.

» Là, il fallut essuyer les brocards de la livrée, qui n'est nullement constitutionnelle pour ceux qu'elle soupçonne ne pas être favorisés de la fortune ; du reste, je dois dire que celle-ci appartenait à la caste des banquiers, des avocats, etc., etc., et qu'elle devait nécessairement justifier le proverbe : Tel maître, tel valet. Mais en revanche nous fûmes amplement dédommagés par la livrée royale : la bienveillance du souverain s'exprimait jusque dans les manières de ses gens. Il fallut donner nos noms à des commis chargés de les écrire, et qui se tenaient dans une salle des pas perdus. Cette formalité me charma, il me parut agréable que le roi tînt à savoir si j'avais manqué ou non de lui rendre mes hommages. Nous eûmes ensuite la liberté de nous confondre avec ceux qui nous avaient précédés ; mais le premier coup d'œil jeté sur eux ne fut pas à l'avantage de notre costume : l'or, la soie, les broderies brillaient de tous côtés, déjà la simplicité citoyenne de la nouvelle monarchie avait fait place à tout

le luxe de l'ancienne. Je compris, à la vue de cette pompe, que tous les adorateurs du roi Philippe n'en étaient pas à leur apprentissage de courtisans.

» Il y avait cohue de militaires de haut grade; les lieutenans-généraux, les maréchaux de camps y fourmillaient. On voyait bien encore çà et là quelques gardes nationaux avec leurs épaulettes de laine, mais pauvres hères comme nous, à la mine piteuse, qui semblaient demander grâce aux guerriers hautains qui les entouraient de les avoir couchés sans cérémonie sur les pavés de Paris pendant les trois jours.

» Le dîner royal n'était pas encore terminé, et les grands appartemens étant fermés, nous en attendîmes la fin dans de beaux salons tout dorés. Mon ami s'amusa à regarder des tableaux, et moi qui me pique d'être physionomiste, je dirigeai mes observations sur la nature vivante. Mon regard rencontra d'abord le savant docteur Portal, qui a eu l'honneur d'être le médecin de plusieurs souverains. Son existence s'étant presque passée à la cour, il ne pouvait se résoudre à quitter celle qui ne faisait que de naître. Il assista à la chute de Napoléon, à la mort de Louis XVIII, à l'agonie politique de Charles X; et dans ce moment, j'aurais autant

aimé voir un docteur de moins funeste augure.

» Je cherchai des visages de connaissance, et j'aperçus à peine le marquis de Chauvelin, qui ne faisait pas d'opposition pour le moment; le baron Bignon, qui aurait eu envie d'en faire, n'eût été sa réserve diplomatique; M. Valeri, littérateur de bon goût; le comte de R..., homme de bonne compagnie, et joignant les manières du grand monde à l'érudition d'un bénédictin; M. de H..., donnant la main à ses deux mille intimes; M. de B..., frondant amis et ennemis; le peintre ***, qui fait à la fois de la diplomatie et du romantisme; le général Ex..., parfait patriote, et toujours prêt à offrir ses services à tous venans; le financier L..., en grand costume de colonel par un reste d'habitude; le duc de M... tout saturé d'ancien régime et venant étudier le nouveau; le général B..., à qui je demandai des nouvelles du dauphin; et M. R. X. L. B. E., qui m'en donna des princes de Talleyrand et de Polignac.

» On circulait encore librement au milieu de cette foule des habitués de tous les gouvernemens, disciplinés de longue main; car ils se coudoyaient sans confusion et échangeaient des saluts sans élever la voix ni outrer le geste. J'étais édifié de l'ordre qui régnait parmi nous, de ces

opinions libérales exprimées par des gens qui naguère les repoussaient avec horreur, lorsque tout-à-coup arriva le débordement des députations départementales, qui forme un déluge périodique non encore épuisé. Il fut renforcé des deux cent vingt et un, qui ont succédé d'une manière si supérieure à l'ex-centre royal; enfin, vint le tour des derniers débris de la pairie héréditaire.

» Mais alors ce fut une affluence sans pareille, une confusion à ne plus savoir où donner de la tête. Je perdis mon ami et je ne le rejoignis qu'au bout d'une heure; il avait été entraîné malgré lui par deux saint-simoniens, qui l'avaient prêché sans miséricorde jusqu'au moment où il était enfin parvenu à leur échapper.

» Dans ce moment les portes à deux battans s'ouvrirent, et l'on se précipita dans les salons réservés, qui sont moins vastes que ceux des Tuileries, mais plus commodes, et mieux appropriés à la circonstance. Le nouveau trône s'élève dans une de ces pièces somptueuses, et toute tendue de velours cramoisi. Ce trône, très riche en décoration, n'est distingué par aucun caractère particulier, par aucun blason; il pourrait servir à tous les rois de l'Europe en cas

de besoin; les armoiries de France n'étaient point encore déterminées à cette époque.

» La foule avait mis tant d'empressement à envahir les salles, que le roi et sa famille en furent enveloppés, et on ne pouvait les découvrir qu'à l'aide d'une recherche opiniâtre. Je parvins enfin jusqu'à Louis-Philippe : il allait et venait dans chaque salle, saluait tout le monde, parlait à tous ceux qui l'approchaient, et serrait même, je crois, la main à quelques favorisés. Je n'eus pas cet honneur, mais quand son premier aide-de-camp lui eut dit mon nom, il le répéta d'un air gracieux qui me fit supposer qu'il l'entendait pour la première fois.

» Il passa ensuite à un autre, car chacun devait avoir sa part de l'affabilité du souverain.

» Je voulus aussi rendre mes devoirs à la reine, mais le moyen d'en approcher? elle était entourée d'une multitude d'officiers de terre et de mer, de maréchaux, de généraux, qui tâchaient d'en obtenir un regard, un geste approbateur, quelque chose enfin qui leur prouvât qu'elle avait daigné remarquer leur présence. Et moi je restai stupéfait, cherchant en vain la pauvre monarchie républicaine, et ne rencontrant que des adorations de l'empire et de la monarchie.



» S. M. était debout; elle avait à ses côtés sa belle-sœur madame Adélaïde, les princes ses jeunes fils, et les princesses ses filles. Les ducs d'Orléans et de Nemours circulaient de leur côté, en manière de planètes secondaires, et entraînaient après eux de vastes lambeaux de cette masse de flatteurs qui se pressaient autour de leurs augustes parens. La marquise de Dolomieu, dame d'honneur du château, les comtesses de Saint-Mauris et de la Tour du Pin, dames du palais, étaient derrière la reine et madame Adélaïde.

» Le comte Anatole de Montesquiou, chevalier d'honneur de la reine, poète aimable et obligeant, m'ayant aperçu au milieu d'un groupe de généraux, vint à moi, et me présenta à S. M. le vicomte d'Authie me rendit le même service à l'égard de madame Adélaïde, et, quitte de mon devoir, je pus reprendre mon rôle d'observateur.

» Je ne dirai rien de la famille royale, elle est au-dessus de tout éloge. En suivant les flots de la foule obséquieuse, j'allai presque me heurter contre M. Casimir Périer que j'eus peine à reconnaître. Sa hauteur libérale avait fait place aux manières mielleuses du courtisan politique. Il daigna laisser tomber sur moi un regard bienveillant dont je connus tout le prix. M. de La-

fayette, presque seul au milieu de tout ce monde, n'était escorté que de deux ou trois épaulettes de laine, fort en arrière des circonstances, car elles ignoraient leur peu de valeur en ce lieu. Le feu du patriotisme et de la vertu brillait sur les traits du défenseur des deux mondes, et semblait avoir gravé sur son front cet axiome, emblème de toutes ses actions : « *Fais ce que dois, advienne que pourra.* » Il causait amicalement avec MM. Dupont de l'Eure et Odilon-Barrot, dont l'étoile aussi commençait à pâlir. Le comte de Bondy, futur préfet de la Seine, homme de l'empire, homme de la monarchie populaire, vint se joindre à ces messieurs.

» A quelque distance, M. Dupin aîné, assis nonchalamment sur une banquette, se rongeait les ongles en la compagnie de M. de Villemain. Je crus les entendre fredonner à voix basse :

Ils sont passés ces jours de fête.

» M. Guizot, tout bouffi de colère, passa à leur côté, sans daigner saluer M. Mérilhou, que je ne reconnus pas d'abord, tant il avait de *decorum* dans son costume. Il me sembla aussi doué d'une activité que personne ne lui avait connue dans le ministère.

» Je rencontrai également plusieurs membres

de l'ancienne défection, pauvres politiques à la retraite, que l'on caressait encore dans la chambre élective, mais qu'on repoussait ailleurs.

» On reconnaissait les membres retardataires des députations départementales, à un mélange de morgue, de gaucherie et de souplesse. Ils cherchaient à cacher sous une indifférence affectée l'éblouissement que leur causait tant de magnificence; mais à peine soupçonnaient-ils la présence d'un ministre, qu'on les voyait s'élancer par bandes à sa rencontre. Je me convainquis, dans cette soirée, que sous l'habit brodé du royaliste, sous le froc du constitutionnel, non moins que sous la carmagnole du jacobin, on trouvera toujours des avides et des flatteurs.

» Le télégraphique M. Madier-Montjau passa à grandes enjambées, éclipsant de son ombre gigantesque une partie de ce brillant tableau. J'aperçus aussi le baron de Podenas, qui, depuis la révolution, poursuit une première présidence, une charge de procureur-général, une préfecture de police, et à qui on adresse ses lettres de province, aux ministères, poste restante, car il n'en sort pas. Sa douleur avait quelque chose de comique et de touchant, j'en fus affecté.

» La foule multipliait ses ondulations suivant les mouvemens de chaque prince. Le duc de

Montpensier surtout, qui, avec la grâce et la vivacité de l'enfance, courait çà et là, mettait sur les dents les généraux qui s'empressaient de suivre toutes ses évolutions, car les moindres rayons du soleil portent avec eux une chaleur bienfaisante. Nulle différence ne se faisait remarquer entre cette réunion du nouveau régime, et celles de l'ancien. C'étaient les mêmes hommes, la même domesticité; les vainqueurs de juillet avaient repris leur poste dans la rue, et les vaincus se pavanaient comme jadis, sous les lambris dorés d'un palais.

» La famille royale s'étant retirée vers neuf heures, ce fut le signal du départ général. Il y eut à la sortie confusion de grandeurs et d'obscurités; l'égalité se retrouva un instant sous le vestibule. Mon ami, à qui je le fis remarquer, me répondit : Il est encore heureux que chez le roi citoyen elle ne soit point à la porte. »

Ici se terminait la partie descriptive de cette épître, je reviens à ma narration :

Dans le commencement du nouveau règne, on hésita à admettre les femmes aux cercles de la cour ; on craignait l'affluence de certaines tournures, de certaines manières qui auraient pu sembler fort étranges en pareil lieu. Cette hésitation causa de violens murmures, les femmes

de banquiers et de notaires, qui croyaient que la révolution avait été faite pour elles, en furent surtout piquées au vif.

« Bon Dieu, dis-je un jour à M. de L... à ce sujet, tout le monde s'en mêle, et je ne serais point étonnée qu'un de ces matins les dames de comptoir demandassent aussi à être admises à la cour, et même les dames de la halle; car enfin, si l'égalité est adoptée en principe...

» — Ne le craignez pas, madame; l'instinct aristocratique règne dans les cœurs bourgeois comme dans les familles titrées. On ne demande à grands cris l'égalité que pour s'élever au niveau de ce qui est au-dessus de soi, mais jamais pour descendre au-dessous. Et soyez convaincue qu'en aucun temps la femme d'un riche avoué ne souffrira que celle du clerc de son mari vienne étaler près d'elle un luxe rival. »

En attendant, les dames de la Chaussée-d'Antin se désolaient de ne pouvoir faire briller leurs charmes roturiers à la cour. Je reçus à cette occasion d'un médecin de ma connaissance, profond et fidèle observateur, un dialogue sténographié, dont je vais amuser mes lecteurs. La scène se passe dans une maison sur les boulevards. Les acteurs sont : la dame du lieu,

une de ses amies, un capitaine de la garde nationale et un avocat.

La dame. Oui, ma chère, j'ai signifié à monsieur (son mari) que j'étais lasse de ces priviléges féodaux qui me donnent une fort mauvaise opinion du nouveau régime; je ne le croirai vraiment établi que lorsque la cour sera ouverte à tout le monde.

L'amie. Vous avez raison, une reine citoyenne ne doit pas craindre de recevoir chez elle la femme d'un citoyen.

L'avocat. Je suis de votre avis, mesdames; aussi ai-je promis à la jolie parfumeuse du coin, de la conduire au Palais-Royal à la première assemblée.

La dame. Que dites-vous, mon cher! une parfumeuse à la cour!

L'avocat. Pourquoi pas, s'il vous plaît?

L'amie. Mais son état, les convenances...

L'avocat. Et l'égalité?

Le capitaine. Quant à moi, je déclare que *mon épouse*, qui veut ne pas manquer une soirée à la cour, n'y mettra pas le pied si elle est exposée à s'y trouver avec des parfumeuses.

L'avocat. Et moi, je soutiens que la parfumeuse, d'après les principes de la révolution,

a tout autant de droit que personne de danser dans les salons du Palais-Royal.

Le capitaine. Fi donc ! mon cher, vous voulez nous faire tomber dans la barbarie.

L'amie. Dans le fait, pour conduire des dames de boutique à la cour, il faudrait attendre que le Palais-Royal ait repris son ancien nom, de Palais-Marchand.

La dame. D'ailleurs, si tout le monde se glisse au château, je ne vois plus la distinction d'y être admise; autant rester dans son salon, on n'y rencontre au moins que des personnes de son rang.

L'avocat. Entendons-nous, mesdames, car je me perds dans toutes ces subtilités. Je m'étais figuré que le mot d'égalité faisait disparaître toute ligne de démarcation, et je m'aperçois, au contraire, qu'il s'en élève un si grand nombre qu'on ne pourra bientôt plus assigner leurs limites.

La dame. Mais ne savez-vous pas, mon cher, que l'égalité n'existe qu'en théorie? et s'il fallait s'y soumettre à la lettre, que deviendraient l'étiquette et le decorum? J'éprouve des nausées, rien qu'à l'idée de me trouver avec des couturières et des grisettes.

L'amie. Et moi, j'en ai les nerfs crispés. Le

roi est trop sage pour vouloir nous compromettre à ce point.

L'avocat. En ce cas, mesdames, vous apprendez, sans colère, que Sa Majesté a résolu de donner une chaise à dossier aux duchesses, un tabouret à bras aux femmes titrées, et aux autres la permission de s'asseoir sur des banquettes.

La dame et l'amie ensemble. C'est abominable, c'est une injustice criante et contre-révolutionnaire, une distinction toute féodale. Et l'on prétendait qu'il n'y avait plus de noblesse! Les supériorités sociales sont abolies; il ne faut plus en souffrir.

L'avocat. Cependant, mesdames, il me semblait tout à l'heure que vous disiez tout le contraire.

Le capitaine. Je vois, mon cher, que vous êtes en veine de plaisanter. C'est chercher à ces dames une mauvaise querelle; d'ailleurs, dans un état, il y a des classes qui ne comptent pas, et dont par conséquent on ne doit pas s'occuper.

L'amie. Monsieur osera bientôt nous assimiler à la bouchère du quartier.

Le capitaine. Je me flatte que personne ne se permettra une telle injure envers *mon épouse* : une bouchère !

L'avocat. Eh, monsieur, les mésalliances sont si communes dans ce siècle de philosophique égalité, que si la bouchère n'est pas notre sœur, elle est peut-être notre cousine. ....

C'était un argument tout personnel ; car la bouchère citée était justement la cousine germaine de *l'épouse* du noble guerrier.

Cette réplique mit donc fin à la conversation que personne ne parut désirer prolonger, et l'indiscret docteur qui l'écrivait derrière un paravent crut devoir se montrer pour terminer l'embarras des interlocuteurs.

Louis XVIII m'a répété souvent qu'on le sollicitait d'appeler aux Tuileries les femmes du haut commerce, comme le seul moyen de s'attacher cette classe de citoyens dont, avant la révolution de juillet, on n'a jamais soupçonné l'importance.

« Et que ferez-vous, Sire? lui demandai-je dans une de ces occasions.

» — Je n'en ferai rien, madame; je ne pourrais m'accoutumer à voir porter aux gens que je recevrais les échantillons de leurs marchandises; ce serait d'ailleurs nuire à l'industrie en lui inspirant un genre d'ambition qu'elle ne doit pas connaître. Il faut que chacun reste à sa place.

» Napoléon, qui connaissait le moyen de s'attacher la classe mitoyenne, lui avait conféré, comme à la noblesse, les titres, les honneurs; lui avait donné l'entrée de la cour; mais ce système ne pouvait convenir qu'à une puissance usurpatrice, et non à une monarchie légitime. »

CHAPITRE XII.

Préambule qui précède une anecdote.—M. M... envoyé à Vienne au roi de Rome.—Audience qui lui est accordée.—Paroles du jeune prince. — Républicanisme impérial. — Un autre programme est promis. — Paroles de Marie-Louise.—Sa lettre à madame de *. — Les préfets de police.—M. Bavoux.— M. Girod de l'Ain.— Le comte Treillard. — M. Baude.— Les mécontens divisés en catégories. — Leur nomenclature.**

Les ordonnances du 26 juillet atterrèrent tous les esprits; mais les évènemens qui les suivirent ne trouvèrent aucun parti préparé à en profiter, par ces mesures promptes et hardies qui décident tout-à-coup du sort d'un royaume. Ni républicains, ni bonapartistes ne songeaient par conséquent à la possibilité de placer leur idole favorite sur le piédestal; aussi le désespoir des hommes du 9 thermidor et de ceux du 18 brumaire égala leur étonnement, lorsque, par un mouvement irrésistible, la masse du peuple se déclara pour le roi que la providence semblait lui envoyer dans ce moment de commotion générale.

Etourdis par ce coup inattendu, les mystifiés firent comme il arrive toujours en pareil cas, ils examinèrent les moyens qu'ils auraient dû employer pour confisquer à leur profit le triomphe de la révolution. Les républicains les cherchèrent dans l'intérieur, les bonapartistes au dehors; ceux-ci envoyèrent M. M... à Vienne, avec mission de se rapprocher du duc de Reichstadt et de s'entendre avec lui. Jusqu'à cette époque, ce prince avait été l'objet de la plus sévère surveillance, qui empêchait de parvenir jusqu'à sa personne; mais le trône de France fondé sur le pacte de la Sainte-Alliance ayant été brisé, et notre antique légitimité répudiée de nouveau, l'Autriche pensa que les droits de l'ex-roi de Rome pouvaient lutter avec avantage contre ceux de Louis-Philippe; elle trouva bon en conséquence que Marie-Louise protestât solennellement en faveur de son fils, et que celui-ci se rapprochât des hommes qui lui vouaient l'amour qu'ils avaient eu pour son père.

M. M... ne fut donc pas repoussé; on lui accorda l'audience particulière qu'il demandait, et il fit connaitre l'objet de sa mission, qui était de présenter au fils de l'empereur Napoléon l'hommage des sujets qui lui étaient restés fidèles.

Un journal qui a donné des détails sur cette audience a cru que M. de M... était déjà à Vienne en juillet 1830; mais il se trompe, j'ai sur ce point des données certaines.

M. M..., parti avant le 3 août, ne connaissait pas encore les évènemens du 7 de ce mois, lorsqu'il arriva à Vienne; il se flattait alors que le duc d'Orléans ne serait que le chef d'un parti; aussi n'hésita-t-il pas à faire connaître au prince son opinion particulière, qui était que la France hésiterait entre l'empire et la république; que le peuple et les militaires préféreraient le premier mais que la jeunesse pencherait pour la dernière.

Je soupçonne qu'on avait diplomatiquement soufflé au prince la réponse qu'il devait faire : peut-être aussi a-t-elle été traduite avec quelques variantes, par le fidèle ambassadeur reichstadiste; quoi qu'il en soit, la voici dans les termes d'un prince tout constitutionnel, tout libéral, tout populaire; tant il est vrai qu'on peut être le fils d'un despote et aimer la liberté d'un amour presque platonique :

«Il ne peut y avoir de lutte entre ces deux partis,» dit le prince en très bon français, sans le moindre accent tudesque; «car je les crois destinés à n'en former qu'un seul. J'ignore si l'on

m'a proclamé comme en 1815, mais dans tous les cas je ne regarderais le choix des Parisiens que comme provisoire, et ne pouvant être sanctionné légalement que par la nation entière. C'est ainsi que mon père a occupé le trône, et je ne prétends pas y monter autrement. Je connais l'histoire de mon pays: le général en chef, le premier consul de la république est plus cher à mon souvenir, que le souverain du grand empire. Mes études, mes réflexions m'ont identifié avec les principes républicains, et je crois que celui qui acceptera le trône de France doit se contenter d'être le premier citoyen de la grande nation. Voici d'ailleurs comment je comprends la manifestation du peuple français, en ce qui me concerne:

» On convoquerait des assemblées primaires délibérantes, qui décideraient les points suivans :

» 1° La France veut-elle une république avec un président, ou l'empire avec des institutions républicaines?

» 2° Dans ce dernier cas, Napoléon II prendra-t-il le titre d'empereur des Français, ou celui d'empereur de la république?

» 3° Sera-t-il empereur à vie ou héréditaire?

» Ces points décidés, un congrès national, élu

par les assemblées primaires, aurait à rédiger une constitution que la sanction du peuple, de nouveau convoqué, rendrait définitive. Pour ces opérations, les votes individuels de tous les citoyens devraient être recueillis, et le pouvoir exécutif provisoire bornant son rôle à maintenir l'ordre, s'abstiendrait d'influencer les délibérations. Mon langage vous surprend, ajouta le prince; la défense de la souveraineté populaire vous paraît étrange dans la bouche du fils de Napoléon; mais sachez qu'aucune de ses méditations à Sainte-Hélène n'a été perdue pour moi; car il regrettait alors d'avoir été forcé d'établir, dans les intérêts matériels de la France, une dictature militaire, bien qu'elle ne fût que provisoire. J'aime la gloire, comme mon père; mais ses malheurs m'ont servi d'expérience. Je sais qu'en 1815 il eût voulu à tout prix former une alliance indissoluble avec les amis de la gloire nationale, et les amis de la liberté. Ces deux classes d'hommes font la force du royaume, et leur union seule peut assurer au gouvernement une existence durable. On a voulu abuser le peuple sur mon caractère; j'espère un jour le détromper : je n'oublierai jamais que je suis Français, et je me flatte d'être toujours digne de ce beau titre. » . . . .

Le prince avait raison ; la surprise de M. M... était extrême; il ne pouvait se persuader que le fils d'une archiduchesse autrichienne eût reçu des principes si libéraux, et que le fils de César parlât comme le fils de Brutus; néanmoins, il l'assura que la monarchie était le gouvernement qui convenait le mieux à la France, et il ajouta qu'il l'engageait à essayer ce que produirait sa présence.

« L'époque de me montrer n'est pas encore venue, dit le prince avec une expérience non moins surprenante à son âge. Je saurai faire valoir mes droits en temps et lieux; mais aujourd'hui je ne serais qu'un brandon de discorde, lorsque plus tard je puis devenir un gage de paix et d'union. Cependant, monsieur, votre démarche me flatte infiniment; je croyais n'avoir de partisans en France que parmi le peuple, et il m'est doux d'acquérir la preuve que je suis également rappelé par les premières classes de la société; mais je les préviens que je ne veux pas d'aristocratie. »

Ce fut tout ce que M. M .. put obtenir. Peu de jours après on apprit le choix de la nation. Le duc de Reichstadt en fut profondément affligé; cependant il dit d'un ton rempli de dignité :

« Je respecterai la volonté du peuple, et ce

n'est point par les armes que je chercherai à la combattre, mais en me rendant digne qu'il me rappelle un jour. »

M. M... alla de Vienne à Parme présenter ses vœux à l'archiduchesse Marie-Louise, et lui remettre une lettre que lui écrivait une dame française. Il fut très bien reçu de la princesse, qui lui manifesta le regret d'avoir quitté la France.

« Ah! monsieur, dit-elle, j'ai été bien mal conseillée en 1814; j'étais entourée de traîtres ou de gens pusillanimes, qui me persuadèrent qu'en restant à Paris je serais massacrée avec mon fils. Je voulus aller rejoindre l'empereur; on s'y opposa malgré toutes mes instances. Mon père lui-même fut dupe de ces fatales intrigues. Dites aux Français combien je leur porte d'amour; dites leur que mon fils est digne de son père, et qu'il ne penserait qu'à faire leur bonheur. Nous avons été tous deux bien calomniés; croyez que je suis toujours la veuve du grand homme. »

Marie-Louise remit ensuite à M. M... la réponse à la lettre qu'il lui avait apportée. Voici la copie prise sur l'original :

« J'ai reçu, madame la comtesse, avec une » vive émotion, la marque touchante de votre » souvenir. Je regarde la France comme ma pa» trie adoptive, et les Français comme les frères

» de mon fils. Les derniers évènemens de juillet, » en me donnant des espérances qui se sont trop » vite évanouies, ont réveillé toutes mes douleurs. » J'ai été étrangement calomniée; on m'a méconnue, on m'a imputé les torts d'autrui et les » conséquences d'une violence diplomatique, » contre laquelle j'ai constamment protesté.

» J'ignore ce que l'avenir réserve à mon fils; » mais je fais des vœux bien ardens pour que les » Français lui conservent tout l'amour qu'ils portaient à son père. La gloire de la nation est devenue la sienne; chaque victoire qu'elle remporte fait tressaillir son cœur. Il inscrira parmi » celles de son père le grand triomphe que les » Parisiens viennent de remporter dans leur capitale; il est fier de se dire Français. Je connais » votre dévouement à notre cause, qui ne s'est » jamais démenti. Croyez que nous en apprécions » tout le prix, et qu'il nous serait bien doux de » le récompenser.

» Je prie Dieu, madame la comtesse, qu'il » vous ait en sa sainte et digne grâce. »

MARIE-LOUISE, *signé*.

Cette lettre officielle pourrait servir de pendant à une autre que je reçus plus tard d'une personne également malheureuse, et que je transcrirai

dans un autre chapitre. On croirait lire un roman; mais je ne fais que donner de l'authenticité à cette ambassade dont d'autres ont parlé. Je ne me fais pas garante de la sincérité de l'orphelin impérial, ni de la chasteté de la veuve impériale; cependant l'exil a toujours réconcilié les princes légitimes ou non avec la liberté. Ainsi les organes du parti légitimiste, la Gazette et la Quotidienne, ont reçu d'Holyrood des instructions dans le même sens. On s'étonne de les voir prêcher le vote universel et les institutions républicaines : cela prouve tout leur dévouement à leurs princes et leur docilité aux mots d'ordre qu'ils leur transmettent.

Je reviens maintenant aux évènemens de la fin de 1830, qui valent la peine d'être racontés, surtout dans leurs parties non officielles.

Le changement de ministère amena la retraite de M. Girod de l'Ain, préfet de police de la ville de Paris. Cette administration importante a déjà eu cinq chefs depuis le 29 juillet dernier : M. Bavoux, qu'on y mit par politesse; M. Girod de l'Ain, qui en sortit on ne sait trop pourquoi; M. Baude, qui ne sut y jouer que le rôle d'un bon citoyen; M. le comte de Treillard, qui n'avait pour mérite que celui de son père; et M. Vivien, déjà hors de fonctions, que l'on avait fait

venir d'Amiens, comme Petit-Jean, pour être suisse.

Ces messieurs n'eurent pas un instant de repos pendant le cours rapide de leur magistrature. M. Bavoux ne fit pour ainsi dire que paraître. On ne rendit pas justice à son patriotisme, qu'on traita de patrioterie ; et, lorsqu'il se présenta devant les électeurs pour rentrer à la chambre des députés, dont l'avait fait sortir son acceptation de fonction publique, on cabala de manière à lui faire perdre la majorité des suffrages. Le mot de mon ami Chateaubriand lui a porté malheur.

M. Girod de l'Ain, son successeur, plut davantage et ne réussit pas mieux. Son alliance avec le juste milieu, dès qu'il eut vu le jour, le plaça dans une fausse position ; on eut d'ailleurs la malheureuse idée de l'opposer à M. Casimir Périer pour la présidence de la chambre élective, et on lui retira les fonctions qu'il exerçait pour lui faire obtenir celles qui devaient être accordées à un autre. M. de Treillard vint après lui.

Fils d'un conventionnel célèbre par ses opinions exaltées et par ses talens, le comte de Treillard, après avoir essayé successivement ses forces dans les préfectures de Toulouse et de Rouen, fut appelé à la préfecture de police de

Paris, où, moins qu'ailleurs, il réussit à soutenir la bonne opinion qu'on avait conçue de lui; on se vit forcé de lui donner son congé; mais on lui accorda en dédommagement une haute charge de magistrature, où il se repose maintenant de toutes ses fatigues, comme un vétéran après de rudes campagnes.

M. Baude, qui le remplaça, semblait l'homme qui convenait aux circonstances. Son patriotisme n'avait pas reculé devant les périls de l'Hôtel-de-Ville. Il s'était distingué dans les fonctions de secrétaire-général de la commission provisoire; il avait donné à la jeune révolution des garanties qu'il tint avec une scrupuleuse exactitude. Il passa ensuite au sous-secrétariat d'état du ministère de l'intérieur, où il aida puissamment l'inexpérience des titulaires, et devint préfet de police lorsque l'on sentit enfin la nécessité de mettre à ce poste un homme capable par ses talens de le remplir. Je puis affirmer avec quelle joie nous autres royalistes apprîmes sa chute: c'était lui rendre toute la justice qui lui est due.

Ces successions rapides, ces royautés éphémères, nuisirent beaucoup à l'action de la police politique. Les amis de Henri V et ceux de la révolution en profitèrent, et le gouvernement ne put y gagner.

« Connaissez-vous, madame, me dit M. L..., les différentes classes des mécontens de l'époque?

» — Non, pas très bien; mais veuillez me les désigner.

» — Je place d'abord au premier rang ceux qui pensent comme vous, les amis de la monarchie déchue, le clergé en masse, depuis le prélat jusqu'au dernier enfant de chœur, la Vendée, les hommes du repos, que le mouvement effraie, et le commerce, qui y regarderait peut-être à deux fois s'il s'agissait de recommencer la révolution; car vous savez le proverbe : *Marchand qui perd ne peut pas rire.*

» — Et jamais il ne fut mieux appliqué. Ensuite?

» — Ensuite, viennent les bonapartistes avec leur pied de nez, tout étonnés de n'avoir pas su tirer parti de la circonstance; puis les républicains, auxquels le programme de l'Hôtel-de-Ville a enlevé le travail qu'ils avaient cru faire pour eux. Cette mystification fort plaisante me fait rire chaque fois que j'y pense. On peut encore placer dans la catégorie des mécontens les vainqueurs de juillet, qui attendent vainement les récompenses nationales qu'on leur avait promises.

» — Voilà ce qu'on gagne à faire des révolutions!

» — Pensez-vous aussi, madame, que les pairs déchus, bafoués même, et menacés dans leur existence politique, soient fort satisfaits? Et ces deux cent vingt-un, tombés de leur char de gloire au sein du triomphe, et dédaignés dès qu'on n'a plus eu besoin d'eux; croyez-vous également qu'ils songent à se réjouir? Et cette armée d'administrateurs, de magistrats, d'employés, de militaires, mis à la réforme; et cette multitude de...

» — Assez, assez, m'écriai-je. Vous me faites craindre pour la tranquillité publique; car, au train dont vous y allez, le roi lui-même et sa famille pourraient bien n'être pas contens.

» — Aussi, madame, je doute qu'ils le soient. Leurs bonnes intentions sont déjà méconnues. On ne leur tient compte de rien; on exige plus qu'ils ne peuvent donner; et je suis persuadé que vos nuits sont plus tranquilles que les leurs.

» — Qui donc alors est satisfait?

» — Personne, madame : il n'est pas jusqu'aux romantiques qui ne se plaignent.

» — Et qu'en adviendra-t-il?

» — Q'on se tiendra en repos : l'expérience a appris qu'on ne gagne rien à changer constamment de place.

CHAPITRE XIII.

Conversation de Benjamin Constant avec un haut personnage.— Détails curieux. — Prévisions funestes de ce grand citoyen. — Je rencontre M. de Jouy. — Il me raconte la conduite de Benjamin Constant pendant les trois journées. — Derniers momens de celui ci. — Sa pompe funèbre. —Qui ne le regrette pas?—Le guidon et le membre de la députation de Toulouse.—Le Théâtre-Français et les agens du roi.—Un peu de jésuitisme de M. d'Argout.—Les comédiens français regrettant le passé.

M. de L... était encore chez moi lorsque Benjamin Constant entra; il nous apprit qu'il venait d'avoir un assez long entretien avec un grand personnage.

« Je n'ai pas craint de lui mettre la vérité sous les yeux, ajouta-t-il; c'est à lui d'en faire son profit. L'occasion est belle, lui ai-je dit, il faut la saisir; nous n'avons plus qu'à cheminer tout droit dans la voie que nous a tracée la révolution. Le ministère anglais est à la débandade, lord Wellington et son sytème sont à vau-l'eau; ainsi plus d'obstacles à redouter de ce côté.

» — Il me semble que jusqu'à présent nous ne nous sommes pas écartés de la bonne route.

» — C'est-à-dire que nous l'avons seulement côtoyée.

» — Mes intentions sont excellentes.

» — Personne n'en doute, mais des faits persuaderaient mieux.

» — J'accueille tout le monde.

» — Mais vous repoussez les Belges, vous éloignez les réfugiés espgnols de leur patrie ; l'Italie soulevée, le nord de l'Allemagne en feu, combattant pour leurs libertés, et restant sans secours.

» — Songez donc, monsieur, que nous ne pourrions les secourir sans attirer la guerre sur la France, et nous devons travailler au contraire à maintenir la paix.

» — Mais il faut songer aussi que l'incertitude où nous sommes ruine le commerce, aigrit les esprits, et augmente d'autant plus le fardeau du mal, qu'on n'en voit pas le terme.

» — Vous en parlez bien à votre aise, monsieur; mais pour faire la guerre, il faut les moyens de la soutenir.

» — Quand il s'agit de la grandeur d'une nation, de la délivrance d'un peuple, les moyens se trouvent toujours; l'expérience l'a prouvé aux journées glorieuses de Jemmapes, de Valmy, de Lodi et d'Arcole.

» — Oh! je sais que les Français ne doutent de rien ; mais il n'y a pas de mal de tempérer leur témérité par un peu de prudence ; il ne faut jamais rien brusquer ; l'avenir est un plus grand maître, et nous devons tout attendre de lui. »

» Voyant que je ne pouvais rien gagner de ce côté, poursuivit Benjamin Constant, je parlai des carlistes, des républicains, du clergé, qui intriguaient derrière les coulisses, et dont on ne pouvait trop se méfier.

« Bah ! me dit-on, il sera facile de les mettre à la raison ; leur colère n'est qu'un feu de paille, aussitôt éteint qu'allumé.

» — Il ne faut pas alors lui fournir de nouveaux alimens ; car ce feu de paille pourrait bien devenir un incendie, dont il serait difficile d'arrêter les progrès.

» — Vous vous alarmez inutilement, monsieur ; les évènemens doivent suivre leur cours ; nous avons les yeux ouverts, l'oreille aux aguets, et, Dieu aidant, nous saurons tout amener à bien. »

» Ici se termina cette conversation que je ne cherchai pas à prolonger ; car je vis qu'il n'y avait rien à obtenir d'un homme qui se renfermait dans un cercle d'idées dont il était impossible de le faire sortir. Aussi, dans mon dépit,

je vais aller me coucher sur mon lit de douleur, que je ne quitterai plus que pour passer des vicissitudes de ce monde dans le repos éternel.

» — Encore des idées noires ! vous qui, au contraire, avec votre imagination, devriez voir tous les objets à travers le prisme des plus brillantes illusions.

» — Ah, madame ! me dit-il avec un accent qui m'alla au cœur, mes jours sont comptés ; je touche à leur terme, le bonheur de juillet a usé une partie de mes forces, et les sottises dont je fus témoin depuis ont achevé de les miner. Cependant je mourrais plus tranquille si j'emportais dans l'autre monde l'idée que la France n'a pas travaillé en vain pour ses libertés. »

M. de L... se joignit à moi pour chasser ces tristes pressentimens de l'esprit de M. Benjamin Constant. Il secoua la tête avec un triste sourire.

« Le coq, nous dit-il, a chanté aujourd'hui pour la dernière fois. (Il faisait allusion à sa conversation du matin.)

» — Mais, répondis-je, le cygne a de plus beaux accens encore à nous faire entendre, et j'espère que ceux qui annonceront sa fin ne trouveront pas de long-temps des échos. »

Ce fut inutilement que nous cherchâmes à le distraire ; il nous quitta frappé de l'idée qu'il

touchait au terme de sa vie, et que les évènemens politiques avaient été pour lui le coup mortel.

Quelques jours après je rencontrai M. de Jouy sur la place Vendôme.

« Eh bien! lui dis-je, votre zèle n'a donc été payé que d'ingratitude? Il y en a tant qui ont les mains pleines pour une opposition de six mois, ou une brochure de vingt pages.

» — Que voulez-vous, madame! il faut s'attendre à tout dans le meilleur des mondes comme dans le meilleur des gouvernemens. J'ai demandé la conciergerie du Louvre, et on m'a manifesté une indignation si amicale de la modicité de mes prétentions, qu'on ne m'a rien donné, tant on est convaincu que je mérite quelque chose.

» — Vos anciens amis ont été plus favorisés: on cite même deux ou trois journalistes, élevés sous votre aile, qui ont déjà été forcés d'agréer de bons emplois, de bonnes sinécures, avec le feu et le logement. Ils sont, il est vrai, en position de se faire craindre, tandis que vous n'avez su que vous faire aimer.

» — J'ai cependant des ennemis.

» — Le mérite n'en a-t-il pas toujours? Néanmoins je ne conçois même pas la rancune à vo-

tre égard, vous qui n'avez jamais que voulu du bien à tout le monde; et il me semble qu'une pension taillée sur celles que donnait l'empereur...»

» — Ah! s'écria-t-il en parodiant Harpagon, et comme s'il parlait à maître Jacques: « Traître, tu manges tout mon bien... Six mille francs à un homme de lettres! » Puis prenant un ton plus sérieux:

« C'est assez s'occuper de moi, madame, me dit-il, lorsque nous sommes menacés d'un grand malheur dans la personne d'un de nos bons amis.

» — Que voulez-vous dire?

» — Benjamin Constant se meurt!

» — Hélas! m'écriai-je, je ne m'y attendais que trop! Et n'a-t-on aucune espérance de le sauver?

» — Aucune, madame. La France n'a plus qu'à s'apprêter à le pleurer. »

Je demandai alors à M. de Jouy des détails sur l'état douloureux de notre malheureux ami, qui ne servirent qu'à confirmer mes craintes; il m'apprit également ce que la modestie de Benjamin Constant m'avait caché, lorsque je l'avais revu au mois d'août.

Il était à la campagne, déjà fort affaibli, à

l'époque de la dernière semaine de juillet, et le vendredi qui précéda les ordonnances il avait subi une opération fort grave, qui imposait au malade un repos absolu pendant un assez long laps de temps. Le lundi il apprend le coup d'état, et oubliant aussitôt ses cruelles douleurs, il veut quitter son lit et voler sur le théâtre du danger. Sa femme, ses amis, son médecin, le conjurent, les larmes aux yeux, de renoncer à cette fatale résolution. Il ne cède qu'avec peine à leurs instances. Le mardi, le son du canon réveille en lui une nouvelle ardeur; on est contraint d'employer la force pour le retenir. Il se décide alors à écrire à tous ses amis, à MM. Casimir Périer, Laffitte, Lafayette, pour s'associer à tout ce qu'ils feront dans l'intérêt du peuple, et les prier d'inscrire son nom au bas de tous leurs actes.

Le jeudi il dit à sa femme :

« J'ai cédé à tes larmes, je n'ai pas voulu te » réduire au désespoir; mais partons au moment » même pour la Suisse; allons nous enterrer dans » quelque coin isolé au milieu des montagnes, » où les journaux ne pourront parvenir jusqu'à » nous. Là au moins je n'entendrai point les re» proches que mes concitoyens se croiront le droit » de m'adresser. Mais si jamais ils arrivent jus-

»qu'à moi; si l'on m'accuse d'avoir abandonné »la cause du peuple, ce sera l'arrêt de ma mort.»

Néanmoins, ayant appris le même jour les exploits merveilleux des habitans de Paris, il ne put résister plus long-temps au désir de se transporter sur le lieu de l'action. Il fit préparer une voiture et y monta sans songer à l'imprudence d'une telle démarche. Arrivé à Montrouge, il fallut mettre pied à terre, et, soutenu par deux amis, il passa successivement les barricades qui s'opposaient à son chemin, et parvint à l'Hôtel-de-Ville épuisé de fatigue. Il se rendit ensuite dans les divers lieux où l'appelait la présence des amis de la liberté, réunis pour délibérer sur le sort de la patrie. Le vendredi et le samedi suivans le virent parcourir la capitale, assister à tous les conseils, et ne rentrer chez lui qu'à deux heures du matin. Partout où on le reconnaissait on voulait le porter en triomphe, prétexte ingénieux pour l'empêcher de succomber à ses souffances; car tout annonçait en lui le manque de forces pour soutenir une aussi rude épreuve. Il refusa toujours.

J'écoutais avec admiration ces détails, qui n'étaient pas encore connus, et je me hâtai néanmoins de quitter M. de Jouy, pour courir chez l'illustre mourant, qui me reconnut malgré son

extrême faiblesse. Je ne pus que mêler mes larmes à celles de sa femme; il n'y avait point de consolation à lui donner. La mort de son mari allait bientôt lui enlever le dernier espoir qu'on conserve toujours près d'une personne qui vous est chère.

Benjamin Constant conserva toutes ses facultés jusqu'au dernier moment; alors seulement elles l'abandonnèrent, des mots vagues, incohérents, remplacèrent cette éloquence, cette logique, qui en avaient fait un homme si célèbre; il appela M. Coulmann, et lui fit écrire cette phrase qu'il répéta deux fois : « *Après douze ans d'une popularité si justement acquise*... La suite à demain.»

Mais il n'y avait plus de lendemain pour lui; il expira à l'instant même, en essayant de placer la main de sa femme sur son cœur.

La nouvelle de sa mort causa dans Paris une douleur profonde; ceux qui n'étaient pas de son opinion ne purent même lui refuser des regrets. Sa tolérance était connue, et il possédait en outre ces qualités qui gagnent tous les esprits, l'urbanité et la politesse de l'homme de bonne compagnie. Je le pleurai sincèrement. Ses funérailles furent dignes de lui; elles brillèrent de tout le luxe de la popularité; la nation entière s'y

trouva représentée par toutes les sommités politiques, littéraires, scientifiques et industrielles, par l'armée, la garde nationale, et la jeunesse de toutes les écoles. Jamais on ne vit spectacle plus imposant ; les détails, consignés dans les journaux du lendemain, ne les ont rapportés qu'imparfaitement.

Cependant le deuil de ce trépas ne fut pas de longue durée parmi les orateurs du juste milieu. Aux chambres, les collègues de Benjamin Constant ne furent pas fâchés d'échapper à son influence ; le ministère se félicita de ne plus avoir à récompenser sa popularité. L'académie française, qui avait craint de le voir parmi ses membres, éprouva quelque honte de n'avoir point été appelée à lui rendre les honneurs funèbres.

Ainsi disparut une des grandes illustrations de l'époque.

J'appris d'une personne qui venait du Palais-Royal, que parmi les députations arrivées du midi de la France, celle de Toulouse s'était donné pour orateur un de ses membres, jaloux de se distinguer par quelque acte de patriotisme, et qui, à cet effet, avait demandé au roi un drapeau pour la garde nationale. S. M. l'ayant accordé avec toute sa grâce accoutumée, le député en conclut que le cadeau devait être complet ;

il passa en conséquence chez le fabricant, et commanda au nom de Louis-Philippe un superbe guidon pour la garde nationale à cheval de Toulouse. Rien ne fut épargné; le député est livré; donne un reçu, et assigne la caisse du Palais-Royal pour solder le montant du mémoire.

Le roi avait tous les jours autant à se défendre de ses amis que de ses ennemis. Cette position difficile détermina ses agens à prendre des mesures peu convenables, auxquelles il s'opposa dès qu'elles lui furent connues.

Le Théâtre-Français, par exemple, établi dans le Palais-Royal, payait au propriétaire, quel qu'il fût, un loyer de cinquante mille francs pour la salle et toutes ses dépendances. L'empereur, dans sa générosité, avait fait don aux comédiens de cent mille francs de rente, en spécifiant que la moitié serait assignée aux pensions, et l'autre au loyer. La chose alla au mieux, jusqu'au moment où un procès intenté justement fit rentrer le duc d'Orléans en possession de cette partie du Palais-Royal. Alors le loyer fut porté de cinquante mille francs à soixante-douze mille. Bien que l'augmentation fût forte, on la supporta jusqu'à la bienheureuse révolution de juillet; mais à cette époque, les sociétaires du Théâtre-Français commencèrent à se ressentir de

la misère générale; ils jouèrent dans le désert, et ne purent payer leurs engagemens. Ils ne s'en inquiétèrent d'abord que médiocrement, croyant qu'ils auraient meilleur parti de la régie du Palais-Royal, lorsqu'un beau matin une saisie tout amicale, mais dans toutes les règles, arrête à son tour le paiement des cent mille francs, fruit de la munificence impériale. Grand embarras parmi les pensionnaires, qui se voient couper les vivres au nom du roi. La chose paraît étrange, on veut l'éclaircir; des négociateurs se mettent en campagne. Chacun défend ses droits; les uns se plaignent du retard dans les paiemens, les autres allèguent leur misère et l'augmentation de leur loyer; bref, les agens du royal créancier sont forcés de se reconnaître en faute; mais la saisie déclarée nulle sur ce point, continua, dit-on, à s'exercer sur d'autres.

Ceci me rappelle que Napoléon, étant le héros de la première pièce nouvelle qu'on présenta au Théâtre-Français, on n'osa la jouer sans avoir obtenu l'autorisation de S. M. Louis-Philippe. N'ayant reçu qu'une réponse indirecte, après s'être adressés directement au roi, les comédiens remercièrent l'auteur, M. des Tourbets, qui se fit admettre au théâtre de la Porte-Saint-Martin. L'affaire des locations prouve le peu de

compte que les agens du roi tinrent de cet abandon du droit commun.

Les sociétaires du Théâtre-Français n'ont pu voir la révolution de bon œil, et la chose est toute simple; la révolution tend aux réformes et à l'économie; elle ne peut donc laisser subsister les pensions énormes dont la restauration s'était chargée, en acceptant l'héritage de l'empire, et entre autres celle de trente mille francs, qu'on faisait à mademoiselle Mars, celle de dix à mademoiselle Duchesnois, et tant d'autres prodigalités qui doivent disparaître devant les besoins publics. Je me suis bien consolée de la perte de ma pension, pourquoi ces demoiselles ne feraient-elles pas de même? Elles ont l'avantage sur moi de leur réputation dramatique, et on sait que de tout temps elles ont su en tirer bon parti.

CHAPITRE XIV.

Lettre inédite venue de haut lieu. — Portrait du roi Louis-Philippe. — Celui de la reine. — De madame Adélaïde. — Du duc d'Orléans. — Du duc de Nemours. — La jeune famille royale. — Intimité des membres qui la composent. — La maison du roi. — Colère de madame de Lag... — Dureté d'un proverbe appliqué à propos. — Comment on se garde de l'amant de sa femme. — Je vais chez le comte de Montalivet. — Statistique des lieux. — La liste des élus. — M. Scribe. — Ma reconnaissance. — Je parle au ministre. — M. Baude. — Je cause avec lui.

J'ai dit dans un chapitre précédent qu'une lettre, écrite par une main auguste, m'était parvenue vers le mois d'octobre. Je l'avais promise à mes lecteurs, et la voici :

« Jai reçu en leur temps, madame la comtesse, » toutes vos lettres : la fidélité et la douleur que » vous me manifestez m'ont causé une vive re- » connaissance, sans surprise, car je n'attendais » pas moins de vous. Je ne suis donc pas com- » plètement oubliée, il y a donc encore en France » des cœurs qui se souviennent de moi ! Ah ! c'est » surtout mon fils que je recommande à leur at-

»tachement. Un jour viendra, je l'espère, où
»des intérêts mieux entendus feront appeler
»près de lui des hommes probes, consciencieux
»et fermes, auxquels j'aurais souhaité confier
»son éducation. Dites à MM. de Chateaubriand
»et Royer-Collard, que je compte sur eux pour
»me seconder dans cette tâche difficile. Hélas!
»puisse le ciel hâter l'accomplissement de ce
»vœu, que je ne cesse de former!

»Je connais aujourd'hui toutes les fautes aux-
»quelles on m'a associée sans ma participation:
»on a cherché à m'isoler de la nation lorsque
»j'aurais dû me déclarer sa protectrice; j'ai re-
»fusé de vous entendre quand vous avez voulu
»me dire la vérité; j'ai écouté de pernicieux
»conseils, et il ne me reste plus maintenant qu'à
»déplorer les conséquences de ce funeste aveu-
»glement.

»Une autre calamité s'est jointe à la cause
»naturelle de mes maux. La division s'est établie
»jusque dans le sein de notre famille; on vou-
»drait l'impossible, et moi je ne demande que
»ce qui est juste. Je désire que mon fils pense
»comme moi, et je me flatte que lorsque sa raison
»sera mûrie par les années, les Français retrou-
»veront en lui le roi de leur cœur et de leur
»choix, un autre Henri par sa bravoure, et l'en-

»fant de la liberté par ses idées. Dans les in»quiétudes qui m'obsèdent, je cherche à me »distraire; mais ma douleur me suit partout.

»Les Anglais se conduisent à merveille à notre »égard; ils savent le respect qu'on doit à une »grande infortune, néanmoins ils n'iront pas »au-delà; d'ailleurs l'opinion de la masse nous »est contraire.

»Je ne sais encore si nous resterons ici, ou si »nous irons en Allemagne, en Italie ou en Es»pagne; je pencherais pour Rome ou pour Na»ples, où m'appelle ma famille; mais on prétend »que nous y serions sur un volcan, que la ré»volution y est imminente. J'écris à mon auguste »père pour l'engager à la prudence, à la modé»ration : notre exemple doit lui servir!

»Je remets de nouveau, madame la comtesse, »nos intérêts entre vos mains, et je crois inutile »de vous dicter les mesures qui doivent être »prises dans cette conjoncture. J'accepterais, »au nom de mon fils, tout ce qui pourrait ras»surer les méfiances les plus susceptibles; car »je rentrerais sans arrière-pensée, et avec la »ferme résolution de maintenir tout ce j'aurais »promis au nom de Henri.

»Vous pouvez communiquer cette lettre à »ceux qu'elle intéressera.

» Adieu, ma chère comtesse; vous me trouve-
» rez bien raisonnable, mais le malheur donne
» de l'expérience.

» Je suis avec affection, etc., etc. »

J'ai cru devoir supprimer ici un ou deux paragraphes, ne voulant compromettre personne. Je ne me permets du reste aucun commentaire sur cette lettre : c'est l'épanchement d'un cœur malheureux, et j'espère qu'on ne se méprendra pas sur mes intentions en la faisant connaître au public. Je dois avouer également que, malgré l'attachement inaltérable que je conserve à mes anciens maîtres, je me fais un plaisir de rendre justice aux vertus de ceux qui les ont remplacés, et je ne puis en donner une meilleure preuve qu'en rapportant ici ce que me disait hier, sur la famille régnante, le comte de..., qui joint à un esprit délicat une grande finesse d'observation.

« Louis-Philippe, me disait-il, est supérieur par son savoir à tous les princes de l'Europe; son jugement s'est mûri à l'école du malheur, qu'il a soutenu avec toute la dignité du prince et la fermeté de l'homme. Il possède, en outre, l'immense avantage sur les rois, d'avoir vécu en simple particulier, d'avoir étudié le cœur humain dans tous ses replis : il en sait le fort et le

faible, et il sera par conséquent moins facile à tromper. Le monarque qui a connu l'infortune n'a rien à redouter des flatteurs. Louis-Philippe possède cette bravoure calme et réfléchie qui fait affronter le danger, sans ôter la faculté d'en calculer les chances. Peut-être lui désirerait-on un caractère politique plus ferme; mais souvent aussi, d'une trop grande perspicacité, d'un esprit qui sonde toute la profondeur des évènemens, résulte cette indécision qu'on prend quelquefois pour de la faiblesse. Il est bon légiste, mais plutôt agent comptable que financier; ayant été habitué à calculer par lui-même, il saura mettre autant d'ordre dans l'emploi du trésor public que dans celui de sa cassette privée. Il parle bien, trop bien peut-être, car souvent il ne laisse rien à dire aux autres dans le conseil; il possède au suprême degré cet art de présenter les mêmes choses sous des formes différentes, sans avoir l'air de se répéter. Ses mœurs sont au-dessus de tout éloge : avant de devenir roi, il était le modèle des citoyens, des époux et des pères. Avant de monter sur le trône, il s'en tint prudemment à l'écart, et ne se prépara que mieux par cette conduite au rôle que la Providence lui destinait. Aujourd'hui croyant qu'il a surtout promis le repos à la France, il redoute

la guerre; et si c'est un tort, il est du moins désintéressé, car avec une jeune famille comme la sienne, et jeune encore lui-même, il y perd une occasion de popularité; enfin il y a dans ce caractère de roi tout ce qui peut raffermir de jeunes institutions. »

» La duchesse de Berry n'avait adopté du caractère français que sa légèreté; Marie Amélie a montré plus d'estime à notre caractère national, en se parant pour se populariser des vertus de la mère de famille, de la tendre épouse et de la femme vertueuse; elle y joint le plus doux attribut de la royauté, et de son sexe, celui de sécher les larmes du malheur, et de secourir l'indigence; en lui adressant tous les éloges, on ne fait que rendre hommage à la vérité.

» Madame Adélaïde, élevée comme son auguste frère à l'école de l'infortune, possède une âme fortement trempée, une volonté ferme que rien ne peut ébranler; elle saurait dans le danger déployer toute l'énergie d'un grand caractère, donner de sages conseils, et même les faire exécuter si on lui en confiait le soin. Elle aime les arts, la littérature, et joint à des connaissances fort étendues le désir d'en acquérir de nouvelles; elle se plaît dans les conversations

graves, elle observe beaucoup, recueille avec soin tous les avis qui peuvent tendre au bonheur des Français.

» Le duc d'Orléans, beau de tout l'éclat de la jeunesse, réalise déjà les espérances que son adolescence fit concevoir. Il est gracieux sans affectation, affable avec dignité; il recherche la conversation des hommes mûrs, sans s'éloigner des jeunes gens de son âge; il sent que l'expérience lui manque, et n'hésite pas à demander conseil. Sans avoir ni morgue ni fierté, il a moins d'abandon que son père; il sent qu'un jour il appartiendra à tous, et ne veut se donner exclusivement à personne. Il a su profiter de son éducation particulière et publique, il remplit avec exactitude ses devoirs de citoyen et de militaire. Toute la destinée de la France repose sur son avenir, et on aime à croire qu'il se montrera toujours digne de la tâche imposante qui lui sera confiée un jour.

» Ce jeune prince a un talent d'artiste qu'on pourrait comparer à celui de Charlet et de Monnier; il fait à ravir la caricature; rien de plaisant comme celle où il a représenté Gulliver enchaîné par les nains avec un moine qui s'installe dans sa pipe, comme dans une chaire suspendue. J'en ai vu une autre fort originale;

c'est tout bonnement une oie avec une tête d'ambassadeur napolitain.

» On ne peut encore former que des espérances sur son altesse royale le duc de Nemours; on est charmé de sa grâce, de sa vivacité, de sa finesse, en attendant que les années développent en lui le prince et le citoyen.

» Les princesses, leurs sœurs, élevées sous les yeux de leur auguste mère, et formées à son exemple, possèdent sans doute les mêmes qualités; elles deviendront un gage de paix avec de puissantes monarchies, et iront à l'étranger faire connaître la France et apprendre à l'aimer.

» Le prince de Joinville, garde national dans la troisième compagnie du premier bataillon de la seconde légion de Paris, vient de commencer son apprentissage maritime. C'est lui fournir bien jeune encore les moyens de se montrer homme; et s'il avait été exposé à toute l'adulation qui berce les jeunes princes, les rudesses de sa nouvelle carrière serviraient amplement de compensation.

» On attend beaucoup du duc d'Aumale, appelé à recueillir l'héritage de la maison de Condé, et à soutenir ce grand nom; espérons qu'il se montrera digne de le perpétuer.

» Le duc de Montpensier n'est encore paré que

des attraits de l'enfance. Il est représenté au salon d'exposition, sous le costume d'un jeune Auvergnat. Est-ce une leçon d'égalité qu'on a voulu lui donner? Ce ne serait pas extraordinaire, s'il était vrai que, lorsque après l'avènement de Louis-Philippe, les précepteurs de ses plus jeunes fils vinrent demander à Sa Majesté quelles modifications ils devaient apporter à leur système d'éducation, le monarque citoyen leur aurait répondu :

« Messieurs, faites-en des républicains; ils seront toujours assez princes comme ça. »

A cette époque, Louis-Philippe chantait tous les soirs la Marseillaise à sa fenêtre.

On raconte mille traits charmans de l'intimité de la famille royale; les formes cérémonieuses en sont bannies. Les traditions que MM. de Brézé conservaient avec tant de soin dans leur calepin sont tombées en désuétude. Le roi et la reine disparaissent pour ne laisser voir que le père et la mère. On rit, on s'amuse, on cause avec tout l'abandon d'une gaieté qui n'est soumise à aucune règle gênante; rien ne s'oppose aux mouvemens naturels de la tendresse filiale. Les heures passent inaperçues, parce qu'elles ne sont marquées par aucun devoir fastidieux, ni par cette pompe et ce décorum qui font des

grandeurs un fardeau. On n'exige pas des inférieurs cette servilité qui dégrade l'homme sans élever celui qui en est l'objet; enfin, je tais une foule de détails enchanteurs, par respect pour cette famille intéressante, qui, loin d'en tirer gloire, a la modestie de les cacher.

Nous rions bien quelquefois au faubourg de cette royauté bourgeoise, de ce roi à poignées de main, au chapeau gris; mais nous avons tort, je l'avoue.

Les personnes qui forment la maison du monarque n'ont pu échapper à cette atmosphère de bonhomie, et cependant la dignité sait se montrer dans l'occasion; elles ont moins de morgue, plus d'urbanité que celles qui étaient attachées à l'ancienne dynastie; et si parfois elles veulent sortir des bornes prescrites de la politesse, il se trouve toujours quelqu'un pour les y faire rentrer. Ceci me rappelle l'anecdote suivante:

Madame de Lag..., femme de beaucoup d'esprit, non sans quelque malice, s'aperçut que M. Vatou, employé dans la maison d'un prince royal, mettait une affectation positive à ne pas la saluer; elle s'en plaignit en termes peu ménagés à mademoiselle Mars, très liée avec M. Vatou. Une personne charitable, comme il

s'en trouve toujours en pareil cas, rapporte les paroles de l'offensée au coupable, et l'engage à réparer ses torts. Celui-ci le promet, et, à la première rencontre, il fait à madame Lag.., une soumission respectueuse, où il entre autant d'orgueil que de regret, et se justifie sur son intention qui n'était pas de lui déplaire.

« Je vous crois, monsieur, répliqua la dame ; car je connais le proverbe, et vous êtes au service d'un prince si bien élevé, qu'on ne peut hésiter à vous l'appliquer. »

Dans une autre circonstance, madame de Lag..., dont le mari était en Russie, fut abordée par un *particulier très connu*, qui partait pour Saint-Pétersbourg, à la suite d'un ambassadeur extraordinaire, et fort intime dans sa famille. Cet individu, en lui demandant ses commissions pour son mari, la plaisanta mal à propos sur la confiance qu'il lui témoignait, en la laissant ainsi loin de lui. « Quant à moi, dit-il, je ne conçois pas qu'on puisse s'éloigner sans mourir de jalousie.

» — Cela est bien facile, répliqua madame de Lag...; on emmène avee soi l'amant de sa femme, et l'on part tranquille. »

Ce sont de ces épigrammes à assommer un homme ; mais il y a encore des têtes si dures,

dans ce temps-ci, que j'ai vu rire celui sur qui frappait celle-ci. Enfin me voilà déjà loin du Palais-Royal; et tandis que je suis en train de m'écarter de ma route, il me prend fantaisie d'aller faire une visite au ministère de l'intérieur. M. de Montalivet, jeune et gros garçon de la plus belle espérance, y remplissait alors des fonctions qui n'auraient convenu qu'à une expérience consommée. Il débutait par où l'on finit, et il en résulta qu'au lieu de monter il est descendu.

Je n'avais pas de lettre d'audience; mais je me flattais d'avoir un laissez-passer dans mes anciennes prépondérances, dont je n'avais pas encore perdu l'estime. Le portier constitutionnel ou l'ex-suisse royal, personnage inamovible, me laissa franchir la porte sans difficulté; je descendais d'équipage, et cette recommandation lui suffisait.

Je fus frappée, en entrant dans les premières salles, d'un ameublement qui me donna bonne opinion de la simplicité du ministre de l'intérieur : elles réunissaient un assemblage assez pittoresque d'instrumens de chasse, de pêche, d'équitation, animé par la présence de plusieurs chiens de race, qui mêlaient leurs aboiemens aux cris aigus d'un perroquet, disant à ravir

Monseigneur! Excellence! ce qui le faisait reconnaître pour un débris conservé de l'ancien régime.

Je veux pénétrer plus loin, un huissier m'arrête :

« Votre nom, madame?

» — On le connaît ici. »

La liste privée est consultée : j'y lis la nomenclature de quatre ou cinq rédacteurs de journaux littéraires, de plusieurs faiseurs de vaudevilles, de metteurs en scènes de je ne sais quel théâtre, de deux ou trois inconnus, de conseillers de la jeune France, enfin du libraire à la mode; mais mon nom ne s'y trouve pas : je me voyais sur le point d'être éconduite, lorsque ma bonne étoile me fit rencontrer M. Scribe.

« Quoi! vous ici, madame, et dans l'antichambre? Gustave ne me pardonnerait pas de vous y laisser plus long-temps.

» — Gustave! c'est sans doute le secrétaire du ministre?

» — C'est le ministre lui-même, madame; le meilleur enfant du monde. »

Cet éloge était neuf pour mes oreilles; de mon temps les ministres ne s'en montraient point avides. Cependant il n'est pas sans mérite; je ne tardai pas à en faire l'expérience. Le spiri-

tuel M. Scribe, qui nous a arraché tant d'applaudissemens, me précéda un instant; puis je vis presque aussitôt le comte Gustave sortir de son cabinet pour venir lui-même me recevoir. Ses traits respiraient la bonté et l'obligeance, avec cette mesure de prétention qui convient à un jeune homme de bonne maison. J'établis ma demande, qui reposait sur un cas administratif assez ardu. Mon ignorance en pareille matière me fit trouver toute naturelle l'hésitation qu'on mit à me répondre. La chose, me dit-on, avait besoin d'être méditée; mais on me promit une solution prochaine. Ne voulant pas déranger le ministre de son travail avec notre premier vaudevilliste, je passai chez M. Baude, alors sous-secrétaire d'état du ministère de l'intérieur.

Ici, même politesse, mais réplique beaucoup plus prompte à mon texte, que je répétai dans les mêmes termes. M. Baude m'expliqua la jurisprudence de l'affaire avec autant de clarté que de précision, et me prouva d'une manière irrécusable que mon protégé était dans son tort.

Je trouvai chez M. Baude un patriotisme pur, une franchise d'opinion que je ne pus m'empêcher d'approuver. Il me parla de la vieille cour en homme qui savait l'apprécier, et se tût sur la nouvelle, sans doute par discrétion. Je le

quittai après l'avoir autorisé à me rendre ses devoirs, car il faut faire des amis à ses amis ; et d'après ce principe j'accueille toujours le mérite, de quelque bord qu'il vienne. Cela m'a mise à même de connaître la jeunesse républicaine dans ses chefs, et je rendrai compte dans un chapitre prochain d'une conversation que j'eus avec deux hommes fort distingués, quoique d'une opinion différente de la nôtre.

CHAPITRE XV.

Je vais voir un prisonnier à Vincennes. — Un mot sur les détenus. — Voyage sentimental au Luxembourg. — Le colonel Feisthamel. — Le lieutenant-colonel Lavocat. — Le capitaine Bailly. — Histoire rapide de quelques appartemens transformés en prison d'état. — Description à vol d'oiseau. — Translation des ex-ministres accusés. — Détails de la première séance de leur procès. — Séance du 16 décembre. — Bienveillance des pairs pour les accusés. — Séance du 17. — MM. Persil et Montjau. — Ce qu'un haut fonctionnaire pensait de ce dernier.

Que je revienne sur mes pas ou que j'anticipe sur les évènemens, peu importe sans doute au lecteur; mais je ne puis passer d'ailleurs sous silence le procès des ex-ministres, qui inspira des craintes si vives à ceux qui s'intéressaient à leur sort. Depuis long-temps je cherchais à être utile aux malheureux accusés; j'avais vu l'un d'eux lorsqu'il me fut permis de les visiter dans leur prison à Vincennes, et je revins le cœur navré de cette course pénible.

J'avais trouvé dans M. de Peyronnet du courage et de la résignation, et plus de confiance

dans la magnanimité de ses juges que dans celle des Parisiens, dont au contraire l'animosité à son égard lui était connue.

Les quatre prisonniers étaient d'autant plus inquiets, qu'ils avaient pour correspondans et visiteurs les hommes de leur parti, qui leur représentaient le peuple comme une multitude sauvage. Il n'y avait que des sans-culottes qui avaient pu renverser Charles X de son trône; il fallait s'attendre à un trépas *révolutionnaire*, si la pairie avait le courage d'absoudre.

M. de Peyronnet se loua beaucoup de la commission chargée de son interrogatoire.

M. de Polignac semblait s'abuser sur sa situation, comme il l'avait fait pendant son ministère. Chaque question qu'on lui adressait l'étonnait sans l'embarrasser, et cependant il n'y répondait jamais d'une manière satisfaisante.

Ses collègues étaient plus éclairés, et par suite singulièrement abattus. M. de Guernon-Ranville, placé peut-être plus avantageusement qu'eux tous, d'après la conduite qu'il avait tenue dans le conseil où les ordonnances furent décidées, hésitait cependant à employer des moyens de défense qui pourraient aggraver le danger de ses confrères, et au dernier moment il se résigna

courageusement à partager toutes les chances de leur destinée.

On pressait l'instruction de ce procès mémorable ; on voulait qu'il fût jugé avant la Noël, on avait promis au commerce parisien des étrennes paisibles. Les travaux de la prison provisoire du Luxembourg venaient d'être terminés. M. de L... me proposa de la visiter avec lui, je me laissai aller à cette fatale curiosité. Nous partîmes à onze heures du matin, et il me dit chemin faisant :

« On prend toutes les précautions possibles, moins contre les accusés que pour les défendre contre le courroux du peuple ; et vous verrez, madame, que leur prison ressemble à une petite forteresse. Le commandement en est confié à des hommes sûrs, quoique bons révolutionnaires.

« — Savez-vous, répliquai-je, que cette dernière qualification me fait frémir !

« — Elle doit au contraire vous rassurer. Nos révolutionnaires du jour ne sont ni des jacobins de 93 ni des réacteurs de 1815 : ce sont des hommes à la hauteur de la civilisation libérale, qui joignent l'énergie à la douceur, la sagesse au courage. Bien qu'attachés strictement à leur devoir, leur cœur n'est point fermé à la pitié

qu'inspire l'infortune; la révolution s'est montrée grande et généreuse, et elle ne démentira pas dans cette occasion un si noble caractère. Le premier est le colonel Feisthamel, commandant supérieur du Luxembourg, ancien officier, couvert de glorieuses blessures. Il se signala près de Béfort dans les cent jours, à la tête de la garde nationale de Saône-et-Loire. C'est lui qui, en 1814, passa à travers l'armée ennemie pour venir annoncer à l'empereur la violation de la capitulation de Dresde. Ce trait de courage lui valut le grade d'officier supérieur. A la nouvelle des ordonnances, il fut un des premiers à offrir ses services au général Lafayette, qui les accepta.

Le second, Gaspard Lavocat, élève de l'école militaire de Saint-Cyr, ancien officier de la garde impériale, aujourd'hui tanneur au faubourg Saint-Marceau, et lieutenant-colonel de la septième légion, aura le commandement des gardes nationales de service au Luxembourg, celui-ci également a fait ses preuves dans la conspiration du 19 août 1820; il fut condamné à mort par la chambre des pairs; réfugié en Espagne, il subit une seconde condamnation capitale en 1823 auprès de la cour royale de Paris, et pendant les trois journées de juillet, il a plusieurs fois exposé sa vie.

M. Bailly enfin, capitaine de la garde municipale, a eu aussi sa part des orages politiques, et il pourra dire comme Thésée,

J'ai connu le malheur, et j'y sais compatir.

Ces paroles me rassurèrent un peu, car nous autres gens de l'ancienne cour, savions rendre justice à l'intrépidité des hommes de la nouvelle France, quoique ne les aimant pas. Ce fut un de ces gardiens civiques qui se chargea de nous montrer le labyrinthe de la prison. Nous n'eûmes qu'à nous louer de sa délicatesse; il comprit l'intérêt que nous prenions aux prisonniers, et ne laissa pas échapper une parole qui pût nous blesser. Je crois devoir rapporter comme monument historique, des détails locaux que l'on ne chercherait qu'avec peine dans les journaux du temps.

Le petit Luxembourg a subi de nombreuses métamorphoses; il appartenait avant la révolution à Monsieur, depuis Louis XVIII. Ce prince y fit sa résidence depuis 1789 jusqu'à 1791, époque à laquelle il quitta la France. J'ignore qui l'habita depuis; mais je sais seulement qu'en 1791 la commission d'instruction publique, dirigée par M. Garat, y tenait ses bu-

reaux et ses séances, qu'elle occupait les appartemens de M. de Barantin, garde-des-sceaux, et non chancelier, comme on le croit généralement. Le directoire s'y établit un peu plus tard. Une salle vaste et magnifique était destinée aux audiences qu'un de ces citoyens directeurs daignait accorder chaque jour à la foule des solliciteurs, beaucoup moins nombreuse qu'aujourd'hui; M. de L... se rappelait avoir vu ce cinquième de roi accompagné d'un messager d'état et de deux huissiers, recevoir gracieusement les pétitions qu'on lui présentait, y mettre son apostille et les envoyer dormir dans les cartons du ministère, comme cela se pratique de nos jours.

En 1814, et années suivantes, M. d'Ambray, chancelier, s'installa dans ce local, dont l'ameublement est encore le même dans ce moment.

M. de Barantin occupait l'aile gauche du bâtiment qui a servi, depuis 1823, de prison aux justiciables de la cour suprême.

Il y a entre les deux corps de logis une grande cour qui a pris le nom de Marengo; c'est dans cette cour qu'à son retour d'Egypte, Bonaparte fut reçu solennellement par le directoire, qui le laissa long-temps la tête découverte;

exposé aux intempéries d'une journée d'automne, tandis qu'il était abrité sous une vaste tente, donnée autre fois à François Ier par le grand Turc Soliman II.

Il fallait, pour visiter les prisonniers, entrer par un guichet pratiqué à côté de la grande porte d'entrée, qui ne devait s'ouvrir qu'aux militaires de service.

Nous traversâmes le corridor d'Arcole, et un corps-de-garde déjà tout disposé à recevoir ses habitans; puis nous arrivâmes dans la chambre des ex-ministres. La première était celle de M. de Chantelauze, toutes les communications intérieures avaient été murées, jusqu'aux armoires et aux cheminées; le centre de l'appartement était occupé par un grand poêle de forme assez élégante. On voyait à gauche un lit en acajou, surmonté d'un baldaquin fort simple, auquel étaient suspendus des rideaux blancs; un secrétaire en acajou, une commode en noyer, et quelques chaises, complétaient l'ameublement. Les croisées étaient masquées à moitié au dehors, par des abat-jour en bois de chêne doublés en tôle à l'extérieur; au-dessus s'élevaient des barreaux de fer très rapprochés, dont les interstices étaient garnis en mailles serrées, de même métal.

La disposition de chaque chambre avait été faite à l'instar de la première, sans aucune communication. Elles étaient fermées d'une seule porte en chêne, épaisse de quatre pouces, et garnie d'énormes serrures et verroux; un tambour destiné à servir de guérite se projetait dans chaque appartement, auquel une ouverture carrée, fermée d'une vitre, devait donner à la sentinelle la facilité de voir ce qui se passait dans la demeure des prisonniers. La garde nationale, par un sentiment de délicatesse fort louable, se refusa d'occuper ce poste, que la garde municipale fut chargée de remplir.

Nous sûmes que l'entrée des chambres ne serait accordée qu'aux femmes des prisonniers, à leurs avocats et aux ecclésiastiques qu'ils désireraient appeler près d'eux; toutes autres personnes devaient les voir dans un parloir commun divisé en trois compartimens parallèles, et séparés par deux grilles de bois, de manière qu'entre le détenu et le visiteur il y aurait un espace vide, où se promèneraient une sentinelle et un porte-clef.

Les dehors de la prison n'étaient pas moins bien gardés; une triple enceinte isolait le local du reste du jardin, destiné à servir de bivouac à de nombreux détachemens de la garde na-

tionale et de la ligne. On voit, par ces précautions, qu'il était impossible de parvenir jusqu'aux ex-ministres, ou de communiquer avec eux en aucune manière.

Un passage couvert conduisait à la chambre de la cour des Pairs; les accusés devaient le traverser en chaise à porteur.

En quittant le Luxembourg, M. de L..., remarquant la tristesse qui s'était emparée de moi à la vue de cette prison si menaçante, me dit pour me rassurer :

« Toute la rigueur de cette détention n'est que dans les apparences; mais il y a pour les prisonniers un refuge dans le cœur des juges. Il n'y a qu'une chose qui embarrasse, c'est le moyen de ne pas mécontenter le peuple en sauvant la vie des ex-ministres. »

Ce jour redoutable arriva enfin. La translation de Vincennes à Paris se fit sans accident, et le courroux du peuple ne se manifesta que par quelques quolibets.

Le comte de Montalivet, accompagné du général Fabvier, commandant la place de Paris; de MM. Alphonse Foy, Joubert, Thomas et Lavocat, commissaires de la garde nationale, se rendirent à Vincennes dans la nuit du 9 au 10 décembre, et on procéda en leur présence à

l'extradition des détenus. Trois partirent sur-le-champ dans deux voitures, en la compagnie des quatre commissaires. De vives douleurs rhumatismales empêchèrent M. de Chantelauze de suivre ses collègues; il arriva le même soir, sans escorte, dans la voiture et dans la société du général Dauménil; la tranquillité qu'il remarqua sur son passage acheva de le rassurer sur le péril qu'il redoutait. J'obtins avec peine la permission d'assister à toutes les séances du procès; elle ne me fut accordée qu'à l'aide d'un subterfuge dont je m'empressai de profiter. Néanmoins on ne doit point s'attendre à me voir remplir ici les fonctions de sténographe; j'effleurerai seulement la matière, et me bornerai à rapporter ce qui me frappa le plus.

Je fus d'abord effrayée de la foule qui entourait le Luxembourg dans une attitude morne et silencieuse, semblant n'attendre qu'un prétexte pour manifester son courroux, comme la mer qui gronde sourdement avant la tempête. Les spectateurs de cette scène imposante entrèrent dans la salle à neuf heures; je n'avais pas voulu garder le costume de mon sexe, tenant à n'être pas reconnue.

En parcourant des yeux l'assemblée, je vis quelques personnes de ma connaissance, et entre

autres Sosthène de La Rochefoucauld, le duc de Guiche, le comte Anatole de Montesquiou, le prince de Léon, mesdames d'A..., de M..., de C..., des désolées, des souffreteux comme moi. Dans d'autres tribunes j'aperçus M. Odilon-Barrot, en costume de ville; M. Isambert, tout en noir; M. Audry de Puyraveau, en uniforme de colonel de la garde nationale. Des fauteuils privilégiés qui étaient placés devant les pairs, furent occupés par les généraux Pajol et Dauménil. Le bureau et le siége du président étaient remplacés par une tribune devant laquelle les accusés devaient prendre place. Je vis apporter, par les huissiers de la chambre, les pièces de la procédure.

A dix heures, le capitaine Bailly entra dans la salle suivi de quatre gardes nationaux; ils précédaient les ex-ministres. Ceux-ci s'avançaient deux à deux. M. de Peyronnet et de Polignac étaient à la tête en costume de drap bleu; MM. de Chantelauze et de Guernon-Ranville suivaient immédiatement; mon attention douloureuse fut un instant détournée par l'arrivée de deux gardes municipaux qui s'approchèrent de ces messieurs, leur parlèrent et sortirent bientôt avec eux de la salle. Dans des circonstances de ce genre, la moindre chose

étonne; chacun se demanda ce que ce pouvait être, et l'on apprit que les commissaires accusateurs, membres de la chambre des députés, ne pouvant se rendre sur-le-champ à la séance, elle était suspendue encore pendant un quart d'heure.

A dix heures vingt minutes, la rentrée des accusés vient mettre un terme à notre impatience. M. de Polignac est pâle et abattu; il salue en passant et serre la main au baron Dauménil; les souffrances physiques et morales de M. de Chantelauze se peignent sur ses traits; M. de Guernon-Ranville semble plongé dans de sérieuses réflexions, et le comte de Peyronnet, supérieur à sa mauvaise fortune, a converti en air de noble fierté ce qui en lui passait pour arrogance dans la bonne fortune: il sourit à ceux qu'il reconnait. J'eus le bonheur d'échapper à la manifestation de cette assurance factice.

Les témoins sont introduits à leur tour; on remarque parmi eux MM. Gérard, Casimir Périer, Sémonville, Courvoisier, Lobau, Chabrol, etc... Viennent ensuite les avocats; MM. de Martignac, décoré du grand cordon de la légion d'honneur; Mandaroux-Vertamy, Hennequin, Sauzet et Crémieux; ils sont tous en robe. On

leur a réservé pour siéges deux banquettes recouvertes en velours violet.

Environ un quart d'heure après, la cour est annoncée par un huissier. Les pairs, ayant en tête M. le président Pasquier, défilent lentement pour aller occuper leur place accoutumée, à l'exception des commissaires instructeurs, les barons Séguier et de Bastard, le comte de Pontécoulant, qui s'établissent au bureau de la présidence avec MM. Decazes et Portalis.

Les trois commissaires faisant les fonctions de ministère public viennent après la cour; ils marchent sur la même ligne, ils sont vêtus en habit de cérémonie dont les fleurs de lis ont disparu.

Le président ouvre la séance, il adresse aux accusés les questions d'usage. Ceux-ci, avant de répondre, renouvellent leurs protestations contre la procédure; on leur donne l'assurance de leur insertion au procès-verbal, puis on procède au premier interrogatoire. Les accusés répondent de leur mieux, ils enveloppent d'un profond mystère les délibérations du conseil royal auquel ils ont assisté, ne donnent des éclaircissemens que sur ce qui est patent, et se renferment pour tout le reste dans un silence absolu.

On passe ensuite à l'audition des témoins, trois sont entendus dans cette séance; voulant ne pas m'écarter des limites de mon récit, je ne rapporterai pas les détails de leurs dépositions qui se trouvent d'ailleurs dans tous les journaux de l'époque. La séance fut levée immédiatement après; la cour se retira à la suite des accusés. Nous sortîmes à notre tour, et le jour suivant 16 décembre je vins reprendre ma place de la veille lorsque la chambre fut ouverte au public.

On continua l'audition des témoins; les pairs ne manquèrent pas, avec une extrême bienveillance, d'adresser à chacun d'eux des questions dans l'intérêt de la défense. Les ducs de Brancas, de Fitz-James, le marquis de Montalembert, M. de Sesmaisons, le vicomte du Bouchage, se firent remarquer par la manière favorable dont ils déposèrent pour les accusés; je les aurais embrassés de bien bon cœur. On s'arrêta à 21 témoins.

Vendredi 17 décembre, M. Laffitte fut entendu le premier, puis M. Casimir Périer, M. Vincent, deux aides-de-camp du duc de Raguse. M. de Larue, dont la déposition aurait été accablante pour le malheureux prince de Polignac, n'avait pas été appelé, grâce à la dou-

[illegible] à [illegible] cette funeste affaire. »

[illegible] quelques débats entre M. Persil [illegible], qui se terminèrent à l'avantage [illegible]

CHAPITRE XVI.

Effet que produit le discours de M. de Polignac. — M. Persil est moins heureux. — Son éloquence. — Complot pour sauver les ministres.— J'élude d'y prendre part. — J'apprends à l'avance, par M. de M..., le dénouement du procès. — Séance du 18 décembre. — Éloquence du comte de Peyronnet. — MM. Hennequin et Sauzet.— Héroïsme de M. Guernon de Ranville. — Embarras de M. Crémieux. — M. de Bérenger. — Terreur des pairs. — Le peuple dans la rue. — Motif qui me décide à ne pas venir au Luxembourg. — M. de M... me décrit la frayeur de ses collègues. — Alarmes motivées. — L'abbé F...; ce qu'il désire.

Mon attachement pour la famille royale m'a peut-être rendue un peu sévère envers le prince de Polignac dans le cours de mes mémoires. On ne peut donc me reprocher d'avoir cherché à pallier ses torts, et mon éloge en paraîtra moins suspect, lorsque je dirai que dans la séance du 19 décembre, ses juges lui ménagèrent une sorte de triomphe dont il se tira fort bien.

Il prononça réellement son allocution avec cette dignité, cette grâce de diction, ce je ne sais quoi qui n'appartient pas aux orateurs de métier, mais à l'éducation, au sang peut-être

des hommes de notre caste. Tout l'auditoire en fut touché, et je vis même des journalistes verser des larmes.

M. de Peyronnet fut admirable ; son émotion d'accusé ne lui ôta rien de son assurance. Il eut aussi le succès des larmes.

La liste des témoins étant épuisée, je sortis de la salle. En rentrant chez moi, j'appris qu'une dame *** était venue plusieurs fois dans la journée pour me voir, disant qu'elle avait quelque chose de fort important à me communiquer, et qu'elle me priait de l'attendre, si je rentrais avant elle. Il y avait plus de deux mois que nous ne nous étions vues, malgré une amitié réciproque : un tourbillon différent nous entraînait chacune en sens inverse. Tout encroutée dans l'ancien régime, elle ne concevait pas qu'on pût voir des hommes du nouveau ; elle me boudait de ce que j'étais plus tolérante, et sa visite inattendue piqua d'autant plus ma curiosité. Je ne restai pas long-temps en suspens. Madame *** arriva aussi empressée que madame G... lorsqu'elle n'a rien à faire.

« Enfin, je vous trouve ! me dit-elle ; et d'où sortez-vous ?

» — De la chambre des pairs, où je me serais attendue à vous rencontrer.

» — Vous avez vu le pauvre Jules, que vous a-t-il dit?

» — Rien; car, dans sa position, il lui serait difficile de lier conversation avec moi.

» — Savez-vous qu'il est perdu?

» — Comment, perdu?

» — Oui, ma chère amie, la canaille veut sa tête; il faut du sang aux jacobins.

» — Et ses collègues?

» — Ah! je crois que personne ne s'en occupe: ils ne sont pas d'assez illustre naissance...

» — Ils n'en ont pas moins droit à la commisération des cœurs généreux; d'ailleurs leur conduite est noble. M. de Peyronnet, par exemple, gagne chaque jour dans l'opinion publique.

» — Ah! oui, M. de Peyronnet. Eh bien, puisque vous vous y intéressez, on le sauvera aussi; car il faut absolument que nous tirions Jules des mains de ces hommes farouches qu'on appelle le peuple.

» — Que voulez-vous dire?

» — Que nous sommes en mesure pour cela, et que cette nuit les portes du Luxembourg leur seront ouvertes.»

Madame D... me raconta alors un projet de conspiration en faveur des prisonniers, telle-

ment absurde, tellement impraticable, que je vis sur-le-champ que mes amis étaient dupes de quelques intrigans qui voulaient profiter de cette circonstance pour leur arracher de l'argent, ainsi qu'on l'avait déjà fait lors des évènemens d'octobre dernier, qui nous coûtèrent fort cher, je l'avoue.

Je ne pus cacher à mon amie le peu de confiance que m'inspirait un tel projet, ainsi que les réflexions qu'il me suggérait; mais elle ne voulut rien entendre. Elle me dit que la garde nationale, ainsi que la ligne, étaient gagnées; qu'il y avait sous le Luxembourg, quoique les journaux l'eussent démenti, des caves, qui communiquaient avec les carrières de l'Observatoire, les quartiers Saint-Michel et Saint-Jacques. On devait percer le plancher de la chambre des prisonniers, les faire descendre au rez-de chaussée, puis dans les caves; de là entrer dans les souterrains inférieurs, et sortir de Paris, toujours par la même voie. Ce point exécuté, on partirait pour la Vendée, à moins que ces messieurs ne préférassent rester dans les environs, où il serait facile de les cacher.

Madame de*** me débita ce plan avec une aisance, une confiance admirables; elle y joignit un soulèvement populaire et militaire, qui de-

vait amener la chute du trône de Louis-Philippe.

« Et qui par suite nous ramènera Henri V? lui dis-je.

» — Assurément! mais il est nécessaire, avant d'en venir là, d'établir la république, seulement pour quelques mois, afin d'en rassasier la France; et quand elle en connaîtra tous les abus, elle tendra les mains à la royauté légitime, et nous nous épanouirons sous notre ancien régime tant désiré. »

Je dus me résigner à entendre ces extravagances pendant deux grandes heures; mais madame de*** conclut en me demandant deux mille francs pour coopérer à cette grande entreprise. N'ayant nulle envie d'être mêlée dans cette folle intrigue, ni de placer mon argent sur hypothèque politique, je répondis que je n'avais pas cette somme chez moi, dans la crainte du pillage, mais que je promettais de la compter le lendemain aux sauveurs des accusés. La confiante madame de*** trouva la chose toute naturelle, et me quitta en me recommandant le plus profond secret; elle m'avait donné avant de partir la liste des cinquante personnes *sûres* qu'elle avait prévenues dans la matinée, et des quinze ou vingt qu'elle devait voir dans la soirée. J'y reconnus le nom de cinq ou six hommes qui tenaient

à la police sous Louis XVIII, et l'on comprend que la confidence était en bonnes mains.

Voilà, dis-je lorsque madame de*** fut partie, comment nous autres gens de bonne compagnie nous sommes tous. Il suffit qu'une chose nous plaise, pour qu'il soit facile de nous la persuader; et il se trouve toujours des gens assez rusés pour profiter de notre crédulité à leur avantage. J'étais dans cette disposition d'esprit, lorsque M. de Mont... entra; il remarqua ma tristesse.

« Je devine ce qui vous tourmente, me dit-il. Rassurez-vous, madame, nous ne sommes pas aussi diables que vous paraissez le croire, et nos amis seront sauvés.

» — Ah! ferez-vous comme madame de***, qui vient de me quitter pour les enlever cette nuit? »

Je racontai ici à M. de Mont... le projet en question, et il s'en amusa beaucoup.

« Non, me répliqua-t-il, nous n'aurons point recours à des moyens aussi subtils; il est inutile de faire passer les gens par le plancher, lorsqu'on peut les faire sortir par la porte.

» — Vous croyez donc que la cour acquittera les accusés?

» — Que Dieu l'en préserve! ce serait tout perdre; on y mettra plus d'adresse. Une prison

perpétuelle, une déchéance d'honneurs et de titres, mais pas de condamnation à mort. Voilà, madame, ce que nous avons résolu ce matin; et je suis venu vous l'apprendre, car aujourd'hui à la chambre votre pâleur m'a fait mal.

» — J'étais donc bien laide? m'écriai-je involontairement. Oh! que je hais cette horrible révolution, qui décompose jusqu'aux visages! »

Mais revenant bientôt de ce petit mouvement de vanité, je me réjouis avec M. de Mont... de l'agréable nouvelle qu'il venait de m'apprendre.

Les détails qu'il me donna à ce sujet me convainquirent que je pouvais y avoir toute confiance. Cependant la prison perpétuelle me tourmentait, et j'en fis part à M. de Mont...

« Rassurez-vous, madame, me dit-il; cette perpétuité ne sera pas éternelle, il y a mille moyens de l'abréger; l'essentiel est maintenant de persuader le contraire aux Parisiens. Dormez donc cette nuit d'un bon sommeil, et soyez persuadée que s'il y a du sang de répandu, ce ne sera pas celui des nôtres, mais bien celui des républicains, ou de la garde nationale; il sera charmant de voir ces gens aux prises dans l'intérêt de ceux qui les ont fait mitrailler indistinctement. »

M. de Mont... ne m'avait pas trompée, l'arrêt

du le mardi 21, conformément à ce m'avait dit.

Je reçus peu de visites dans la soirée, car la terreur s'était de nouveau emparée de nous. Tous ceux que je vis me parurent fort alarmés des évènemens qui se préparaient. L'exaspération du peuple était manifeste; une grande partie de la garde nationale se montrait aussi contraire aux détenus; on craignait d'ailleurs qu'elle ne fût pas en force pour résister en cas d'un soulèvement, ou qu'elle refusât de tirer sur le peuple. Nos moins braves avaient déjà quitté Paris; on m'apprit que l'archevêque, ne voulant pas sans doute encore se dévouer au martyre, s'était aussi éloigné de la capitale.

J'aurais pu rassurer tous les peureux; mais il fallait pour cela devenir coupable d'indiscrétion; et je n'en fis rien par prudence.

Je me rendis, bien plus calme, à la chambre des pairs le lendemain samedi 18 décembre. Je n'évitai pas cette fois les regards de M. de Peyronnet; ses traits s'animèrent en me reconnaissant; il me salua de l'air le plus attendri, et mit la main sur son cœur. Ce geste serra le mien, quoiqu'il fût plein d'espérance. M. Persil, l'un des commissaires accusateurs, ne sut pas dans cette affaire se donner les airs d'un magistrat.

Il chicanait dans ce grand procès politique comme il eût fait s'il eût plaidé pour la comtesse de Pimbèche contre M. Perrin-Dandin.

M. de Martignac, avocat de M. de Polignac, eut un triomphe complet; on ne pouvait défendre avec plus d'éloquence et d'adresse une cause odieuse à la masse de la nation. Les applaudissemens qu'il reçut furent sa juste récompense.

Ce plaidoyer remplit la séance; celle du dimanche 19 fut ouverte par le discours de M. de Peyronnet, qui produisit un effet très favorable sur l'auditoire. Quant à moi, j'en fus émue jusqu'aux larmes.

M. Hennequin fut d'une médiocrité prosaïque, qui fit contraste avec l'éloquence de M. de Peyronnet.

M. Sauzet, à une emphase provinciale, à des gestes de prédicateur, joignit une chaleur véritable. Il fit de la théorie politique à côté de la cause; mais il eut quelques mouvemens fort brillans, et, malgré son inégalité, il obtint tous les suffrages des pairs.

La nuit s'écoula, et l'enlèvement des prisonniers n'eut pas lieu; aussi madame de*** ne se montra pas chez moi le lendemain pour réclamer les deux mille francs que je lui avais promis. Mais la populace n'en était guère moins

...é vociférait des anathèmes de mort ...es prisonniers, et il était à craindre ...e ne se portât à quelque extrémité. Ce fut ...c avec le pressentiment d'un malheur quel-conque, que je revins lundi 20 à la séance.

M. Sauzet acheva sa plaidoirie, et obtint encore plus d'applaudissemens que la veille. Après cet avocat, à la voix éclatante, à la taille pyramidale, au geste télégraphique, se leva un petit homme, à la voix glapissante, à l'accent nazillard, au nez camard, et emmailloté dans un habit de chasseur de la garde nationale, sous sa robe noire. Ce pygmée est cependant un avocat de talent, qui eût triomphé des désavantages de sa taille et de sa voix; mais on prétend que, lorsqu'il prit la parole, M. de Guernon-Ranville lui dit avec véhémence qu'il n'entendait pas persister davantage dans le système de défense qu'il avait suivi jusqu'à ce moment, et qu'il voulait se réunir à celui de ses collègues.

Une déclaration aussi subite confondit l'habile avocat; il avait préparé son discours en conséquence de la situation particulière qui plaçait son client sur une ligne plus favorable que celle des trois autres accusés. Il fallut improviser. Il commença avec un rare talent; mais son émotion fut telle qu'il tomba évanoui.

La séance fut suspendue, et au bout de quelque temps on vint annoncer que M. Crémieux, l'avocat en question, était dans l'impossibilité de continuer son discours, mais qu'il avait dit tout ce qu'il avait à dire, et que l'on pouvait regarder sa mission comme accomplie. M. de Ranville, interpellé, déclara également n'avoir rien à ajouter à la plaidoirie de son avocat.

Le second commissaire, M. Bérenger, montra beaucoup de talent sans obtenir de succès; car l'opinion de l'assemblée était contraire à l'accusation ; il tardait à chacun de la terminer. Il avait circulé dans la salle et dans les tribunes des bulletins écrits à la main, où il était dit : « Le peuple crie ; le peuple marche ; le peuple arrive ; le peuple escalade les grilles ; le voici, etc., etc. » On prétend que M. de Sémonville eut un instant l'idée de hâter l'inauguration des drapeaux autrichiens, et de déployer sur la tête des malheureux sénateurs ces dépouilles opimes d'une gloire enfin amnistiée par la pairie de la restauration.

Les pairs, ou du moins la plupart d'entre eux, ne dissimulèrent pas leur frayeur; quelques uns demandèrent que la séance fût remise au lendemain. Le président hésita, et puis accorda la parole à M. Madier-Montjau; mais, à

l'instant où celui-ci allait commencer, M. le président dit d'une voix émue :

« M. le commandant de la garde nationale m'annonce qu'il désirerait que l'audience fût levée avant la fin du jour. »

Ce désir était un ordre dans la conjoncture, et chacun s'empressa d'en profiter. Ce fut un spectacle ridicule et pitoyable en même temps que de voir, aussitôt la séance levée, la pairie se hâter de fuir par le jardin, laissant ses voitures dans la cour : il y eut des pairs qui sautèrent par-dessus les murs, oubliant leur perruque emportée par le vent ou retenue par une branche d'arbre ; on en arrêta plus d'un qu'on prit pour des voleurs ou des conspirateurs en déroute. Quant à moi, je m'étais fait accompagner par M. de L... ce jour-là ; et grâce à mon costume masculin, il parvint à me ramener chez moi sans accident. Nous avions traversé une partie de la foule qui remplissait les rues conduisant au Luxembourg, et j'y vis tant de misère et de haillons qu'elle m'inspira un affreux dégoût, qui n'était pas sans mélange de frayeur. Mon compagnon en profita pour m'engager à ne pas revenir le lendemain à la séance ; il m'exagéra les périls que je courrais si je venais à être reconnue. « D'ailleurs, ajouta-t-il, vous

éviterez l'éloquence de M. Madier-Montjau.

» — Vous l'emportez, lui dis-je; ceci me détermine. J'accorde à l'ennui ce que je refuserais à la peur; et si j'évite quelque malheur, c'est à ce Démosthènes méridional que je le devrai. »

M. de M... arriva chez moi à onze heures du soir, le visage tout bouleversé.

« Qu'y a-t-il de nouveau? lui demandai-je avec empressement.

» — Rien de bon, madame. La cour est fort effrayée. On menace de démolir le Luxembourg de fond en comble, et de nous ensevelir sous ses débris. Nous commençons vraiment à être fort embarrassés sur la manière d'agir dans cette circonstance. Enfin, nous verrons demain ce que nous aurons à faire.

» — Songez que vous ne pouvez sans lâcheté revenir sur votre décision.

» — Nous ne le ferions qu'à la dernière extrémité, pour éviter une trop grande effusion de sang; car il vaut mieux perdre quatre hommes que d'en exposer des milliers. Mais le gouvernement ne veut la mort de personne, il prend des mesures qui arrangeront tout; d'ailleurs on peut se reposer sur le général Lafayette.

» — Il est vrai que si tous nos intérêts étaient

en pareilles mains, nous n'aurions à craindre ni fraude, ni surprise. Mais revenons à la journée de demain.

» — Elle verra, je l'espère, terminer notre affaire. Nous sommes décidés à délibérer en poste : il y a plus de deux cents suffrages à recueillir, et cependant nous les enlèverons dans une heure. Je crois même que dans ce moment on rédige l'arrêt, afin d'aller plus vite en besogne.

» — Est-il bien favorable aux accusés?

» — Autant qu'il peut l'être dans les circonstances : point de peine de mort, point de dégradation civique; le jugement sera enfin tel que je vous l'ai déjà rapporté. »

L'abbé de F... arriva dans ce moment : c'est un saint homme, fort belliqueux, et qui n'en était pas moins atterré par les évènemens du jour. Nous lui apprîmes ce qui avait lieu; il en gémit amèrement.

« Eh quoi! dit il à M. de M..., vous n'acquitterez pas entièrement ces illustres victimes?

» — Nous ne le pouvons, répondit M. M..., dans notre intérêt comme dans le leur. Si nous osions les absoudre, leur mort et la nôtre ne tarderait pas à suivre un tel arrêt.

» — C'est assez vraisemblable, répliqua M. F...

Cependant la chose me semblerait fort utile à la bonne cause; car certainement le trône de Louis-Philippe s'en irait de compagnie avec vous, et Henri V aurait déjà un pied sur le territoire. »

M. de M... ne parut pas trouver de son goût ce royalisme qui disposait de la vie des gens sans leur permission, et il tâcha d'en faire sentir l'exagération à l'abbé, qui répondit froidement:

« Eh bien! monsieur, puisque votre dévouement est si timide, puisque vous craignez de sauver la France, le clergé se chargera de ce soin. Il y a des moyens à employer pour amener une nouvelle révolution; et, Dieu aidant, j'espère que nous y parviendrons. »

Nous crûmes entendre parler un fou, et cependant l'abbé de F... avait tout son bon sens: le 14 février nous en donna la preuve.

CHAPITRE XVII.

La fin du procès. — La garde nationale. — Un billet consolateur. — Le punch en prison. — Révolte en Pologne. — Causerie avec un diplomate. — Ce qu'il fera pour le peuple. — Ce qu'il a fait pour l'ex-roi. — Ce qu'il fait maintenant. — Il regrette les qualifications supprimées. — Un mot le blesse. — Mesdames A. et R. — Récompense que les députés accordent à M. de Lafayette. — On congédie M. Dupont de l'Eure. — Héroïsme de M. Mérilhou. — M. Sébastiani en jeu. — Caricatures : *les Courriers*, *le Télescope*, *l'Éducation diplomatique*, *l'Intérieur d'une baraque*, *les Moutons*, *le Sauveur*, *le Bal masqué*, *le Convoi de la Liberté*. — La poésie muette. — M. Barthélemy et sa *Némésis*.

Nous arrivâmes au 21 décembre, à ce jour qui devait éclairer le dénouement du grand drame judiciaire. Dès le matin le rappel avait été battu dans les divers quartiers de Paris ; trente mille hommes de gardes nationales, dix ou douze mille de troupe de ligne, occupaient les environs et l'intérieur du Luxembourg. La population affluait dans toutes les rues adjacentes, sans agir encore, et semblant attendre un signal convenu.

Pendant ce temps, M. Madier-Montjau dépêchait sa harangue ; on terminait les débats ; le président résumait l'affaire en quelques mots ; les accusés étaient emmenés, les portes fermées ; on allait aux voix ; enfin, à dix heures du soir, on apprit officiellement l'arrêt rendu par la cour des pairs : il n'est personne qui ne le connaisse.

Mais déjà les condamnés avaient disparu : une mesure, adroitement exécutée, les avait arrachés à la fureur du peuple ; et, tandis qu'on répandait le bruit de leur condamnation à mort, ils avaient été ramenés à Vincennes, lorsqu'on les croyait encore dans le Luxembourg.

L'audience fut levée à deux heures, et le mouvement populaire s'était manifesté vers quatre heures ; il commença principalement aux environs du carrefour Bussy, et se précipita sur les rangs de la garde nationale, qui prit aussitôt l'initiative, s'ébranla au pas de charge, et refoula les flots du peuple dans les rues voisines et jusqu'aux places Saint-Michel et Saint-Sulpice. La brusquerie de ce choc déconcerta la multitude, qui dès lors s'épuisa en vains efforts.

Elle fit une autre tentative sur le Louvre, pour enlever l'artillerie nationale, qu'on avait promis de lui livrer ; mais là, comme ailleurs, la

force fut pour le bon droit; la garde nationale et la ligne rivalisèrent de zèle, les citoyens firent leur devoir, et ce ne fut plus que les restes d'un incendie mal éteint et dont il était facile de se rendre maître. Les élèves de diverses écoles se réunirent à l'autorité municipale. Peut-être se flattèrent-ils par cette conduite de décider le pouvoir à rentrer dans le cercle du programme de l'Hôtel-de-Ville. Aussi, prétend-on, qu'on s'y était engagé formellement envers eux.

La force et la ruse triomphèrent donc des mauvaises dispositions de tous les mécontens. Du reste les accusés étaient pleinement rassurés depuis deux jours; il y eut même le lundi au soir réunion de famille dans la prison de M. de Polignac, un punch impromptu; on but à sa prochaine délivrance, à mieux encore. Ce fait est positif. Je pourrais citer les acteurs de cette scène; ils sont presque tous à Paris.

J'eus aussi ma part de la fête, par un billet que je reçus de bon lieu, et qui était conçu en ces termes :

« Ils sont sauvés! on les a ramenés à Vincen-» nes sans accident. L'arrêt sera rendu ce soir » conformément à ce qu'on vous a dit; l'avenir » fera mieux encore. Dînez de bon appétit et » dormez tranquille. »

A la lecture de cet écrit, mes larmes me délivrèrent de l'oppression qui pesait sur ma poitrine; il me sembla que je respirais plus librement.

Je terminerai ce récit par une réflexion. Le parti du mouvement républicain fit une faute en se montrant en émeute le lundi, au lieu d'attendre que les ministres fussent condamnés. Tant que leur cause n'était pas décidée, il n'y avait pas de motif pour crier contre un jugement non connu, contre un acquittement *in petto*, par conséquent douteux. Par une imprudente tentative on donna l'éveil au pouvoir; on mit en défiance la garde nationale, qui comprit que *la mort des accusés* n'était qu'un prétexte, et eut le temps de reconnaître que le peuple seul composait l'émeute. Si on avait attendu le moment de l'absolution, lorsque la garde nationale de poste au Luxembourg se divisa, jeta ses armes, et fut sur le point de quitter la cour, l'émeute eût été bien accueillie; elle eût ressemblé à la colère du peuple.

Enfin, on n'aurait pas dû mettre M. Lafayette dans la nécessité de faire cette déclaration sublime, qu'il ferait respecter la loi, dût-il perdre sa popularité.

Le lendemain du jugement des accusés, je

vis entrer cet excellent M. *** que j'embrassai avec une vivacité qui lui était bien due.

« *Es-tu content, Couci?* me dit-il en m'abordant.

» — Heureuse, ravie, transportée; la pairie s'est conduite d'une manière admirable; elle est digne de son origine, et Henri V à son retour ne manquera pas de la récompenser de tout ce qu'elle fait pour lui.

» — L'avenir nous servira encore mieux, la chambre des députés nous a promis un coup de main.

» — Que fera-t-elle?

» — Oh! peu de chose; il s'agit seulement de s'acquitter envers M. de Lafayette d'une dette de reconnaissance, par quelque outrage bien direct, qui, en le faisant sortir des bornes de sa modération ordinaire, nous délivrera de lui. Le gouvernement sera de moitié dans cette bonne œuvre. Dupont de l'Eure déguerpira d'abord, puis Odilon-Barrot; et, pour comble de bonheur, on désorganisera l'artillerie de la garde nationale, car c'est une pépinière de *Brutus.* Oh! nous voulons que *la Charte soit désormais une vérité.*

Cette bonne plaisanterie nous fit rire. M. M... m'apprit alors qu'on travaillait à un projet de

loi qui obligerait le marquis de Lafayette à se démettre du commandement suprême des gardes nationales du royaume, ***ainsi que de celui du département de la Seine***. Je ne pus m'empêcher de trouver l'ingratitude un peu noire, car on ne pouvait nier que la coopération franche et vigoureuse de ce vieillard vénérable eût assuré la délivrance des prisonniers et sauvé peut-être le gouvernement.

Sur ces entrefaites, la discorde se mit dans le camp ennemi; les écoles, impatientes de voir réaliser les promesses qu'on leur avait faites, demandèrent qu'on les mît aussitôt à exécution; on se moqua d'elles, et les élèves prirent soin de se venger par des adresses virulentes, qui ne respectèrent que la personne du roi. La scission se mit plus que jamais entre la jeunesse et la chambre des députés; et lorsque celle-ci vota sur les remerciemens qui devaient être faits à ceux qui avaient contenu le peuple, un des membres dit que, quant à la récompense relative aux écoles, il proposait un jour de congé.

Un grand évènement eut lieu en Europe; c'était le soulèvement de la Pologne russe contre la tyrannie de l'empereur Nicolas. Cette nation si belliqueuse, si magnanime, supportait avec peine des fers dont rien n'allégeait le poids,

Lasse d'obéir à qui ne méritait ni son amour ni son estime, elle se leva tout entière, et le drapeau tricolore fut arboré sur les tours de Varsovie, le drapeau français, celui du moins de la révolution.

Cependant les Polonais revinrent à leur étentard national, et persistèrent dans leur courageuse entreprise. Le grand-duc Constantin quitta Varsovie en toute hâte, accompagné des Russes, et il ne resta plus dans les murs de la capitale que les seuls Polonais, qui semblaient puiser un nouveau courage dans les dangers sans nombre qui s'élevaient devant eux.

Assurément nous ne vîmes pas avec plaisir cette nouvelle révolte; car tout ce qui détachait avec violence un peuple de son souverain ne pouvait nous être agréable; mais le cabinet du Palais-Royal s'indigna encore plus que nous d'un acte intempestif qui compliquait la fausse position de la France : les conseillers de la couronne ont en horreur chez les autres ce qui s'est fait chez eux. Voici ce que j'en sus par une conversation que j'eus avec un diplomate chez madame H...

« Eh bien! monsieur le comte, lui dis-je, vo occupations augmentent chaque jour. Ce n'éta pas assez de la Saxe, de la Suisse, du Brunswic

des Pays-Bas; il faut que la Pologne s'en mêle.

» — Ne m'en parlez pas, madame, ces insensés me feront perdre la tête. Les peuples sont d'une indocilité, d'une ingratitude...

» — A qui le dites-vous? Charles X n'était-il pas un excellent prince?

» — Oh! Charles X : ce n'est pas de cela qu'il s'agit.

» — Cependant on marche sur ses traces.

» — C'est un tort, madame; il est d'ailleurs trop tôt pour en venir là, et avant d'user des priviléges d'une possession quelconque, il faut d'abord bien s'en assurer.

» — Ferez-vous quelque chose pour les Polonais?

» — Rien, madame, la rébellion est un trop mauvais exemple pour l'encourager; il faut que chacun fasse son métier, le nôtre est d'être royaliste.

» — Il est malheureux, monsieur le comte, que vous n'en ayez pas été convaincu plus tôt.

» — Je n'ai jamais cessé d'être attaché à la cause du roi.

» — Vous avez cependant abandonné Charles X.

» — Le dernier, madame; je lui étais encore fidèle le 29 juillet avant trois heures de l'après-

midi; mais le peuple a été si vite en besogne, qu'à peine si on a eu le temps de se reconnaître, et il a bien fallu achever ce qu'il avait commencé. Néanmoins, tant que j'aurai voix au chapitre, la France n'appuiera aucune révolution, pas même la résistance; aussi avons-nous offert des secours d'hommes et d'argent à l'empereur Nicolas, ce qui nous vaudra nécessairement sa reconnaissance.

» — Un service, dit-on, n'est jamais perdu.

» — Oh! si on nous connaissait bien...

» — Il me semble que cela n'est pas difficile; car vous laissez toutes les nations de l'Europe lire à livre ouvert dans votre cabinet.

» — Quel mal y a-t-il à cela, madame? elles y verront seulement que la guerre nous est odieuse, et que nous souhaitons la paix.

» — Vous la reprochiez à la restauration.

» — Vous savez, madame, que dans un concert tous les musiciens sont forcés de se mettre d'accord, autrement ce serait un charivari qui blesserait toutes les oreilles; il en est de même dans un conseil politique. »

Cet aveu naïf me fit rire. Le comte ***, trop occupé de son sujet pour s'en apercevoir, continua à me dire que les Polonais n'auraient aucun appui de notre diplomatie, et que si on

trouvait moyen de rendre la Belgique à la maison d'Orange, on n'y manquerait pas.

« Je gage, lui dis-je, que dans votre générosité vous rendriez aussi Alger au dey dépossédé, si l'occasion s'en présentait.

» — Que sait-on...

» — Ah! monsieur, puisque vous êtes en veine de largesse, il est une restitution bien plus importante... »

Je n'achevai pas, voulant observer le personnage, et je vis une expression indéfinissable se manifester sur ses traits. Puis il se plaignit du peu de révérence qu'on avait pour les grandeurs dans le nouveau gouvernement; de la suppression de toute forme respectueuse, et surtout de celle du titre de monseigneur. « J'aimais bien mieux, ajouta-t-il, la majesté imposante de la restauration; il n'y a pas moyen de se faire à cette familiarité constitutionnelle. On ne saura bientôt plus reconnaître le ministre d'avec le valet.

» — Il est vrai qu'une distinction particulière ne serait pas de trop, car les quiproquos de ce genre peuvent se renouveler fréquemment. »

Je ne sais ce que le comte comprit à ces paroles; mais il rougit, s'embarrassa, et me quitta pour aller rejoindre la maîtresse de la maison.

Cette dame conspire ouvertement pour nos anciens princes; on dirait qu'ils continuent à lui payer sa pension impériale de deux mille francs par mois. Je ne puis expliquer ses intrigues, ainsi que celles de son amie, madame de R..., qui chasse un autre lièvre qu'elle n'atteindra pas mieux. M. de M... vint à moi; plusieurs personnes qui sortaient de la chambre arrivèrent dans ce moment : on y traitait l'affaire du commandement de la garde nationale. On savait que M. Lafayette s'était démis de cette fonction.

« Voilà, dit M. de M..., une abdication forcée, amenée bien maladroitement.

» — Pourquoi cela? demandai-je.

» — Parce qu'elle rend M. Lafayette disponible; il peut prendre maintenant le service qu'il voudra.

» — Mais si on exécute le programme de l'Hôtel-de-Ville?

» — Et si au contraire on s'en éloigne toujours davantage? »

Ces derniers mots me firent réfléchir. La dissolution de l'artillerie de la garde nationale, que M. de M... m'avait annoncée, eut lieu le dernier jour de l'an 1830. Ce furent les adieux aux journées de juillet. M. Dupont de l'Eure

sortit aussi du ministère ; son ami, ce bon M. Mérilhou, se hâta de prendre sa place, peut-être en souvenir de celui qui la quittait. J'avoue que je fus quelque peu indignée de cette conduite, et je le témoignai à M. de L...

« Que sont donc devenus, lui dis-je, les amis, la franchise?

» — Les amis sont rares, madame, quant à la franchise, je crois qu'elle s'est réfugiée dans le portefeuille de M. Sébastiani.

» — Y songez-vous! chez un ministre des relations extérieures?

» — Oui, madame; car notre diplomatie, dans sa faiblesse, va jusqu'à la franchise, et c'est une qualité dont, en bonne conscience, on ne peut la louer.

» — De notre temps on était plus réservé.

» — Hélas! madame, je serais presque tenté de croire, comme le médecin Toinette, que le cœur est passé du côté droit.»

Ce compliment était trop délicat pour qu'il pût me déplaire. Quant à ce pauvre M. Sébastiani, je me serais presque fait scrupule de me joindre à ceux qui s'amusaient à ses dépens, tant le nombre en était grand. La source des plaisanteries dont il était l'objet semblait inépuisable; on ne se lassait pas de le mettre en

caricatures sous toutes les formes : tantôt on le représentait expédiant vers le Brabant des courriers chargés alternativement de réponses négatives et affirmatives; tantôt on en faisait un saint Sébastien martyrisé par les journaux; puis on le plaçait sur une tour élevée, regardant les nues avec un télescope pour savoir ce qui se passait en Europe; on le mettait encore dans une cage, le prince de Talleyrand lui donnant la becquée : ceci était intitulé l'*Éducation diplomatique.*

On ne finirait pas si l'on voulait décrire toutes les caricatures enfantées par le crayon spirituel de nos carlistes, tant sur ce ministre que sur ses collègues, sur la chambre des députés, et sur plus haut encore. Qui n'a pas ri à l'aspect de l'*intérieur d'une baraque*, où, sur une tribune, on a posé un sac d'argent et un grand-cordon; où, sur des siéges, on trouve des têtes d'ânes, des choux pommes, des moulins à vent, des girouettes, un tourne-sol, une tire-lire, des bourses vides ou à moitié pleines, etc., etc.?

M. Guizot était au ministère lorsque nous admirâmes, aux montres des libraires, en commémoration des mauvais choix de l'époque, la gravure d'un paysan accompagné de sa nombreuse famille, demandant aux passans : *Pour-*

riez-vous m'indiquer où l'on donne les sous-préfectures?

Lorsque le gouvernement débuta par un budget d'un million, on représenta un berger armé d'une longue paire de ciseaux, le bonnet orné d'une large cocarde tricolore, et débarrassant ses moutons de leur toison; des chiens habillés en gardes nationaux accompagnaient le tondeur libéral, et paraissaient moins veiller à la sûreté du troupeau qu'à l'empêcher de prendre la fuite. On lisait en bas le refrein d'une chanson de Bérenger :

Pauvres moutons, ah! vous avez beau faire,
Toujours on vous tondra.

Je ris encore en me rappelant monsieur et madame Potasse, épiciers de leur métier, et entrant en cérémonie au Palais-Royal. La femme étalait une profusion ridicule de fleurs, de plumes, de dentelles et de perles. Le mari, en épaulettier, disait d'un air fier à l'oreille de *son épouse*, rouge, grasse et triomphante : *Dis donc, Aglaé, en v'la-t-il du beau monde, hein!*

Le sauveur était M. Dupin aîné, étendu sur une croix d'honneur, représentée par l'oie militaire, l'oie municipale, l'oie financière, l'oie diplomate, l'oie d'instruction publique; et à la

suite ces mots : *Toutes ces oies ont sauvé la patrie !*

Mais les deux plus spirituelles de ces petites scènes crayonnées étaient, sans contredit, *le bal masqué* et *le convoi de la liberté;* toutes deux de M. Granville. La première représentait les personnages les plus célèbres du moment, se déguisant pour un bal travesti ; MM. Lafayette en vétéran, Dupin en vainqueur de juillet, l'archevêque de Paris en martyr, un garde national en gendarme, la liberté en malade, le commerce en moribond, M. Sébastiani en mercure, le ministère en aveugle, les héros des trois journées en jocrisse, avec un nez d'un pied de long; un monarque en citoyen, etc. La seconde fit encore plus de bruit ; le gouvernement s'en fâcha lorsqu'il n'aurait dû qu'en rire. On y voyait un corbillard qui renfermait la liberté enveloppée dans une toile d'emballage; les quatre chevaux du char funèbre étaient les journaux organes du ministère, *le Messager*, *le Temps*, *le Moniteur* et *les Débats ;* le cocher (M. Casimir Périer), et le postillon (M. Sébastiani), pestaient contre la lenteur de l'équipage; l'ordre public présidait au convoi sous la figure d'un garde national; M. Dupin, médecin, qui avait soigné la défunte, marchait derrière la voiture; l'ordon-

nateur du cortége était M. Vivien, préfet de police. On y voyait encore l'héritier direct, et très reconnaissable, en grand manteau, accompagné de pleureuses ; l'héritier présomptif et les enfans collatéraux suivaient tout en noir et faignaient de pleurer ; la *Gazette de France* criait l'ordre et la marche du cortége ; l'archevêque de Paris, le curé de Saint-Germain-l'Auxerrois, attendaient le cadavre au pied d'une fosse pour l'enterrer, et *la Quotidienne* ouvrait la marche en portant le goupillon.

Je m'arrête, car je ne cesserais pas si je voulais citer toutes les caricatures originales et piquantes qui ont paru à cette époque. Mais si l'opposition se signalait à la tribune en reproches véhémens, dans les journaux par des articles remplis de force; si le crayon prenait avec non moins de succès sa part de ce combat; si les théâtres demandant l'aumône d'une main au gouvernement, lui donnaient aussi de l'autre des soufflets carlistes, républicains ou bonapartistes, la poésie seule restait indifférente, et s'étouffait au milieu des murmures de la nation. M. Bérenger, notre poète national, gardait un silence opiniâtre depuis la grande semaine. Je ne sais ce qui pouvait arrêter la verve de nos littérateurs ; mais il est certain que les ministres n'étaient pas le

but de leurs épigrammes, et, à l'exception d'une chanson intitulée *les Nouveaux ministères*, je ne connaissais rien qu'on pût citer, lorsque tout-à-coup la révolution de juillet trouva son Archiloque. J'ai nommé M. Barthélemy, dont les satires hebdomadaires font les délices de M. de Peyronnet dans sa prison, de M. Corbière en Bretagne, et de M. de Villèle en Languedoc. Quant aux nouveaux martyrs politiques, dont cet Apollon libéral déchire l'épiderme avec le fouet de sa Némésis dominicale, ils sont forcés de convenir que c'est le vrai poète de l'époque.

CHAPITRE XVIII.

Le premier jour de l'an de grâce 1831. — Colère patriotique d'un de mes amis. — Les ex-ministres vont au fort de Ham. — Plaisanterie de M. de Chantelauze. — L'ouverture du conclave. — La procession des cardinaux. — Le sacré collége et le peuple romain. — Le cardinal de Rohan. — Intrigues au Palais-Royal. — Le voile est déchiré. — Détails secrets sur la démission du général Lafayette. — Le comte de Lobau. — Le duc Decazes mis en scène. — MM. Trélat, Cavagnac et Guinard. — Les jeunes doctrinaires. — Je veux voir un républicain. — Je vais le chercher. — Son portrait opposé à celui des fashionables.

« Bon jour, bon an ! me dit M. de L... avec une affectation provinciale, en entrant chez moi le premier de l'année de grâce 1831. Vraiment, madame, je n'oserai plus me moquer du vendredi. Les tristes prédictions qu'on vous faisait, il y a douze mois, à pareil jour se sont trop réalisées, et me voilà presque à moitié converti.

» — Pas de plaisanterie, s'il vous plaît. Il n'y a pas de générosité à accabler un vaincu, et je ne puis m'empêcher de reconnaître que la victoire s'est déclarée pour vous, puisque nous lui

devons la liberté, l'égalité et mille gentillesses de ce genre.

» — Fort bien, madame, amusez-vous à votre tour à mes dépens ; vous avez le champ libre, car je suis forcé de m'humilier de ce qui devait faire notre gloire. La liberté! l'égalité! belles paroles qui résonnent admirablement à l'oreille, mais qui, en réalité, ne se trouvent nulle part. Nos ministres agissent en dépit du bon sens.

» — D'où vous vient, mon ami, cet accès de mauvaise humeur? N'êtes-vous pas habitué à la souplesse de nos arlequins politiques? Ne savez-vous pas que la gloire de la France est le moindre de leurs soucis, et qu'ils ne cherchent pas plus à l'assurer au dedans qu'à la préparer au dehors. »

Après que M. L... eut jeté tout son fiel, il me donna des détails sur la translation des ministres du château de Vincennes au fort de Ham en Picardie, le lieu de leur détention. Ces messieurs étaient partis le 29 décembre à onze heures et demie du soir dans deux voitures : MM. de Peyronnet et de Guernon-Ranville étaient dans l'une, MM. de Chantelauze et de Polignac occupaient l'autre, en la compagnie de M. Lavocat. Des escadrons de cavalerie échelonnés sur la route remplaçaient l'escorte et faisaient le

service de relais en relais, pendant le voyage continué sans accident jusqu'à Compiègne. M. de Polignac, avec sa naïveté ordinaire, apprit à M. Lavocat qu'il connaissait à l'avance l'arrêt que les pairs rendraient contre lui et ses collègues. Il avait cru d'abord être complètement acquitté, et s'était fait illusion sur sa position presque jusqu'au dernier moment.

Les habitans de Compiègne, instruits du passage des ex-ministres, se rassemblèrent dans le dessein de leur faire un mauvais parti, ayant contre eux une rancune particulière. Les cris menaçans, *A mort les coupables*, *Polignac à l'eau*, retentirent dans les airs dès qu'on aperçut les voitures. On avait relayé par prudence un peu avant d'arriver dans la ville; la foule se précipita vers ce point, et ses démonstrations hostiles furent assez sérieuses pour que la troupe d'escorte se formât en bataillon carré autour des voitures. Ces clameurs violentes se reproduisirent plus loin; elles étaient particulièrement dirigées contre l'ex-président du conseil, ce qui fit dire à M. de Chantelauze, en s'adressant à M. de Polignac: « Il paraît que de nous quatre vous êtes le plus populaire. » Le prince ne répondit pas, mais son agitation était visible.

Je fus plus tranquille lorsque je sus que ces

messieurs étaient arrivés au fort de Ham ; ils me parurent sauvés, car je ne doutais pas que leur captivité eût un terme prochain.

Je reçus à la même époque une lettre de Rome de M. de Bar... qui voyageait alors dans toute l'Italie. Il me donnait quelques détails sur la mort du pape Pie VIII et sur le conclave qui venait de s'ouvrir. Je vais les rapporter, afin de faire diversion à mon récit. Voici le contenu de sa lettre :

« Je suis enfin, madame la comtesse, dans la » ville éternelle, où l'on ne meurt cependant pas » moins que dans le plus chétif village. J'y suis » arrivé au moment même où le Saint-Père ren- » dait son âme à Dieu ; j'ai couru en toute hâte » sur la place d'Espagne pour assister à la sédi- » tion d'usage et presque d'étiquette, que les » habitans ne manquent jamais de faire dès que » leur souverain pontife est décédé. Je vis réunis » dans ce lieu quelques centaines de beaux Ro- » mains, aux formes athlétiques, aux traits ca- » ractéristiques, qui ne ressemblent en rien à la » physionomie peu prononcée du peuple de Pa- » ris. Ces hommes firent entendre des cris que » je ne pus comprendre, puis ils se sauvaient à » toutes jambes, tandis que les sbires arrivaient » à pas lents.



»Déjà la cloche du Capitole, qui ne sonne »jamais, je crois, que dans ces occasions solen»nelles, avait annoncé le trépas du pape : toutes »celles de la ville lui répondirent en carillon »funèbre; c'était un bruit étourdissant. Je vous »fais grâce des funérailles papales; vous en trou»verez la description dans cent ouvrages, et vos »journaux ont dû déjà vous rendre compte de »celles de notre défunt pontife. Je préfère vous »donner des détails sur l'ouverture du conclave, »qui aura du moins pour vous une couleur par»ticulière.

»Le 14 de ce mois (décembre), l'artillerie du »château Saint-Ange et les cloches remises en »branle, apprirent aux Romains que leurs sou»verains provisoires allaient se réunir pour don»ner un vicaire à Dieu. La place est bonne; elle »était jadis briguée par tous les moyens possi»bles; on ne la dédaigne pas encore, et il est »plus d'une intrigue à déjouer lorsqu'il s'agit »de nommer un nouveau successeur de saint »Pierre.

»Le conclave se tiendra cette fois dans le palais »*Quirinal,* édifice vaste et carré, et plus avanta»geusement situé que celui du Vatican. C'est dans »les appartemens préparés pour la duchesse de »Parme, dans des salles immenses, que l'archi-

» tecte romain a établi les cellules des membres » du sacré collége. Les bains construits pour la » princesse ont conservé leurs décorations, sauf » une Diane surprise par Actéon, dont on a fait » une Suzanne en présence des vieillards.

» Les maisons des rues que devait traverser le » cortége étaient décorées avec tout le fantasque » du goût italien : des guirlandes de fleurs et de » papier doré et argenté, des tapis magnifiques, » des tentures de damas ou de velours à crépine » d'or, des tableaux de prix, des statues impro» visées, tout enfin servait à embellir l'extérieur » des édifices devant lesquels devait se déployer » cette imposante cérémonie. Ce climat, favorisé, » a ses jardins et ses champs parés en décembre » des plus beaux dons de Flore, tandis que sous » le ciel nébuleux de Paris la nature a revêtu à » peine sa première parure en mai. Les déco» rations du palais Banchi ne laissaient pas voir » la statue mutilée du malin Pasquin. J'entendais » dire à mes côtés que dans un gouvernement » absolu, on devait non seulement taire la vé» rité, mais encore voiler ses organes. Pasquin, » vous le savez, a droit de faire entendre des » vérités aux papes et aux cardinaux, parfois un » peu dures, et il ne les épargne pas.

» Le sacré collége se mit en marche vers trois

» heures de l'après-midi. Il partit du Vatican, » après avoir été implorer les lumières du ciel » dans la basilique de Saint-Pierre. La nuit arriva » avant que le cortége eût achevé de gravir la » colline tortueuse du Quirinal.

» Il y avait en tête tous les dignitaires de la » cour pontificale ; ils marchaient sur deux files, précédées par le porte-croix, monté sur sa fa- » meuse mule blanche. Les prélats étaient suivis » par des sénateurs, des magistrats, qu'environ- » naient les cent-suisses, les dragons et une » partie de la garde noble.

» Immédiatement après arrivait le sacré col- » lége, composé de trente-six cardinaux, vêtus » de leur chape, couverts de leur chapeau » rouge, et dans toute la somptuosité des mi- » nistres du Christ, qui se croient encore les » égaux des souverains, sinon leurs supérieurs. » Chacun d'eux était entouré d'une foule d'é- » cuyers, de caudataires, de chambellans, de » gentilshommes et de valets : on les cherchait » parmi tout ce monde, où deux prêtres concla- » vistes se faisaient remarquer par leur démarche » modeste, leur piété apparente, qui sont aussi » une portion intégrale du cérémonial.

» Les chanoines de Saint-Pierre, le bas chœur » de cette église célèbre, chantaient en chemi-

» nant, des hymnes pour invoquer l'Esprit-Saint.
» Les cardinaux, indifférens et inattentifs, regar-
» daient çà et là, ou rêvaient au choix qu'ils
» avaient à faire, et aux chances favorables qu'ils
» auraient pour eux ou pour leurs amis. Ils
» échangeaient de temps en temps un coup
» d'œil gracieux avec des dames de leur connais-
» sance. Souvent un simple geste rendait une
» jolie bourgeoise un objet d'envie pour ses com-
» pagnes, et souvent à l'écart un jeune et beau
» Romain saluait à genoux le cardinal protec-
» teur, qui lui donnait sa bénédiction obligée.

» Le peuple regardait avec vénération le sacré
» collége; il sait qu'il lui doit son pain quotidien;
» il s'agenouillait sur son passage, en criant :
pane et oglio (du pain et de l'huile). Du temps
» des empereurs, les Romains demandaient en
» outre des jeux; mais leurs descendans se con-
» tentent des solennités de l'église pour récréa-
» tion.

» Des murmures approbateurs saluaient le
» passage des cardinaux sur lesquels on aurait
» désiré que se fixât le choix de leur collègue.
» Trois Saints étaient alors l'objet de la prédilec-
» tion publique, LL... EE... de Grégoire, Zurla
» et Capellari; mais elle ne s'étendait pas sur les
» cardinaux Pacca, Oppizonni et Albani, trois

»chefs de la faction autrichienne. Si l'un d'eux »est élu pape, on pourra dire que la voix de »Dieu n'a pas été celle du peuple.

»Je reconnus le prince de Rohan, le seul des »cardinaux français qui fût présent à Rome. Il »ne portait pas encore le chapeau rouge, le »pape défunt ne le lui ayant pas envoyé. A son »rabat français, à sa riche livrée et à quelque »chose ultramontain qui frappait les yeux, je »me rappelai que, jadis chambellan de Caroline »Murat, reine de Naples, il portait avec pompe »la queue de la mante royale de cette souveraine »illégitime, tandis qu'aujourd'hui un noble Ro»main soutient sa robe rouge.

»Pendant que les cardinaux valides se ren»daient ainsi en grande cérémonie au conclave, »les cardinaux impotens y arrivaient avec moins »de faste et plus d'espérance de parvenir à la »papauté.

»Le maréchal héréditaire du conclave, le »prince Chigi, reçut le sacré collége sous le ves»tibule du palais, et fit fermer immédiatement »après toutes les portes, qui ne s'ouvrent que »par son ordre et sous sa surveillance. Le gou»verneur du conclave est monsignor Luiggi, »del Drago; monsignor Joseppe Juahe est pré»fet du cérémonial; M. Augustoni, évêque de

» Porphyre, remplit les fonctions de majordome
» du palais. »

Après avoir fait cette excursion en Italie, je reviens maintenant en France; je rentre à Paris, d'où je ne sortirai plus, je l'espère. Le premier jour de l'an fut assez animé, quoique la présence des nôtres y manquât; mais deux évènemens occupaient à cette époque tous les esprits, la démission de M. Lafayette et la dissolution de l'artillerie de la garde nationale. Voici ce que je sus de particulier à ce sujet par M. de L..., qui était au courant de tout.

« Les cartes se brouillent au Palais-Royal, me dit-il; on y est fort embarrassé, car on veut faire de l'ingratitude sans péril, et cela est fort difficile; d'une autre part, messieurs du mouvement ne veulent pas rester stationnaires. Cependant on a prié le général Lafayette de ne pas se démettre encore de son commandement; mais il a répondu qu'il n'y consentirait qu'autant que le gouvernement se séparerait de la Chambre des députés, qu'il casserait la chambre des pairs, que le ministère se renforcerait des notabilités de l'extrême gauche, et que le conseil secret ne serait plus composé de MM. Dupin aîné, Guizot, de Broglie, Rumigni, Athalin, Gérard, et présidé par M. Decazes.

« Encore M. Decazes ! m'écriai-je en interrompant le narrateur.

» — Oui, madame, lui et sa funeste influence, qui menace de n'avoir pas de terme. Mais laissons cela, pour revenir aux propositions de M. Lafayette, qui ne furent point acceptées ; elles ne pouvaient convenir à la marche du gouvernement ; enfin on se sépara sans pouvoir s'entendre.

» Le soir on a pesé, avec les conseillers secrets, les considérations de l'affaire, et il a été décidé qu'on enverrait au *Moniteur* l'acceptation de la démission du général Lafayette et celle des fonctions de M. Dupont de l'Eure.

» Tandis que ceci se passait au Palais-Royal, les amis de l'illustre général le conjuraient de ne pas abandonner complètement la cause patriotique, et d'accepter le commandement de la garde nationale de Paris ; il céda enfin. Son fils vint le matin annoncer cette nouvelle chez le roi, mais on lui témoigna le regret de ce qu'elle arrivait trop tard, en lui disant que la nomination du général comte Lobau ayant été envoyée, on ne pouvait plus la retirer convenablement. Il fallut bien se contenter de cette réponse.

» Le comte Lobau, continua M. de L..., est

un habile militaire, un excellent tacticien, Napoléon en faisait grand cas; mais c'est un homme de l'empire, et nullement du gouvernement constitutionnel. Son nom, fort honorable d'ailleurs, ne retentira pas comme celui de M. Lafayette dans le cœur de tous les citoyens; on ne le redoutera jamais. » (Il faut avouer que le comte Lobau a étrangement gagné son bâton de maréchal dans ses fonctions civiques.)

» Que vous dirai-je de l'artillerie? poursuivit M. de L... On a cru sérieusement qu'elle conspirait; on a fait un complot grave de ce qui n'était que de l'étourderie; on a destitué un corps entier, et tout cela parce que MM. Trélat, Cavaignac et Guinard sont républicains, et ont la franchise de l'avouer.

» — Pardon, dis-je en interrompant M. de L..., pourriez-vous m'expliquer ce que c'est que ces messieurs auxquels le gouvernement improvise, par avance d'hoirie, une célébrité que sans doute leurs actions mériteront plus tard?

» — Ce sont les derniers des Romains, je veux dire les dernier carbonaris de la restauration.

» — Mais je croyais que Marchangy avait prononcé l'oraison funèbre de ces fameuses ventes.

» — Sans doute, et depuis 1824 il n'y avait plus de conspiration, et les anciens provoca-

teurs étaient presque tous licenciés ou honorablement placés, entre autres le gendarme qui arrêta Caron, et qu'un des champions politiques du jour a trouvé le moyen de placer encore en 1830; enfin on ne conspirait plus qu'en rêve. Mais la révolution a réveillé tous nos jeunes Brutus, ils se sont persuadé que les évènemens de juillet étaient leur œuvre; et maintenant on s'étonne de les entendre parler en maîtres, lorsqu'on exigerait d'eux une obéissance absolue.

» — Je voudrais bien rencontrer l'un de ces triumvirs de la jeune république.

» — Il vous est facile, madame, de contenter cette envie sans vous déranger beaucoup; car l'un de ces messieurs est très intime dans une maison où vous allez quelquefois, située dans le passage Sainte-Marie, et vous l'y rencontrerez certainement.»

On accuse mon sexe de curiosité, et je ne chercherai point à dire qu'on ait tort, car lorsque la mienne est une fois excitée, il faut que je la contente sur-le-champ; cependant, dans cette circonstance, je fus forcée de remettre à une époque éloignée le plaisir de la satisfaire, car l'emprisonnement de ces messieurs m'ôta la possibilité de les voir.

Mais dès qu'ils furent en liberté, ne renon-

çant pas à mon projet, j'allai dans la maison en question, et la fortune me servit à souhait, car je trouvai M. *** dans le salon. Lorsque j'entrai, il dessinait une broderie au crayon. Cette occupation me parut étrange pour un farouche conspirateur. Je croyais d'ailleurs reconnaître en lui un de ces affreux personnages du grand tableau de M. de Lacroix, et je fus tout étonnée de voir un jeune homme aux traits gracieux, ne manquant pas d'élégance dans les manières. Il me plut tout d'abord; son organe était doux et sonore, toute son âme semblait s'épancher au dehors; une noble franchise tenait lieu en lui de ce mielleux affecté de nos doctrinaires fashionables qui soignent autant leurs personnes que leurs discours. J'eus un véritable regret que M. *** ne fût pas de notre caste. Si j'avais eu quelques années de moins, j'aurais entrepris sa conversion.

Il ne me connaissait que de nom; mais il parut charmé de me voir. Nous nous entretînmes d'abord de lieux communs : ce genre de conversation ne pouvait convenir à un caractère incapable de se contraindre. Nous ne tardâmes donc pas à en changer. Nous nous querellâmes, mais nous ne nous entendîmes pas moins bien.

CHAPITRE XIX.

Conversation entre un républicain et une royaliste. — Ce qu'il me dit. — Comment il entend l'honneur national. — Comparaison au désavantage des jeunes courtisans. — Une belle personne nous écoutait. — Danger d'un tel entretien. — M. Royer-Collard. — Ses révélations. — Le comité royal en 1798. — M. Cauchois-Lemaire. — L'Almanach de la cour de Madrid. — Un envoyé de Charles X à Vienne. — Sa conversation avec M. de Metternich. — Avances faites à notre ambassadeur. — Un lever du grand-duc Constantin.

Je débutai par témoigner tout l'intérêt que j'avais pris à sa captivité; c'était toucher le point électrique, l'étincelle en jaillit.

« Oui, madame, me dit-il, nous avons reçu des fers de la révolution, que la restauration n'aurait pu rendre plus pesans. Nous savons aujourd'hui ce que vaut un serment... »

Il s'arrêta, puis poursuivit.

« N'importe, on n'a pu nous forcer à nous taire. La frayeur ne pouvait nous faire dévier de notre route, et nos paroles prophétiques re-

tentiront encore long-temps aux oreilles de ceux qui les ont provoquées.

» — Mais, monsieur, le gouvernement ne peut vouloir la république.

» — Soit, madame; mais il ne peut non plus nous empêcher de la chérir, de l'invoquer, de la prêcher même. Les opinions sont libres.

» — Sans doute, mais les actions... Après cela je crois que vous n'auriez pas eu à vous plaindre si vous eussiez montré plus de soumission.

» — De la soumission, madame! Oui, c'est là ce qu'on demande. On voudrait nous avilir; on voudrait humilier la nation, lorsqu'elle ne s'est jamais montrée plus grande, plus glorieuse. Mais il y a encore des cœurs généreux en France, impatiens de secouer le joug et de recouvrer cette liberté qu'on leur refuse aujourd'hui, et pour laquelle ils ont tout sacrifié. »

Je me tus, et il me comprit.

« Je vois, madame, que vous n'êtes pas partisan de l'égalité; mais quant à moi je veux être Français, avant de songer à conserver d'antiques archives de famille, monument fort glorieux sans doute, mais dont l'honneur est pour ceux qui ont commencé un nom de race par leurs exploits personnels. La véritable gloire est, selon moi, dans l'affranchissement de son pays au

dedans comme au dehors, et non dans une honteuse inaction.

» — Je vois que vous êtes aussi de ceux qui désirent la guerre.

» — Oui, madame ; mais une guerre généreuse, une guerre de propagande libérale. Ah ! quel enthousiasme exciterait dans notre belle France cet appel belliqueux à la nation ! Combien de bras se lèveraient de tous côtés ! combien de bataillons descendraient comme des torrens du haut des Pyrénées et des Alpes, franchiraient le Rhin, et iraient faire flotter encore l'étendard aux trois couleurs sur les murs de Madrid, de Naples, de Vienne et de Berlin ! Mais non ; on comprime les sympathies de la France, on lui ordonne de se taire, on lui fait envisager ses plus ardens défenseurs comme des ennemis : et l'on veut qu'on ne murmure pas d'un tel état de choses ! »

Je ne pus m'empêcher de comparer, à part moi, ce courage bouillant, cette ardeur impétueuse de notre jeunesse actuelle, rougissant à l'idée du despotisme, avec nos jeunes courtisans, froids, glacés, qui auraient ployé sous tous les jougs plutôt que de sortir de l'apathie qui faisait leurs délices, plutôt que d'être accusés de fanatisme et d'essuyer les sarcasmes de ceux

pour qui tout ce qui sert de règles reçues semble ridicule et de mauvais ton. Je voyais l'impossibilité de lutter contre de tels adversaires, et je ne pus m'empêcher de laisser percer quelque peu de ma pensée à mon interlocuteur.

« Hélas! madame, me répondit-il, je crains bien qu'on n'emploie plus aujourd'hui que des hommes dont le courage est plus en théorie qu'en pratique, des hommes qui entourreront le trône d'un nuage de fascination, de fourberies sentimentales, et qui l'égareront dans sa marche. Nous, au contraire, nous lui aurions fait voir ce qui convient à l'époque actuelle, à cet âge avide de gloire, de l'égalité, et qui ne veut reconnaître d'autre supériorité que celle de la vertu et du génie. »

Tandis que cet enthousiaste parlait, une jeune et belle personne, placée près de lui, avait suspendu sa toile de Pénélope, et semblait oublier, en l'écoutant, tout ce qui se passait autour d'elle. Il était facile de voir qu'il inspirait à cette âme neuve des pensées en harmonie avec les siennes, et qu'elle s'était laissé entraîner malgré elle à prêter toute son attention à un entretien qui sortait de ses habitudes ordinaires. Je la voyais rougir, s'animer; ses yeux brillaient du feu de l'enthousiasme, et les boucles de ses beaux che-

veux tombaient en désordre sur son front sans qu'elle songeât à les rejeter en arrière.

J'avoue que je partageai moi-même une partie de cet entraînement involontaire ; j'en éprouvais du dépit ; aussi, dès que je le pus, je m'arrachai à cette séduction, toute au profit de principes que je ne pouvais souffrir. Je la redoute encore quelquefois, non pour moi, mais pour ces esprits faibles, qui peuvent se laisser éblouir par les mots magiques de victoire, de gloire et de liberté.

Maintenant que j'ai achevé mon anticipation sur l'ordre chronologique des évènemens, je reviens au mois de décembre 1830. Ce fut à cette époque que M. Royer-Collard, qui, en restant dans la chambre des députés, conservait un rigoureux silence, fut accusé par plusieurs journaux d'avoir servi à la fois les Bourbons et Bonaparte, et de s'être maintenu au service des uns, tandis qu'il était à la solde de l'autre. Ces reproches furent assez authentiques pour que celui qu'ils accusaient crût devoir s'en justifier. En conséquence, il écrivit au Moniteur la lettre suivante :

« MONSIEUR LE RÉDACTEUR,

» En réponse à d'odieux mensonges publiés
» depuis quelque temps, je vous prie de vouloir
» bien insérer dans votre journal la déclaration
» suivante :

» Je ne me suis point prévalu, durant les quinze
» dernières années, des relations que j'avais eues
» en d'autres temps avec le roi Louis XVIII. Je
» suis loin de m'en défendre aujourd'hui, et je
» vais faire connaître ces relations telles qu'elles
» ont existé ; elles ont commencé six mois après
» le 18 fructidor 1798, et définitivement cessé
» vers le milieu de 1803 ; mais voici ce qui les
» causait. J'avais été choisi par Louis XVIII pour
» faire partie d'un conseil politique, composé de
» quatre personnes, dont trois vivent encore :
» tout ce que je puis dire de ce conseil, dissous
» avant l'empire, c'est qu'il a communiqué di-
» rectement avec le chef du gouvernement, alors
» le général Bonaparte ; qu'il lui a remis les lettres
» de Louis XVIII, et qu'il en a reçu ses réponses
» autographes.

» Nous avons droit de penser que toute autre
» explication de notre part serait superflue ; je
» puis cependant ajouter, pour ce qui me re-
» garde, que je ne suis point M. *Remi*, et que je

» ne connais pas le banquier dont on parle. Je ne » crois pas devoir affirmer qu'en aucun temps » je n'ai eu, soit avec lui, soit avec tout autre, le » genre de relation qui m'est attribué.

» J'ai l'honneur d'être, etc. »

Paris, le 19 janvier.

La malignité poursuivait cet homme honorable; les chambres, surtout celle des députés, l'avaient pris en haine. On rompait en visière avec lui à tout propos; on cherchait par mille moyens à lui être désagréable. Ses amis, ou plutôt ceux qui profitaient des avantages de sa place, voulurent le montrer avide comme eux-mêmes, et ce fut à une intrigue de ce genre que M. Royer-Collard crut devoir répondre.

Sa lettre ne m'apprenait rien. Je connaissais depuis long-temps les membres de ce comité royaliste, dont l'abbé duc de Montesquiou, le marquis de Clermont-Gallerais, j'oublie le quatrième, faisaient partie avec lui; ces messieurs pourraient relever une foule d'erreurs qui se trouvent dans les mémoires de Bourrienne, où la vérité est si étrangement défigurée par un désir de vengeance très coupable.

On attaquait dans les gazettes libérales les

hommes du centre, et il arrivait parfois que la discorde se mettait dans le camp d'Agramant. Le *Constitutionnel*, le *National*, couraient l'un contre l'autre; il ne régnait même pas dans le premier une union fort édifiante; presque tous les membres de son comité d'administration avaient passé dans les rangs du ministère. Il y en eut quelques uns qui ne prirent point part à cette séparation, entre autres M. Cauchois-Lemaire, qui désavoua l'hérésie de ses confrères avec une franchise peut-être un peu rude. Ces messieurs, d'accord avec les *Débats*, taxaient de carlistes tous ceux qui ne pensaient pas comme MM. de Montalivet et Sébastiani; ainsi les républicains, les bonapartistes et les hommes du mouvement ne faisaient qu'un avec nous. Ceci devenait une trop mauvaise plaisanterie, on en fit justice, et ce furent les agresseurs qui payèrent les pots cassés.

Toutes ces tracasseries nous amusaient infiniment. Nous avions du plaisir à voir les vainqueurs aux prises les uns contre les autres; car nous savions que de leur désunion devait naître notre force. Cet espoir était encore fortifié par l'assurance qu'on nous donnait de tous côtés que la cause des Bourbons n'était pas perdue, que les souverains de l'Europe penchaient à la

soutenir. La cour d'Espagne en a donné une preuve manifeste dans la rédaction de son almanach de l'an 1831. Le chapitre France est divisé en deux articles : le premier a pour titre : *Branche aînée de la maison de Bourbon.* Charles X y figure comme *roi de France*, le duc d'Angoulême comme *héritier présomptif*, la duchesse de Berry sous son titre de *Madame.* L'article second est intitulé : *Branche cadette de la maison de Bourbon;* puis à la suite : *le duc d'Orléans, roi des Français sous les prénoms de Louis-Philippe*; le duc de Chartres, présentement duc d'Orléans, etc., etc.

Ceci nous enchanta. L'almanach espagnol fit fortune ; il ne fut pas bonne maison à Paris qui ne voulût avoir ce cher almanach. Il existe un certain marquis espagnol, qui ne pouvait suffire à nous en procurer ; c'est un homme charmant, un financier de bonne compagnie. Il est fort estimé de son souverain, car il a un talent tout particulier pour faire passer l'argent de France dans la bourse de Ferdinand VII, et en cela il a toujours été secondé admirablement par les banquiers César Lapanouse, Ollivier, et tous ceux qui, unis de cœur avec M. de Villèle, se joignirent à nous contre la tourbe libérale qu'on ne peut trop pressurer.

Ces lueurs d'espoir nous venaient principale-

ment du Midi et de l'Est. Il n'était bruit dans les salons du faubourg Saint-Germain, un peu déserts par parenthèse, que d'une conversation tenue à Vienne entre le prince de Metternich et le marquis de M..., envoyé extraordinaire de Sa Majesté Charles X auprès de cette cour. Voici ce que cet émissaire secret mandait à une femme de mes amies vers la fin du mois de janvier :

«Ne désespérez de rien, madame; la providence veille sur nous, et elle n'abandonnera » pas les enfans de saint Louis. J'ai vu hier le » prince de Metternich pour la première fois; il » avait évité de me donner audience depuis trois » semaines que je suis ici, et j'avais presque renoncé à parvenir jusqu'à lui, lorsqu'il m'envoya lui-même chercher. Il s'est d'abord excusé sur ses nombreuses affaires de ne m'avoir » pas vu plutôt; d'ailleurs a-t-il ajouté, M. de***, » agent ordinaire du roi Charles X, le tient au » courant de tout ce qui peut l'intéresser. Cependant, monsieur, puisque vous êtes chargé » d'une mission particulière, je suis charmé de » causer avec vous. Il me demanda ensuite des » nouvelles de la famille royale avec un vif intérêt, puis il poursuivit :

» On est fort embarrassé en Europe sur la

» question du royaume de France; on voudrait » croire à la force de votre parti, qui sans con» tredit est celui des honnêtes gens, mais on ne peut » s'empêcher de méconnaître que la victoire lui » sourit rarement lorsqu'il est sérieusement at» taqué par ses adversaires. D'un autre côté, le » gouvernement d'aujourd'hui ne nous convient » point; nous préférerions celui du duc de Rei» chstadt, s'il était prouvé que votre maître ne » pût remonter sur le trône; mais nous tenons » par-dessus tout à abattre le parti républicain.

» — Vous avez raison, prince, répliquai-je, » car c'est le plus dangereux de tous; et s'il triom» phait, son premier soin serait de bouleverser » toute l'Europe.

» — Nous le savons, et nous y veillons. Puis il » ajouta en souriant :

» Nous aurions déjà établi un cordon sanitaire » de huit cent mille hommes sur vos frontières, » depuis les Pyrénées jusqu'à la Meuse, si les » Belges d'une part, si ces mutins de Polonais » de l'autre, n'eussent tout dérangé. Nous avons » à veiller sur l'Italie; la Prusse n'est pas tran» quille; la Russie est fort embarrassée; l'Angle» terre est incertaine; tout cela est difficile à » mener.

» — Mais, prince, l'usurpation...

» — Nous déplaît.

» — La légitimité?

» — Ah! oui, la vôtre d'abord, et celle du » roi de Rome ensuite.

» Cette affectation de me parler du petit Bo- » naparte me déplut. Je le dis franchement au » prince, qui me répondit :

» Mais nous ne pouvons abandonner des pré- » tentions qui ne peuvent nuire à la famille des » Bourbons, dans le cas où la France ne voudrait » pas d'elle; car alors peu lui importerait qui se- » rait mis à sa place.

» — Les branches d'Espagne, de Naples et de » Lucques avaient aussi des droits?

» — Qu'on pourrait contester. Nous nous rap- » pelons le testament de Charles II; mais ce n'est » pas le moment d'élever ces difficultés: il faut » que la Pologne soit réduite. Vous demandez » des avantages pour votre maître : si les roya- » listes tentaient en France un soulèvement, si » la Provence relevait la bannière blanche, le » roi de Sardaigne l'appuierait, et, pourvu que » la partie ne fût pas égale...

» M. de Metternich s'arrêta sans m'expliquer le » fond de sa pensée. Je l'assurai que nous avions » dans le midi des émissaires tout dévoués, et que » bientôt il s'y passerait de grandes choses.

» Tant mieux pour votre maître.

» Il me demanda ensuite si le roi reprendrait » l'administration, et parut pencher pour Sa Ma» jesté Henri V. La conversation se termina ici. » Je vous rendrai compte plus tard de celles qui » la suivront.

» Le maréchal Maison est vu ici d'assez mau» vais œil; on ne l'invite à aucune réunion intime, » et on ne lui accorde qu'à la rigueur ce qui lui » est dû. La famille impériale est royaliste. Sa Ma» jesté l'empereur m'a dit l'autre jour, en pré» sence d'un cercle nombreux :

» Monsieur le marquis, je n'aime pas les ré» volutionnaires, ni les usurpations : je porte » Sa Majesté Charles X dans mon cœur.

» Il y avait là plusieurs individus attachés à » l'ambassade de France, qui eurent à dévorer » ce compliment.

» Adieu, madame, etc., etc. »

Je montrai la copie de cette lettre à une personne qui vint me la demander le surlendemain.

« Qu'en voulez-vous faire ? lui dis-je.

» — La montrer à quelqu'un fort curieux de ces sortes de pièces.

» — Son nom ?

» — C'est un secret.

» — C'est me le dire. Eh bien, vous pouvez la

lui faire voir : elle servira au moins de comparaison avec les mensonges qu'on lui envoie officiellement de Vienne. »

On se prit à rire ; j'avais deviné. J'appris par la même personne combien les paroles de M. de Metternich avaient causé de chagrin. « Ce sera une cause de guerre, dis-je.

» — Nullement, madame, nous ne sommes pas si susceptibles maintenant : notre cabinet achètera la paix à tout prix. »

Ma surprise fut extrême, et elle redoubla encore par la conduite que tint notre gouvernement dans les affaires d'Italie, qui arrivèrent peu de temps après.

Rien ne pouvait tirer notre ministère de son apathie. Il abandonnait la Belgique, ainsi que je le dirai plus bas ; il restait indifférent à la lutte si glorieuse de la Pologne, aux exploits de cette nation généreuse et sublime, qui combattait pour secouer un joug odieux, pour échapper à la tyrannie de celui qui la gouvernait. Il y a sur le duc Constantin des détails incroyables de brusquerie et de despotisme. Je citerai à ce sujet le récit d'un voyageur français qui arrivait de Pologne.

« Je venais, disait-il, d'entrer à Varsovie, et, » afin de me reposer de la fatigue du voyage,

» mon premier soin avait été de chercher une » auberge, et de me coucher, lorsque je fus ré» veillé en sursaut par des coups violens et répé» tés, frappés à la porte de ma chambre. Puis » je vis entrer, tout-à-coup, un homme revêtu » de l'uniforme de chasseur, qui m'invita, sans » préambule, à l'accompagner sur-le-champ à » l'hôtel du général russe, gouverneur de Varso» vie. C'est en ce lieu, me dit-il, que doivent se » rendre tous les voyageurs arrivés dans la capi» tale en l'absence du grand duc. De là, ils se» ront conduits au palais pour être présentés à » son altesse impériale, qui est revenue de sa » tournée dans la soirée. Conformément à cette » étrange invitation, je m'habillai à la hâte, et, » dans un costume moitié civil, moitié militaire, » je me mis en devoir de suivre mon guide. Cinq » heures venaient de sonner à l'hôtel de l'horloge » de Wilna; et au milieu des ténèbres d'une ma» tinée de novembre, je parcourais les rues som» bres de Varsovie pour assister au lever du » czarowitz. En arrivant à l'hôtel du gouverneur » général, je trouvai le vestibule et l'anticham» bre remplis d'une foule de personnes, dont les » costumes offraient un aspect si varié et si bizarre, » que d'abord je me crus presque à un bal mas» qué; on voyait ici un groupe de juifs, là des of-

» ficiers-généraux, plus loin des étrangers de dis-
» tinction à côté de déserteurs chargés de chaî-
» nes. Le gouverneur était déjà parti pour se ren-
» dre au palais, mais il avait laissé deux aides-de-
» camp qui devaient nous y conduire avec le cé-
» rémonial exigé. Ces messieurs nous placèrent
» deux à deux sans aucun égard pour les rangs,
» et cette procession, composée de cinquante à
» soixante personnes, s'avança lentement au mi-
» lieu d'une troupe de cosaques à cheval, qui,
» la lance à la main, nous gardaient avec autant
» de précaution, que s'ils nous eussent conduits
» captifs en Sibérie.

» Pouvez-vous m'expliquer ce que cela signi-
» fie? dis-je à mon voisin, honnête marchand
» de Hambourg, qui avait été envoyé au grand
» duc, pour lui présenter une pétition relative-
» ment aux contributions levées dans sa ville
» natale, pendant qu'elle était occupée par les
» troupes russes.

» — Monsieur, me répondit-il, j'en suis aussi
» surpris que vous; j'ai été réveillé ce matin à
» quatre heures par un officier de police, qui
» m'a ordonné de l'accompagner chez le gouver-
» neur-général, attendu que le grand duc venait
» d'arriver, et qu'il désirait me voir immédiate-
» ment. Je me suis levé pour obéir à cet ordre,

» et me suis mis en marche au milieu de la glace » et de la neige. Cette visite nocturne n'est guère » attrayante ; mais il paraît que son altesse im- » périale choisit toujours cette heure pour ses » audiences.

» En arrivant au palais, nous trouvâmes les » troupes de la garnison rangées en bataille sur » la grande place, et prêtes à être passées en » revue par le grand duc, à la pointe du jour. » Notre escorte nous quitta aux portes du palais, » et nous pûmes, pendant quelque temps, nous » promener librement parmi une foule nom- » breuse de Polonais et d'étrangers, de tous rangs » et de toutes professions. Le hasard me plaça » entre un général sicilien et un soldat déser- » teur. Un bruit confus annonça l'arrivée de Son » Altesse Impériale ; une porte s'ouvrit, plusieurs » officiers en sortirent, et dans ce moment le » grand duc parut. Il portait le costume de la » garde impériale russe, que ses portraits ont » assez fait connaître en Europe pour qu'il soit » inutile de le décrire. Il commmença ses com- » plimens d'usage avec un air sévère, bien cal- » culé pour glacer de terreur ceux qui n'étaient » pas glacés de froid. Puis, s'approchant d'un » gentilhomme anglais, il lui adressa, sur la li- » berté de son pays, des paroles aussi dures que

» piquantes, auxquelles l'Anglais répondit en ces
» termes :

» J'ai l'honneur de prévenir Votre Altesse que
» j'ai une lettre de change de quelques mille
» livres sterling, tirée sur un des premiers ban-
» quiers de Saint-Pétesbourg; je me proposais
» de dépenser cette somme pour mes plaisirs,
» mais ce préambule me suffit pour me donner
» une idée de ce que j'ai à attendre ici, et je ne
» pousserai pas plus loin mes observations sur
» le nord.

» Comme il vous plaira, dit Son Altesse en lui
» tournant brusquement les talons.

» Les présentations furent un instant suspen-
» dues par une dame en deuil, qui se jeta aux
» pieds de Son Altesse Impériale pour solliciter
» la permission d'aller à la forteresse Jamorsky
» visiter son mari, colonel polonais qui y était
» détenu. Le grand duc s'adressa ensuite à mon
» voisin le déserteur, d'un ton qui équivalait à
» une sentence terrible; et pour ne pas le laisser
» en suspens, il le condamna sur-le-champ à
» recevoir trois cents coups de knout. Dès que
» l'infortuné se fut éloigné, le prince venant à
» moi me demande mon nom ; je le lui dis.

» — D'où venez-vous?

» — De Paris.

» — Où allez-vous?

» — En Ukraine, visiter la comtesse Potoski.

» — Bon voyage.

» Alors se tournant vers mon autre voisin le » général sicilien, qui était décoré du grand » cordon de Saint-Ferdinand, il lui accorda vingt-» quatre heures pour quitter Varsovie, et huit » jours pour sortir du royaume de Pologne. » Qu'avait-il fait? je l'ignore. Peut-être était-ce » une fantaisie du prince, et uniquement pour » contraster avec l'accueil gracieux qu'il m'avait » fait. Quant à moi, rassasié de cette scène et ef-» frayé d'un tel despotisme, je me sauvai en » grande hâte, ne souhaitant à aucun peuple de » l'Europe d'échoir en partage à un pareil sou-» verain. »

Ces détails me firent de la peine; j'avais conservé un souvenir assez favorable du grand duc. Je me rappelais qu'en 1814 et 1815 il s'était montré fort empressé près de moi, et sa galanterie me disposait à l'indulgence. J'admirais d'ailleurs la magnanimité qui l'avait porté à renoncer à un empire pour conserver l'épouse que son cœur avait choisie. Mais les idées libérales ont fait de tels progrès en France, que d'un

côté un pareil désintéressement paraît ridicule, tandis que de l'autre on ne veut permettre aux princes ni brusqueries, ni despotisme, ni prodigalité.

CHAPITRE XX.

Le général P... et ses mésaventures. — Le vicomte F... chez moi. — M. d'Argout et la censure dramatique. — Propos national du ministre à M. d'Anglemont. — Le duc de R...—Il me rencontre. — Ce que nous nous disons. — Il se fait journaliste. — Le duc de Nemours roi. — Qui a intrigué contre lui. — Le nouveau pape Grégoire XIV. — Le cardinal Pacca. — Mot d'un jésuite. — La révolution d'Italie. — On attend des secours de la France.

Avant que d'aller plus loin, je vais rappeler plusieurs souvenirs des époques précédentes que je craindrais d'oublier, et entre autres les désappointemens du général P... dans les premiers jours de la dernière révolution. Ce militaire, chargé du commandement de l'armée qui marcha sur Rambouillet le 2 août 1830, revint vainqueur à peu de frais de cette excursion, car les troupes royales ne se mirent pas en devoir de lui disputer une victoire qu'elles auraient certainement remportée au pas de charge. Quoi qu'il en soit, cette expédition transporta de joie un auguste personnage, qui dans

un premier moment d'effusion dit au général P...

Je vous fais gouverneur de la première division.

Là-dessus grandes protestations de gratitude. Le général s'empresse de revenir chez lui raconter sa bonne fortune; on lui présente sur-le-champ des aides-de-camp; il songe à étendre sa maison, donne des plans en conséquence, donne des ordres et passe sans doute divers marchés. Le lendemain arrive, il est mandé en haut lieu.

Grande surprise, le vent a changé, des vues d'économie, des considérations particulières, ôtent la possibilité de lui accorder la place de gouverneur, comme on le lui avait promis; on en éprouve un vif regret, mais pour compensation on le nomme premier aide-de-camp.

Ce pis-aller était une faveur précieuse, M. de P... en sent tout le prix; il s'enthousiasme de nouveau, il court rapporter chez lui, non sa mésaventure, mais son bonheur inattendu, car il ne regrette plus le gouvernement défunt. C'est alors qu'il va presser ses projets d'agrandissement... Mais, hélas! nous marchons sur un terrain mobile où les résolutions varient avec une étrange rapidité. A peine la nomination de

M. P... fut-elle soupçonnée, qu'un maréchal de fraîche date, qu'un jurisconsulte en pied, que d'autres influences intérieures, s'élèvent contre cette nomination, représentent qu'elle surprendra désagréablement le baron A..., qui jusqu'à cette époque a joui du titre de premier aide-de-camp de..., et qui voyage dans ce moment dans l'intérêt de son maître. Bref, le général P... est appelé une seconde fois, on lui chante la même antienne en y faisant seulement quelques variantes, puis on conclut en lui proposant le commandement de la première division. C'était arriver au bas de l'échelle après avoir été porté deux fois au faîte. Il se soumit néanmoins à cette chute amicale, car il a autant de désintéressement que de patriotisme.

Il y avait un siècle que je n'avais vu le vicomte F..., lorsqu'il m'apparut un beau jour, sombre, embarrassé et presque malheureux.

« Qu'avez-vous? lui dis-je, seriez-vous tourmenté par quelque tracasserie domestique?

» — Oh non! madame, ce n'est pas de cela qu'il s'agit; mais la France, la pauvre France! Ah! depuis que *nous* l'avons quittée, les choses vont tout de travers. »

Je sentis toute la modestie de ce pluriel et je répliquai :

« Il est vrai, qu'en vous perdant elle a fait une grande perte.

» — Une perte immense, madame, irréparable. Je soutenais seul les beaux-arts. Ma retraite amènera nécessairement la chute du romantisme ; on va rentrer dans la vieille route de Raphaël et de Poussin pour la peinture, dans l'école de Racine et de Voltaire pour la poésie. N'est-ce pas rétrograder vers la barbarie du moyen âge ? Je viens de voir M. Hug. ; il avait un visage d'une aune de long, ses amis ne veulent plus s'occuper de lui, et il va être forcé de faire ses affaires lui-même. Un funeste découragement s'est emparé de tous les romantiques, et cela arrive justement au moment où j'allais mettre la dernière main à la révolution des arts ; il ne me restait plus qu'à tourner la sculpture vers les chefs-d'œuvre de Bouchardon. Vous avouerez, madame, que c'est jouer de malheur. »

Je compatis vivement à sa peine puis il ajouta :

« Du reste on ne peut disconvenir que les nouveaux ministres marchent absolument sur nos traces. M. d'Argout est le tome second de Corbière. Vous ignorez peut-être ce qu'il fait dans ce moment ?

» — Oui ; veuillez bien me l'apprendre.

» — Voici, madame, ce dont il est question. L'abolition de la censure dramatique a été, comme vous les avez, une des premières conséquences de la révolution de juillet; mais cette dangereuse concession excita bientôt de vives alarmes; et le ministère n'osant pas imposer la censure, proposa aux directeurs de s'y soumettre volontairement, moyennant augmentation de priviléges et indemnités pécuniaires. Le comte d'Argout, chargé de la partie littéraire des beaux-arts, s'empressa de nommer secrètement des censeurs attachés à son bureau particulier, et chargés d'obtenir des directeurs de théâtre, toujours à l'aide des mêmes moyens, les corrections et suppressions qu'ils jugeraient convenable de faire dans les pièces à l'étude.

» Mais le secret de cette manœuvre a été découvert. Les auteurs en ont su quelque chose. L'un d'entre eux, M. d'Anglemont, ayant éprouvé des difficultés au sujet d'un drame de sa composition (la mort de Paul Ier), entendit sortir de la bouche de M. d'Argout les paroles suivantes : Votre pièce ne sera pas représentée de mon consentement, *et si je le donnais, l'ambassadeur de Russie pourrait se fâcher*.

» — Cela n'est pas possible! m'écriai-je.

» — Je ne sais, madame, si le fait est vrai ou

faux; mais je puis du moins vous garantir que M. d'Anglemont l'a répété dans le foyer des Nouveautés, devant une foule d'auteurs. Cependant il a été décidé que la représentation du drame en question aurait lieu, et nous verrons comment l'ambassadeur de Nicolas le prendra. L'exemple de M. d'Anglemont gagnant ses confrères, tous les auteurs se sont opposés à la loi arbitraire qu'on voulait leur dicter, et ont menacé de retirer tous leurs ouvrages du théâtre, et de ne plus en donner de nouveaux, si l'on persistait dans cet acte tyrannique (1). »

Ceci me parut piquant. Je me réjouis d'acquérir la conviction que nous n'avions rien gagné à changer.

Un de mes anciens amis, le duc de R..., ayant quitté la France pendant le dernier règne, à

(1) Une scène curieuse se passa dans la dernière réunion des auteurs dramatiques. Un chef d'école, connu déjà par un succès contesté au théâtre, après avoir épuisé tous ses argumens contre la censure, s'écria: « Enfin, messieurs, si la censure nous chasse de la scène, nous la combattrons jusque dans la rue. » Là-dessus un de ces messieurs: « En vérité, monsieur, avez-vous juré de faire siffler les auteurs en masse? Une émeute! monsieur, et commandée par vous! Mais où sont vos titres?... Non, non, monsieur; continuez à être sifflé tout seul sur les planches comme sur la place publique. »

Le chef d'école donna sa démission avec l'air d'un dictateur romain retournant à sa charrue.

cause, je crois, d'un fameux extrait de ses Mémoires, qui avait pris une mauvaise tournure, et ne pouvant vivre hors de la sphère d'une cour, s'était retiré sous le beau ciel de l'Italie, où il espérait être bien accueilli par les souverains de ce royaume; mais son attente fut trompée : la famille Bonaparte le reçut froidement, ainsi que le grand-duc de Toscane.

La nouvelle de la révolution lui fit croire qu'il serait plus heureux parmi nous; il se hâta de revenir dans sa patrie, où de nouveaux désappointemens l'attendaient. D'abord, en arrivant, il trouve toutes les places prises; car les libéraux n'aiment pas à en laisser de vacantes : on croirait qu'ils ont peur du droit d'annate. Au Palais-Royal, il ne reçoit que des politesses lorsqu'il aurait voulu quelque chose de plus positif; enfin, faute de mieux, il se met à faire du bonapartisme, occupation qu'il aurait complètement oubliée, si dans les règnes précédens on eût accepté ses services.

Le duc de R... me bouda d'abord, et pour cause. J'avais osé faire un *erratum* à ses récits! Mais comme, dans le fond, il a d'excellentes qualités, et que notre attachement a toujours été trop sincère pour permettre entre nous une longue rancune, nous devions nécessairement

nous rapprocher. Le hasard fit les frais de notre première entrevue. Je le rencontrai à je ne sais quelle exposition de tableaux. Nous nous abordâmes d'abord avec quelque contrainte, puis peu à peu la confiance revint ; enfin j'acceptai son bras sans trop m'en apercevoir ; et attendu que le temps était magnifique, nous allâmes sur le boulevard en suivant la rue de Cléry.

« Vous nous revenez donc ? lui dis-je. Que vous semble de l'Italie et de la France ?

» — Que l'une espère, tandis que l'autre possède.

» — L'espérance est un bonheur que souvent la possession vient détruire.

» — Oui ; mais avec un roi constitutionnel on n'a point à redouter ce mécompte.

» — Ah ! duc, je hais le nouveau régime.

» — Vous m'étonnez, madame, car tout le monde dit que Louis-Philippe est un autre Louis XVIII.

» — Je vous pardonne la comparaison, parce que vous me rappelez un mot de M. S—y.

» — Lequel ?

» — Louis-Philippe lui disait : « A propos, monsieur S—y, Charles X vous haïssait bien. — Il était donc bien ingrat, Sire, car je l'aimais beaucoup. »

» — Pas mal, si le mot est vrai ; et il doit l'être, aucun journal ne l'ayant cité. En vérité les journaux sont bien difficiles à contenter !

» — Je vous préviens, lui dis-je, que le style bucolique que vous preniez déjà en rôdant autour des Tuileries vous sera inutile au Palais-Royal, si l'on n'a pas besoin de vous, ou si vous ne trouvez pas les moyens de vous rendre redoutable.

» — Je vois, madame, que votre esprit satirique n'est pas encore las de s'exercer à mes dépens. Mais qui vous dit que je ne serai pas nécessaire ? Qu'on me mette seulement à la tête d'un ministère de police, et vous verrez si je ne saurai pas faire pâlir mes devanciers.

» — Croyez-moi, mon ami, renoncez à cette chimère, qui ne vous mènera à rien ; faites plutôt du bonapartisme. Qui sait? cela pourra peut-être vous servir un jour.

» — Je n'ai jamais cessé d'être attaché à cette cause, madame, et s'il le faut je le prouverai.

» — A la bonne heure ; j'aime la franchise en opinion. Ne me parlez pas de ces gens qui ont des louanges et des courbettes pour tous les gouvernemens.

» — Oui, madame, mon parti est pris ; je vais me faire journaliste.

» — Après ce que vous me disiez tout à l'heure, la conclusion m'étonne, je l'avoue.

» — Il me faut une occupation, et si je ne puis encore servir activement le roi de Rome, il me sera doux du moins de rappeler chaque jour son souvenir à ses anciens sujets.

» — Ce genre de dévouement me semble admirable.

» — Ne prendrez-vous pas une action dans cette entreprise, madame?

» — Et même quatre, si vous en prenez deux dans la Quotidienne. Les malheureux doivent se prêter aide réciproquement. »

Nous continuâmes la conversation sur ce ton de plaisanterie jusqu'au moment où la fatigue me fit rentrer dans ma voiture qui suivait sur la chaussée. Le duc m'accompagna jusque chez moi, et nous nous sommes revus depuis.

M. de M... me dit peu de temps après, dans une réunion intime de quelques personnes :

« Ils sont, au Palais-Royal, dans un profond chagrin.

» — Quoi! s'agit-il de dénouer les cordons de la bourse pour récompenser d'anciens services, pour créer quelques bénéfices nouveaux?...

» — Non, madame : c'est une petite humiliation qui le cause ; le vote unique qu'a obtenu le

duc de Nemours pour le trône de Belgique; et vous conviendrez qu'on ne peut donner une couronne de plus mauvaise grâce.

» — Oui; mais il faudrait connaître le dessous des cartes; car, si je dois en croire certain bruit, cette espèce de refus n'a pas été fait gratuitement; et le ministre de France à Bruxelles ne peut dire comme Pilate : *Je m'en lave les mains.* Après cela, il n'agissait sans doute que par ordres supérieurs.

» — Il pourrait bien en être quelque chose.»

La conversation tomba ensuite sur l'élection du cardinal Capellari, qui venait d'être élevé au trône pontifical, sous le nom de Grégoire XIV. Cela me rappelle que je reçus à cette époque une lettre de Rome de la personne qui m'avait déjà donné des détails à ce sujet. Je vais en citer ici quelques fragmens.

« Le saint-père n'est point un homme ordi-
» naire. Il sait comprendre son siècle, et mar-
» chera avec lui. Léon XII, qui lui avait donné
» le chapeau, le désigna dans sa dernière mala-
» die comme un de ses prochains successeurs.
» Préfet de la congrégation de la Propagande, il
» était, pour les relations extérieures, le bras
» droit de Pie VIII, et son représentant immé-
» diat auprès des souverains de l'Europe.

» Le choix du cardinal Capellari a déjoué l'in-
» trigue tentée en faveur du cardinal Pacca,
» l'auteur réel de la célèbre excommunication
» lancée contre Napoléon. Les bons pères jésuites
» favorisaient son élection de tout leur pouvoir.
» Il y en avait un qui me disait, emporté par
» un beau mouvement de zèle : Oui, monsieur,
» il nous faut Pacca ou le diable. Heureusement
» pour la chrétienté que nous n'avons eu ni l'un
» ni l'autre.

» Mais, au moment où l'artillerie du château
» Saint-Ange annonçait l'élection du père des fi-
» dèles, nous apprîmes que les légations s'étaient
» mises en pleine révolte, à la suite d'une in-
» surrection contre le duc de Modène qui est en
» fuite, et on est sans moyen de défense.

» La frayeur est dans Rome; on emballe déjà
» les objets les plus précieux; on n'a plus d'es-
» poir que dans la France... »

La lettre se terminait ici, à cela près de quelques réflexions que je crois inutile de rapporter.

CHAPITRE XXI.

Révélations sur les évènemens du 14 février 1831. — Madame de C... — Projet des royalistes. — L'abbé de F... — Projet du clergé. — Le curé de Saint-Germain-l'Auxerrois. — Les courageux reculent. — Je vais à l'église avec M. de M... — Détails sur la cérémonie. — M. et madame Valérius. — Je me sauve à propos. — Fureur du peuple. — Ordre dans le désordre. — Les fleurs de lis disparaissent. — Le carnaval et la révolte marchent de bon accord. — Terreurs nouvelles. — Arrestations. — M. de Montalivet. — Intrigues au Palais-Royal. — M. de Vitrolles. — MM. Odilon-Barrot et Baude destitués.

J'arrive à un fait bien pénible à raconter, à une scène de scandale et de désordre, qu'on ne sut ni prévoir ni empêcher; enfin à l'affaire de l'église de Saint-Germain-l'Auxerrois.

Madame de C... vint me voir dans les premiers jours de février; je l'avais presque oubliée, depuis le jugement des ministres n'en ayant plus entendu parler.

« J'espère, me dit-elle en entrant, qu'aujourd'hui vous ne m'accuserez pas de me bercer de vaines chimères. Je viens vous donner l'assu-

rance d'une révolution prochaine en faveur de la bonne cause.

» — D'où vient-elle? dis-je avec incrédulité ; est-ce de la Vendée, du Midi?

» — Non, madame, elle ne viendra pas de si loin; c'est dans Paris même qu'elle s'organise. Nous avons traité avec les républicains; les forts de la halle, les charbonniers, les cent-suisses, les élèves de Saint-Cyr, l'ex-garde royale, sont prêts à nous prêter leur secours au premier signal, et ce signal partira du catafalque de monseigneur le duc de Berry. »

Après ce début, madame de C... me nomma confidentiellement une foule d'hommes marquans des deux pairies, de la chambre des députés et d'officiers-généraux, qui tremperaient dans cette conspiration : elle devait éclater pendant la cérémonie funèbre faite en mémoire du duc de Berry, le 14 février. Tout était déjà disposé, la garde nationale gagnée, les drapeaux fleurdelisés achetés, les couronnes d'immortelles préparées.

L'abbé de F... survint; il était au courant de tout, il m'annonça que l'archevêque quittait Paris sous deux jours, que le curé de Saint-Roch avait refusé de célébrer la cérémonie funèbre ; mais que le curé de Saint-Germain-l'Auxerrois

s'était chargé de ce devoir, et qu'il ne garderait aucun ménagement envers l'usurpation ; il ajouta encore d'autres détails, qui m'inspirèrent plus de confiance que tout ce qu'avait pu me dire madame de C... Cependant, je n'allais pas jusqu'à croire que le 14 février amènerait une troisième restauration; mais dans toutes les maisons royalistes, je remarquai une effervescence inusitée parmi notre jeunesse belliqueuse, qui ne rêvait plus que combats. Des milliers de nobles et de chevaliers devaient inonder l'église; enfin on finit par me persuader qu'il serait du moins tenté quelque chose, si rien de sérieux ne devait s'ensuivre.

J'attendis avec impatience cette funèbre journée, qui devait éclairer le triomphe de la bonne cause. La veille, j'avais demandé à plusieurs de nos héros de m'accompagner à l'église, mais aucun ne put avoir cet honneur. Celui-ci avait sa femme malade, celui-là ses enfans, ce troisième devait guider les corporations royalistes; bref, je ne trouvai personne de disponible, et je fus forcée d'avoir recours à M. de M..., qui vint me prendre chez moi à l'heure convenue. Je remarquai qu'il n'était pas en noir, et je lui en fis l'observation.

« C'est un oubli, me dit-il; d'ailleurs, si l'on

en vient aux mains, ce costume simple sera plus convenable. »

Ces dernières paroles me donnèrent quelque frayeur; mais je pensai qu'il me serait toujours facile de me retirer, dans le cas où les choses prendraient une tournure sérieuse.

Quant à moi, je m'étais mise en grand deuil, et mon conducteur me fit observer à son tour que cette toilette lugubre pouvait me faire remarquer.

» — Je présume, répliquai-je, que toute la cour sera ainsi; il est nécessaire de se distinguer du peuple: mais pressons-nous; je crains que toutes nos dames nous aient dévancés. »

M. de M... paraissait très préoccupé; il ne put répondre à aucune des questions que je lui fis sur les différens postes qu'occupaient les forces sur lesquelles nous devions compter dans cette circonstance.

Tout était fort calme dans les rues que nous parcourûmes; il n'y avait point d'affluence de peuple sur les quais. Nous arrivâmes à l'église; où étaient les nôtres?... Je les cherchais vainement; à peine si j'aperçus une vingtaine de femmes de qualité, quelques chevaliers de Saint-Louis, une douzaine d'élèves de Saint-Cyr, deux ou trois gardes nationaux; mais quant aux

défenseurs de tout rang qu'on nous avait promis, point n'en vis.

Je fus terrifiée de cette solitude, qui sembla singulièrement rassurer M. de M...

Un catafalque modeste s'élevait en face du maître-autel; il était orné d'écussons. L'office venait de commencer lorsqu'un garde national, donnant le bras à une femme d'assez mesquine apparence, se dirigea vers nous.

« Quelles sont ces gens? demandai-je à M. de M....

» — Madame et monsieur Valérius.

» — Cela ne m'instruit pas davantage.

» — Ce sont, madame, de fort braves gens.

» — J'entends, de la grosse bourgeoisie.

» — Non, madame, mais de bons boutiquiers, prêts à combattre pour leurs anciens maîtres.

» — Quoi! m'écriai-je, sommes-nous donc tombés si bas que de tels auxiliaires osent seuls se montrer, tandis que ceux sur qui nous devrions le plus compter se cachent?

» — On craint de se compromettre; ensuite ces bonnes personnes ont offert leurs services, et, faute de mieux, on les a acceptés.

» — Comment, faute de mieux! Et que sont donc devenues les forces formidables qu'on nous avait promises? Et la conspiration organisée qui devait éclater aujourd'hui, quand donc va-t-elle se montrer?

» — Parlez plus bas, madame, me dit M. de M..., on pourrait vous entendre. Je vois déjà rôder autour de nous des visages suspects; il est temps, je crois, que la cérémonie se termine. »

Dans ce moment un jeune homme, dont les yeux brillaient du feu de l'enthousiasme, attachait au monument funèbre le portrait de Son Altesse Royale monseigneur le duc de Bordeaux; deux ou trois autres individus, non moins zélés, y déposèrent leurs croix d'honneur et de Saint-Louis; quelques uns étendirent la main comme pour prêter un serment; puis on plaça une couronne d'immortelles sur le buste du prince, laquelle fut presque aussitôt enlevée, et chacun s'en arracha les débris.

Ceci me redonna quelque espérance; je pensai que c'était, sans doute, le prélude du grand coup de théâtre qu'on nous avait promis; mais déjà des murmures désapprobateurs se faisaient entendre. Vainement madame Valérius s'écria:

C'est ici qu'il faut vaincre ou mourir! Tous les nôtres s'esquivèrent prudemment, et ne voulant pas exposer mon brave chevalier, je suivis leur exemple. Nous nous hâtâmes de regagner mon hôtel, et M. de M... me quitta dès que je fus rentrée.

Je venais de quitter mon deuil, lorsque l'abbé de F... parut avec madame de C...

« Tout est perdu! s'écrièrent-ils le visage bouleversé par la terreur; le coup a manqué. Il n'y a eu que des traîtres et des lâches, et Dieu sait ce qu'il en adviendra. Déjà on pille, on brûle, on dévaste Saint-Germain-l'Auxerrois; on égorge les prêtres, on déclare la guerre à Dieu et à la royauté. Ah! madame, sauvez-nous, sauvez-nous! »

Leur frayeur éveilla la mienne, j'envoyai quelqu'un de mes gens à la découverte. Nous apprîmes qu'à mesure que le bruit de ce qui se passait se répandait dans Paris, il sortait de tous les quartiers des masses de peuple, poussant d'horribles clameurs, et semblant annoncer l'explosion d'une vengeance trop long-temps contenue; que se précipitant dans l'église, elles n'avaient rien respecté, et que la croix qui en ornait le faîte était particulièrement devenue

l'objet de leur rage, parce que les extrémités étaient couvertes de fleurs de lis. Nous sûmes également que la multitude se portait à l'Archevêché avec l'intention de le détruire de fond en comble.

Cependant on battait le rappel dans toutes les rues, la garde nationale et la ligne se rassemblaient de concert pour aller à la défense de Saint-Germain et de Notre-Dame. Le ministère, pris au dépourvu, tremblait devant la rage populaire; on enlevait pour la calmer les fleurs de lis de tous les édifices où elles figuraient; elles disparurent même de l'écusson du roi Louis-Philippe.

La nuit ne mit pas un terme à cette furie. Deux ou trois cents personnes envahirent la cour de la maison de M. Dupin aîné, avec des intentions hostiles. La garde nationale le sauva. Les troupes restèrent sur pied, on craignait de nouveaux soulèvemens pour le lendemain; c'était un jour de carnaval, et il offrit un contraste des plus étranges.

Qu'on se figure la vaste étendue de Paris parcourue à la fois par des troupes armées, des masques, des hommes ivres de vin et de fureur; et au milieu de tout cela le bœuf gras, défilant grave-

ment avec son cortége de déités mythologiques, qui se croisait de temps à autre avec une procession dont chaque acte était un sacrilége, et la pompe une profanation. Les ornemens pontificaux, les bannières religieuses, se mêlaient aux thyrses des compagnons de Bacchus, au clinquant des habits brodés, aux marottes de la folie. Des éclats bruyans de gaieté et des imprécations de mort frappaient en même temps les airs. Il y avait enfin dans toute cette cohue un carnaval de révolution, qui piquait vivement la curiosité en dépit des réflexions sérieuses qu'il faisait naître.

Un soleil brillant éclairait cette horrible et infernale débauche de la Babylone moderne! Pendant que sur une rive de la Seine l'émeute dévastait les églises, abattait les croix, faisait enfin une guerre sérieuse à la religion; sur l'autre rive, et sur tout le long des boulevards, l'affluence des masques, et la foule des curieux aux fenêtres pouvaient faire penser que les habitans paisibles ne voyaient dans cette sédition infernale qu'une des fêtes permises de la journée. Quant à l'autorité, son impuissance l'obligeait à transiger avec les profanateurs.

Pendant ce spectacle, qui tenait du merveil-

leux, la frayeur régnait parmi nous; nous craignions à chaque instant d'être assaillis dans nos maisons par ces bandes déchaînées que les troupes ne pouvaient contenir. Nous apprenions successivement l'arrestation vraie ou fausse de quelques uns des nôtres: de MM. de Conny, de Vitrolles, Delavau, Franchet, du curé de Saint-Germain-l'Auxerrois, de Valérius et de sa femme, etc., etc. On disait que le duc de Fitz-James avait été mis en pièces par la populace; qu'on avait fait un mauvais parti à M. Berryer; en un mot, il n'était conte qu'on n'inventât, tant la réalité, déjà si affreuse, prêtait à la fiction.

Mais si la terreur nous assiégeait, elle ne montrait pas moins son ombre gigantesque sous les lambris dorés du Palais-Royal et parmi les chefs du gouvernement. Le comte de Montalivet, atteint du *mal* général de la peur, avait écrit au comte de Lobau, dans un petit billet sentimental, que tout était perdu, et que le remède le plus prompt pouvait seul arrêter le désordre qui faisait à chaque instant d'effrayans progrès. Je ne puis m'empêcher de transcrire ici cette pièce curieuse qui prouvera à quel point la panique rend crédule; elle était conçue en ces termes:

« Monsieur le général,

» Des avis dignes de foi, et qui se succèdent
» d'heure en heure, m'apprennent qu'un cer-
» tain nombre de jeunes gens cherchent depuis
» ce matin à attrouper la multitude des fau-
» bourgs pour se réunir en armes au jardin du
» Luxembourg, afin de tenter de proclamer la
» république. »

La réception de ce billet est un coup de foudre; l'état-major de la garde nationale se met aussitôt en campagne; on donne plein pouvoir à tout le monde d'arrêter la république partout où elle se rencontrera, de l'anéantir, de l'étouffer sans miséricorde comme un ennemi qui ne mérite aucun quartier. Mais ce n'était pas dans cette hydre imaginaire qu'il fallait chercher le danger; c'était dans le sein du ministère, parmi ces hommes pusillanimes qui souffraient ce désordre, parce qu'ils n'osaient l'empêcher. S'ils eussent voulu, Paris aurait été calme; et, si notre devoir était de faire le service funèbre, le leur était de le défendre. C'est de ma part une espèce de générosité de signaler des fautes qui ne peuvent que tourner à notre profit; mais les femmes sont toujours les mêmes; elles ne peuvent maîtriser ce désir de parler, lorsqu'elles

devraient se taire ; et, s'il faut le dire, cette vanité inhérente à notre nature nous porte à faire valoir, même aux dépens de nos propres intérêts, la faible dose de raison qu'on voudrait parfois nous refuser, et que nous trouvons toujours moyen de faire reconnaître. Je puis donc sans scrupule, et par droit de représailles, rire à l'occasion de ceux qui se permettent quelquefois d'attaquer mon sexe d'une manière fort peu galante. Malheureusement, je l'avoue, j'ai à lutter contre forte partie, et j'espère qu'en faveur de ma faiblesse, on me pardonnera d'employer à notre défense l'arme du ridicule ; du moins ses blessures ne sont jamais mortelles. Mais je m'écarte sans le vouloir de mon sujet, et cependant j'étais en beau chemin pour remettre mon système en pratique ; car vit-on rien de plus plaisant que les moyens employés par l'autorité afin de dompter l'émeute de Saint-Germain-l'Auxerrois? Par exemple, le premier jour un des ministres fit une proclamation qui portait ces mots en tête : *Citoyens de Paris!* le lendemain on lisait sur une pièce semblable : *Habitans de Paris!* et il est incontestable qu'en vertu de la progression ascendante, si une troisième proclamation eût été nécessaire, elle aurait porté : *Messieurs de Paris!* Mais je m'arrête,

voilà assez de malice pour une fois ; il ne faut pas d'ailleurs user tous ses moyens en un jour.

M. de Vitrolles fit un acte de courage ; il écrivit au Temps et à d'autres gazettes qu'il n'avait pas assisté à la cérémonie de Saint-Germain-l'Auxerrois ; M. de Conny, avec un autre genre de bravoure, en accepta la responsabilité.

Personne ne voulut avoir tort dans cette circonstance. Le jeune ministre de l'intérieur rejeta la faute de ce qui s'était fait sur les préfets de police et de la Seine, qui le lui rendirent bien. Chacun monta à la tribune pour se justifier, et l'on embrouilla si bien la question, qu'on finit par n'y plus rien comprendre. MM. Odilon-Barrot et Baude prétendaient aussi avoir raison ; on leur donna tort. On fit retomber sur eux tout le fardeau du blâme ; on leur reprocha d'avoir favorisé la populace contre nous ; enfin nous n'aurions pu défendre nos intérêts avec plus de zèle. M. Guizot, mettant à profit la circonstance, se hâta de recommencer son apologie obligée ; mais il parut tellement s'y complaire, que ses auditeurs, craignant de n'en pas voir la fin, se virent forcés de le prier poliment de se taire.

Cependant on s'agitait au Palais-Royal ; il fallait encore une fois recomposer le ministère. Qui ren-

verrait-on? qui appellerait-on? Le mouvement espéra qu'on se déciderait enfin à essayer des talens de l'extrême gauche; mais il ne songeait pas que l'éloignement qu'on avait à employer ces messieurs avait passé de l'ancien au nouveau gouvernement; on les redoutait par cela seul qu'ils étaient déterminés à agir. Or, l'hésitation semblait un état naturel dont on devait craindre de sortir. J'aimais surtout à entendre M. de L... pérorer sur cette matière.

« On dit en certain lieu, me racontait-il, qu'il nous faut d'autres ministres.

» — Prenez M. Odilon-Barrot.

» — Dieu nous en garde! il emploierait la force; la force repousse, mieux vaut la douceur.

» — Le général Lamarque.

» — Plutôt la peste! il nous forcerait à déclarer la guerre, et cela ne peut nous convenir. Il nous faut de ces gens calmes, mesurés, qui ne sortent jamais des bornes de la prudence, qui ne se tiennent ni debout, ni assis, qui ne reculent ni devant un sifflet, ni devant une humiliation; un comte Sébastiani, par exemple, un d'Argout, un Montalivet : voilà les hommes que nous devons choyer, voilà le ministère qui peut seul assurer la tranquillité de l'État. Aussi

nous le garderons; nous nous reposerons sur lui, bien persuadés qu'il n'aura pas la rage de prendre un parti qui nous force à adopter le plan de ceux qui ne demandent que plaies et bosses. »

Le conseil secret du Palais-Royal décida le renvoi des deux préfets. On employa d'abord les voies de politesse pour engager ces messieurs à donner leur démission; mais voyant que ces moyens ne réussissaient pas, on prit le parti de les destituer. M. Vivien vint à la préfecture de police, et le comte de Bondy, tout saturé d'impérialisme, eut pour sa part la préfecture de la Seine.

CHAPITRE XXII.

Propos d'une femme d'esprit. — Ma profession de foi catholique. —Opinion de Benjamin Constant sur M. de La Mennais. — Il m'en explique le système. — La messe en français et l'abbé Chatel. — Le bazar et la pompe funèbre de Kosciusko.— L'archevêque de Malines. — Ma conversation avec lui. — Son opinion sur lui, et sur les autres. — Comment il traduit le latin à son sujet. — Les lettres de la reine actuelle. — Insolence d'un voleur. — Prévision d'un sage ecclésiastique.

J'ai connu une femme de beaucoup d'esprit dont j'ai déjà parlé dans mes Mémoires, qui, après avoir passé la meilleure partie de sa vie selon le monde, tenait à employer le reste selon Dieu. Elle me disait un jour avec une bonne foi charmante : « Je fais ce que je puis pour devenir dévote, et j'ai grand'peine à y arriver ; mais j'espère du moins que le ciel me tiendra compte de ma bonne volonté. »

Je finirai, je crois, par lui ressembler ; car déjà je me reproche de négliger certain devoir

que cependant je respecte. J'ai un fond de religion que mes habitudes toutes mondaines n'ont pu détruire; c'est le fruit de mon éducation, des principes, et non des préjugés de mon enfance; c'est une richesse en réserve propre à me consoler dans l'avenir de la perte de ces illusions que nous prolongeons toujours autant que possible. Je suis loin de faire comme certains philosophes qui, n'osant avouer leur penchant au matérialisme, se font un Dieu à leur fantaisie; et je me confirme au contraire, chaque jour, dans le catholicisme, qui, bien entendu, me semble supérieur à tous les autres cultes. Je pense qu'on peut, sans craindre d'errer, suivre la croyance de Bossuet, de Pascal, de Massillon, de Fénelon et d'Arnaud, les plus beaux génies du grand siècle.

Ils nous ont ouvert la bonne voie, c'est à nous de chercher à marcher sur leurs traces. C'était là un sujet de querelle intarissable avec le feu roi, qui, pour en avoir plus tôt fait, arrangeait à sa guise une providence à laquelle il ne demandait rien, parce qu'il la croyait fort peu occupée des affaires de ce monde. Ma foi, toute différente, le faisait rire; il me jugeait selon mes œuvres, et cette piété l'amusait beaucoup. . . .

Le fond cependant en était bon; et j'avoue qu'à mesure que j'avance en âge, les principes de ma jeunesse reprennent graduellement leur empire sur moi. Aussi, c'est avec une douleur sincère que j'ai vu le sacrilége des deux journées de février 1831, que je lis les déclamations furibondes et intolérantes dont notre saint culte est l'objet. Pourquoi d'ailleurs faire retomber sur la religion les fautes de ceux qui la professent? Quand tous ses ministres seraient coupables, ce que je suis loin d'admettre, pourquoi attaquer la morale évangélique qui reste dans toute sa pureté? Si la turbulence, si l'ambition de certains prélats les font sortir de leur ministère, qu'on les force à s'y renfermer uniquement; que toute issue hors de l'église leur soit interdite; qu'on leur défende de venir à la cour, de se mêler des affaires civiles; que l'intérieur des familles ne puisse plus être troublé par eux, alors tout rentrera dans l'ordre, chacun restera à sa place, et nous n'aurons plus qu'un clergé pieux, charitable et désintéressé.

Je vois déjà parmi ses membres une tendance vers la réforme que je propose. Le journal de l'*Avenir* désigne dès aujourdhui les bor-

nes de la séparation qui doit exister entre nos ministres spirituels et temporels ; il cherche à renfermer la religion et le clergé dans un cercle fortement tracé. L'abbé de La Mennais est le chef de cette sage doctrine; sous l'apparence de l'exagération, sa profession de foi est clairement démontrée, et il sait toujours réfuter victorieusement les argumens de ses ennemis.

Benjamin Constant faisait le plus grand cas de M. de La Mennais; il lui reconnaissait une capacité supérieure, bien qu'il n'approuvât pas ses principes, et les conséquences qui en découlaient. Étant bien aise de m'instruire sur le système de cet ecclésiastique, afin de pouvoir le méditer, je demandai à M. Constant, dans une de nos dernières entrevues, de me l'expliquer tel qu'il le concevait.

« M. de La Mennais, me répondit-il, est le chef de cette école philosophique à laquelle appartient également le vicomte de Bonald; ils voudraient l'un et l'autre arriver à peu près au même but, mais par une route différente. Leur principe primitif est d'ailleurs divergent, et, tout en professant une doctrine semblable, ils ont peine à s'entendre. Je ne vous dirai rien de celle de l'homme du monde, et je me bornerai

à vous développer celle du prêtre. Selon l'abbé de La Mennais, il n'y a jamais eu qu'une seule religion sur la terre; mais qui a été plusieurs fois renouvelée. La religion de Moïse n'est que la religion d'Adam, révélée une seconde fois; celle de Jésus ne diffère pas de celle de Moïse, révélée une troisième. Ainsi donc, ce culte unique a changé de forme à trois époques pour se perfectionner, et la religion chrétienne a été le plus haut point possible de perfection. Quant aux autres croyances, elles dérivent toutes de la première en s'en écartant plus ou moins; il faut les comparer à des brebis égarées de leur troupeau, qui finiront tôt ou tard par y rentrer. Il semble que l'abbé de La Mennais se rapproche de Saint-Simon en ce qu'il prétend que le développement religieux a été progressif; il est vrai que ce dernier a été plus loin, en disant, avec d'autres philosophes, que la religion chrétienne subirait encore une révolution; mais je ne puis tirer les mêmes conséquences des doctrines de M. de La Mennais, doctrines qu'il soutient avec une chaleur entraînante, avec une éloquence hardie, neuve et persuasive. Son style a autant de force que d'éclat; il aurait été un saint Bernard dans un autre siècle; il est impossible qu'il [illegible]as influence sur celui-ci.»

C'était ainsi que Benjamin Constant s'exprimait sur un homme qui, comme Othello, se séparant de tout le monde, s'affranchissant des préjugés de l'époque et de sa robe, peut dire :

Je marche dans ma force et dans ma liberté.

Si M. Constant n'eût pas été enlevé trop tôt à la France, je lui aurais demandé son opinion sur le schisme que cherche à élever avec tant de peine l'abbé Châtel, cet ecclésiastique en arrière des idées actuelles.

« Voulez-vous, madame, me dit un jour M. de L..., venir entendre la messe en français, afin de pouvoir comprendre une fois ce que vous lisez chaque dimanche dans vos Heures ?

» — Volontiers, cela me distraira. »

Nous nous acheminâmes vers le grand bazar de la rue Saint-Honoré, et après avoir traité d'affaires toutes mondaines avec les marchands qui en encombrent les avenues, nous arrivâmes dans la partie où l'on avait établi une chapelle improvisée. Il s'agissait d'une cérémonie funèbre, mais qui ne devait exciter aucune colère parmi le peuple, d'une messe de *requiem* en faveur du Polonais Kosciusko, et de ses compa-

triotes qui sont morts pour la cause de l'indépendance.

Le local, très resserré, était tendu en noir, et éclairé par des lampes funéraires; des groupes de drapeaux aux trois couleurs ornaient le fond de l'autel; d'autres étendards semblables, mêlés à ceux de la Pologne, flottaient sur le modeste catafalque; les assistans, peu nombreux, se faisaient remarquer par une dévotion de circonstance fort plaisante; enfin il y avait dans tout cela une opposition peu sincère au culte catholique.

Les paroles du saint sacrifice, prononcées en langue vulgaire, avaient quelque chose d'étrange pour l'oreille qui n'y était pas accoutumée. Il y eut un chant funèbre composé, je crois, par M. Delavigne. L'abbé Châtel officia avec beaucoup de retenue et de modestie; on ne pouvait mieux jouer son rôle.

« Je pense, dis-je à M. L..., que cette entreprise ne se soutiendra pas; elle n'aura pour appui que quelques prêtres de caractère équivoque, que quelques incrédules qui feront mine de piété : la coopération épiscopale lui manquera, et elle seule peut perpétuer la lignée du clergé. . . . .

» — Vous avez d'autant plus raison, madame, que le projet de l'abbé Châtel est vu de mauvais œil par le clergé de Paris. On le poursuit sans relâche auprès du ministère de l'instruction publique et des cultes ; on redoute que son parti ne se propage en province ; car déjà quelques communes se sont adressées à lui pour avoir des pasteurs plus tolérans que les jeunes séminaristes qu'on leur envoie. »

Quelque temps après cette petite excursion, j'eus l'occasion de rencontrer monseigneur l'archevêque de Malines chez le comte de R..., où se réunit bonne compagnie en petit comité. Dès qu'il m'aperçut, il vint à moi avec sa pétulance ordinaire. Je lui aurais demandé sa bénédiction, si ce n'eût été la crainte d'éveiller la malignité de quelques bonnes âmes moins croyantes que moi.

« Eh bien, madame, me dit-il sans préambule, ils ont voulu faire à leur tête, n'ont consulté personne, et vous voyez les conséquences d'une telle témérité.

» — Ah ! monseigneur, pourquoi aussi les abandonner ? pourquoi vous êtes-vous retiré de la chambre élective ? Pouvait-on aller vous chercher au fond de votre Auvergne ? »

» — Il ne convenait point à ma dignité de rester ici en cheval d'arbalète. Ces messieurs me tournaient le dos ; j'ai fait comme eux, et mieux encore : je suis parti en emportant avec moi la monarchie.

» — C'est vrai, monseigneur, mais nous ne nous en sommes aperçus qu'en juillet dernier ; jusque là chacun la croyait encore à sa place, malgré votre absence.

» — Qui donc, madame ? les hommes à courtes vues, ceux qui ferment les oreilles à tout ce qui est juste et palpable. Je disais à la cour : Prenez garde, vous marchez sur un abîme, attachez-vous à moi si vous voulez éviter la chute ; mais on ne m'a point écouté, on m'a préféré des hommes sans talens, qui ont conduit le monarque à sa perte ; néanmoins la France a pris soin de ma vengeance en les abandonnant à leur tour ; et si elle est encore agitée, c'est parce qu'on ne me rappelle pas. »

Heureusement pour moi, et non pour le saint homme, qu'un accès de toux, causé par un rhume, l'obligea de s'arrêter, et je profitai de cette interruption forcée pour prendre la parole.

« Oui, monseigneur, lui dis-je, je sais que

depuis seize ans tous nos maux découlent d'une seule source, de votre non-intervention.

» — Je vois, madame, que vous vous formez en politique.

» — C'est sans doute en vous admirant, monseigneur.

» — Ce n'est point encore assez, il faut me lire.

» — Mais je vous sais par cœur. »

Le digne archevêque, n'y voyant point d'équivoque, sourit, se frotta les mains d'un air satisfait, puis il reprit :

« Au reste, tout va de mal en pire : Périer est de la taille de ses prédécesseurs; le maréchal Soult vaut bien quelque chose, mais, baste! il est de par le monde des gens qui lui en apprendraient encore.

» — Par exemple, vous, monseigneur.

» — Ah! madame, le mérite effraie aujourd'hui.

» — Il aurait fallu vous confier les affaires étrangères, et envoyer M. Sébastiani à Malines où vous avez été si pressé de retourner.

» — Si j'étais à sa place, vous me verriez à cheval au milieu de l'Europe, donnant une main à

la Pologne, l'autre à l'Italie, encourageant une nouvelle révolution en Espagne, soutenant celle de la Belgique.

» — Vous seriez un colosse de Rhodes dans de bien autres proportions.

» — Où sont les têtes capables de telles pensées? Chacun cherche au contraire à se rapetisser, afin de tenir moins de place, et d'en faire moins tenir à la France. »

Cette réflexion me parut juste, et je ne le cachai pas au saint prélat.

« Quant à moi, poursuivit-il, je me lave les mains de tout ce qui est arrivé; j'ai rempli mon devoir; j'ai poussé *vox clamans in deserto*.

» — Ce qui veut dire?

» — Que si l'on m'eût écouté tout aurait été mieux.

» — Le latin est une belle langue lorsqu'on la comprend.

» — Oui, et surtout lorsqu'on sait l'expliquer.

» — A propos de latin, que pensez-vous, monseigneur, de l'abbé Châtel?

» — C'est un schismatique; il me prend parfois envie de l'excommunier. Il veut faire une

religion à sa guise, des réformes à une chose adoptée. Je suis pour l'unité de l'Église. Hors de l'Église point de salut.

» — Cependant il y a de mauvaises langues qui prétendent que vous vous tenez à la porte.

» — Ce sont d'infâmes mensonges. Je suis en pleine communion avec le pape, et s'il me faisait cardinal, le saint-siége ne pourrait qu'y gagner.

» — Il compte peut-être beaucoup plus sur votre canonisation future. »

Dans ce moment plusieurs personnes vinrent interrompre notre causerie. L'une d'elles nous raconta un fait fort singulier.

Un individu avait trouvé, dans le pillage du palais archiépiscopal, deux lettres de la reine adressées à M. de Quélen. Dans l'une, la princesse répondait à des demandes de secours pour de pauvres familles, et dans l'autre elle faisait part à l'archevêque de la mort du roi de Naples, son frère, et sollicitait pour lui les prières de l'Église. Rien n'était plus innocent que le contenu de ces lettres, et cependant celui qui les avait en sa possession offrait de les vendre quinze mille francs, ou de les livrer à la publicité des journaux.

« On a sans doute, dis-je, dénoncé ce fait au procureur du roi, et ordonné de poursuivre le détenteur de ces pièces, comme coupable de larcin ?

» — On s'en est bien gardé, madame; on négocie avec lui, on lui fait des offres, et, au moment où je vous parle, on en est déjà à huit mille francs.

» — De mieux en mieux, m'écriai-je; c'est payer assez cher les verges pour se faire fouetter. Vous verrez que la tolérance philosophique trouvera bon qu'une famille royale n'appartienne à aucune religion, afin de ne point faire de jaloux. C'est pousser un peu loin les principes du juste milieu.

» — Voilà pourtant où nous conduit la route qu'on veut nous faire suivre : la liberté de conscience n'existe plus. Je traitais dernièrement ce sujet avec un prêtre fort sage, qui me dit :

« Ces fausses doctrines n'auront qu'un temps; elles ne peuvent se perpétuer, parce qu'elles manquent d'ensemble. Chaque secte s'isole, et croule faute d'appui. Les Saint-Simoniens marchent déjà sous deux bannières différentes, et à peine s'ils commencent à naître, qu'ils cher-

chent à se détruire entre eux. Tous ces dogmes divers disparaîtront successivement devant le catholicisme, qui s'élèvera triomphant au milieu de leurs débris dispersés. »

CHAPITRE XXIII.

De Paganini. — Le docteur Miquel. — Portrait de l'artiste. — Son caractère. — Ses bizarreries. — Son talent. — Le duc de Mortemart. — Le comte de Saint-Aulaire. — M. Laffitte prêt à sortir du ministère. — Par quelle cause. — Diverses combinaisons ministérielles. — M. de Rigny. — Respect pour les choix de Charles X. — Vertu civique de M. Laffitte.

Avant d'arriver aux derniers évènemens qui figureront dans ces Mémoires, je vais dire un mot de Paganini, de cette merveille de notre siècle.

Des mélomanes dont je me méfiais m'en avaient parlé avec tant d'enthousiasme, que, prévenue de leur exagération, je ne voulais m'en rapporter qu'à moi-même. Un médecin que j'aime beaucoup, le docteur Miquel, homme de mérite, et qui n'a d'autre défaut que d'avoir reçu dans l'œil la dernière balle de juillet, m'amena le célèbre Italien en manière de visite. Je signale ce fait, car le moderne Orphée se répand peu,

dans la crainte d'éparpiller ses bénéfices. Il redoute les amitiés qui aspirent à obtenir par sentiment les sons *de son violon*, qu'il n'aime à donner qu'aux amateurs qui paient. Ceci me rappelle une épigramme qu'une personne d'esprit fit sur un littérateur célèbre :

B... dans un lingot creuse son écritoire,
Et jamais d'un écu n'a distingué la gloire.

Peut-être pourrait-on en dire autant de Paganini. Je m'étais fait un portrait original de cet artiste. Il me semblait que son génie devait être empreint sur ses traits, et que s'il n'était pas d'une beauté régulière, il ne pouvait du moins être laid. Je fus donc complètement désappointée lorsque je vis arriver un homme au corps presque de travers, au visage long et carré, aux immenses oreilles et aux cheveux tombant de chaque côté de la tête, mode renouvelée du directoire; son nez et sa bouche étaient en harmonie avec le reste de sa personne, et des yeux enfoncés, brillant d'un feu sombre, achevaient de donner à tout son ensemble quelque chose de satanique, qui me fit regarder le pied à la hâte, pour voir s'il n'était pas fourchu.

Tel m'apparut Paganini, personnage bizarre,

à la vie aventureuse, aux sensations profondes, aux caprices fantasques l'imagination vive et désordonnée, faisant de la poésie avec son archet, employant tour à tour le vrai et le faux, le naturel et l'art en même temps, homme de génie et charlatan. Il paraît qu'il ne trouve pas que ce soit assez de se distinguer des autres par son talent; mais qu'il veut encore y ajouter tout l'extraordinaire d'une vie merveilleuse.

Il causa avec esprit de choses étrangères à son art; mais en parlant violon il s'enflamma du plus vif enthousiasme, et éprouva des frémissemens involontaires. J'étais ravie, je ne voyais plus sa laideur. Mais ce fut bien autre chose lorsque j'entendis, à l'Opéra, les sons divins de son instrument; je me crus transportée dans un autre monde; il me sembla que de nouvelles sensations se développaient dans mon âme, ce fut pour moi un moment d'extase. Je m'attendais à tout en présence de ce magicien: le diable m'aurait apparu, que je n'aurais pas été surprise. Mais je quitte Paganini pour revenir à un sujet qui n'intéresse pas moins, quoique dans un genre différent, à la politique des derniers évènemens.

Le duc de Mortemart, homme de l'ancienne

cour, et désigné par Charles X pour devenir le chef du ministère, aurait peut-être dû se tenir par prudence à l'écart sous le nouveau règne si les choses avaient suivi leur cours ordinaire; mais il avait un nom, et les noms sont encore rares dans le régime actuel; il reçut donc la mission d'ambassadeur de la cour de Russie.

M. de Mortemart trouva l'empereur Nicolas singulièrement irrité contre la France; l'autocrate se disposait à la châtier d'avoir osé faire une révolution sans son consentement, lorsque le soulèvement de la Pologne vint le forcer à ajourner sa vengeance. L'ambassadeur français, bien que reçu avec une grande distinction personnelle, fut soumis à plus d'un désagrément, dissimulé par le diplomatique Moniteur.

Tandis qu'un homme naturellement tout à Charles X, était chargé de défendre dans le nord les principes de la quasi-légitimité, le comte de Saint-Aulaire, beau-père de M. Decazes, avait pour mission de désespérer l'Italie et de la céder à l'Autriche, sous le prétexte de la non-intervention. Mais je ne veux pas entrer dans trop de détails sur la politique extérieure.

L'infatigable M. de L..., qui était toujours à

la quête de toutes les nouvelles, me dit un jour en venant me voir :

« Je crois que la faveur du pauvre M. Laffitte est sur le point d'expirer; la révolution qu'il a tant appelée lui aura coûté à la fois sa fortune et sa réputation d'homme d'état.

» — Et pourquoi le renverrait-on ?

» — Par une cause toute simple, Charles X ne l'avait pas désigné lors de la formation de son dernier ministère.

» — Ah ! vous devenez vraiment trop méchant.

» — Oui, si on l'est pour dire la vérité. N'ai-je pas d'ailleurs des faits irrécusables pour prouver ce que j'avance? Le duc de Mortemart, chef de ce conseil, est envoyé auprès du souverain qui abhorre le plus notre révolution; M. d'Argout et le comte Sébastiani, qui en faisaient partie, ont obtenu chacun un porte-feuille; il en manque un à M. Dupin aîné, mais il finira par l'avoir, quoique M. Casimir Périer, qui était également sur cette liste, doive passer avant; car ce sera lui qui, avec le baron Louis, autre ministre de l'ex-roi, seront appelés à composer le nouveau conseil.

» — Je vous embrasserais en récompense de cette bonne nouvelle, si je pouvais y ajouter foi.

» — Si la chose n'est pas déjà faite, madame, elle se fera plus tard. M. Laffitte n'est plus en odeur de sainteté au Palais-Royal ; il a conservé des liaisons qui lui sont funestes : il a toujours pour M. Lafayette la même vénération, le même attachement. Il a voulu faire de M. Pagès un sous-secrétaire d'état, un préfet de police, et on lui en fait un grief, attendu que M. Pagès passe aux yeux de la camarilla pour un jacobin fougueux, tandis qu'il n'est qu'un patriote raisonnable. D'ailleurs le président a à se reprocher d'avoir laissé partir M. Mérilhou du ministère, et en signant cette démission il a signé la sienne. »

Ces nouvelles m'inspirant un vif intérêt, je demandai des détails à M. de L...

« M. Laffitte, s'il faut tout dire, est plutôt un politique de bonne foi, qu'une capacité. Quand il faut agir, il hésite ; il veut, et ne veut pas : eh bien, M. Casimir Périer a persuadé à tout le monde que seul il savait *vouloir*, et que vouloir c'était pouvoir ; nous verrons s'il s'en tirera mieux que son devancier.

» — Mais je croyais savoir de bonne part que

l'on congédiait MM. de Montalivet et Sébastiani, et que l'on négociait avec MM. Odilon-Barrot et Bignon.

» — Qui a pu vous débiter une telle fable, madame? c'est sans doute pour couvrir la véritable intrigue que l'on met en avant cette combinaison. Retourner aux patriotes!... y songez-vous, madame? aux carlistes, à la bonne heure, ce sont les ennemis jurés de la révolution; mais ni M. Odilon-Barrot ni ceux de sa couleur ne parviendront au ministère : l'époque d'en user n'est pas encore venue, on les réserve pour une meilleure occasion. Je suis mieux instruit que vous; celui avec qui on négocie maintenant est M. Bérenger, que l'on voudrait placer à la justice.

» — M. Bérenger est un magistrat très capable.

» — C'est justement ce qui fera qu'on ne s'en arrangera pas : on veut à ce poste un jurisconsulte qui fasse de l'administration et non de la politique, qui aime plus le travail que les grandeurs, qui ait plus de patriotisme que d'ambition, qui attire par sa bienveillance au lieu de repousser par sa rudesse; enfin je crois qu'on trouvera un tel ministre dans M. Barthe.

» — Traiterez-vous celui-ci de carliste ?

» — Non, madame, mais je crois qu'il les laissera faire à leur guise; on le trompera. Quant aux autres ministres, on n'est pas encore d'accord sur leur choix et sur leurs attributions. On porte tour à tour M. Périer aux finances et à l'intérieur, mais toujours avec la présidence du conseil; M. de Montalivet à l'instruction publique, aux travaux publics ou à la marine; M. d'Argout au commerce et à la police générale, s'il ne reste pas à la marine. M. le baron Louis a des chances pour son ancien portefeuille, et il est probable qu'il l'obtiendra par la protection de son neveu.

» — Comment cela ?

» — Parce que M. de Rigny, qui est encore un homme de Charles X et de M. de Polignac, triomphera à ce titre de ses brillantes qualités, de ses talens positifs, et qu'étant aussi excellent parent, il n'acceptera le portefeuille de la marine que si l'on investit son oncle l'abbé Louis de celui des finances.

» — Mais cet abbé Louis sera donc un ministre éternel ?

» — Je doute du moins qu'il obtienne l'immortalité.

» — Toujours des épigrammes ! Cela ne dit pas ce qui achèvera de composer le conseil.

» — Le maréchal Soult reste à la guerre et M. Sébastiani aux affaires étrangères.

» — Et les autres ?

« — Oh ! les médiocrités ne manqueront pas pour le remplir. »

C'était le 13 mars que M. de L... me parlait ainsi ; j'allai le soir dans plusieurs maisons afin d'apprendre quelque chose de plus certain sur les nouvelles nominations, mais il circulait des bruits si divergens, que je ne pus me fixer sur rien. Je vis entre autres un ami intime de M. Laffitte, qui me fit son éloge ; et ceci me parut l'oraison funèbre du président du conseil, la certitude de sa mort politique.

» — Il quitte donc décidément le ministère ? demandai-je.

» — Hélas ! oui, madame. On ne lui tient compte ni de sa fidélité ni de ses vertus civiques ; il gêne, et on s'en débarrasse. Il penche pour la guerre, il voudrait voir jouer un grand rôle à la France, et cela ne va pas aux idées du jour. Aussi M. Laffitte fait sagement de se retirer.

» — Je croyais qu'on le renvoyait ?

» — C'est un équivalent. En restant, il était obligé de sacrifier ses opinions, et cela ne pouvait lui convenir. Il a fini par un bon mot : M. Lafayette lui faisant son compliment de condoléance sur sa disgrâce comme homme politique et ses pertes comme banquier :

» — Que voulez-vous, général ! a-t-il répondu ; il y en a qui prêtent à la petite semaine ; je pourrai dire, moi, que j'ai prêté à la grande.

CHAPITRE XXIV.

Ministère Périer. — L'aristocratie politique. — Colère ministérielle. — Proposition Baude. — Ce qu'on veut en faire. — Ce que les chambres en font. — De la décoration de juillet. — Le rouge et le bleu. — Fâcheux aspect du Midi. — *Suspension*.

Après cette conversation, j'en eus encore d'autres de ce genre. J'entendis faire l'éloge de M. Périer : déjà c'était un aigle, le lendemain ce serait un Phénix; il avait des idées de grandeur, des projets de force, qui rallieraient les opinions en les comprimant toutes; en un mot, on en attendait des merveilles.

Le jour suivant, M. de L... m'apporta la composition réelle du ministère : M. Périer *à l'intérieur, avec la présidence du conseil.* Le baron Louis *aux finances;* M. Barthe *à la justice, avec la présidence du conseil d'état;* le comte de Montalivet *à l'instruction publique et aux cultes;* le comte d'Argout *aux travaux publics et au*

commerce; le vicomte de Rigny *à la marine;* le comte Sébastiani *aux affaires étrangères;* le maréchal Soult *à la guerre.*

« Marchera-t-on maintenant? lui demandai-je. Marcher, madame! Dieu nous en garde. On voit venir; c'est un meilleur moyen de ne pas se compromettre. Mais si ceux-ci craignent d'avancer, il y en a d'autres qui feront du chemin à leur place. »

M. L... m'apprit alors que l'association de la Moselle, pour la défense du territoire et l'expulsion perpétuelle des Bourbons, commençait à prendre de la consistance, et que le même jour, l'association parisienne serait proclamée, et deviendrait un signal pour le reste du royaume. On doit croire combien je fus indignée d'un tel pacte, d'un aussi horrible attentat à la majesté d'une famille malheureuse. Des larmes s'échappèrent de mes yeux; M. de L... en eut pitié.

« Rassurez-vous, madame, me dit-il; si d'un côté on veut faire du mal à vos anciens maîtres, les ministres se chargeront de le réparer.

» —Cette plaisanterie, répliquai-je, me semble hors de saison.

» — Ce n'est point une plaisanterie, madame;

je parle sérieusement. Bientôt vous entendrez M. Périer tonner contre une mesure, permettez-moi de le dire, dictée par la prudence; il s'en irritera par la seule raison qu'elle ne vient pas de lui. »

J'accusais M. de L... d'exagération, mais M. Périer a pris soin de justifier le langage qu'il me tenait alors.

L'association patriotique inspira un vrai courroux à M. Périer; il le fit sentir au général Lamarque, au comte de Laborde et à quelques autres signataires. M. le maréchal Soult n'épargna pas même de simples officiers. Cependant le ministère comprit que le mouvement n'étant pas encore complètement abattu, il fallait arrêter ces murmures par quelque déception. On employa en conséquence M. Baude, qui, séduit par une fausse lumière qu'on fit briller à ses yeux, se prêta sans réflexion à la mystification ministérielle; il monta à la tribune de la chambre des députés, et fit la proposition du bannissement à perpétuité de la branche aînée de la maison de Bourbon, du territoire français.

Une commission fut nommée, qui, avec une adresse infinie, dénatura tellement la proposition

de M. Baude, que ce député, ne reconnaissant pas son œuvre, la retira. Elle fut alors adoptée par M. Delessert, qui se prêta avec une grâce parfaite à nous rendre ce service; car c'en était un véritable, nous désirions que les débats procurassent sur cette matière aux députés et aux pairs de notre bord, le moyen de protester solennellement en faveur de Charles X et de Henri V.

Il faut rendre justice à qui il appartient; les deux cent vingt-un nous servirent, dans cette circonstance, avec un dévouement qui trouvera plus tard sa récompense. On accorda peu d'importance à la question, et la loi qu'on rendit par suite ne put que nous satisfaire, tant nous y vîmes d'impuissance.

Elle fut présentée à la chambre des pairs deux ou trois jours avant la prorogation; ici tout se passa encore le mieux du monde, et la loi fut adoptée. Il est vrai qu'il en coûtera l'hérédité à notre bonne pairie!

Nous avions besoin, dans notre malheur, de quelques petites compensations. Le ministère nous en procura une autre à laquelle nous n'avions pas songé: ce fut la pomme de discorde qu'il jeta au milieu des hommes de juillet, en

dénaturant ce qu'on était convenu d'appeler les *récompenses nationales*. Je vais copier à ce sujet la lettre que m'écrivit M. de L..., dont on connaît le caractère et l'opinion, pendant une absence de quelques jours que j'avais faite.

Paris, ce ...

« Madame,

» Chantez victoire, vous en avez le droit. Le » proverbe en a menti cette fois, car on peut » dire que ce sont les vainqueurs qui paieront » l'amende. On nous pourchasse avec toute la » rigueur dont le gouvernement est capable : » heureusement que ce n'est pas beaucoup » dire.

» Vous savez sans doute qu'il existe une com- » mission chargée de désigner ceux qui doivent » recevoir la décoration de juillet, et qui, de plus, » doit décider quelle forme aura cette décoration. » Ce point était déjà convenu ; elle devait porter » ces mots et ces dates : 27, 28, 29 *juillet* 1830, » *récompense nationale*, *honneur et patrie* ; un ru- » ban rouge liseré de noir avait été choisi, en » mémoire du sang répandu pendant cette glo-

» rieuse époque, et du deuil qui en devint la » conséquence.

» Sur ces entrefaites, il fut mis en question si » l'on donnerait la décoration aux députés signa- » taires de la protestation du 26 juillet, et la » commission répondit qu'elle leur serait accor- » dée après que l'original de ladite protestation » aurait été remise entre ses mains pour en lé- » galiser les signatures. Cette plaisanterie mit de » mauvaise humeur les sauveurs incognito, et » vous en devinez facilement la cause.

» Le lendemain la vengeance éclate; l'autorité » déclare que le ruban rouge et noir sera rem- » placé par un ruban bleu liseré de rouge, puis » que les mots *récompense nationale* seront rem- » placés par ceux-ci: *Donné par le roi.* Vive ru- » meur parmi les décorés. Ils prétendent obte- » nir leur récompense comme un droit et non » comme une faveur. Des intrigues sans nombre » résultent de cette discussion; le ministère me- » nace les plaignans, cherche à mettre la di- » vision entre eux; enfin il est décidé qu'il n'y » aura pas de fête de distribution de la main » royale, et que chacun ira recevoir isolément » sa récompense du premier employé venu de

» la mairie. Voilà, madame, où nous en som-
» mes, etc., etc.

Je supprime le reste de la lettre de mon correspondant irrité, et j'avoue que je fus charmée de tout ce qu'il m'apprenait; je voyais avec joie le ministère se rapprocher tous les jours de la marche que nous lui avions tracée. Mais j'éprouvai un sentiment tout différent en apprenant ce qui se passait dans les provinces du midi, et particulièrement en Provence, ce sol classique de la fidélité royaliste; quand je sus qu'il se préparait à porter d'autres fruits; que les révolutionnaires y luttaient déjà à forces égales avec les nôtres; qu'on plantait les arbres de la liberté à la place des croix de mission, et que la troupe, qu'on nous représentait dévouée à l'ancienne monarchie, se prononçait ouvertement en faveur du mouvement.

Cependant, on doit rendre justice à notre parti: il a bien manœuvré dans le Midi comme dans l'Ouest. Il ne nous faut plus qu'une occasion pour reprendre tous nos postes sans coup férir, car nous ne voulons pas inutilement nous compromettre, et nous aimons mieux laisser quelques jours de vie de plus à la révolution de juillet, que de faire avorter, par trop de préci-

pitation, nos justes espérances: nous avons bien attendu vingt ans la restauration de 1814. Désirant nous passer des étrangers cette fois-ci, nous ne devons pas nous plaindre si, contre notre première attente, cette nouvelle usurpation dure plus de cent jours.

Je n'entreprendrai pas de raconter tout ce que nous avons fait pour notre cause, depuis le ministère du 13 mars, ni tout ce que nous devons à ce ministère et à nos ennemis eux-mêmes; j'ai promis de me renfermer dans les limites de deux volumes.

Reprendrai-je encore la plume pour continuer cette relation familière des évènemens contemporains? cela dépendra des évènemens eux-mêmes et beaucoup aussi de mes lecteurs. Pour ce qui me regarde, je suis toujours prête. Autant j'étais effrayée de mon rôle d'auteur, lorsque je m'avisai pour la première fois de mettre le public dans la confidence de mes indiscrétions, autant il me semble maintenant facile d'ajouter un ou deux volumes à ma collection. Qui a péché, péchera; qui a écrit, écrira. Je comprends que madame de Genlis ait légué à la postérité une centaine de volumes!... Que le lecteur se rassure: ce n'est pas ici une

menace. Je ne suis pas tellement devenue femme auteur, que je veuille jamais faire un livre pour faire un livre. Il faut que je sois sûre avant tout que mon sujet sera assez intéressant pour suppléer à tout le talent qui me manque. Française de cœur, je consentirais bien volontiers à ne plus toucher une plume, si à compter de ce jour la France pouvait se reposer enfin de toutes ses agitations politiques, puisqu'on a dit avec raison qu'il n'est pas d'histoire plus ennuyeuse que celle des peuples heureux.

FIN.

TABLE DES SOMMAIRES

DU TOME SECOND.

je parle sérieusement. Bientôt vous entendrez M. Périer tonner contre une mesure, permettez-moi de le dire, dictée par la prudence; il s'en irritera par la seule raison qu'elle ne vient pas de lui. »

J'accusais M. de L... d'exagération, mais M. Périer a pris soin de justifier le langage qu'il me tenait alors.

L'association patriotique inspira un vrai courroux à M. Périer; il le fit sentir au général Lamarque, au comte de Laborde et à quelques autres signataires. M. le maréchal Soult n'épargna pas même de simples officiers. Cependant le ministère comprit que le mouvement n'étant pas encore complètement abattu, il fallait arrêter ces murmures par quelque déception. On employa en conséquence M. Baude, qui, séduit par une fausse lumière qu'on fit briller à ses yeux, se prêta sans réflexion à la mystification ministérielle; il monta à la tribune de la chambre des députés, et fit la proposition du bannissement à perpétuité de la branche aînée de la maison de Bourbon, du territoire français.

Une commission fut nommée, qui, avec une adresse infinie, dénatura tellement la proposition

de M. Baude, que ce député, ne reconnaissant pas son œuvre, la retira. Elle fut alors adoptée par M. Delessert, qui se prêta avec une grâce parfaite à nous rendre ce service; car c'en était un véritable, nous désirions que les débats procurassent sur cette matière aux députés et aux pairs de notre bord, le moyen de protester solennellement en faveur de Charles X et de Henri V.

Il faut rendre justice à qui il appartient; les deux cent vingt-un nous servirent, dans cette circonstance, avec un dévouement qui trouvera plus tard sa récompense. On accorda peu d'importance à la question, et la loi qu'on rendit par suite ne put que nous satisfaire, tant nous y vîmes d'impuissance.

Elle fut présentée à la chambre des pairs deux ou trois jours avant la prorogation; ici tout se passa encore le mieux du monde, et la loi fut adoptée. Il est vrai qu'il en coûtera l'hérédité à notre bonne pairie!

Nous avions besoin, dans notre malheur, de quelques petites compensations. Le ministère nous en procura une autre à laquelle nous n'avions pas songé: ce fut la pomme de discorde qu'il jeta au milieu des hommes de juillet, en

dénaturant ce qu'on était convenu d'appeler les *récompenses nationales*. Je vais copier à ce sujet la lettre que m'écrivit M. de L..., dont on connaît le caractère et l'opinion, pendant une absence de quelques jours que j'avais faite.

Paris, ce ...

« Madame,

» Chantez victoire, vous en avez le droit. Le » proverbe en a menti cette fois, car on peut » dire que ce sont les vainqueurs qui paieront » l'amende. On nous pourchasse avec toute la » rigueur dont le gouvernement est capable : » heureusement que ce n'est pas beaucoup » dire.

» Vous savez sans doute qu'il existe une com- » mission chargée de désigner ceux qui doivent » recevoir la décoration de juillet, et qui, de plus, » doit décider quelle forme aura cette décoration. » Ce point était déjà convenu ; elle devait porter » ces mots et ces dates : 27, 28, 29 *juillet* 1830, » *récompense nationale*, *honneur et patrie* ; un ru- » ban rouge liseré de noir avait été choisi, en » mémoire du sang répandu pendant cette glo-

» rieuse époque, et du deuil qui en devint la
» conséquence.

» Sur ces entrefaites, il fut mis en question si
» l'on donnerait la décoration aux députés signa-
» taires de la protestation du 26 juillet, et la
» commission répondit qu'elle leur serait accor-
» dée après que l'original de ladite protestation
» aurait été remise entre ses mains pour en lé-
» galiser les signatures. Cette plaisanterie mit de
» mauvaise humeur les sauveurs incognito, et
» vous en devinez facilement la cause.

» Le lendemain la vengeance éclate; l'autorité
» déclare que le ruban rouge et noir sera rem-
» placé par un ruban bleu liseré de rouge, puis
» que les mots *récompense nationale* seront rem-
» placés par ceux-ci: *Donné par le roi.* Vive ru-
» meur parmi les décorés. Ils prétendent obte-
» nir leur récompense comme un droit et non
» comme une faveur. Des intrigues sans nombre
» résultent de cette discussion; le ministère me-
» nace les plaignans, cherche à mettre la di-
» vision entre eux; enfin il est décidé qu'il n'y
» aura pas de fête de distribution de la main
» royale, et que chacun ira recevoir isolément
» sa récompense du premier employé venu de

» la mairie. Voilà, madame, où nous en som-
» mes, etc., etc.

Je supprime le reste de la lettre de mon correspondant irrité, et j'avoue que je fus charmée de tout ce qu'il m'apprenait; je voyais avec joie le ministère se rapprocher tous les jours de la marche que nous lui avions tracée. Mais j'éprouvai un sentiment tout différent en apprenant ce qui se passait dans les provinces du midi, et particulièrement en Provence, ce sol classique de la fidélité royaliste; quand je sus qu'il se préparait à porter d'autres fruits; que les révolutionnaires y luttaient déjà à forces égales avec les nôtres; qu'on plantait les arbres de la liberté à la place des croix de mission, et que la troupe, qu'on nous représentait dévouée à l'ancienne monarchie, se prononçait ouvertement en faveur du mouvement.

Cependant, on doit rendre justice à notre parti: il a bien manœuvré dans le Midi comme dans l'Ouest. Il ne nous faut plus qu'une occasion pour reprendre tous nos postes sans coup férir, car nous ne voulons pas inutilement nous compromettre, et nous aimons mieux laisser quelques jours de vie de plus à la révolution de juillet, que de faire avorter, par trop de préci-

pitation, nos justes espérances: nous avons bien attendu vingt ans la restauration de 1814. Désirant nous passer des étrangers cette fois-ci, nous ne devons pas nous plaindre si, contre notre première attente, cette nouvelle usurpation dure plus de cent jours.

Je n'entreprendrai pas de raconter tout ce que nous avons fait pour notre cause, depuis le ministère du 13 mars, ni tout ce que nous devons à ce ministère et à nos ennemis eux-mêmes; j'ai promis de me renfermer dans les limites de deux volumes.

Reprendrai-je encore la plume pour continuer cette relation familière des évènemens contemporains? cela dépendra des évènemens eux-mêmes et beaucoup aussi de mes lecteurs. Pour ce qui me regarde, je suis toujours prête. Autant j'étais effrayée de mon rôle d'auteur, lorsque je m'avisai pour la première fois de mettre le public dans la confidence de mes indiscrétions, autant il me semble maintenant facile d'ajouter un ou deux volumes à ma collection. Qui a péché, péchera; qui a écrit, écrira. Je comprends que madame de Genlis ait légué à la postérité une centaine de volumes!... Que le lecteur se rassure: ce n'est pas ici une

menace. Je ne suis pas tellement devenue femme auteur, que je veuille jamais faire un livre pour faire un livre. Il faut que je sois sûre avant tout que mon sujet sera assez intéressant pour suppléer à tout le talent qui me manque. Française de cœur, je consentirais bien volontiers à ne plus toucher une plume, si à compter de ce jour la France pouvait se reposer enfin de toutes ses agitations politiques, puisqu'on a dit avec raison qu'il n'est pas d'histoire plus ennuyeuse que celle des peuples heureux.

FIN.